BIBLIOTHEQUE
LEGISLATURE
EDIFICE PARLEMENT

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

65ième ANNEE No 172 — QUEBEC, JEUDI 17 DECEMBRE 1931 — VINGT PAGES

CAPITOL
MATINEE Tous les Sieges 25¢
2 GRANDS FILMS
GEORGE BANCROFT, FRANCES DEE
— dans — "RICH MAN'S FOLLY"
— aussi —
Lilian Tashman et Kay Francis
— dans —
"GIRLS ABOUT TOWN"

L'ÉVÉNEMENT

D'un matin à l'autre

Propos

L'année pense à ses fins dernières.

Le culte de la musique coûte cher.

Laissez M. Gault finir son oeuvre!

La glace n'est pas près de se rompre.

L'idéal ne peut rien pour les espèces.

Au coin d'un fin sourire, le coeur se prend encore.

Pourquoi le courage n'est-il pas contagieux?

L'agence matrimoniale devra réduire ses taux.

Québec sera sauvé par une explosion... populaire.

Les êtres qui vous aiment attendent beaucoup de vous.

Ce n'est pas cette fournaise-là qui attire le jeune homme.

Tous les jeux nous viennent d'Orient, y compris le jeu des armes.

L'iniquité qui a la Chine pour théâtre indigne nos grands hommes.

Diogène.

Royal avis

Si vous ne vous servez pas du levier de la publicité, a dit le Prince de Galles aux hommes d'affaires d'Angleterre et d'Irlande, vous n'avez plus qu'à végéter jusqu'à l'heure de votre ruine. Le conseil a suffisamment de valeur pour faire son tour du monde. Pour réussir en affaires, qu'on opère à Londres, à Paris, à New-York, à Montréal, ou à Québec, il faut user de l'annonce, et la meilleure est celle qui a le journal quotidien pour medium.

La Mode

Un romancier anglais était à Paris avec sa femme. Cette dernière commanda pour $1,500 de robes à une maison de couture et le mari refusa de payer la note. D'où poursuite devant les tribunaux de Londres contre le couple de touristes. Le romancier plaida qu'il donnait $3,000 à son élégante Anglaise et qu'avant même la dernière note de Paris, ce montant était largement dépassé. Le juge vient de rendre sa décision. L'action intentée à madame est maintenue mais renvoyée quant à la responsabilité du mari. Le magistrat ajoute que le romancier est trop généreux et que le budget de la mode d'une femme ne devrait pas dépasser $1.000. Voilà un joli sujet de conversation pour une prochaine réunion féminine.

M. F.-A. Labelle

M. le notaire Labelle, de Hull, est nommé président-suppléant de la Commission des Chemins de fer du Canada à la place du colonel Thomas Vien, qui a démissionné il y a quelques mois pour retourner à l'exercice de sa profession d'avocat. M. Labelle est un citoyen d'une honorabilité parfaite, qui remplira consciencieusement cette haute fonction et nous le félicitons cordialement de sa nomination. Il a fait les luttes du parti conservateur depuis trente ans dans sa région et il a gagné ses épaulettes. Le district de Québec perd cependant le titulaire d'une belle situation mais le gouvernement Bennett a une occasion de nous rendre justice en choisissant un Québecois pour remplacer M. le juge Audette à la Cour d'Echiquier. Espérons que le représentant de notre ville dans le gouvernement nous obtiendra cette compensation.

CHURCHILL VA MIEUX

(Serv. de la Presse Canadienne)
New-York, 17. — L'état du très honorable Winston Churchill, ex-chancelier de l'Echiquier britannique, qui fut blessé par un taxi, dimanche soir dernier, alors qu'il traversait une rue, était tellement satisfaisant, hier soir, que ses médecins jugèrent inutile de publier un bulletin.

TEMPERATURE

(Serv. de la Presse Canadienne)
Toronto, 17. — La pression reste basse dans le nord du Dominion. Une dépression est centralisée dans le golfe du Mexique. Il a neigé légèrement dans le nord de l'Ontario, Québec, et les Maritimes. Ailleurs, la température a été belle et douce.

	Min.	Max.
Aklavik	—20	—18
Victoria	36	42
Vancouver	32	40
Vancouver	32	40
Edmonton	24	38
Calgary	28	42
Saskatoon	11	34
Régina	10	36
Winnipeg	16	28
Toronto	30	42
Ottawa	0	38
Montréal	4	34
Québec	—2	18
St-Jean	4	34
Halifax	10	32
Charlottetown	4	26

PRONOSTICS

Vallée de l'Outaouais et Haut St-Laurent: Vents frais du sud, beau et doux.

Bas St-Laurent: Vents frais du sud, généralement beau et plus doux.

Golfe et Côte Nord: Gros vents frais, beau et froid, neige locale probable.

MORT DE M. C.-E. NEILL A MONTREAL

Le vice-président et directeur-gérant de la Banque Royale est décédé.

AGE DE 58 ANS

M. Neill avait consacré sa vie au développement de cette institution.

VIFS REGRETS

M. C.-E. Neill

(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 17 — Financiers et sportsmen déplorent depuis hier la mort d'un grand banquier et d'un grand sportsman dans la personne de M. Charles-Ernest Neill, décédé à l'âge de 58 ans à l'hôpital Royal Victoria ici.

M. Neill consacra sa vie au service de la Banque Royale du Canada, s'élevant rapidement d'échelon en échelon dans l'administration de cette institution jusqu'au jour où il fut choisi comme vice-président et directeur-gérant. Il était devenu une figure dominante dans la vie financière canadienne.

Il entra à l'hôpital au mois d'octobre dernier. Jusque là il avait conservé, du moins en apparence, une bonne santé. Ce fut à son entrée à l'hôpital que l'on découvrit la nature sérieuse du mal. On abandonna bientôt tout espoir de le voir revenir à la santé, et ses médecins s'appliquèrent à lui rendre aussi douces que possible les quelques dernières semaines qu'il avait à vivre.

Un service funèbre aura lieu ici cet après-midi, à 2 h. 30 p.m. à l'église Knox Crescent. Le corps sera ensuite transporté à Fredericton, N. B., place natale du défunt, où l'inhumation aura lieu demain après-midi, après un service qui sera célébré à la résidence de son demi-frère, M. John Neill. Il sera ensuite inhumé dans le cimetière de Fredericton, auprès de sa femme décédée en 1927.

M. Neill naquit à Fredericton, N. B., et il entra à la Banque Royale du Canada après avoir fait ses études au collège local. En 1900, il fut nommé gérant à Vancouver et la même année il devint inspecteur pour la Colombie Anglaise. Il fut ensuite ramené à Montréal comme inspecteur en chef, puis il devint assistant gérant général en 1907, gérant général en 1916, vice-président en 1927 et directeur gérant en 1929. Son rapport annuel aux actionnaires de la banque était toujours considéré comme un pronostic sérieux de la situation financière du pays. En 1927, il déclara que l'augmentation des prêts à vue dénotait que la spéculation était poussée à sa dernière limite, et cette opinion se justifia quand deux ans plus tard, le marché s'écroulait.

Dans sa jeunesse, M. Neill fut un tireur émérite qui fit partie de l'équipe canadienne de Bisley en 1898, dans laquelle il représenta le 71e régiment de Fredericton. Membre du Montreal Jockey Club, il pratiquait aussi le curling, le golf et le yachting.

DEUIL POUR LA FINANCE

La mort de M. C.-E. Neill, vice-président de la Banque Royale, cause de profonds regrets dans tout le Canada.

DES TEMOIGNAGES

(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 17. — Sir Herbert Holt, président de la Banque Royale du Canada, qui fut étroitement associé avec M. Charles-E. Neill, vice-président et directeur-gérant de cette organisation, pendant 25 ans, a déclaré hier en apprenant sa mort:—"La Banque Royale, la fraternité bancaire et le Canada viennent de subir une perte irréparable par la mort de M. Neill qui était reconnu par les banquiers du Canada et des autres pays comme un banquier éminent, dont la vision et le sage jugement dans toutes les questions bancaires pouvaient être suivies en toute sécurité."

Plusieurs autres témoignages ont été exprimés par des citoyens en vue, dont:

Le juge en chef Greenshields:—"La ville et le pays ont perdu un grand banquier, mais les oeuvres de charité ont également perdu un homme actif et généreux qui leur était dévoué. Personnellement, il me manquera comme ami."

M. E.-W. Beatty, C.R., président du Pacifique Canadien:—"Pour quiconque fut associé avec feu M. Neill, il est impossible de considérer sa mort comme autre chose qu'une grande perte pour les intérêts bancaires du Canada et particulièrement pour ses amis."

M. C.-F. Sise, président de la Cie du Téléphone Bell:—"La mort d'un leader financier d'une telle capacité et d'un caractère aussi élevé est une perte sérieuse pour le Canada."

M. W.-M. Birks, de Henry Birks, Ltd:—"Nous étions tous de grands admirateurs de M. Neill. Il était l'un de nos grands banquiers canadiens."

Sir Charles Gordon, président de la Banque de Montréal:— "Comme ami personnel, j'avais la plus haute estime pour son habileté et son intégrité. Il n'était pas seulement un grand banquier, mais un grand citoyen toujours disposé à s'intéresser au bien de la communauté, ou du pays."

M. W.-H. Miner, président de l'Association des Manufacturiers Canadiens:—"Je n'ai jamais rencontré M. Neill, mais j'estime que sa mort est une grande perte pour le pays."

Sir Hormisdas Laporte, président de la Banque Provinciale du Canada::—"J'ai appris la nouvelle de sa mort avec un vif regret. Il était certainement l'un des plus grands financiers de Montréal et sa mort sera déplorée par chaque organisation bancaire du pays."

M. BEAUDRY LEMAN

(Serv. de la Presse Canadienne)
Saskatoon, Sask., 17.—"Je suis très peiné d'apprendre la mort de M. Charles-E. Neill, vice-président et directeur-gérant de la Banque Royale du Canada", a déclaré hier M. Beaudry Leman, ex-président de l'Association des Banquiers Canadiens. "Sa mort sera une grande perte pour son vaste cercle d'amis et pour la communauté en général. Il était un banquier éminent et un citoyen à l'esprit élevé. Il a contribué très efficacement au progrès et au développement de la Banque Royale du Canada."

HOTEL MONTCALM
161-169, rue St-Jean, Québec
Chambres confortables, $1.50 et plus
Repas, table d'hôte, $0.50.

LES BANQUIERS CHEZ M. BENNETT

(Serv. de la Presse Canadienne)
Ottawa, 17. — Les banquiers qui ont conféré avec le très honorable R.-B. Bennett, premier ministre du Canada, hier, ont quitté Ottawa dans la soirée. Aucune déclaration officielle n'a été formulée à la suite de la discussion.

La rumeur a circulé, dans la journée, que cette conférence avait pour but d'établir un marché monétaire canadien pour obvier à la dépréciation du dollar canadien sur le marché du change de New York, mais la chose n'a pas été confirmée.

CONFERENCE A BRUXELLES LE 15 JANVIER?

Les cercles diplomatiques croient à sa tenue. — Dettes et réparations.

ECHO DE BALE

Le plaidoyer de l'Allemagne en faveur de la réduction est-il sincère?

DOUTE SERIEUX

(Serv. de la Presse Canadienne)
Paris, 17. — On a l'impression dans les cercles diplomatiques de la capitale, qu'une conférence internationale sur les dettes et les réparations se tiendra vers le 15 janvier, probablement à Bruxelles.

BERLIN EST PRIS

(Serv. de la Presse Canadienne)
Bâle, Suisse, 17. (Par Melvil Whiteleather, correspondant de la Presse Associée). — Le plaidoyer de l'Allemagne en faveur de la réduction des réparations a éprouvé plusieurs contre-temps hier.

Un sous-comité de la commission consultative du plan Young a découvert, dit-on, que la balance commerciale de l'Allemagne avec l'étranger serait plus que suffisante pour payer les annuités non-conditionnelles de réparations qui s'élèvent à environ $150,000,000.

Le sous-comité, qui travaillait depuis une semaine à établir la dette nette du Reich, a soumis un rapport qui n'a pas été publié, mais qui sera incorporée dans les conclusions finales de la commission.

On comprend que l'allusion à l'excédent commercial étranger de l'Allemagne a été inclus dans le rapport à la demande des Français, qui veulent combattre les arguments d'après lesquels l'Allemagne serait incapable de payer les annuités qui ne peuvent être remises à plus tard et que le gouvernement de Paris considère comme inviolables.

Le sous-comité a découvert, dit-on, que le total des intérêts sur les dettes que l'Allemagne doit rencontrer annuellement est de $112,500,000 en bas du total soumis la semaine dernière par Carl Melchior, représentant de Berlin dans la commission du plan Young.

Le chiffre du Dr Melchior était de $450,000,000 mais d'après le sous-comité il devrait être de $337,000,000 seulement.

Un autre sous-comité composé de statisticiens, sous la direction de M. Maurice Frère, de Belgique, calcule également que l'Allemagne ne devrait que $1,850,000,000 en crédits à comme l'affirma l'Allemagne devant brève échéance et non $3,000,000,000 les experts du plan Young la semaine dernière.

DE NOUVEAUX BATAILLONS EN MANDCHOURIE

Le gouvernement du Japon décide d'envoyer du renfort à ses soldats.

LA CRISE S'AGGRAVE

Une bataille a eu lieu hier. — Tokio pousse l'organisation civile.

PAS D'ELECTIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)
Tokio, 17.—Le nouveau gouvernement du Japon, dirigé par le premier ministre Inukai, a décidé ce matin d'envoyer de nouvelles troupes en Mandchourie.

UNE BATAILLE

(Serv. de la Presse Canadienne)
Moukden, Mandchourie, 17.—(Par Glenn Babb, correspondant de la Presse Associée, Droits réservés par la Presse Associée). — Un détachement de 200 soldats japonais a mis en déroute mille irréguliers chinois, dans le village de Machiatsai, à l'est d'Oftiehling, après un vif engagement hier.

Trente-quatre Chinois ont été tués et deux ont été faits prisonniers. Les Japonais ont perdu cinq hommes et ont eu huit blessés.

Machiatsai est stiué dans une plaine sauvage et glacée, et les soldats japonais, incapables de se creuser des abris dans le sol gelé, durent se contenter des abris naturels qu'ils purent trouver.

Un autre engagement a eu lieu hier à Kaotaitze, à quinze milles au sud de Changchun, dans lequel 20 bandits ont été tués par les Japonais qui n'ont subi aucune perte.

Entre temps les Japonais poussent activement leur organisation civile de la Mandchourie.

Des aviseurs japonais ont déjà été assignés à des positions politiques et économiques importantes dans les provinces de Fengtien et Kirin. Les Japonais ont déjà commencé à former un monopole de l'électricité dans le sud mandchou. Ils ont pris le contrôle de grosses maisons financières chinoises, de riches propriétés minières et d'importantes entreprises commerciales et manufacturières autrefois alliées aux banques officielles de Chang Hsueh-Lnang, le gouverneur déposé de la Mandchourie.

PAS D'ELECTIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)
Tokio 17. — (Par James P. Howe, correspondant de la Presse Canadienne) Bien que le premier ministre Inukai ne contrôle qu'une minorité à la Chambre Basse, tout indique qu'on lui permettra d'organiser son gouvernement sans avoir toujours au-dessus de sa tête la menace d'être battu d'un moment à l'autre.

Les deux partis, le Seiyukai et le Minseito, qui constitue l'opposition, ne veulent pas d'élections générales en ce moment. Le premier compte 171 membres et le second 249. Les chefs politiques font remarquer que ce n'est pas le moment de se lancer dans les frais d'une campagne électorale au cours de laquelle chaque candidat aurait à dépenser entre 20,000 à 50,000.

De plus les autorités militaires sont opposées à la tenue d'une élection pendant que le Japon est engagé dans une affaire sérieuse à l'étranger. Les journaux présument que certains membres de l'opposition auront des portefeuilles dans le nouveau gouvernement. Ils mentionnent principalement le baron Shiedehara, ancien ambassadeur aux Etats-Unis, à qui l'on confierait le poste d'ambassadeur général à Genève.

Dans les cercles financiers on dit que le gouvernement fixera la valeur du yen à environ 40 cents, pour le moment.

LE CANADIAN CONSTRUCTOR

(Serv. de la Presse Canadienne)
Ottawa, 17. — Un cablogramme de Melbourne a annoncé hier au département du Commerce que le navire canadien de la bonne entente, le Canadian Constructor, était arrivé dans la journée à Melbourne, avec sa cargaison de produits canadiens. S'échappant aux tracas d'une campagne électorale, le premier ministre James Scullin, d'Australie, fit un trajet de 100 milles en automobile pour atteindre Melbourne et souhaiter la bienvenue au capitaine et aux officiers du Canadian Constructor.

REPONSE AUJOURD'HUI

(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 17.—La conférence générale des présidents des fraternités d'employés de chemin de fer affectées par la proposition des compagnies ferroviaires de réduire les salaires de dix pour cent, attend aujourd'hui une réponse du ministère fédéral du Travail aux protestations des employés qui prétendent que le Pacifique Canadien et le Canadien National ont agi illégalement en faisant remonter cette réduction au 15 novembre.

M. F.-A Labelle à la place du col. Vien

(Serv. de la Presse Canadienne)
Ottawa, 17.—Nouvellement nommé à la commission des chemins de fer, M. F.-Albert Labelle, de Hull, assumera la charge d'assistant-commissaire-en chef, succédant à M. Thomas Vien, qui occupait cette position avant sa démission. Cette nouvelle a été annoncée hier soir au bureau de l'honorable R.-J. Manion, ministre des Chemins de Fer et Canaux. L'autre siège vacant dans la commission a été rempli par la nomination de M. George A. Stone, de Moncton, N.B.

M. Labelle est un notaire bien connu de Hull, (il a aussi été président de la Chambre des Notaires de la province), qui s'occupe depuis plusieurs années des affaires publiques. Quant à M. Stone, il a été président de la Fraternité des Ingénieurs de locomotive à Moncton.

M. Vien fut nommé à la commission des chemins de fer en 1925, et il démissionna en février dernier pour se livrer à la pratique du droit. M. Stone remplace M. Calvin Lawrence, nommé en 1921 et décédé le 4 mai dernier.

LES MINISTRES ANGLAIS SONT EN VACANCES

Le cabinet national a tenu hier sa dernière réunion avant les Fêtes.

UN ORDRE EN CONSEIL

Il sera promulgué, imposant d'autres restrictions tarifaires.

REPRISE LE 12 JANVIER

(Serv. de la Presse Canadienne)
Londres, 17.— Le cabinet national a mis fin hier après-midi, à la série de ses réunions préliminaires à la vacance des fêtes. On a laissé entendre officieusement qu'un nouvel ordre en conseil imposant des restrictions sur certaines importation sera promoulgué aujourd'hui, mais on n'a pas indiqué la nature des lignes affectées.

En trois jours, le cabinet s'est réuni à cinq reprises. Tandis que les ministres se disperseront à travers le pays pour jouir du bref congé qui leur est accordé, des sous-comités spéciaux du cabinet continueront d'étudier diverses questions qui leur ont été référées par le conseil des ministres.

Le cabinet, au cours de ses dernières séances, a passé en revue toute la série des problèmes nationaux et internationaux qui l'intéressent et les item les plus difficiles et exigeant une étude approfondie ont été abandonnés aux sous-comités.

Le premier ministre Ramsay MacDonald devrait partir aujourd'hui pour Lossiemouth, Ecosse, et ne rentrer dans Londres qu'après le 1er de l'an.

On s'attend à ce que tous les ministres soient de retour ici pour le 12 janvier.

LE VERDICT SERA BIENTOT CONNU

Le défendeur d'Albert St-Pierre, accusé du meurtre de René Malloy, a parlé hier. — On attend le verdict pour aujourd'hui.

A SHERBROOKE

(Serv. de la Presse Canadienne)
Sherbrooke, Qué., 17. —M. Philippe Monette, de Montréal, plaidant en cour du banc du roi, hier, a pris la défense d'Albert St-Pierre, accusé du meurtre de René Malloy, de Norton Mills, Vermont. Il a représenté à la cour que St-Pierre défendait sa propriété et qu'il était justifiable de le faire.

Malloy fut tué dans la nuit du 11 novembre 1930, durant un raid tenté pour se procurer de la boisson qui appartenait à St-Pierre et qui était caché dans une grange appartenant aux frères Vézina et Adélard Dubé, à Hereford, Qué. Les frères Dubé sont aussi accusés du même crime. Malloy était accompagné de son frère Phillip, qui ne fut que blessé dans cette affaire et d'un ami, Joseph Langlois, qui se livra lorsqu'il fut surpris, et n'eut aucun mal.

L'avocat de St-Pierre a prétendu que les deux Malloy et Langlois étaient des gangsters et que les deux survivants de cette expédition devraient être arrêtés et accusés de tentative de vol. "La preuve", dit-il, "a nettement établi que St-Pierre n'est pas coupable d'avoir tué René Malloy, mais qu'il était justifiable de défendre son bien".

De son côté, l'avocat de la Couronne, M. Wilfrid Lazure, déclara que la preuve soumise à la cour réclamait du jury un verdict de meurtre.

On s'attend à ce que le juge prononce cet avant-midi sa charge aux jurés, et à ce qu'un verdict soit rendu dans la journée.

LA COMPAGNIE CUNARD VEUT SE REPRENDRE

Le paquebot géant sera terminé avec ou sans le gouvernement.

3,000 CHOMEURS

Des démarches sont faites pour que les travaux recommencent.

EN ECOSSE

(Serv. de la Presse Canadienne)
Liverpool, Ang., 17. — Le bureau des directeurs de la ligne Cunard a annoncé, hier, que la compagnie terminera son nouveau paquebot transatlantique qui est actuellement à moitié construit dans un chantier maritime de Clydebank, Ecosse, avec ou sans l'aide du gouvernement anglais.

La suspension des travaux sur le navire géant, samedi dernier, mit à pied plus de 3,000 ouvriers, et immédiatement des représentations furent faites au parlement et ailleurs, recommandant la reprise de cette construction le plus tôt possible.

Dans sa déclaration précédente, la compagnie avait annoncé qu'elle était forcée de suspendre les travaux à cause d'une diminution du fonds de dépréciation à même lequel elle puise l'argent nécessaire pour construire ses nouveaux navires.

Les directeurs n'ont toutefois pas décidé comment et quand le navire géant sera terminé, mais un officiel a déclaré que la construction sera reprise, même si la compagnie n'obtient pas l'aide du gouvernement anglais.

CONTRE LE BILL DILLON

(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 17. — Parlant hier soir devant les membres du Club des Jeunes Conservateurs de Montréal-ouest, M. R.-S. White, député conservateur de Mont-Royal à la Chambre des Communes, a qualifié le bill Dillon, adopté hier par la Législature provinciale de Québec pour balayer d'un coup les contestations d'élections, de "mesure pour la promotion des pots-de-vin et de la corruption aux élections provinciales.

"Il est peu probable", dit-il "qu'Ottawa intervienne et impose son veto sur ce bill. C'est une question qui relève de Québec, mais le peuple devrait châtier le gouvernement provincial pour son iniquité au moment propice".

RECORD DE CHASSE

(Serv. de la Presse Canadienne)
Harrisburg, Pen 17. — La saison de la chasse en Pennsylvanie, qui s'est terminée avant-hier soir, a établi un nouveau record sous le double rapport des hommes et des bêtes sauvages tués.

Quarante-un chasseurs ont été victimes des balles et sept autres ont succombé à des syncopes de coeur. Sur les 41 hommes tués dix l'ont été par leurs propres armes, tandis que les 31 autres furent tués par des compagnons dont les armes se déchargèrent accidentellement, ou par des balles égarées.

La commission de la chasse estime que 54,000 chevreuils.

POLA NEGRI MALADE

(Serv. de la Presse Canadienne)
Santa Monica, 17. — Pola Negri, étoile de l'écran, a subi une sérieuse opération, hier après-midi. Dans la soirée ses médecins ont déclaré que son état était assez bon.

DIPHTERINE
Pour la gorge, bronches et poumons, grippe et coqueluche

BRUENING A LA CONFIANCE DES ANCIENS

Le Conseil des Anciens refuse la convocation du Reichstag.

VOTE DE 321 A 256

Hitler entreprend de répondre au chancelier. — Document de 40 pages.

UN FROID ACCUEIL

(Serv. de la Presse Canadienne)
Berlin, 17. — (Par Louis P. Lochner, correspondant de la Presse Associée) Le gouvernement du chancelier Bruening a supporté une autre tempête, hier, lorsque le Conseil des Anciens a refusé de convoquer le Reichtag.

Le conseil, par un vote de 321 contre 256 a rejeté une motion conjointe réclamant la convocation du Reichtag, motion qui avait été soumise par les partis socialiste-national, nationaliste, communiste et populiste. Ceci veut dire que le chancelier Bruening continuera, pratiquement sans obstacle, de gouverner le pays d'une manière dictatoriale.

Une autre tempête qui se préparait depuis quelque temps a éclaté hier, mais elle a causé moins d'énervement qu'on ne l'avait prévu. La réponse d'Adolphe Hitler à la récente attaque portée par le Dr Bruening contre la fascisme allemand, un document de 40 pages, a été publiée hier sous la forme d'une lettre ouverte dans laquelle le chef fasciste accuse le gouvernement de poursuivre une politique d'illusion.

La croyance générale dans les cercles ministériels est que le chancelier ne répondra même pas à l'attaque de Hitler.

Hier soir on n'avait pas encore reçu à Berlin le texte complet de cette lettre de 9,000 mots, et les quelques extraits publiés par les journaux ont provoqué très peu de commentaires dans les articles éditoriaux.

Dans cette lettre le chef fasciste dit que si la nation allemande charge le parti socialiste-nationaliste de modifier la constitution, le chancelier lui-même ne pourra pas intervenir. Il ajoute un peu plus loin que son parti est absolument légal et qu'il finira par triompher.

"La seule chose illégale dans notre mouvement est constituée par les agents provocateurs", dit-il. "Le gouvernement lui-même place ces agents. L'an dernier, quinze socialistes-nationalistes ont été tués et 4,000 ont été blessés. Ce que vous demandez, monsieur le Chancelier, c'est de n'avoir aucune opposition. L'usage de la police peut, évidemment, prohiber la parole et la plume, mais ceci n'est tolérable que lorsqu'un gouvernement réalise de grands accomplissements. Si l'on ne veut pas que nous parlions, pourquoi ne pas nous donner le pouvoir. Nous cesseront alors de parler pour nous appliquer au travail. Le salut de l'Allemagne doit être effectué politiquement d'abord, et économiquement ensuite".

MC FADDEN REPOND

(Serv. de la Presse Canadienne)
Washington, 17. — Nullement démonté par la répudiation de ses collègues et la censure des autres, le représentant McFadden, républicain de Pennsylvanie, parlant sur un ton calme et en même temps énergique, a combattu le moratoire Hoover devant le comité des voies et moyens de la Chambre, hier.

Après avoir prédit une conférence pour la revision des dettes d'ici à trois mois, M. McFadden déclara que les banquiers internationaux avaient surchargé les petites banques des Etats-Unis de débentures étrangères et que ceci avait été la cause de plusieurs faillites bancaires.

Il accusa alors l'administration de s'être prêtée à une politique européenne de commercialisation des obligations de réparations allemandes aux Etats-Unis. Il s'objecta fortement au moratoire et à la ratification de l'accord franco-américain.

LA CONSTRUCTION NAVALE

(Serv. de la Presse Canadienne)
Londres, 17. — Le London Herald, organe travailliste, dit que le gouvernement considère le projet de suspendre complètement le programme de construction navale, à l'exception des sous-marins. Cette suspension serait temporaire et contingente aux progrès et résultats de la conférence internationale du désarmement qui se tiendra à Genève au mois de février.

UNE JOLIE RECETTE

(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 17. — Le Bal des Petits Souliers, a-t-on annoncé hier à une réunion de la Ligue de la Jeunesse Féminine, a rapporté une somme de $1,712 avec laquelle l'association a acheté 1,100 paires de chaussures pour onze cents enfants. De plus 100 paires de bas ont été données par les Anciennes Elèves de Villa-Maria.

REDUCTION DU NOMBRE DES IMMIGRANTS

19,390 personnes seulement sont entrées au Canada d'avril à octobre

BAISSE DE 75 P. C.

14,496 femmes et enfants. —1,641 canadiens de retour.

RAPPORT GORDON

(Serv. de la Presse Canadienne)
Ottawa, 17.—D'après une déclaration de l'honorable W.-A. Gordon, ministre de l'Immigration et de la Colonisation, l'immigration pour les mois d'avril à octobre inclusivement qui couvrent la saison la plus active dans l'immigration, a été la suivante:

Avril	3,201
Mai	3,818
Juin	3,169
Juillet	2,451
Août	2,250
Septembre	2,355
Octobre	2,056

Ces chiffres forment un total de 19,390 contre 77,544 immigrants durant la période correspondante de 1930. Ceci représente une diminution de 75 pour cent. Sur le total de 19,390 on compta 14,496 femmes et enfants, dépendant pour la plupart de colons déjà établis au pays. Durant la même période, 1,641 Canadiens, qui s'étaient fixés aux Etats-Unis, sont revenus vivre au Canada, mais ils ne sont pas comptés parmi les immigrants.

ENSEVELI SOUS UN EBOULIS DE SABLE

Un jeune homme de Sayabec, M. Robert Fortin, est victime hier matin d'un accident qui met ses jours en danger.

FRACTURE D'UNE JAMBE

(De notre correspondant)
Sayabec, 17. — Un jeune homme de cette localité, Robert Fortin, fils de M. Edmond Fortin, a été la victime hier matin, d'un accident qui met sa vie en danger. Le jeune Fortin qui travaillait dans une carrière de sable a été enseveli sous un éboulis et ce n'est que dix minutes plus tard que ses compagnons de travail ont réussi à le retirer encore vivant de sa périlleuse position.

Ce malheureux accident est survenu vers dix heures hier matin. Le jeune Robert Fortin travaillait avec une équipe d'hommes et il était le plus près de l'amas de sable, quand l'éboulis se produisit. Il resta enseveli sous cinq ou six pieds de terre. Ses compagnons se mirent aussitôt au travail pour parvenir à le secourir dix minutes plus tard. Heureusement, le jeune homme était encore vivant. On le transporta à une maison voisine où le prêtre et le médecin furent demandés. Ce dernier constata que la victime souffrait d'une fracture d'une jambe et de plusieurs autres blessures à la tête et par tout le corps. Hier soir, le jeune Fortin a été transporté à l'hôpital de Rimouski.

HOMMAGE A M. NEILL

(Spécial à L'Evénement)
Montréal, 17.—Sir Henry Thornton, président du Canadien National, a rendu l'hommage suivant à la mémoire de M. C.-E. Neill, vice-président et gérant général de la Banque Royale du Canada, qui vient de mourir:

"Non seulement le monde financier, mais toutes les classes de la société regretteront la mort de M. Neill. Une autorité en finances, il commandait le respect de tous les Canadiens et sa réputation dépassait les frontières. Les citoyens de Montréal se rappelleront sa figure sympathique de grand philanthrope. C'est une grande perte pour ses associés d'affaires et ses nombreux amis."

LE HOCKEY

La N. H. L.	
Détroit	1
Chicago	4
Internationale	
Cleveland	0
Windsor	1
Canado-Américaine	
New-York	1
Philadelphie	5
Railway-Telephone	
C. N. R.	1
C. P. R.	4
Bell Tel.	3
N. Electric	1
Américaine	
Tulsa	4
Duluth	2

Nos courriers

AUX COURRIERISTES

Faute d'espace, nous devons remettre à samedi la publication d'une grande partie des courriers. Nous prions nos correspondants et nos abonnés de nous en excuser.

STE-EULALIE

Acident. — La semaine dernière, M. Dominique McDonald qui travaillait sur la ferme de M. Wilfrid Houle, s'est blessé un pied en abattant un premier arbre. On le conduisit immédiatement à St-Léonard, où le médecin, M. J. Dugré lui donna les soins voulus.

Va-et-vient. — M. et Mme Ernest Désilets, de St-Wenceslas, sont chez M. Omer Morin.

—M. et Mme W. Leblanc, Mlles Léa et Jeannette Lemay sont en promenade à Nicolet.

—Mlle Flore Désilets, de Daveluyville, est de passage chez M. Alexandre Prince et M. W. Leblanc.

—M. Dominique Boisvert, de Victoriaville, est chez M. Henri Paquet.

—Mme Emile Houle, de Manchester, est en visite chez M. Wilfrid Houle.

—Mlle Anita Talbot, de Montréal, est arrivée pour passer une partie de l'hiver chez son père, M. Benjamin Talbot.

—MM. Gérard Désilets et Gérard Héon, des Trois-Rivières, sont en visite chez MM. Alphonse Désilets et Joseph Héon, leurs parents.

—M. et Mme Hormisdas Morin, de St-Raphael, sont chez M. Omer Morin.

—M. Julien Désilets est allé passer quelque temps à champlain pour travailler.

—M. et Mme Armand Leblanc et leurs enfants étaient à St-Raphael, chez M. Edouard Doucet.

—Mlles Cécile Talbot, sa petite nièce, Aline Lord, Mme Napoléon Pellerin, des Trois-Rivières, sont chez M. Benjamin Talbot, leur père.

—M. Henri Paquet est rendu à l'hôpital de Princeville pour y subir une opération.

—Mlle Alice Morin qui est venue passer quelques temps chez sa belle-soeur, Mme Omer Morin, malade, est retournée dans sa famille.

—M. et Mme Philippe Hamel, leur fils, André, sont de passage à Victoriaville, par affaires.

—M. Edgar Deshaies, ses soeurs, Mlles Simone et Cora Deshaies, de Ste-Marie de Blandford, sont venus chez M. Joseph Godin.

—M. Aimé Dufresne, Mlle Laurette, M. Robert Pepin, de St-Valère, est chez M. Joseph Godin.

—M. et Mme Ulric Godin sont allés à St-Célestin chez M. W. Thibault.

—M. et Mme Wilfrid Poirier, de St-Wenceslas, sont en visite chez M. Arthur Hamel.

—M. et Mme Oscar Godin ainsi que leurs enfants étaient à St-Samuel chez M. Rodolphe Godin, ces jours derniers.

—M. et Mme W. Grégoire, leurs fillettes, Yvette et Marcelle, sont allés à St-Clotilde, chez M. Aimé Grégoire, dernièrement.

—M. Ernest Martel est allé à St-Valère par affaires, dernièrement.

—M. Robert Pepin, Mlles Gertrude et Rita Pepin, de St-Valère, sont venus chez Mme Vve Wilfrid Chaput.

—M. et Mme Donat Tourigny, Mlles Eva et Laura Tourigny sont allés à Victoriaville chez leur parent, M. Philippe Allard.

—M. Hormidas Morin, de St-Raphael, est chez M. Alexandre Prince.

—M. et Mme Rosaire Houle, de Ste-Clotilde, sont chez M. Willie Grégoire.

—Mlles Aline et Laurentine Godin, de St-Samuel, sont venus chez M. Oscar Godin, dernièrement.

—Sont venus chez M. Philippe McDonald, M. Bruno, Mlles Béatrice, Alice et Bernadette Chapelaine, M. Joseph Lacharité, MM. Alfred Paré, Adrien Tourigny, Mlle Eva Gagnon, de St-Wenceslas, M. Philippe Doucet, de St-Samuel. A cette occasion, il y eut une agréable soirée.

—MM. Maurice et Roger Hélie, de Daveluyville, ont visité chez M. Ernest Martel.

—M. et Mme Phillas Houle, de Montréal, sont revenus pour demeurer sur leur terre, au 13e rang.

—M. Alphonse Désilets est allé aux Trois-Rivières, ces jours derniers.

—M. Alfred Lemay est allé à St-Wenceslas, à l'occasion des funérailles de M. Béliveau.

—M. Romain Pellerin, de King, a visité son père, M. Pierre Pellerin, ces jours derniers.

—M. et Mme Albert Richard et leurs enfants sont allés à Ste-Gertrude, chez des parents, dernièrement.

—Mlle Rolande Désilets, des Trois-Rivières, a visité son père, M. Arthur Désilets.

—M. l'abbé R. Rivard, de Vaillancourt, MM. Elphège et Hector Rivard, de Princeville, Mme Walter Boucher, Mlle Anita Fleurant, de Ste-Clotilde, étaient les hôtes de M. Henri Camirand, récemment.

—M. et Mme Arthur Pérusse, M. Bruno Cormier sont allés à Ste-Germaine, xisiter des parents.

—MM. Elphège et Philippe Doucet, Lucien Trudel sont allés à St-Louis de Blandford, les invités de M. S. Beauvillier.

—M. et Mme Joseph Leduc et leurs enfants, Juliette, Jean-Marie, Marcel, de Nicolet, sont venus visiter chez M. Philippe Doucet.

—M. l'abbé A. Demers est allé à St-Célestin, à l'occasion de la fête des reliques.

—M. et Mme Calixte Gagnon, de St-Wenceslas, ont rendu visite à M. N. Prince.

—M. W. Leblanc est allé aux Trois-Rivières.

—M. et Mme Alexandre Prince sont allés à St-Raphael, ces jours derniers.

—M. et Mme Napoléon Pellerin, du Cap de la Madeleine, ont visité chez M. Pierre Pellerin.

—Mme Philias Noël et son fils, M. Armand, est venue visiter M. Néré Prince et M. Edouard Lemay.

—M. et Mme O. Alie, leur fils, Jean-Guy, sont allés à Ste-Perpétue chez des parents, ces jours derniers.

—M. et Mme Albert Richard, Mlles Aline Richard, Madeleine Leblanc sont allés à Nicolet, visiter Mlle Béatrice Richard, normalienne.

—M. Albert Lemay, Mme Alphonse Chrétien, Mlle Maria Paquin, Aline Richard, Marie-Rose Cormier sont allés à St-Célestin, à la cérémonie de la fête des Reliques.

—M. et Mme Georges Hébert, de St-Wenceslas, étaient chez M. Joseph Hébert et M. Wellie Lupien, ces jours derniers.

—M. Elphège Doucet, Mme Vve Johnny Doucet, Mlles Cécile, Hortense et M. Bruno Doucet sont allés chez MM. Samuel Bergeron et Omer Gagnon, de St-Samuel.

—M. S. Beauvillier, de St-Louis de Blandford, était chez M. Elphège Doucet et M. Zacharie Doucet.

—M. Albéric Hébert ainsi que quelques amis de Clairmont étaient de passage chez M. Philippe Hébert, ces jours derniers.

—M. Euclide Rheault, du Précieux Sang est en visite chez M. Ulric Rheault.

—Mlle Marie-Ange Boudreau, M. Wellie Lemire sont partis pour aller travailler à Lachevrotière.

—M. et Mme O. Alie, leur fils, Jean-Guy, M. Judes Arsenault, Mme Rosaire Arsenault, Mlle Simone Lupien sont allés aux Trois-Rivières visiter des parents.

—M. Alfred Lemay est allé visiter des parents à St-Raphael et Daveluyville.

Seconde assemblée de l'U. C. C., tenue à Ste-Eulalie. — Retour au sol. —Le cercle de l'U. C. C. de Ste-Eulalie, à sa séance du 10 novembre, avant de passer à l'étude des sujets donnés, a adopté la résolution suivante, pour être transmise à qui de droit. Considérant:

Que le programme de la présente session comporte, comme moyen de remédier à la crise, un travail de retour au sol;

Que ce travail semble devoir s'accomplir principalement en faveur des ouvriers des villes;

Qu'il y a présentement dans les campagnes, dans un grand nombre de paroisse, des cultivateurs malheureux qui ont dû abandonner leurs terres, faute d'argent, pour rencontrer leurs créances;

Que ces cultivateurs profondément attachés au sol seraient les meilleurs candidats pour la présente oeuvre;

Que des recommandations pouvant être fournies en leur faveur par les autorités locales, le cercle de l'U. C. C. de Ste-Eulalie prie l'honorable ministre de prendre la chose en considération, et de réserver sur les argents disponibles, suivant le mode qu'il jugera le plus opportun, le montant voulu pour fournir à ces cultivateurs le moyen de se remettre à la culture, et de s'exempter ainsi de la triste nécessité d'aller encombrer les villes.

Hermann Camirand, Sec.

ESCOMPTE 30%
sur tout notre stock de bijouteries, d'ici aux fêtes. Faites vos achats à bonne heure.
Gédéon Paquet
Horloger-Bijoutier
79, rue du Pont, Québec.

DORION & DORION
AVOCATS
Immeuble "Quebec Power"
Tél. : 8121 — 8122
Chs-Nap. Dorion C.R., M.P
Fréd. Dorion, B.A., LL.L.
Noël Dorion, B.A. LL. L.

PONT-ROUGE

Notes locales. — M. Armand Drolet, étudiant à l'école Technique de Québec, était, dimanche, chez ses parents adoptifs, M. Edouard Hamel, registrateur.

—M. et Mme Cyprien Leveillé et leur fille, Irène, ont visité chez M. J.-D. Dallaire, maitre de poste.

—Mlle Jeannette Bussière est de retour d'une promenade à Montréal, chez sa soeur, Mme Arthur Paquet.

—M. et Mme Edmond Gagnon et leurs fillette, Louise-Andrée, ont visité M. J.-A. Hamel, père de Mme Gagnon.

Naissances. — M. et Mme A. Frenette, (née Marie-Ange Verret), annoncent la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Louise Florence. Parrain et marraine, M. et Mme RaRoul Larue. Porteuse, Mme Vve Albert Jobin.

—M. et Mme J. Adélard Bussières, (née Blanche Larue), annoncent la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Jean, Luc. Parrain et marraine, M. et Mme R. Larue. Porteuse, Mlle Germaine Déry.

—Le 10 novembre, a été baptisée Marie, Rolande, Clémence, fille de M. Arthur Leclerc Marchand et de Dame Emma Julien. Parrain, M. Alfred Thibault, de Québec; marraine, Mlle Cécile Leclerc.

—Le 17 novembre, a été baptisé Edgar, Léonidas, fils de M. et Mme Armagh Paquet, (née Blanche Lamothe), de Cap Santé. Parrain et marraine, M et Mme E. Mercure aussi de Cap-Santé.

—Le 16 novembre, a été baptisée, Marie, Thérèse, Lucette, fille de M. et Mme Henri Paquet, (neé Colette Julien). Parrain, M. Arthur Paquet; marraine, Mlle Eugénie Paquet, tous deux de Québec. Porteuse, Mlle Paquet.

Nouveau pont. — Le nouveau pont a fait place à l'ancien, et le conduit de l'aqueduc passe maintenant à l'intérieur du Pont aux véhicules.

Nos malades. — Mme Joseph Julien a dû passer quelque temps au lit, suite d'une grave indisposition.

—M. le Dr Noël Turgeon est de retour d'un long stage dans les hopitaux de Montréal et de Québec, où une maladie l'a forcée à séjourner. Souhaitons une prompte et heureuse convalescence à ces malades.

Construction. — M. Ferdinand Leclerc, marchand, a fait construire une annexe à sa résidence qui est destinée à servir de local au bureau de poste. Ceci était d'une grande nécessité, parce que le propriétaire, M. Arthur Leclerc, marchand décide d'occuper le local actuel pour fins commerciales.

Au couvent. — Le pensionnat de St-Louis de France a donné une jolie soirée recréative au profit de l'institution. Une rafle présidée par M. le amire Ed. Hamel, fut faite au cours d'un entr'acte et M. Henri Laroche fut l'heureux gagnant d'une parure de chambre.

Electricité. — L'on a installé l'électricité dans nos rangs et les propriétaires ont fait faire de belles installations dans les maisons et les bâtisses.

De retour. — Mlle Gabrielle Delisle est de retour d'une huitaine passée chez M. et Mme Edmond Ernest.

—Mlle Juliette Lefebvre a passé une quinzaine chez M. Roméo Bédard.

—Mlle Jeannette Bussière est de passage chez Mme Georges Myrand, de Québec.

GARTON'S
H.P.
SAUCE

VOUS DEVRIEZ TOUJOURS DIRE
HP
Elle est la crème des sauces
Quand vous demandez la H.P., vous avez une sauce possédant une délicieuse saveur de fruits. Vous avez la sauce qui communique un goût merveilleux à vos mets Et vous avez une pureté et une qualité connues dans tout l'univers.
ELLE TENTE LES APPETITS BLASES

ST-GEORGES, BEAUCE

Funérailles. — Samedi, le 12 décembre, avaient lieu le service et les funérailles de Mme (Vve) Olivier Roy. A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

Patinoire. — La patinoire est maintenant ouverte au public. Les joutes de hockey auront donc lieu régulièrement. Avis aux amateurs.

Banquet. — Jeudi soir dernier, un banquet avait lieu à l'Hôtel National en l'honneur des deux jeunes éleveurs: MM. L.-N. Roy et F. Champagne qui ont rapporté la palme à Toronto. Etaient parmi nous à cette occasion: L'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, Edouard Fortin, M. P. P., M. P. Giguère, député de Dorchester ainsi que quelques autres députés. M. Florian Champagne, M. Narcisse Savole, M. Stephane Boily, etc.

Va et vient. — M. l'abbé Ph. Audet, de Québec, était à St-Georges dimanche dernier.

— M. Alfred Drouin, de Beauceville, était ici samedi en voyage d'affaires.

— Mlle Thérèse Fiset est actuellement à l'hôpital de Beauceville où elle a subit une grave opération. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

— M. Elzéar Maheux, de St-Benoit, était de passage à St-Georges ces jours derniers.

— M. Dominique Gilbert, du Collège de Sainte-Anne de la Pocatière, passe quelque temps chez son père, M. Isaie Gilbert.

— Mme Adélard Veilleux et son fils, Rolland, sont descendus à Québec dans le cours de la semaine en voyage d'affaires.

Incendie. — Vendredi dernier, le feu consumait en entier la propriété de Monsieur Laurédan Rodrigue. On pu cependant sauver tout le mobilier.

STE-AURELIE

Patinoire. — Nous aurons enfin le bonheur d'avoir un patinoire, grâce a la générosité et à la bonne volonté de quelques jeunes dévoués pour le sport. Ce sera un amusement très intéressant et un sport très slalutaire.

Qu'on encourage nos jeunes.

Naissance. — M. et Mme Ernest Maheux font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé, lundi, le 30, sous les prénoms de Joseph, Maurice, Andréa. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Giguère, beau-frère et soeur de l'enfant.

Une soirée. —Le 25 courant, M. et Mme Aug. Paquet donnaient une jolie soirée récréative à l'occasion de la Sainte Catherine. Au cours de la veillée, il y eut chants, déclamations comiques, jeux. On se régala surtout de 'tire", cette belle tire blonde de toujours exquise.

Parmi les invités, on remarquait: Mlles Blanche et Thérèse Paquet, Mlles Imelda, Hélène, Rachelle, Emelie, Gracia Giguère, Mlles Cécile Thibault et Florida Grenier, MM. Louis, François, Aurèle, Georges, Cyrille, Odule Giguère, Roméo Larochelle, Roméo Fortin, Cléophas Grenier, Jean-Marie Parent et M. Roy, de St-Prosper.

Tous se retirèrent enchantés de leur veillée.

Notes sociales. — M. N. Fortier et son fils, l'abbé Albert Fortier, de Québec, rendaient visite à M. l'abbé Léon Fortier, récemment.

—M. Albert Lamontagne, de Québec, était l'hôte de Mlle B. Paquet.

—Mlle Emelda Beaudoin est revenue de Québec, ces jours-ci.

—Mlle Florence Thibault nous a quittés pour aller travailler à Québec.

—M. et Mme Jos. Fortier ainsi que leur fils, M. Nazaire Fortier, et sa femme étaient de passage ici, chez MM. Jos. Moranda, Léon Giguère et Ferdinand Maheux, dernièrement.

—Mlle Rose Giguère est revenue dans sa famille après un séjour de trois mois à Montréal.

—Mlle Imelda Giguère était de passage à Québec, vendredi dernier.

—Mme Aimé Caouette est allée à Québec, ces jours derniers, par affaires.

—M. le Dr Oliva Desruisseaux, de St-Côme, était de passage par ici, récemment.

—M. Omer Arcand, de Deschambault, rendait visite à M. l'abbé Léon Fortier, ces jours derniers.

—M. l'abbé Léon Fortier était à St-Joseph, ces jours derniers, par affaires.

—Mlle Florida Grenier passait quelque temps chez son père, M. A. Grenier, de St-Prosper, récemment.

EAST ANGUS

Partie de cartes: MM les Marguilliers l'organise et en font un réel succès.

M. le curé Horace Boulay préside. Les paroissiens ont eu l'honneur d'avoir à ce parti, parmis eux M. J.-E.-M. Vincent, vicaire général de Sherbrooke, accompagné de M. le curé H. Boulay et de MM. les abbés Joseph Archambault et Louis Gilles Comtois, vicaires à East-Angus.

Ces jours derniers avait lieu à la salle paroissiale un parti de cartes organisée par MM. les marguilliers sous la présidence de M. le Curé H. Boulay; l'assistance très considérable contribua beaucoup à la réussite de la veillée.

Le "cinq-cents" fut joué avec entrain.

Les prix furent gagnés comme suit:

Prix des Dames:

1er prix $2.00 don de M. Philippe Bernier gagné par Mme Amédée Champoux.

2ème prix: $1.50 don de M. Onesime Drapeau gagné par Mme François Normand.

3ème prix: $1.00 don de M. Louis Ried gagné par Mlle Laurette Fouquet.

Prix des messieurs:

1er prix: $2.00 don d'un ami gagné par M. Pierre Ponton.

2ème prix: $1.50 don de M. Francis Lepitre gagné par M. Ernest Dallaire.

3ème prix: $1.00 don de M. Napoléon Viens, gagné par M. Polycarpe Pépin.

1er prix d'entrée: $2.50 en or don de M. J.-E. Palmer gagné par Mme Arthur Bouchard.

2ème prix d'entrée: Don de M. J.-E. Palmer gagné par M. Sten.y Gosgrove.

Râfles: $2.50 en or don de M. Alphonse Bilodeau gagné par Philippe Bernier.

Un cent livres de farine don de M. Alphonse Martineau gagné par M. Damase de Montigny.

Joli centre brodé don de M. Fernand Turcotte gagné par M. Wilfrid Protteau.

Porte-Monnaie don de M. Cassar gagné par M. le curé Horace Boulay.

Tablier de caoutchouc don de Mme Félix Campagna gagné par Mme J.-E. Palmer.

Paire de bas don de Mme Joseph Roberge, gagné par Mme Arthur Drapeau.

Serviette don de M. Alphonse Turcotte, gagné par Mme P. Godbout.

Joli bonnet de bébé don de Mme Félix Campagna gagné par Mme François Normand.

Paire de bas don de Mme Eddy Travers gagné par Mlle Eustelle Marcoux.

Joli foulard don du Dominion et Komery Bros gagné par Mme Alphonse Turcotte.

—Foulard don de M. Oscar Bergeron gagné par M. Alphonse Bilodeau.

Une livre de café don de M. Armand Bernier, gagnée par M. Philippe Bernier.

Thermos, don de St-Cyr Limited gagné par M. Joseph Roy.

Magnifique cadran don de M. Henri Ferland gagné par Mgr J.-E.-M. Vincent de Sherbrooke.

Voici le programme musical exécuté: Solos de violon "L'heure brève Dorothy Lee" en rappel "Oriantal" Cesar Cui" rendue par Mlle Mary Palmer au piano Mlle Georgette Palmer.

Chant: "Les oiseaux de Notre-Dame" en rappel Déclamation "Virgalin dans la Tour de la Faim" rendue par Mlle Alice Leblanc, au piano Mme Emile Pomerleau.

MM. les Marguilliers Alphonse Bilodeau, Alphonse Turcotte, Napoléon Viens remercient toutes les personnes qui les ont aidés à faire de leur parti se beau succès.

Hommage au Rév F. N. Rousseau ptre ancien curé de cette paroisse. — Ces jours derniers quelques paroissiens d'East-Angus, au nom de tous se rendaient à la résidence du Rév. F. N. Rousseau ptre et ancien curé de la paroisse à l'occasion de son anniversaire de naissance. Comme marque d'estime de ses paroissiens ils lui offrirent une bourse dont M. l'abbé F. N. Rousseau fit la remise pour le bénifice de la partie de carte organisée par les marguilliers.

Les organisateurs de la fête étaient Mmes J.-E. Palmer Alphonse Bilodeau, A.-E. Bourgault, Napoléon Viens, Peter Godbout et Messieurs Alphonse Bilodeau, Alphonse Turcotte et Napoléon Viens, marguilliers.

L'adresse suivante fut lue par M. le Notaire Anselme Tourigny.

Monsieur le Curé,

Avec quel bonheur nous profitons de ce jour béni de votre anniversaire pour vous offrir nos hommages respectueux de bonne et heureuse fête et pour vivre quelques instants sous votre toit si hospitalier. Depuis votre arrivée à East- cédés, les uns de nature à faire courber votre front et blanchir vos cheveux, les autres plus joyeux ont jetés une lueur d'espérance sur votre vie, à notre édification vous avez acceptés les uns et les autres avec une parfaite soumission à la volonté divine.

En ce beau jour de fête se réalise pour nous un projet depuis longtemps primidité: c'est de vous donner une preuve tangible de l'affection et de la reconnaissance que vos paroissiens d'East-Angus vous doivent à bien des titres.

La noble devise de notre belle province de Québec est tellement vivace dans tous les coeurs des canadiens de cette paroisse que les paroles élogieuses parfum éphémère ne leur suffisent pas pour proclamer assez hautement combien que vous avez opéré soit dans l'ordre matériel, et combien ils sont heureux de vous posséder dans ce village si cher à tous.

Vu la crise actuelle que nous traversons, toutes les bourses crient famine cependant nous ne pouvons laisser sous silence une si belle occasion nous vous offrons avec joie cette modeste somme, qui espérons-le sera accueillie comme l'obole de la veuve Fidèles à notre devise, nous nous souvenons, oui, et nous nous souviendrons toujours et nous aimons à vous le dire.

Durant ces six années de travail intense, n'avez-vous pas donné le meilleur de vous-même et souvent de vos deniers pour rendre les finances aussi prospères que possibles. N'avez-vous pas contribué dans une large part à doter notre magnifique église d'un beau pavillon, jugeant que l'ancien aux sons trop grêles, ne semblait convoquer les fidèles qui à regret aux offices religieux? Et le bel orgue aux accords harmonieux ne redit-il pas dans son langage la générosité de son vénéré bienfaiteur? Si ce n'était blesser votre modestie qui aime à donner sans ostentation la liste de tous nos actes de bienfaisance serait longue et toute à votre louange. L'Ange seul peut compter toutes les oeuvres magnifiques qui remplissent votre carrière.

Eentant notre impuissance à acquitter notre dette de gratitude nous sommes heureux de pouvoir la transmettre à un autre Créancier infiniment riche et capable de combler les plus grands crédits.

Les Paroissiens d'East-Angus

Ecartez les Malaises de l'Hiver—
Les froides et âpres journées d'hiver sont un défi à votre vitalité. Les rhumes épidémiques et les malaises graves ne vous affecteront probablement pas si vous faites d'Ovaltine votre breuvage quotidien, parce qu'Ovaltine est un suraliment sous une forme parfaitement balancée. C'est la concentration scientifique des trois meilleurs aliments-toniques naturels: oeufs frais, lait crémeux et malt d'orge mûre.
Servie régulièrement à la place des breuvages ordinaires, Ovaltine vous édifiera ainsi qu'à votre famille une inappréciable réserve d'énergie et de vitalité pour résister aux maux de l'hiver.
Une tasse d'Ovaltine chaude au coucher assure un sommeil profond et reposant.
'OVALTINE'
ALIMENT-TONIQUE-LIQUIDE
Reconstitue le Cerveau, les Nerfs et l'Organisme
En vente dans tous les bons magasins, en boîtes métalliques de 50c, 75c, $1.25 et la boîte spéciale de famille à $4.50; également servie aux fontaines à soda.
A. WANDER LIMITED, LONDRES, ANG., ET PETERBOROUGH, CAN.
EN GARDE
Il se trouve partout de soi-disant imitations d'Ovaltine. Refusez-les. Ovaltine, l'aliment-tonique-liquide suprême, est supérieure à tous points de vue.

CAUSE EN DELIBERE

Les objections préliminaires dans la cause de Matane ont été entendues hier, à Rimouski, par l'hon. juge Adolphe Stein. Les deux pétitionnaires, MM. L.-P. Côté et Ernest Maltais, ont été les deux principaux témoins. Le premier a déclaré qu'avant de prendre ces procédures en contestation, il avait fait une enquête sérieuse. Quant à M. Maltais, il s'est fié à ces déclarations pour signer la pétition.

La cause, après les plaidoiries des avocats, a été prise en délibéré.

LES PINGOS ET LES SMIGS par Clark Watson

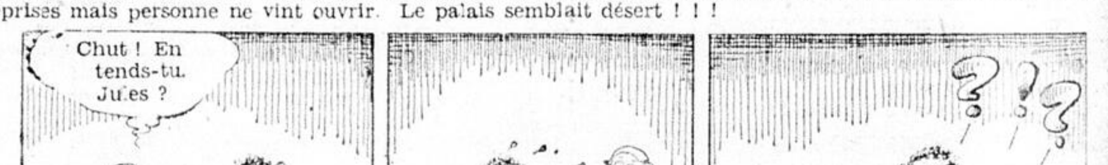
J'espère qu'on ouvrira vite. J'ai froid !
?
Il y a beaucoup de glaçons par ici, mais ce n'est pas si froid que cela!!

Jules et Rosette furent les premiers à se présenter à la porte du palais du Père Noël. Ils frappèrent à plusieurs reprises mais personne ne vint ouvrir. Le palais semblait désert ! ! !

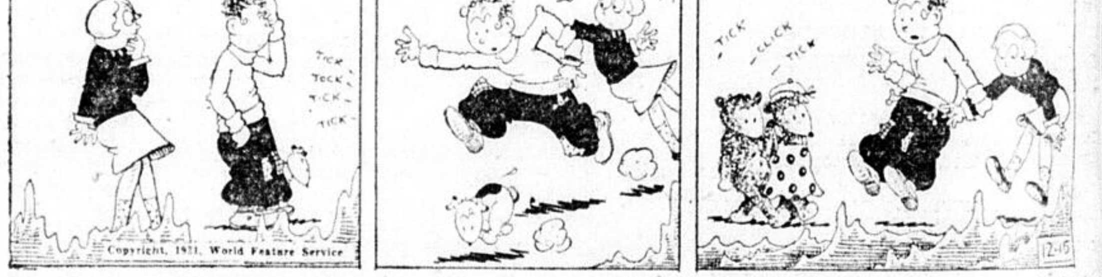
Chut ! En tends-tu. Jules ?
TICK
TECK
TICK
TICK
Copyright, 1931, World Feature Service
TICK
CLICK
TICK
?
!
?
12-15

Ils entendirent soudain un bruit étrange et Jules sentit son courage l'abandonner. Il se mit à courir de toutes ses forces entrainant Rosette à sa suite. Mais tout-à-coup il constata que toute sa peur n'avait été causée que par deux petits oursons mécaniques sortis de la ménagerie du Père Noël ! !

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

JALMA-la-DOUBLE

par

PAUL D'IVOI

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres de Paris (France).

No 13

—Je te la remettrai en bon état Du reste, ma tête n'est-elle pas entre tes mains?

Et, devant cet argument, le souverain céda. Sous sa tunique, ses doigts cherchèrent l'objet demandé et le tendirent au Français.

C'était un gros chronomètre, un de ces instruments de précision comme en répandent dans le monde les Bréguet, les Secrétan, les Chevalier, etc. Alcide sr'en saisit et, saluant il retourna à reculons vers la scène.

Mais il n'avait pas fait trois pas qu'il poussait un cri, qu'un chos sonore retentissait.

Il venait de laisser tomber le chronomètre sur le parquet. Un cri du sultan répondit au sien. Abdul se dressa, et, penché sur l'accoudoir de velours de la loge, la face bouleversée:

—Maladroit! rugit-il.

Le plus gaillardement du monde, Malarie s'inclina, comme sous un compliment.

—Ce n'est rien, dit-il, Seigneur, votre montre va vous paraître bien plus en danger encore:

Ce disant, il appuyait le talon sur le boitier et pesait de toutes ses forces. Il y eut un bruit de métal qui se brise, de verre qui éclate, de ressorts qui se détraquent.

Livide, hors de lui, Abdul glapit:

—Misérable! tu mourras sous le bâton.

—Bon, plaisanta Malarie, attendez donc. Je me suis aperçu que votre montre retardait de dix secondes par quinzaine. Cela est impardonnable de la part d'un chronomètre; je lui donne les soins que réclame son état.

Le ton gouailleur d'Alcide apaisa le sultan; mais Yerba s'écria:

—N'espère pas nous tromper par une passe de charlatan! Tu as substitué une montre à celle qui t'a été confiée, et...

—Et vous faites erreur, colonel.

—Comment, je...

—En voici la preuve.

Et, revenant à la loge, Malarie présenta à Abdul-Hamid les débris lamentables du chronomètre, qu'il avait ramassés.

—Plaise à Votre Majseté d'en examiner le boitier déformé, et de me dire s'il ne reconnait pas le chiffre de Mourad?

Le souverain prit les piteux restes de la montre, les examina attentivement, et, avec une inquiétude manifeste:

—Si, si, c'est bien cela, Yerba; c'est bien le *souvenir* qui ne me quittait jamais.

—Premier point acquis, fit Alcide, triomphant.

Yerba intervint.

—Et tu affirmes que tu vas remettre cet objet en bon état?

—Je l'affirme.

D'un regard profond, l'officier couvrit son interlocuteur. Il le vit calme, souriant, sûr de lui. Quoi qu'il en eût, il fut impressionné par cette tranquillité, et il murmura:

—Si tu réalises cela...

—Bon; je ferai plus fort encore, ce n'est pas une, mais deux expériences que j'aurai l'honneur de présenter au Comandeur des croyants.

Et, s'éloignant à reculons:

—Maintenant, au travail!

Malarie appela d'une voix forte.

—Monsieur Jean-Paul, le mortier, le pilon.

Puis, regardant le page:

—Marc, les poudres de résurrection.

Dans le mortier, il laissa tomber le chronomètre brisé, des poudres que le petit Marc lui tendit en des papiers de couleurs diverses. S'armant du pilon, il se mit à broyer le tout.

Après quoi, il enflamma une allumette et la jeta dans le récipient.

Aussitôt, des flammes bleues, vertes, rouges, jaillirent du mortier de fonte, éclairant l'opérateur de lueurs diaboliques.

A demi soulevé, les yeux fixes, Abdul-Hamid ne perdait pas un des mouvements du docteur.

Evidemment, le sort de son chronomètre le préoccupait vivement. Il y avait dans son attitude, dans la contraction de ses traits, une anxiété visible. Toutefois, dès cet instant, Malarie avait remporté une première victoire. Les spectateurs ne niaient plus la possibilité de la merveille annoncée: la montre brisée, pilée, remise en bon état. Un étonnement naissait en eux, à l'idée que pareille chose se pourrait réaliser.

Les flammes s'éteignirent.

Alors, Alcide étendit les mains au-dessus du mortier, chantonna une sorte d'incanation étrange; après quoi, il souleva le récipient de fonte et le renversa.

A la profonde stupéfaction d'Abdul et du colonel, rien ne tomba. Le mortier était vide.

—C'est fait! clama Malarie.

—Mais il n'y a plus rien!

—Le cronomètre ne saurait se trouver à la fois dans cet appareil et sur la personne auguste du chef des croyants. Je viens de le renvoyer à son noble propriétaire.

La face d'Abdul exprima le doute.

—Que Ta Grandeur daigne fouiller dans ses poches, continua l'opérateur, et elle s'apercevra que pe n'ai rien avancé qui ne fût vrai.

Et, avec un salut que n'eût pas désavoué l'illustre Dickson lui-même:

—J'ai pris livraison à domicile; il eût été délicat de ma part de ne pas réexpédier de même.

Abdul, avec un sourire d'incrédulité, glissait cependant la main sous sa tunique.

Il poussa une légère exclamation.. Il retira vivement la main, entre les doigts de laquelle brillait un gros chronomètre.

Il le tourna, le retourna, l'ouvrit, le referma, le considérant sous toutes ses faces.

Et sa physionomie s'éclairait, s'épanouissait.

Enfin, dans un soupir d'immense satisfaction, il lança ces mots:

—C'est bien lui!

Il le passa au colonel.

—Vois, ami cher; ceci tient réellement du prodige.

Et, tandis que le sultan et son favori, penchés sur la chronomètre, en soulignaient chaque détail, murmura:

—Ce tour d'illusionnisme me coûte six mille francs, mais je crois que j'ai fait un bon placement.

—Six mille, dites-vous.. je ne comprends pas

—C'est pourtant clair. Vous pensez bien que ce brave Abdul ne tient pas à cette heure le chronomètre que j'ai pulvérisé tout à l'heure.

—Naturellement.

—Ce qu'il prend pour la montre de son frère est une reproduction, que j'ai fait exécuter dans la même maison de Paris... Coût: six mille francs.

—Mais, comment saviez-vous...?

—La forme, les ornements, le fabricants, etc.... Ah ça! pour le demander encore, il faut que vous soyez particulièrement réfractaire aux idées turques.

—Ce qui signifie?

—Qu'il faut rendre grâce, ici encore, au lutin Bakchich.

Il se tut.

Le sultan venait de se lever.

—Tu m'as surpris, Franc, je ne le nierai point. Et ce pari que tu as proposé, tu l'as gagné. Je ne veux pas croire à des sortilèges, mais à ta science, et j'admire. Viens recevoir l'enjeu consenti par moi-même.

—Ca y est, la fortune, fit tout bas Alcide.

Puis, élevant la voix:

—Je supplie Ta Majesté de retarder un peu l'expression de sa faveur.

—Quoi? tu me refuses le droit d'acquitter ma dette à l'heure que j'ai choisie?

Le docteur s'inclina jusqu'à terre.

—Je suis le serviteur du souverain Abdul le Magnifique. La première vertu d'un fidèle est l'obéissance, je ne l'ignore point; mais ce que je viens d'exécuter, ainsi que le Maitre l'a compris avec son regard d'aigle, n'est qu'une expérience scientifique. Je veux faire davantage, afin qu'en même temps qu'un collier précieux l'héritier du Prophète m'accorde sa confiance entière, sans laquelle je resterais sans force.

Un prince quelconque n'est point accoutumé à voir un sujet ajourner les témoignages en sa faveur.. Un sultan moins que tout autre.

Aussi fut-ce d'un ton prodigieusement étonné qu'Abdul questionna:

—Que peux-tu faire de plus propre à gagner ma confiance?

—Ce que tes médecins, tes savants déclaraient impossible.

—Mais quoi encore?

—Oter la vie, la ranimer en la multipliant.

Ces simples mots firent sursauter Abdul-Hamid, comme s'il avait été soudainement mis en communication avec les deux pôles d'une bouteille électrique de Leyde.

—Oter la vie et la ranimer? répéta-t-il, la voix tremblante.

—En la multipliant! compléta Alcide avec un imperturbable sang-froid.

Un silence suivit.

Le sultan avait caché son visage dans ses mains, et, les coudes appuyés sur le rebord de la loge, il paraissait avoir oublié la présence des assistants.

A son esprit se retraçait la scène du salon des divans, cette scène qu'il jugeait une délirante hallucination.

—Le secret de Mourad, avait dit le spectre de ce dernier, appartiendra à celui qui, supprimant l'existence, sera capable de la rendre.

Abdul avait pensé:

"Folie! Allah seul aurait ce pouvoir."

Et voilà que ce Franc inconnu répétait les paroles étranges, voilà qu'il s'engageait à faire renaitre la vie après l'avoir tué. Plus encore, il déclarait pouvoir la multiplier

La multiplier! Qu'entendait-il par là?

Abdul laissa retomber ses mains, découvrit son visage, son accent se voila, se fit ému:

—Multiplier la vie, dit-il lentement Quel est le sens de cela?

Un sourire ironique, aussitôt réprimé, passa sur les lèvres du docteur

—Voici l'expérience, Seigneur

Mais il s'interrompit

—Non, je ne veux pas moi-même apprécier ma science; Jean-Paul, mon préparateur ici présent, expliquera à Ta Sublime Majesté en qoui consiste cette épreuve, à laquelle je me suis préparé par la prière, la méditation, par des jeûnes auprès desquels celui du Ramadan n'est qu'enfantillage, et que je tente pour la première fois devant le maitre des Turquies Une puissance extra-humaine, déléguée par Allah, doit s'incliner devant l'élu d'Allah, devant le successeur de son Prophète.

Il poussait Renaud devant lui.

Et celui-ci, sa leVon bien apprise d'avance, la récita sans broncher au souverain, passablement ahuri par ce qu'il entendait.

—Approchez, Marc, et saluez le Commandeur, des croyants.

Le petit page gris obéit.

—Seigneur, reprit Renaud, vous voyez cet enfant?

—Certes, je le vois.

—Pensez-vous que, si on le partageait en deux parties égales, à l'aide d'une scie, on causerait sa mort?

A tout autre moment, Yerba eût éclaté de rire à cette question saugrenue; mais, avec un art profond Malarie avait amené son esprit au point précis où se confondent le rêve et la réalité.

Il trouva toute naturelle la réponse d'Abdul:

—Sans aucun doute; un être scié en deux est mort.

Eh bien! nous allons scier cet enfant.

—Le scier?... mais c'est le tuer.

—Qu'importe, si nous lui rendons la vie; bien plus, si nous le transformons en deux êtres identiques.

—Quoi, tu feras pareille chose?

—Pas moi... mais mon maître dont la science est infinie.

Ces derniers mots résonnèrent dans le hall comme un avis prophétique.

Malarie, qui avait, durant l'explication, transporté la table pliante sur le côté de la scène, et disposé au milieu de l'estrade le cercueil, inutilisé jusque-là, prononça gravement:

—Je sais que répandre le sang dans ce palais d'Yildiz, est un crime que punit la mort. Mais ce cercueil m'appartient. Il se fermera hermétiquement. Le sang qui jaillira sous les morsures de la scie sera absorbé par la sciure et la poussière de talc dont il est empli.

Et d'une voix forte, dont les spectateurs frissonnèrent:

—Marc, cria-t-il, engage-toi dans le sentier de la Résurrection!

Le petit page se coucha aussitôt dans la boite funèbre, sur laquelle Alcide appliqua le couvercle, qu'il cloua à grand bruit.

(A suivre)

Administration
30-32, rue de la Fabrique
TELEPHONE ECHANGE PRIVE 2-7700

L'ÉVÉNEMENT

"FLAMEX"
Demandez à votre épicier le nouveau combustible à un prix populaire, aucune saleté et donne une chaleur vite, vive, et remplace le charbon de bois.
TEL. 4-2081

65ième ANNEE No 172 QUEBEC, JEUDI 17 DECEMBRE 1931 DEUX SOUS LE NUMERO

LE CONSEIL LEGISLATIF (18 CONTRE 1) VOTE LE BILL DILLON

LA PETITION EST CHEZ LE GOUVERNEUR

M. C.-E. Gault remet à l'hon. M. Carroll la requête des conservateurs.

CONTRE LE BILL DILLON

75 signatures. — Trois députés de l'opposition se sont abstenus.

TEXTE DU DOCUMENT

M. C.-E. Gault, chef parlementaire de l'opposition, s'est rendu, vers 4 h. 30, hier après-midi, chez l'honorable M. H.-G. Carroll, à son bureau de l'Hôtel du Gouvernement, et il a remis au représentant vice-royal la requête dont on trouvera le texte plus loin.

Comme nous l'indiquions, hier matin, cette requête prie le lieutenant-gouverneur de ne pas sanctionner le bill concernant les élections contestées.

Le représentant vice-royal accédera-t-il à cette demande? A tout événement, le projet de loi a été adopté par les deux chambres et sa sanction est fixée à cet après-midi, à 3 h.

On peut remarquer que parmi les noms des 75 signataires de la requête ne figurent pas les noms du général C.-A. Smart et de MM. Maurice Duplessis et Jean-Paul Sauvé, ainsi que ceux de douze candidats.

Voici le texte du document:

A Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec
L'humble requête des soussignés

EXPOSE HUMBLEMENT:

Que le 24 août 1931, une élection générale a été tenue dans la province de Québec pour l'élection de députés à une nouvelle Assemblée;

Que lors de cette élection, il y avait en présence les uns des autres dans les divers comtés des candidats libéraux et ministériels ainsi que les candidats conservateurs et d'opposition;

Que les candidats libéraux et ministériels ont alors recueilli 272,487 votes tandis que les candidats conservateurs et d'opposition ont de leur côté recueilli 216.404 votes;

Que vos requérants étaient tous candidats à la dite élection;

Qu'à la suite de l'élection, des procédures de contestation ont été faites, à la poursuite d'électeurs, représentants des deux groupes plus haut mentionnés, dans soixante-et-cinq comtés de la province, et ce suivant la "Loi des Elections Contestées de Québec" alors et maintenant encore en force;

Que les tribunaux ont été saisis de ces causes, les ont entendues pour une grande partie et les ont même jugées dans certains cas;

Qu'il y a même appel de quelques-uns de ces jugements devant la Cour du Banc du Roi en Appel, qui doit bientôt les considérer;

Que les parties en cause ont ainsi des droits acquis suivant la Loi et suivant les jugements des tribunaux du pays;

Que le gouvernement de la province, par l'entremise de l'un de ses ministres, a fait déposer un projet de loi portant le No 32 des Bills de l'Assemblée Législative, et portant le titre de "Loi pour amender la loi des Elections Contestées de Québec";

Que le gouvernement de la province a déjà fait voter ce projet de loi par l'Assemblée Législative, et que ce même projet doit être considéré incessamment par le Conseil Législatif;

Que ce projet de loi a pour but de valider l'élection de 65 députés de cette province et de dépouiller les pétitionnaires dans autant de cas de leurs prérogatives et de leurs droits acquis suivant la loi et les juge-

(Suite à la page 13)

AUX BILLS PRIVES

Le comité des Bills privés du Conseil Législatif a approuvé hier midi, le bill dans lequel Montréal demandait l'autorisation d'emprunter cinq millions pour les conduites de fils souterrainnes. Un amendement qui avait pour effet de modifier le taux de l'intérêt a été rejeté par le comité parce qu'il (l'amendement) n'était pas couvert par un avis. Le comité a apporté certains amendements au bill. L'honorable M. Jacob Nicol présidait.

Au comité des Bills privés de l'Assemblée Législative, présidé par M. Joseph Cohen, on a étudié le volumineux bill de la cité de Valleyfield.

Ce matin, on reprendra l'étude du bill de Montréal, les clauses concernant les emprunts. C'est la quatrième semaine que ce bill passe devant le comité.

A LA COUR D'APPEL

La Cour d'Appel siégera à Québec vendredi pour rendre jugement dans les causes entendues au début de décembre.

Le cigare "HARVESTER" est la meilleure valeur sur le marché à $1.00 la boite de 25 cigares en "longue filasse", garanti et vendu par la maison JOS. COTE LIMITEE.

LA RECEPTION A MM. ARCAND ET TREMBLAY

C'est ce soir qu'elle aura lieu dans les salles du Club Mercier. — Le conseil central des Syndicats Catholiques l'organise.

DES DISCOURS

Le Conseil Central des Syndicats Catholiques de Québec fera ce soir une belle réception à l'honorable M. C.-J. Arcand, ministre du Travail, et à M. Gérard Tremblay, son sous-ministre. Cette réception aura lieu à 8 heures 30, dans les salles du Club Mercier, situées à l'étage inférieur du Secrétariat des Syndicats.

Les officiers et délégués du Conseil Central, les officiers et délégués du Conseil de Construction et les officiers des différents syndicats affiliés au Conseil Central sont invités à cette fête ouvrière.

L'honorable M. C.-J. Arcand, ministre du Travail, M. Gérard Tremblay, sous-ministre, qui était autrefois secrétaire de la Fédération des Travailleurs Catholiques du Canada, M. le chevalier Pierre Beaulé, président de la Fédération, et plusieurs autres adresseront la parole.

CAUSERIE DE M. CHARLES CANNON

M. Charles Cannon, avocat, est le conférencier hier soir, à la Société des Etudes Juridiques. — M. R. Chaloult préside.

SUJET D'ACTUALITE

M. Charles Cannon, avocat, a été le conférencier d hier soir à la Société des Etudes Juridiques. M. Cannon avait choisi comme sujet : "La responsabilité civile des directeurs de compagnies limitées".

Au début de ses remarques, M. Cannon appuya sur le fait que cette responsabilité n'est pas très bien connue dans le public et il cita comme exemple le fait que c'est assez rare que dans une faillite d'une compagnie limitée on cherche à tenir les directeurs responsables des dettes de cette compagnie.

M. Cannon, en entrant dans le corps de son sujet fit d'abord un bref résumé de l'histoire de cette législation ; il étudia ensuite la Loi Fédérales des compagnies et examina chacun des cas où cette loi tient les directeurs d'une compagnie personnellement responsables de ses dettes.

Ceux-ci sont au nombre de cinq: le paiement de dividendes qui entament le capital, le transport, à des personnes n'ayant pas le mo-

(Suite à la page 13)

INTERESSANT DEBAT AUTOUR D'UN BILL

Il s'agissait du procès par jury en matière civile. — Le député de Bellechasse amende lui-même son projet de loi.

COMMUN ACCORD

Le comité des Bills privés de l'Assemblée Législative a étudié hier matin le bill intitulé "Loi modifiant le code de procédure civile relativement aux procès par jury en matière civile". Ce projet de loi de M. Robert Taschereau a été retiré par le parrain lui-même. Tel que rédigé, le bill, qui permettait l'appel sur les faits dans un procès civil par jury, eut eu pour effet, disaient les opposants, de supprimer les dits procès. Après avoir entendu de longues dissertations de la part des adversaires du projet, le député de Bellechasse a expliqué que son intention n'avait pas été de faire disparaitre la genre de procès susmentionnés, mais de donner plus de latitude à la Cour d'Appel. Aussi, M. Taschereau a proposé lui-même un amendement à son projet de loi de façon à ce que le plaideur indique dans sa déclaration ou dans sa défense qu'il veut un procès par jury.

La principale opposition au bill du député de Bellechasse lui est venue des ouvriers et des avocats. Ce qui faisait dire au premier ministre : "C'est la première fois que nous voyons les avocats et les plaideurs si bien s'accorder".

(Suite à la page 13)

A N.-D. DU CHEMIN

Les experts de la maison C.-E. Morissette ont terminé hier l'installation du carillon de la nouvelle église de Notre-Dame du Chemin. Les trois cloches du nouveau temple ont été données par les RR. PP. Jésuites et proviennent de l'ancienne église de la paroisse desservie par cette communauté. Les fidèles de Notre-Dame du Chemin seront appelés à assister à la messe de Minuit dans le temple de l'Avenue des Erables par la voix de ces cloches.

AU CLUB KIWANIS

Il y aura réunion des membres du club kiwanis ce midi au Château Frontenac. Un rapport détaillé du résultat financier des Frolics sera tout probablement donné au cours du lunch.

T.-A. EDISON PAR M. LE DR E. GENDREAU

Edison ne fut pas seulement un inventeur mais un grand savant.

UNE DEMONSTRATION

M. le Dr Gendreau, de Montréal, étudie la vie du génie américain.

A L'UNIVERSITE

M. le docteur Ernest Gendreau, professeur à l'Université de Montréal, président de la Société de recherches canadienne - française, homme de sciences et littérateur averti, a prononcé hier soir, au grand amphithéâtre de l'Université Laval, une conférence particulièrement intéressante sur la vie de Thomas Edison.

C'est sous les auspices de la Société Mathématiques de Québec que M. le docteur Gendreau adressait la parole dans notre ville. En raison de l'actualité du sujet, en raison aussi de la haute réputation que s'est créée dans le monde scientifique le docteur Gendreau, c'est devant une salle remplie qu'il a parcouru la vie extraordinaire à tous les points de vue que fut celle de Thomas Edison. Par l'addition de souvenirs personnels et par la reproduction sur l'écran de nombreuses scènes de la vie du grand génie américain, il a fait de sa causerie un sujet à la fois instructif et reposant.

C'est M. Adrien Pouliot, I. C., président de la Société de Mathématiques de Québec, qui a présenté le distingué conférencier à l'auditoire.

M. le docteur Gendreau a d'abord considéré la vie d'Edison au point de vue de la science. Il a démontré comment en plus d'être un inventeur, Edison fut un savant et un grand savant, mais d'expérimentation plutôt que de théorie. Il termina par des considérations sur les croyances de ce génie et refuta les assertions voulant qu'Edison fût un athée en prouvant tout le mysticisme dont il a fait preuve en bouleversant la matière même.

Parlant de la place que Thomas Edison tient dans le domaine scientifique, M. le Dr Gendreau déclara: "On s'est plu à dire dans certains milieux, surtout à la suite de la mort du grand homme, qu'Edison n'était pas un savant mais un simple inventeur et tout au plus un technicien. Edison est cependant un savant, un savant non de sciences pures, mais de sciences expérimentales.

"On a ajouté qu'Edison n'a pas eu de formation et on a tenté par là de démontrer que ses connaissances manquaient de base. Avec vous je m'élève contre cette prétention. La formation intellectuelle d'un homme ne se donne pas dans tel ou tel milieu déterminé, dans telle ou telle école. Il faut compter aussi et surtout sur la fouille. Après un mois de classe, Edison est

(Suite à la page 19)

UN CONGRES AUJOURD'HUI

L'Association des Ingénieurs Forestiers aura ses assises annuelles, au Château Frontenac, aujourd'hui et demain.

BANQUET C ESOIR

Le congrès annuel de l'Association des Ingénieurs Forestiers de la Province de Québec se tiendra aujourd'hui et demain au Château Frontenac. On y discutera principalement de la classification des forêts selon un nouveau système.

M. Walter-Alb. Iberg, chef du service forestier de l'International Paper, est le président et M. Avila Bedard, sous-chef du service forestier de la Province, est le vice-président de cette association qui comprend environ 150 membres.

Les principaux orateurs qui prendront part à la discussion sur la classification des forêts sont MM. G.-C. Piché, chef du service forestier de la Province, W.-G. Wright, Henri Roy, Z. Rousseau, etc.

Un diner donné ce soir au Château Frontenac réunira tous les congressistes.

SUR LE ST-LAURENT

La tranquillité était quasi complète sur le fleuve hier. Deux vaisseaux seulement étaient en mouvement: Le "Rein" qui doubla la pointe de Matane au cours de l'après-midi et le "Jalobert", qui remontait le fleuve en destination de Pointe au Pic où il rencontrera ce matin le brise-glace "Montcalm" pour se diriger ensuite vers Québec. Le bateau-phare "Lower Traverse" est entré dans le port hier matin après avoir couvert rapidement la distance qui sépare notre port de son point d'ancrage, au milieu de la Traverse de St-Roch.

L'hon. M. P.-R. Du Tremblay a été le seul orateur hier après-midi à la Chambre Haute. — L'hon. M. Narcisse Pérodeau, leader du gouvernement, propose la suspension de la règle 38 pour que la troisième lecture ait lieu immédiatement. — L'hon. M. Chapais demande que le conseil se prononce d'abord sur la seconde lecture, et il est le seul des membres présents à enrégistrer son vote contre le projet de loi. — Le bill est adopté enfin sur division.

LA SANCTION AUJOURD'HUI?

Par un vote de 18 à 1, le Conseil Législatif a adopté en deuxième lecture hier après-midi le bill relatif aux élections contestées. L'honorable M. Chapais, qui a donné le seul vote oppositionniste, a été aussi dissident pour l'adoption du projet de loi en troisième lecture, la Chambre Haute ayant suspendu la règle 38 à cette fin. Cette règle 38 ne permet pas de passer un projet de loi en deuxième et en troisième lectures au cours de la même séance.

Le vote est venu à la suite du discours de l'hon. M. P.-R. du Tremblay. M. du Tremblay n'a peut-être rien de l'éloquence des honorables MM. Chapais et Kelly qui ont parlé avant lui sur le bill Dillon, mais il n'en a pas moins fait valoir avec vigueur ses arguments en faveur de la mesure du "projet de loi remédiateur".

Une fois le débat terminé, l'honorable M. Pérodeau se leva.

L'hon. M. Pérodeau.—"Je demande que la règle 38 soit suspendue."

L'hon. M. Chapais.—"Est-ce que la deuxième lecture du bill a été faite?"

L'hon. M. Pérodeau.—"Non."

L'hon. M. Chapais.—"Je m'oppose à la deuxième lecture du bill et demande le vote."

Le vote est pris comme suit:

Pour le bill Dillon: les hon. MM. Pérodeau, Bryson, Garneau, Champagne, Choquette, Roberge, Simard, Kelly, Martin, Miles, Power, du Tremblay, Létourneau, Grothé, Thériault, Daniel, Roy et Bullock.

Contre la mesure: l'hon. M. Chapais.

L'honorable M. Nicol était au fauteuil et les honorables MM. Girouard, Carrel et Ouellet étaient absents.

La fameuse règle 38 fut enfin suspendue (c'était le temps cette fois) et le bill fut adopté en troisième lecture, l'honorable M. Chapais dissident.

Quelques autres bills ont été adoptés en deuxième lecture:

Loi concernant "The Montreal Trust Company" et dame Elisabeth Dalton, en leur qualité d'exécuteurs testamentaires de feu Roland Wentworth, Tupper, Robb;

Loi relative aux acquisitions par les corporations et les gens de main morte;

Loi modifiant l'article 546 de la loi des cités e villes;

Loi concernant certains lots de la paroisse de Saint-Armand-Ouest à annexer à la municipalité de Philippsburg, comté de Missisquoi.

La Chambre s'est ajournée à cet après-midi à trois heures.

L'HON. M. DU TREMBLAY

L'hon. M. R. R. Du Tremblay, qui a été le seul orateur de la séance, sur le bill Dillon, prend la parole après l'expédition de la routine. Après avoir félicité les orateurs qui l'ont précédé et qui ont participé, dit-il, à un débat remarquable l'hon. M. Du Tremblay déclare qu'il veut parler du bill en question sur ses deux principaux aspects: la question du cautionnement et celle de la rétroactivité de la loi. Il félicite particulièrement l'honorable M. Chapais, qui est, dit-il, un orateur de la grande école, qui a été très brillant et qui a défendu sa cause de façon remarquable; aussi l'honorable M. Kelly, qui a apporté, en grand avocat qu'il est, des arguments considérables en faveur du bill qu'il défendait.

"La première partie du bill en question", dit M. Du Tremblay, "n'est pas à proprement parler un changement à la loi. Cette loi décrit d'où viendra le cautionnement, et elle définit plus clairement que ce cautionnement devra être la propriété personnelle de celui qui conteste. Jusqu'à présent, la loi laissait entendre que le pétitionnaire devait fournir un cautionnement. Des juges ont décidé que ce cautionnement devait venir du pétitionnaire lui-même et être sa propriété. D'autres juges ont déclaré qu'il n'y avait rien dans la loi qui exigeât cela, et que le cautionnement pouvait venir d'autres personnes.

"On veut maintenant que la loi soit plus claire sous ce rapport, en stipulant que le cautionnement en question devra être la propriété personnelle du pétitionnaire, même si un jugement est déjà intervenu". L'hon. M. Du Tremblay est d'avis que c'est une bonne chose qu'il soit clairement établi dans la loi que le cautionnement exigé doit être la propriété du pétitionnaire.

"La contestation d'une élection est une chose grav eet importante"', poursuit-il, "et il n'est pas juste que l'on agisse dans cette procédure à la légère et que cette contestation soit prise par n'importe qui, qui n'est pas responsable et sans motif raisonnable". Il conçoit qu'"une contestation de l'élection dans un comté est juste quand un électeur est convaincu que l'élection a été gagnée par fraude ou par vol, et que l'élu ne représente pas véritablement l'électorat du comté. Dans ce cas-là, il n'y a pas contestation simplement dans un but politique et pour créer des embarras. Il y a des droits acquis qu'un électeur, le contestant, veut faire redresser. Donc la loi qui est présentée veut que le pétitionnaire soit de bonne foi quant au cautionnement, et ce cautionnement personnel qu'on exige de lui, démontre qu'il est sérieux et de bonne foi.

"'Pour que la contestation soit juste, il est incontestable que le pétitionnaire soit propriétaire de l'argent qu'il dépose. D'ailleurs, il n'y a pas que dans les cas de contestation que l'on exige un cautionnement. Mais là, surtout, il est juste que le demandeur soit responsable de son action", affirme encore l'orateur.

L'hon. M. Du Tremblay se déclare catégoriquement contre les contestations "en bloc". En vertu précisément du fait que la contestation singulière doit être juste et motivée. L'idée de la loi, c'est que l'électeur est frustré dans ses droits et il conteste comme juste revendication. Une contestation en série ne représenterait donc pas du tout le désir d'un électeur de revendiquer ses droits dans un comté; mais celui d'un groupe agissant pour un motif politique. La loi que l'on présente ne heurte pas du tout le désir qu'un électeur éprouve de contester une élection parce qu'il la croit volée ou frauduleuse.

"On parle de la rétroactivite de ce bill comme monstrueuse", dit encore M. Du Tremblay. "Ce qui est monstrueux, c'est cet attentat commis par la contestation "en bloc", contre le désir de la majorité. D'ailleurs, une loi rétroactive n'est pas nécessairement mauvaise: elle peut être dangereuse. Mais dans le cas actuel qui heurte-t-elle? Pas les électeurs; elle heurte seulement le désir d'un groupe politique". "S'il n'y avait pas eu de contestation en série", poursuit M. Du Tremblay, "la loi que nous présentons ne serait pas nécessaire, et c'est pour cette raison qu'elle doit avoir un effet rétroactif. Nous serions en défaut nous, les législateurs, si nous laissions consommer le fait contre lequel, par la présente loi, nous voulons apporter remède. Dans le même ordre d'idées, par un juge de la province, ne croira que la Législature manque de respect envers le tribunal parce que nous voulons rendre la loi plus claire. Quoi qu'il en soit, cette loi est nécesaire; elle veut d'abord que la garantie soit personnelle afin d'assurer le sérieux de la contestation. Tant pis pour ceux qui ont voulu contester "en bloc" sans tenir compte du désir des électeurs des comtés dont les élections ont été ainsi contestées. Nous n'enlevons rien au droit et au désir des électeurs de la province. Nous empêchons seulement un mal et ce qui est contraire à l'esprit de la loi.

L'honorable M. Du Tremblay ne croit pas que le gouvernement fédéral intervienne au sujet de cette loi. "Les autorités fédérales", dit-il, "sont trop avisées pour commettre un acte semblable. Nous passons une loi de régie interne et qui ne regarde que la province de Québec. Si le pouvoir central allait intervenir cela pourrait faire croire à la population de notre province que nous comptons pour bien peu de choses dans la Confédération, et c'est un attentat que l'on ne commettra pas. Dans le cas contraire, ne serait-il pas mieux de souhaiter que nous retournions sous l'Acte d'Union d'avant 1867? Déjà, fait remarquer M. Du Tremblay, notre province n'occupe pas suffisamment dans le service civil la position qu'elle devrait occuper.

L'hon. M. Du Tremblay a été surpris d'entendre un homme important dans cette législature en appeler, dans les circonstances, au pouvoir fédéral. Quel champion! dit il. Quel champion de nos droits que celui qui, dans de telles circonstances, en appelle à un pouvoir étranger. L'orateur regrette sincèrement qu'un tel appel ait été fait. Car ce n'est pas, dit-il, de nature à faire respecter les droits que nous avons acquis dans notre province".

ACCUSATION DE VOL

Quatre jeunes gens ont été accusés de vol, hier, en Cour des Sessions de la Paix. Les trois premiers sont accusés d'avoir volé des cigarettes au pavillon de la patinoire Notre-Dame du Chemin. Ils en auraient volé pour $25. Les accusés ont comparu devant M. le juge Demers. Ils ont plaidé non coupables et leur procès a été fixé au 21.

L'autre prévenu est accusé d'avoir volé au Steel. Il a plaidé coupable et sa sentence sera prononcée jeudi.

Un faux détective a comparu en Cour hier. Alors qu'un vol avait été commis dans un magasin, il s'était présenté comme détective, offrant de découvrir les voleurs moyennant rémunération. Son cas sera réglé aujourd'hui.

ELECTION D'OFFICIERS

Le conseil de construction des Syndicats catholiques de Québec a tenu lundi soir dernier son assemblée générale annuelle au cours de laquelle on a procédé à l'élection des officiers pour l'année 1931-32. M Alfred Martin Boucher a été élu président. M. A. Brousseau, vice-président, M. A. Masse, secrétaire, M. Alfred Pelchat, trésorier, M. J. Gagnon, sentinelle.

APPUI A LA CAMPAGNE DE L'EVENEMENT

L'A. M. D. approuve un mouvement entrepris par notre journal.

L'ELECTION DU MAIRE

Nécessité d'un changement de mode. — Une lettre à M. Lavigueur.

LE NOUVEAU CHEF

L'Association des Marchands-Détaillants, section de Québec, approuve la campagne de L'Evénement en faveur de l'élection du maire par les popriétaires seulement. Elle vient de nous écrire, félicitant notre journal de l'attitude qu'il a prise et se disant en faveur de ce nouveau mode de l'élection du maire, elle aussi.

En même temps, l'Association des marchands-détaillants a écrit au maire Lavigueur, pour l'informer qu'elle favorise l'élection du premier magistrat de la cité par les propriétaiers seulement, et cela dans l'intérêt général.

Voilà ce qu'a écrit l'Association au directeur de l'Evénement, en date du 15 courant:

Cher monsieur,

"A une assemblée du bureau de direction de l'Association des Marchands-Détaillants pour la ville et le district de Québec tenue à nos bureaux, le 14 courant, nous avons pris connaissance avec plaisir des articles éditoriaux de votre journal sur l'élection du maire dans la ville de Québec et nous nous permettons de vous féliciter de l'attitude que vous avez prise.

"Notre Association est en faveur de l'élection du maire par les propriétaires seulement, et afin de donner de l'ampleur à votre mouvement, nous nous permettons d'écrire au maire et aux échevins dans ce sens.

"Qu'il nous soit permis d'ajouter que le commerce de détail paye actuellement un cinquième des taxes imposées dans la ville de Québec et qu'un grand nombre de marchands sont propriétaires de leurs établissements.

"Il est peut-être bon d'ajouter aussi que l'effectif de notre Association pour le district de Québec dépasse douze cents membres.

L'Association des Marchands - Détaillants du Canada, district de Québec.

(Signé) ROD. POULIOT,
Secrétaire.

Dans sa lettre au maire, nous le disons plus haut, l'Association des Marchands-Détaillants informe notre premier magistrat qu'elle est en faveur de l'élection du maire par les propriétaires, seulement, et elle demande qu'un amendement à la charte de Québec soit soumis à la Législature, à cette fin. M. Lavigueur a répondu à l'Association que sa lettre serait prise en considération.

La même association a écrit au maire Lavigueur aussi, pour lui demander de nommer un homme compétent au poste de chef de la brigade des incendies. Elle n'a pas de candidat à proposer elle-même, mais tout ce qu'elle veut, c'est que des questions de patronage ou de protection ne viennent pas influencer la nominatoin du nouveau chef. Elle veut qu'on donne la position à celui qui la mérite la plus.

Cette lettre sera prise en considération à la séance du comité administratif, cet après-midi, alors que nos édiles auront à discuter le remplacement du chef Donnelly.

CHEZ LES PEINTRES

L'union nationale catholique des Peintres de Québec Inc., a fait, lundi soir dernier, l'élection de ses officiers pour l'année 1931-32.

M. Joseph Dorion a été élu président. Il aura pour le seconder M. J. Lebel comme 1er vice-président, M. A. Parent, 2e vice-président, M. Alfred Pelchat, secrétaire, M. A. Masse, secrétaire-correspondant, M. F. Dion, secrétaire-archiviste, M. R. Paquet, assistant-secrétaire, M. R. Lachance, trésorier, M. A. Sirois, sentinelle. Les délégués au Conseil Central sont MM. Jos. Dorion, A. Masse, Alf. Pelchat, R. Paquet, R. Lachance et A. Sirois.

PLAIDOIRIES PLUS TARD

La cause de M. Brouillard contre le gouvernement provincial a pris fin hier après-midi. Les plaidoiries des avocats seront faites plus tard. Dans cette cause, l'hon. juge Gibsone aura à décider un intéressant point de droit. Le gouvernement plaide qu'il n'est pas responsable des dommages parce que les travaux ont été exécutés en vertu d'un bill provincial.

UN CAUCUS DES CONSERVATEURS

L'opposition se réunit de nouveau hier et adopte une résolution exprimant sa confiance en M. Bennett et M. Houde.

AUTRES QUESTIONS

La réunion des députés et des candidats conservateurs à l'élection du 24 août s'est continuée hier à l'hôtel Clarendon, sous la présidence de Mtre N. Garceau, C.R.

MM. Houde, Gault, Noël Belleau, bâtonnier, Guertin, whip conservateur, etc., étaient présents.

Des questions d'intérêt public ont été discutées et plusieurs résolutions adoptées, entre autres la suivante:

"Proposé par M. Aldéric Blain, secondé par M. L.-H. Archambault, et adopté à l'unanimité:

"Que cette assemblée renouvelle sa confiance en ses chefs politiques, tant fédéraux que provinciaux;

"Qu'elle exprime son admiration au très honorable R.-B. Bennett, premier ministre du Canada, pour l'oeuvre politique qu'il accomplit dans les temps difficiles que nous traversons; le félicite des heureux résultats de son récent voyage en Angleterre et forme des voeux pour son complet rétablissement, l'assurant en même temps de l'appui le plus complet de la part des conservateurs de la province de Québec, sur lesquels lui et ses ministres peuvent compter;

"Qu'elle félicite monsieur Gault d'avoir été le choix de ses collègues de l'Opposition comme leader parlementaire à Québec, ainsi que du travail qu'il accomplit pendant la présente session;

"Qu'elle désire plus que jamais encourager M. Houde, chef de l'Opposition provinciale, à continuer le travail de la lutte qu'il a entrepris pour démontrer à la province de Québec le bien-fondé des accusations portées contre la majorité des députés du gouvernement;

"Qu'elle remercie l'honorable M. Chapais te les députés oppositionnistes pour la magnifique et courageuse lutte faite au Conseil Législatif et à l'Assemblée Législative sur le bill Dillon."

UNE CAUSERIE A L'ACADEMIE

M. Armand Marcoux la prononce devant l'Association Générale des Comptables. — La nécessité de l'assurance-vie.

DISCUSSION

M. Armand Marcoux a prononcé hier soir, à l'Académie Commerciale, devant les membres de l'Association générale des comptables de Québec, une intéressante causerie. M. Marcoux a traité longuement et avec maitrise de la nécessité de l'assurance-vie. Il a soulevé des points très intéressants qui ont donné lieu à une vive discussion parmi les membres. M. J.-E. Grégoire, avocat, présidait cette séance à laquelle prenaient part MM. J.-Arthur Dubé, Pierre Veilleux, Henri Paradis, les RR. FF. Palasis et Iréné, C. G. A., MM. G.-A. Plante, Réné Côté, Paul Robitaille, Albert Renaud, P.-H Dorval et Paul Bonneau, C. G. A.

Au début de sa conférence M Marcoux a expliqué le but de l'assurance-vie qui n'est autre que celui de conserver les valeurs que représente la vie humaine par suite d'incapacité, de vieillesse ou de décès, c'est la perte de l'aptitude de l'individu à satisfaire à ses obligations. Ces obligations ne disparaissent pas lors de la disparition de l'individu qui doit y satisfaire ; elles ne sont que transférées à une autre personne.

Le conférencier montra ensuite pourquoi l'individu avait besoin d'assurance. Les intérêts de sa famille, ses intérêts personnels, commerciaux et même sociaux lui commandent de s'assurer pour le bien-être de ceux qui dépendent de lui, pour parer à sa vieillesse ou à son incapacité, pour protéger ses intérêts financiers et faire honneur à ses engagements divers.

Dans un intéressant tableau M. Marcoux définit les cinq périodes dans la vie de l'homme pour démontrer que ses besoins et ses capacités varient à mesure qu'il avance en âge. La première période, celle de l'enfance, de l'adolescence jusqu'à 21 ans, est la période de préparation. De 21 ans à 35 ans, l'homme s'engage sérieusement dans la vie. A 35 ans et jusqu'à 55 ans, c'est la période la plus active et la plus progressive. A 55 ans l'homme voit diminuer ses aptitudes à gagner sa vie et à 65 ans, c'est l'âge de la retraite. Heureux alors celui qui a su amasser et s'assurer le bonheur. M. Marcoux montra ensuite les besoins de l'homme dans la vie et les bienfaits qu'il retirera d'une police d'assurance.

Le R. F. Palasis, titulaire du Cours supérieur de Commerce, souleva la discussion qui fut amorcée par M. J.-E. Grégoire, avocat. Plusieurs questions de droit en ce qui concerne les bénéficiaires furent étudiées. L'assemblée en vint alors à la conclusion qu'il vaut mieux, la plupart du temps, émettre une police à son propre nom plutôt qu'à celui d'un étranger. M. Robitaille et M. Paradis avaient également pris part à la discussion. M. Alb. Renaud fit la chronique des principaux faits qui se sont déroulés depuis la dernière semaine.

M Marcoux a mérité les félicitations du président de l'assemblée pour l'intérêt que comportait sa conférence.

L'ASSISTANCE AUX PAUVRES DANS QUEBEC

L'appel de l'hon. M. Taschereau a été entendu de partout.

LES SOUSCRIPTIONS

Elles atteignent déjà le montant de $5,782.25. — Assaut de générosité.

BEAU MOUVEMENT

Comme il convient en la saison d'hiver, le mouvement charitable déclenché par l'honorable M. Taschereau fait littéralement boule de neige. Chacun sent qu'il doit faire sa part et qu'on ne peut laisser dans la misère ceux qu'il nous est possible de secourir.

Il n'y a aucun doute que les fonctionnaires du gouvernement de la province de Québec ont souscrit généreusement à l'Aide aux Pauvres. Bien plus, ils se sont engagés à souscrire aussi généreusement, chaque mois, d'ici mai prochain. C'est une chose consolante de voir ceux qui ne sont pas riches se priver même, au besoin, en faveur de nos sans travail.

C'est la sainte émulation de la charité. On ne compte plus aujourd'hui les maisons d'affaires, les institutions de toutes sortes qui adressent aussi leur obole à la Société St-Vincent de Paul.

Toute cette campagne de charité a un double effet. D'abord, elle permet à la St-Vincent de Paul d'augmenter le nombre des personnes auxquelles elle vient en aide ensuite elle montre au peuple que nul n'est indifférent à l'épreuve que nos gens traversent.

L'Etat, tant provincial que fédéral, nos municipalités, tous nos corps publics enfin font l'impossible pour activer les travaux en cours et en commencer de nouveaux. Mais cela ne suffit pas. La charité privée a son rôle à jouer. Elle le comprend chaque jour davantage.

DES LETTRES ELOQUENTES

Quelques lettres, prises au hasard parmi celles qui nous tombent sous les yeux, nous permettent de suivre ce mouvement toujours croissant de la charité. M. Maurice Hébert nous en a transmis hier quelques-unes, mais nous sommes forcé d'en remettre la publication à demain, faute d'espace. Nous pouvons dire dès ce matin, toutefois, que ces lettres viennent des personnes suivantes: madame J. de Varennes, secrétaire du comité de secours des dames, M. Paul Miquelon, secrétaire du club des Elks, M. Hervé Morissette, secrétaire-trésorier du Cercle d'Etudes des instituteurs catholiques de Québec, M. Ed Marcotte, secrétaire de l'organisation libérale de Québec-centre, M. H. Myrand, secrétaire du club de raquetteurs Frontenac, M. Maurice-C. Lalonde, chef de la police provinciale, M. O. Cormier, agent fédéral d'immigration, M. Wilfrid Gervais, surintendant de la compagnie d'assurance Industrielle, M. W.-H. Punt, au nom des employés de la British American Oil, M. T.-R. Marier, du ministère de l'Agriculture, M. Edouard Gariépy, directeur-gérant de Granger Frères Limitée, M. Omer Lapierre,

(Suite à la page 13)

CHEZ M. LAFERTE

L'honorable M. Hector LaFerté a eu, hier, une longue entrevue avec Sa Grandeur Monseigneur Ross, Evêque de Gaspé, au sujet d'un projet de colonisation dans le diocèse de Gaspé.

L'honorable M. LaFerté a aussi reçu une délégation composée du Lord-Evêque Williams de Québec, et des députés Stockwell, de Brôme, Duffy, de Compton, Desmarais, de Richmond, Fortier, de Sherbrooke, et de messieurs Thomas Keeley et Wells, C. R., de Sherbrooke, représentant de la Gibb's Home, de Sherbrooke, au sujet de l'immigration de certains colons anglais dans les cantons de l'Est.

MM. Howard, député fédéral de Sherbrooke et A.-C. Skeener, maire, s'étaient excusés, par lettre, de ne pouvoir accompagner cette délégation.

FEU M. CYPRIEN POULIOT

C'est avec regret que nous avons appris la mort subite de M. Cyprien Pouliot, de St-Laurent, Ile d'Orléans, survenue mardi soir. M. Pouliot était l'un des plus anciens et des plus estimés citoyens de l'Ile, et sa disparition sera vivement ressentie par tous. Le défunt était âgé de 81 ans et 4 mois. Il avait toujours habité dans la même paroisse.

Outre son épouse, née Anna Labrecque, M. Pouliot laisse pour pleurer sa perte, deux fils, MM. Jos. Pouliot, cultivateur à St-Laurent, et Wilfrid Pouliot, épicier à Québec. Il était le frère de Mlle Félicité Pouliot, de St-Laurent et de Mme Alphonse Coulombe (Emma), de Québec.

A la famille éprouvée nous offrons nos plus vives sympathies.

J.-H. FORTIER, Président — J.-E. BARNARD, Directeur

L'EVENEMENT

Fondé en 1867

Publié par la Cie de L'EVENEMENT

30-32, rue de la FABRIQUE, Québec

QUEBEC, 17 DECEMBRE

MORT D'UN ECONOMISTE CANADIEN

Ce n'est pas uniquement une institution, c'est le monde financier du Canada qui subit une lourde perte par la mort de M. C. E. Neill, vice-président et directeur-gérant de la Banque Royale. Après des études incomplètes, M. Neill avait débuté comme commis de banque, à l'âge où la plupart des jeunes gens ne songent pas encore à l'importance de leur vocation. Par son application, son assiduité, son intelligence et sa diplomatie, M. Neill gravit rapidement les étapes de son état. On le considérait à juste titre comme le pilier de la maison à laquelle il était si profondément attaché et comme l'un des aviseurs les plus avertis sur les problèmes économiques canadiens. Il a été président de l'Association des Banquiers du Canada, et il a été parfois désigné comme un candidat désirable à la charge de Trésorier du gouvernement fédéral. Peut-être est-ce à cause des inquiétudes que lui donnait sa santé que M. Neill n'a pas considéré la haute fonction à laquelle ses admirateurs et ses amis souhaitaient le voir arriver. La mort d'un homme d'une si réelle valeur causera de vifs regrets dans les hautes sphères sociales et professionnelles du pays. L'exemple de cette carrière est un encouragement pour tant de jeunes gens qui connaissent aujourd'hui les débuts plutôt arides et lents du métier de banquier.

APRES L'EXPOSITION COLONIALE

L'Exposition coloniale de Paris a fermé ses portes. Avec elle, c'est un peu du plus récent Paris qui disparait mélancoliquement, tant il est vrai que la grande Exposition faisait vraiment corps avec la grande capitale, et en constituait l'une des plus belles attractions. Au surplus, son succès a dépassé les plus audacieuses espérances, et c'est par foules innombrables que Français et étrangers ont défilé parmi ses merveilleux pavillons ou admiré dans la nuit sous la lumière multicolore des puissants projecteurs, l'architecture orientale du Temple d'Anghor.

Cette Exposition a porté témoignage de l'effort colonisateur accompli, non seulement par la France, mais par beaucoup d'autres nations, puisqu'elle avait un caractère international. Mais ce n'est pas assez mesurer l'ampleur en quelque sorte matérielle de cet effort: encore faut-il pouvoir en apprécier la qualité morale. L'Exposition est apparue comme le résumé de l'oeuvre coloniale française, en particulier: mais quel esprit anima cette oeuvre? C'est une question que l'on a le droit de poser, et à laquelle il faut donc loyalement répondre.

Or, nul n'était plus qualifié pour donner cette réponse que celui qui fut, tout à la fois, l'un des plus grands coloniaux français, et qui, hier encore, était le principal animateur de l'Exposition coloniale: le maréchal Lyautey.

"Dans la politique coloniale, déclarait récemment le maréchal, il n'y a pas de peuple vaincu; il y a des peuples qu'on cherche à associer, avec lesquels on travaille, et en qui nous devons toujours voir nos collaborateurs de demain".

Telle est la conception française de la colonisation. Il ne s'agit pas de conquérir des peuples d'une civilisation inférieure, dans le seul dessein d'en exploiter les richesses en sommeil. Il s'agit d'un effort moral autant que matériel, c'est-à-dire d'un effort d'éducation, de libération des peuples encore soumis aux puissances de désordre et aux instincts de brutalité; d'un effort de collaboration aussi entre le peuple colonisateur et le peuple colonisé.

Ces paroles étaient prononcées lors d'un banquet officiel, organisé justement dans l'Exposition coloniale. Or, on se méfie volontiers de l'éloquence officielle, dont c'est le rôle, souvent, de parer la triste réalité pour la rendre plus séduisante.

Il n'est donc pas sans intérêt de rappeler ici que, dans son discours récent, le maréchal Lyautey faisait simplement écho à une lettre privée vieille de trente-cinq ans déjà où il livrait donc sans fard le fond de son âme. Dans cette lettre, il appelait de tous ses voeux "l'Europe - une", qui, "au lieu de se déchirer elle-même et de se ruiner à plaisir par la surenchère des armements" devrait s'unir pour mieux accomplir justement cette haute mission civilisatrice qui doit être la sienne.

Et le maréchal opposait avec force, aux "luttes constructives, pacifiantes et civilisatrices" de la colonisation, ces "véritables guerres civiles, destructives", que sont les guerres entre Européens. Ces guerres-là, concluait-il, je n'ai jamais cessé de les maudire".

Ceux qui ont eu la joie de visiter l'Exposition coloniale auront eu, au moins, une idée de la grandeur de l'effort accompli et, s'ils se sont arrêtés quelques instants dans le magnifique et si émouvant pavillon des missions catholiques, ils se sont rendu compte que c'est l'âme même du christianisme qui anime en partie cette oeuvre. Mais ils pourront se convaincre également, en lisant les paroles du maréchal Lyautey, c'est-à-dire de l'homme qui pouvait s'exprimer officiellement avec le plus d'autorité, au nom du colonialisme français que l'oeuvre tout entière s'inspire d'un esprit de paix, d'association, de progrès moral et social.

....Et c'est par là que la grande Exposition, même disparue, vivra dans le souvenir de tous ceux qui l'ont visitée.

LE BIENHEUREUX ALBERT LE GRAND

Paris a fêté dernièrement la mémoire du Bienheureux Albert le Grand, qui fut une gloire de son Université au XIIIe siècle. Les cérémonies religieuses célébrées en l'église Saint Etienne du Mont ont fait monter des prières pour que ce fils de saint Dominique soit porté bientôt par Rome au nombre des saints.

Né en Souabe, Albert le Grand eut, dit-on pour première école, la forêt. Mais l'Université de Padoue l'attendait, où il fit de remarquables études et mérita le surnom de "Philosophe". Sa vie de professeur se partagea entre l'Université de Cologne et celle de Paris.

Celui qui eut l'honneur d'être le maître de saint Thomas d'Aquin a laissé sur la colline Sainte-Geneviève, où il séjournait à Paris, dans le couvent de Saint-Jacques, le puissant souvenir du religieux parfait, du savant, du théologien, de l'artiste même et du réformateur qu'il fût à un éminent degré. Il aima cette Université de Paris ,toute frémissante de ce désir de connaître qui lui-même le transportait.

David de Pinant raconte l'arrivée à Paris des deux Frères Prêcheurs venus à pied de Cologne en 1426: Thomas d'Aquin, le disciple d'imposante stature; Albert de Laningen, le maitre, si gracile et de si jeune aspect que les parisiens allaient le nommer: "Puella", la jeune fille.

Ce dernier, déjà fameux à l'époque, était nommé titulaire de la chaire domonicaine à l'Université. Les auditeurs, accourus pour l'entendre sur sa grande réputation, débordèrent des cloîtres de St-Jacques jusque sur cette place Maubert, si familière aux Parisiens vers l'extrémité du quartier latin et dont le nom n'est, affirme-t-on, qu'une contraction de "Maître Albert".

Nombreux furent les ouvrages qu'écrivit en France le futur évêque de Ratisbonne, sur les instances de ses disciples et de ses admirateurs: l'atmosphère de la studieuse colline Sainte-Geneviève était favorable à ses travaux les plus divers :traités de logique, de philosophie, de sciences diverses, d'ethique et de politique....

Déjà vieux, il avait entrepris à pied le voyage de Pologne afin d'obtenir — quelle leçon pour les excès de l'eugénisme en notre temps ! — l'abrogation des lois qui ordonnaient de mettre à mort les débiles et les anormaux. Il revint vers la France à l'occasion du Concile de Lyon et regagna Paris pour y défendre avant de mourir la doctrine controversée de Thomas d'Aquin son cher disciple, devenu maître à son tour.

Ces phases parisiennes de la vie du Bienheureux ont été rappelées avec les autres étapes de sa carrière de savant et d'apôtre au cours des fêtes de Saint-Etienne du Mont.

S. Em. le Cardinal Verdier, archevêque de Paris, présidait ces splendides cérémonies auxquelles assistaient, parmi les personnalités françaises, Son Exc. l'Ambassadeur d'Allemagne à Paris. Une messe selon le rite dominicain avait ouvert la journée, présidée par Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique. Le R. P. Pade, provincial dominicain de France, fut l'orateur de la matinée; le R. P. Janvier, si longtemps le prédicateur des Carêmes à Notre-Dame de Paris, retraça la vie du Docteur Albert de Laningen, pendant les vêpres que présida Mgr Crépin, Auxiliaire de l'Archevêque de Paris.

Ces manifestations de fidélité à la mémoire du dominicain qui illustra l'Université il y a plus de six siècles, prirent un caractère particulièrement émouvant grâce au splendide concours musical apporté par l'Union catholique des Artistes auprès des auditions dominicaines les plus pures.

Paris, fournisseur de si riches éléments de travail et de pensée pour ceux qui viennent les chercher dans ses murs, n'oublie pas ce que lui-même acquit au cours des âges des savants et des saints.

JEAN MULOT.

Bon vieux temps

((De l'Evénement du 16 déc. 1871)

TELEGRAPHIE GENERALE

Paris, 16.

Le comité de l'Assemblée chargé de considérer le projet du transfert du siège du gouvernement de Versailles à Paris, a siégé aujourd'hui. Thiers a fait un discours très long en faveur du transfert à Paris.

New-York, 15.

Des voleurs sont entrés dans le Bureau de Poste de Jersey City hier soir, et ont enlevé $1,700 en greenbacks et $300 en timbres poste.

Philadelphie,15.

John Ware a été exécuté aujourd'hui pour le meurtre de son père. Il a écrit une longue confession, hier soir; il y déclare qu'il n'a tué son père que parce qu'il maltraitait sa mère. Il accuse plusieurs témoins dans le procès de s'être parjurés. Il a signé une déclaration par laquelle il donnait son corps aux chirurgiens; mais sa veuve s'y est opposé et le corps lui a été remis après l'exécution.

Havane, 15.

Le général Pueblo, de l'armée espagnole, est mort aujourd'hui.

Londres, 15 2 hs. p. m.

La perspective que le Prince sera bientôt hors de danger est plus favorable. Le malade est encore excessivement faible, mais on croit qu'en reposant un peu plus il va regagner rapidement les forces que la fièvre lui a fait perdre.

Sandringham, 15, 8 hs. a. m.

Le Prince a passé la nuit tranquille. Il y a des symptômes de faiblesse, mais sa condition est favorable.

Midi.

Son Altesse continue de jouir de la tranquillité de la nuit dernière; son état s'améliore mais lentement.

3 hs. p. m.

Le danger est maintenant si éloigné que l'on a télégraphié à la Princesse Victoria à Berlin un message contremandant l'avis qui lui avait été donné de venir en toute hâte à Sandringham.

Grande sensation a été produite par la nouvelle du refus de certains ritualites de dire des prières pour le Prince, pour la raison qu'ils n'avaient pas reçu d'ordre à cet effet de leur évêque.

New-York, 15, 12 a. m.

Les dépêches de Londres jusqu'à midi aujourd'hui disent que le Prince est bien mieux.

6 hs. p. m.

Les derniers bulletins de Sandringham disent que le Prince a été tranquille toute l'après-midi. La fièvre prend une tournure favorable. La Reine retournera demain à Windsor. Les bulletins sont accueillis avec enthousiasme aussitôt qu'ils sont affichés.

16 déc., 1.30 a. m.

Le Prince va de mieux. Les membres de la famille royale qui sont auprès de lui, songent à faire leurs malles pour Windsor.

FAITS DIVERS

Compagnie française.—Salle de musique.—Après le grand succès qu'elle a obtenu jeudi dernier, devant l'élite de la société canadienne, la compagnie ne pouvait faire mieux que nous offrir, la charmante pièce qui a pour titre: *Les Avocats*, dont la collossale réputation à Paris, s'est répandue, non seulement en France, mais dans toute l'Europe. Les principaux organes du barreau français, sont réunis dans cette oeuvre d'élite C'est au public à reconnaitre, dans cette galerie toute contemporaine, les Jules Favre, Lachaud, Chaix d'Est Ange, et toutes les sommités parmi les princes de la parole. Nous pouvons dès à présent remercier la compagnie, pour l'excellent choix de ses pièces. On étudie avec ardeur: *Le Bossu ou le petit parisien;* les amateurs, vont se distinguer dans ce drame, ou les trois principaux rôles, Lagardère, Cocardasse et Passepoil, vont être joués par MM. Maugard, Bourdais et Genot. Cet ouvrage ne passera pas avant, la 1ère quinzaine de janvier. Mais en attendant *le Bossu*, prédisons une salle comble pour jeudi prochain, 21, à la représentation des *Avocats*.

Soirée littéraire et musicale.—On n'oubliera pas que lundi la Société de Discussion donne une grande soirée littéraire et musicale à la Salle de Musique. Il y aura lecture, discours et musique.

Nous engageons tous ceux qui le pourront à y assister, car la soirée sera des plus intéressantes.

Les cartes se vendent chez M. Lavigne. Il n'en sera pas vendu à la porte.

Les dames sont admises sans cartes. Un monsieur peut en amener le nombre qu'il voudra.

A lundi soir, à la Salle de Musique.

Leçons télégraphiques.—Nous appelons l'attention de ceux qui désirent prendre des leçons télégraphiques, sur l'annonce de M. Philippe Brunelle, opérateur en chef du télégraphe d'alarme. Le prix des leçons est modique et une fois que l'on connait les secrets de l'alphabet télégraphique et des batteries électrique, celle de réception et celle d'envoi, cela donne plus d'une chance d'obtenir une situation rémunérative, surtout dans l'ère de voies ferrées où nous sommes.

LE SOUVENIR CANADIEN

Pour la Basilique Nationale du Christ-Roi.

5e liste de souscriptions

Certaines Ecoles de la Province de Québec

Ecole de Baie des Sables.	$23.15
" Rivière Blanche. . . .	18.25
" Normale (Chicoutimi) .	6.00
Ecoles Primaires Péribonka (par "Maria Chap.").	4.42
" Matane, Collège. . . .	30.00
" Couvent.	25.00
" Mont-Joli, Collège. . .	16.00
" " Couvent. . .	11.80
Couvent Sillery Jésus-Marie. .	20.00
Ecoles Anc.-Lorette	28.08
Ecole St-Romuald, Couveut .	20.00
" " Collège . . .	8.00
Les petits élèves d'une Ecole primaire de S.-Simon (Rimouski).	1.00
L'Ecole S.-Frs.-Xavier, (Chicoutimi.	10.67
Charny, Ecole des garçons. .	10.00
" Couvent.	30.20
Charlesbourg, Couvent . . .	19.07
" Collège	10.00
Sainte-Foy, Couvent. . . .	8.00
Giffard, Ecoles des garçons et des filles.	20.00
S.-David, (Lévis) Ecoles primaires.	7.35
Beauport, Couvents Ec. filles	17.25
" Collège S.-Edouard .	12.00
Hébertville Station, Couv. et Ecole.	25.00
Rimouski, Sém. de Rimouski	44.41
S.-Grégoire, (Montmorency) Collège.	16.75
" Couvent.	15.00
Lauzon, Couv. Jésus-Marie .	26.70
" Collège C. S. V.. . .	21.00
Bienville, Couv. St.-Louis. de France.	14.00
" Ecole des garçons .	9.05
Champlain, Couvent Bon-Pasteur.	12.00
" Ecole des garçons	6.85

(à suivre)

INSPECTION A CHICOUTIMI

(De notre correspondant)

Chicoutimi, 17. — Le colonel McDonald, de la Division Militaire No 5, district de Québec, est venu en notre ville passer en revue une quarantaine d'officiers, sous-officiers et soldats du Régiment des Francs Tireurs du Saguenay. Accompagné du major Coude, du capitaine Roy, du 22ème, du capitaine L.-G. Gauthier, il a passé en revue les militaires et a été enchanté de leur belle tenue. Il n'a pas manqué de féliciter vivement les instructeurs de leur beau succès.

Les exercices ont été suivis deux heures chaque soir pendant vingt-quatre jours. Le capitaine Roy a fait subir un examen sur la loi militaire, l'organisation de l'armée, l'hygiène dans l'armée et le soin des armes. Les exercices sur le tir au fusil, le montage et le démontage du fusil-mitrailleur ont été un réel succès. Le major J.-E. Coude s'est occupé particulièrement de ces cours, de même que le capitaine Théo. Boulianne, les lieutenants W. Cubayne, F.-X. Boulet, L.-G. Lapointe et R. Dallaire. Ces cours suivis par plusieurs sous-officiers et soldats seront d'une grande utilité pour la formation de bons soldats aux Francs-Tireurs du Saguenay.

FEU M. OLIVIER LEVASSEUR

M. Olivier Levasseur, vieux citoyen de la Rivière-du-Loup, s'est pieusement éteint dans le Seigneur, le 14 décembre, à 1.08 hrs a. m., à l'âge avancée de 80 ans et 2 mois, après une seconde attaque de paralysie.

Il était citoyen de la Rivière-du-Loup depuis l'année 1881.

Il laisse pour déplorer sa perte trois fils, Albert, Emile et Joseph, tous trois mariés et citoyens de notre ville; 4 filles, Mme Vve Alexandre Ouellet, (Graziella), Mlle Gabrielle, de Rivière-du-Loup, Mme J. Gagné, de Montréal, (Yvonne), E. Petit, de Sattle, Washington; 2 frères, le Rév. J.-E.-B. Levasseur, D. D. aumônier de l'hôpital Ste-Elizabeth, Danville, Illinoios, M. Napoléon Levasseur, de Hull, P. Q.; 2 soeur, Mme J.-B. Asselin, de Lewiston, Me., Mme Fred Denault, de l'Illinois; aust deux beaux-frères, M. Desjardins et François Beaulieu, de Rivière-du-Loup.

Son service sera chanté par son frère, l'aumônier de l'hôpital Ste-Elizabeth de Danville, Ill. Il reposera dans le cimetière de St-Patrice, dans le lot de famille, où son épouse, (née Anna Desjardins, l'a déjà précédé, il y a trente ans.

A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères sympathies.

LES CHOMEURS ANGLAIS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 16. — Il y a actuellen 2,627,324 chomeurs en Grande-Bretagne, soit 5 297 de plus que la semaine précédente et 320,382 de plus que la semaine correspondante de l'an dernier.

LE CHOMAGE EN ITALIE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Rome, 16. — Le nombre des chômeurs en Italie a augmenté de 78,000 au cours du mois de novembre. Le 30 du mois dernier, le total atteignait 878,000, dont 240,000 touchant l'indemnité de chômage.

UN ROI EN VOYAGE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Belgrade, Yougo-Slavie, 16. — Le roi Alexandre est parti incognito pour Paris, hier soir, dans le but de consulter ses médecins et d'essayer de contracter un emprunt pour son pays. La reine fait le voyage avec le roi. Tous deux s'inscriront aux hôtels sous le nom de comte et comtesse d'Avala.

Campbelton, 17. — M. William Archibald, vieillard de 84 ans, a été victime d'un assez sérieux accident, ici, mardi soir, alors qu'il glissa sur un trottoir et se fractura une hanche. La victime a été transportée à l'Hôtel-Dieu de Campbelton, où elle est sous les soins du Dr Pineault.

PSYCHOLOGIE

LA CONFIANCE EN SOI

On a dit que la jeunesse d'aujourd'hui est audacieuse et téméraire ; on proclame volontiers qu'elle n'a peur de rien. Est-ce un compliment, est-ce un reproche? Je ne crois pas qu'il y ait lieu de plaindre les jeunes de payer d'audace en face des luttes à soutenir pour bien vivre sa vie, et de faire, le mieux possible, et dans les meilleures conditions, sa place au soleil.

Dans le monde, a qui veut agir, il faut une certaine dose de confiance dans le but que l'on se propose, dans les moyens que l'on emploie. Il faut avoir confiance en soi-même. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille s'aveugler sur ses mérites, et s'illusionner jusqu'à la fatuité. Ceux qui tombent dans cet excès, ou dans cette erreur, ont généralement trop confiance en eux, et les conseils ci-dessous ne s'adressent pas à eux.

Chacun de nous est dépositaire de facultés, d'énergies, de qualités qu'il doit développer. Or ce développement, cette utilisation de ces facultés au talents ne peuvent s'opérer pleinement que si nous avons foi en notre valeur intellectuelle ou morale.

On ne saurait trop habituer l'enfant de bonne heure à acquérir cette assurance en face de la vie, cette conviction de sa valeur qui lui sera une garantie dans la lutte, une garantie de succès dans les entreprises de sa vie. Et pour cela, qu'est-il de mieux que de l'habituer à observer par lui-même, à juger des choses par lui-même, et à rendre par lui-même une décision quand c'est le temps.

L'indécision, voilà un obstacle à la formation de la volonté. Il faut donc s'habituer à ne pas toujours flotter entre le "je le ferai ou je ne le ferai pas".

Pour que l'enfant acquiert cette confiance si nécessaire dans la vie, il est évident qu'il a besoin d'encouragement, il lui faudra comprendre qu'il est capable de bien faire, et pour cela ne lui ménageons pas les félicitations lorsqu'il en mérite. Il est aussi dangereux de se taire en face des petits succès d'un fainéant, sous prétexte de ne pas le rendre vaniteux, que de le complimenter à tout propos. Il est permis à un enfant d'avoir des préférences, et il ne faut pas les mépriser devant lui, mais s'appliquer à lui faire aimer et préférer le plus beau, le meilleur.

Si l'enfant n'est pas brillant, il ne faut pas le railler ni ridiculiser ses insuccès. A force de s'entendre dire qu'il est un imbécile, un enfant devient gauche, timide et niais. C'est ainsi que l'on éteint chez lui toute spontanéité, toute initiative.

Dans le monde, que de jeunes talents se sont ainsi atrophiés, qui se seraient développés et auraient vu leurs efforts couronnés, si dès le début de leur carrière, alors que l'encouragement était si nécessaire, la raillerie ou un parti-pris ridicule et souvent envieux, n'était venu étouffeer cette effervescence de jeunesse industrieuse et confiante.

C'est aux mamans surtout que les enfants doivent l'éducation de leur caractère, c'est à elle que bien souvent ils doivent le succès de leur vie.

Un orateur célèbre déclarait un jour devoir les succès de sa carrière lumineuse à une larme d'approbation émue, surprise le soir de sa conférence publique dans les yeux maternels.

M. POINCARE

Une visite a l'ancien président de la République

M. Gaetan Sanvoisin, de "Figaro", est allé rendre visite à M. Raymond Poincaré, à Sampigny. Le nouveau bâtonnier lui a dit :

"Je ne rentrerai pas à Paris avant le 1er octobre. Ce contact avec la terre natale—nous sommes très près du Barrois—me procure un bien infini, me retrempe. Et puis, c'est un avantage moral que se sentir soustrait au contact immédiat de certaines réalités politiques !... J'ai déjà examiné avec Maitre Payen plusieurs des détails matériels de ma nouvelle charge, et je n'assumerai qu'avec la certitude de m'en acquitter entièrement, ainsi que je fis toujours dans les postes quqi me furent confiés."

"Du siège sur lequel est assis M. Poincaré à celui que j'occupe, un minuscule fox-terrier circule sans arrêt, secouant ses oreilles pendantes et touffues. "Allons, Floky, repos!" De sa main droite, le nouveau bâtonnier retient un instant le trépidant animal...... Sur la table placée au milieu de la pièce, des revues, des magazines. Aux murs, des peintures de diverses écoles, quelques souvenirs offerts. Décoration sobre. Des livres, tous reliés, sur les rayons de bibliothèque basses. Les dos indiquent Loui de Robert, Rollinat....

"Nous quittons le salon du "Clos" pour une promenade que M. Poincaré agrémente de remarques incessantes.

"Nous voici au sommet de la colline boisée, au sortir des arbres, sur leur litière. Sous nos yeux la plaine lorraine étendue sans limite dans la directoin de la Moselle. Du bout de sa canne sculptée, don d'un poilu, le président me désigne les lieux et les nomme : "Le bois d'Ailly, St-Mihiel, la trouée de Marbotte, les Hauts de Meuse". Au pied de la pente un train fuit sur la voie. Au premier plan un chaland transportant des pierres des carrières voisines glisse entre les peupliers du canal. A droite, les cheminées, qui empanachent le ciel, des formes et aciéries commercinhs. Les signes du calme et du labeur, dans la sagesse et la gravité. M. Poincaré considère un instant les maisons blot'ies autour de la mairie et de l'église, puis hausse son regard, le tourne vers le Camp des Romains, l'appuie sur l'horizon chargé de siècle en siècle par les leçons tragiques de l'Histoire, et il murmure d'une voix que l'émotion atténue : "Oui, les souvenirs de la guerre sont présents ici, partout. Les expériences cruelles ont amoncelé leurs traces. La paix nous est chère, au plus profond de nos fibres. Ardemment désireux de l'assurer, nous n'approuvons pas les moyens qui la compromettent."

PROPOS PARISIENS

Un "petit patron" du Marais fabriquait des cartonnages artistiques pour les chocolatiers, les parfumeurs, les gantiers, etc. La crise des commerces de luxe raréfiant les commandes, il décide de renoncer à ses créations ingénieuses et de fabriquer des cartonnages ordinaires, d'un placement évidemment plus facile.

Pour cela, il lui faut acheter une machine spéciale. Un constructeur lui en présente une, du tout dernier modèle.

—Combien ?

—Soixante mille francs...

—C'est une grosse dépense pour moi.

—Songez qu'elle peut débiter 10,000 cartonnages par jour. Elle est donc très économique, etc., etc.

Le "petit patron" est sur le point de conclure l'affaire, quand il pose une dernière question :

—Vous avez déjà vendu, de ces machines, à Paris ?

—La vôtre sera la cinquante-cinquième. Et ce n'est pas fini.

A ces mots, le cartonnier aperçoit l'abime et recule, effrayé, en s'écriant :

—Mais alors qui m'achètera ma production? Que deviendront ces millions et ces millions de boites? C'est très joli de fabriquer de plus en plus vite... Seulement, il faut vendre !

Et il ajouta :

—Inventez aussi une machine qui fabrique des clients... Alors, je vous achèterai les deux !

On l'a dit et répété: une des causes profondes de la crise actuelle est l'abus du machinisme qui multiplie les produits avec une rapidité toujours croissante, alors que la consommation, dont les besoins sont limités, ne peut suivre le train vertigineux de cette course à l'infini.

Le machinisme, qui devait améliorer le sort de l'humanité, est en train de faire faillite... Nous lui devons la mévente avec sa conséquence logique, le chômage, c'est-à-dire la misère et le désespoir. Nous lui devons aussi la transformation de l'artisan, qui aimait son métier, en prolétaire d'usine pour qui le travail sans joie est une servitude exécrée.

Et voilà qu'un parlementaire, ancien ambassadeur, suggère de combattre le chômage en organisant de vastes chantiers, des "ateliers nationaux" — antienne quarante-huitarde — "où il ne sera pas fait usage des machines qui réduisent la main-d'oeuvre !"

Le seul fait qu'une telle idée puisse être émise est une fameuse pierre dans le jardin des derniers admirateurs de notre progrès technique.

Vous allez voir que des économistes de la toute dernière école exprimeront leur sympathie rétrospective pour les postillons de Laffite et Caillard qui s'insurgeaient contre les premiers chemins de fer, pour les "canuts" lyonnais qui brisaient les premières machines à tisser. Et ils salueront en Gandhi, qui file du coton sur un vieux rouet, l'homme de l'avenir.

Clément VAUTEL.

A L'UNIVERSITE DE PARIS

COURS DE LA CIVILISATION FRANCAISE DE LA SORBONE, POUR LES ETUDIANTS ETRANGERS

Depuis douze ans, des cours de Civilisation française sont organises à l'Université de Paris avec un succès toujours croissant.

Pour la nouvelle année scolaire 1931-1932, ces cours ont commencé le 3 novembre. Ils sont destinés aux étudiants étrangers qui possèdent déjà une assez bonne connaissance de la langue française, et ont pour objet de donner une idée d'ensemble de la formation politique, économique, intellectuelle et morale de la France. En quatre mois, ils offrent un enseignement complet, donné par les maitres de la Sorbonne, portant sur les matières suivantes:

I. — Littérature française du Moyen Age et la Renaissance;

II. — Littérature française du XVIIe et du XVIIIe siècle;

III. — Littérature française du XIXe et du XXe siècle;

IV. — Evolution, historique de la France, des origines à nos jours;

V. — Histoire de l'art en france;

VI. — Histoire contemporaine de la France;

VII. — Histoire des idées en France;

IX. — La vie française: la famille. Institutions. Vie politique.

Tout étudiant étranger peut, à toute époque de l'année, se faire inscrire aux Cours de Civilisation française en se présentant, muni de son passeport au Bureau des Renseignements de l'Université de Paris, à la Sorbonne. Le prix de l'inscription pour un mois et pour tous les cours est de 220 francs et, pour l'ensemble des quatre mois du semestre (hiver ou printemps), de 650 francs.

A la fin de chaque semestre, il est délivré après examen des Certificats et, selon les notes obtenues, un Diplôme d'Etudes de Civilisation française.

Les étudiants étrangers trouvent au Bureau des Renseignements de la Sorbonne la plus grande aide et les plus grandes facilités pour organiser leurs études et leur vie matérielle à Paris. Le coût de la vie à Paris, pour un étudiant, est de 1,000 à 1.500 francs par mois.

DIVIDENDES DECLARES

(Serv. de la Presse Canadienne)

New York, 17. — Les directeurs de l'International Hydro - Electric System ont déclaré un dividende de 87 1-2 cents par action privilégiée convertible de la série $3.50, payable le 15 janvier aux actionnaires inscrits le 28 décembre. Les directeurs out déclaré un dividende en stock de un-cinquantième 'action de la classe A pour chaque part de stock de la classe A, payable le 15 janvier aux actionnaires inscrits le 28 décembre. Les actoinnaires qui le préféreront pourront toucher 50 cents par action au lieu du dividende en stock.

FUNERAILLES DE MME L. LEMAY

Madame Vve Lucien Lemay a eu d'imposantes obsèques hier matin en l'église de Saint-Jean-Baptiste.

BEL HOMMAGE

Mardi matin en l'église St-Jean-Baptiste ont eu lieu les funérailles de Madame Veuve Lucien Lemay. Le charriot funèbre laissa la maison mortuaire No. 240 rue d'Aiguillon à 9 hrs 45 suivi d'un nombreux cortège de parents et d'amis.

Conduisaient le deuil: les fils de la défunte: MM. Edgar Lemay et Hermille Lemay, son frère: M. Richard Leclerc, ses neveux: MM. Aurèle Leclerc, régistrateur; Oscar Leclerc, Léo Leclerc, Trois-Rivières, Alph. Leclerc, Napoléon Bernard, Joseph Bernard, Aurèle Bernard, Alexandre Lemay, Thomas Lemay, Jules Lemay, Théodore Lemay; ses petits-fils: Marcel, Jean-Charles et Camille Lemay.

Venaient ensuite: MM. Arthur Poulin, échevin, E.-A. Tremblay, échevin, Idola Légaré, Amédée Demers, Edg. Leduc, Emilien Paris, Omer Clavet, Emile Boutet, Adjutor Pouliot, Jean Renaud, Wilfrid Dion, Joseph Charland, Omer Picard, A.-A. Boivin, Nap. Morency, J.-Art. Chrétien, Albert Chrétien, J.-B. Gingras, Pierre Trudel, Joseph Vincent, Arthur Vincent, L. Lapointe, G. Miller, E. Trudel, W. Aubert, H. Fontaine, Félix Miller, C. Demers, A. Paris, Gaudiose Marois, Amédée Demeers, jr., Pierre Paradis, M. Parrot, Capt. G. Leboeuf, Léon Paré, Ernest Fournier, R. Rousseau, L. Rémillard, M. Lessard J. Miller, Omer Clavet, Paul Guillemette, F. Bertrand, A. Boiteau, P. Marquis, L. Lessard, E. Leduc, Ed. Picard, J.-A. Dorval, A. Clavet, L. Gingras, P. Garlepy, J. Cauchon H. Cauchon, etc.

A l'église, c'est M. l'abbé D. Moreau qui a présidé à la levée du corps et chanté le service, assisté de MM. les abbés A. Moreau et H. Garant, comme diacre et sous-diacre. Le chant funèbre a été exécuté par la chorale, cependant que M. Bernier touchait l'orgue. On remarquait dans les stalles du choeur, le Rév. Père Calmin, supérieur du Patronage de St-Vincent de Paul.

La maison Arthur Cloutier avait la direction des funérailles.

Nous réitérons à la famille en deuil l'expression de nos plus sincères condoléances.

FEU MME J.-B. CORDEAU

Vendredi le 11 décembre, en l'église de Berthier, avaient lieu les funérailles de Mme J.-B. Cordeau.

Conduisaient le deuil: le mari de la défunte, M. J.-B. Cordeau, ses fils: MM. Constant, René et Jacques Cordeau, son beau-frère, M. François Cordeau, sa belle-soeur, Mme Yvonne Cordeau, ses cousins MM. Louis Savard, Ludger Boulet, Alphonse Blais, Rosario Blais, P. Aimé et Armand Rondeau, Joachim Morel.

On remarquait aussi M. et Mme Aimé Breton, Mme Arthur Roy, de Québec; Edgar Blais, Sam. Gagnon, Aurèle Mercier, Mlle Etienne Mercier, Mme Jules Carbonneau, Mlle Cécile Carbonneau, Mme Emile Dufour, le capitaine E. Hoffman, Mme Frédéric St-Pierre, Jules Carbonneau, Clément Gagné, Charles Caron, Edmond Roy, Edmond Gagné, Eugène Guillemette, Emile Paré, Mme Emile Paré, Mlle Eugénie Guillemette, Mme Edmond Roy, Mme H. Corriveau, Mme Charles Bouchard, de St-Pierre; Mmes John Gagné, Joseph Aubert, Joseph Talbot, de Québec; Mme Joseph Hoffman, Mme J.-H. Labadie, Mlle Jeannette Mercier, Mme Adélard Bélanger, Mme Albert Bélanger, M. G.-H. Bilodeau, Mme Joseph Pelletier, Mlle Marguerite Larochelle, M. Evariste Carbonneau, M. Joseeph Buteau, MM Philéas Morency, Edmond Buteau, Paul-Emile Guillemette, Yvon Gaboury, Mme Edmond Gagné, Mme Joseph Paradis, Mme Leonide Blais, Mlle Bernadette Guay, Mme Arsène Gagné, Mme Fernand Boutin, Mlle Aurélie Gagné, Mme E.-G. Buteau, Mlle Lucienne Buteau, Mlle Marie-Anne Dufour, Mlle Marie-Anna Boucher, Mlle Madeleine Blais, M. Alphonse Hoffman, MM. Hector Buteau, Adjutor Mercier, Capt. Joseph Blais, Joseph Buteau, M. et Mme Ernest Hoffman, Maurice Labrecque, Mme Frs Guillemette, Mlle Héléna Benoit, Mme Charles Imbault, Mlle Simone Mercier, M. Emile Leblanc, Mme John Mercier, M. Emile Galibois MM. Emile Pelletier, Léo Roy, Philippe Benoit, Aimé Blondeau Ulric Bilodeau, Armand Bilodeau, Josapha Labadie, Arsène Beaumont, Joseph Pelletier, Alcide Morency, Louis Bélanger, Joachim Gagné, et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

La levée du corps fut faite par M. le curé Omer Fortin qui chanta le service, durant lequel M. Edmond Bossé chanta "O Salutaris". Mlle Graziella Mercier touchait l'orgue et M. Edgar Boucher maitre chantre chanta "In Manus tuas domine". On remarquait aussi à l'orgue MM. Edmond Bossé, Arthur Lacroix, Jacques Bélanger, Robert Bossé et Eugène Mercier.

L'église pour la circonstance avait revêtu ses plus beaux ornements de deuil. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial de Berthier. Les funérailles étaient sous la direction de la maison Charles Cloutier de Québec.

CONTRE LA PROTECTION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 17. — Le comité exécutif de la fédération libérale nationale a adopté une résolution recommandant aux membres libéraux de la Chambre des Communes de résister, à la première occasion possible, à la "désastreuse politique" de protection poursuivie par le gouvernement national.

Carnet Mondain

L'honorable M. Athanase David, Secrétaire Provincial, est parti hier soir pour Montréal où il assistera au mariage de sa nièce, mademoiselle Jeannine Vallée, fille de M. Arthur Vallée, C.R., et de madame Vallée, avec M. Jean Létourneau, fils de l'honorable juge et madame Sévérin Létourneau.

Mademoiselle Elizabeth Roy, de Paris, est à Québec pour quelques jours, l'invitée de mademoiselle Odette Lapointe, à la résidence de ses parents, l'honorable M. et madame Ernest Lapointe, au Claridge.

Le lieutenant-général Sir Richard Turner, V.C., et Lady Turner, qui résident maintenant à Toronto, arriveront à Québec la semaine prochaine et passeront la fête de Noël dans notre ville, les invités de leur gendre et de leur fille, M. et madame J.-G. Ross, chemin Belvedère.

Le major et madame Charles Fontaine, de Montréal, et leur fillette Monique, viendront passer le Nouvel-An à Québec et seront les invités de M. le notaire et madame Joseph Sirois, rue St-Cyrille.

Mademoiselle Annette Roberge recevait à une partie de cartes et à l'heure du thé, hier, à la résidence de son père, l'honorable M. J.-E. Roberge, M.C.L., chemin Gomin, en l'honneur de madame Eusèbe Roberge, de Laurierville, qui est en ce moment son invitée. Madame H. St-Hilaire et madame Léon Lambert servaient le thé et le café, assistées de mademoiselle Berthe Garneau, mademoiselle Marguerite Trudel et mademoiselle Madeleine Roberge.

Madame Jacob Nicol sera à ses appartements, aux salons du Conseil Législatif, de quatre à six heures, aujourd'hui.

M. et madame Jean Lafontaine, de Montréal, et leurs fils, Jacques et Georges, viendront passer le Nouvel-An à Québec et seront les invités de l'honorable juge et madame Albert Sévigny, rue des Bernières.

Madame Hector Amyot a reçu hier après-midi à l'heure du thé, à sa résidence, avenue de la Tour, en l'honneur de sa fille, mademoiselle Madeleine Amyot, qui est au nombre des débutantes de la saison. Mademoiselle Amyot recevait avec sa mère. Le thé, le café et les glaces étaient servis par madame Jolicoeur, madame C. Cloutier, madame Fernand Tanguay et madame Alexandre Amyot.

Madame G.-R. Bouchard recevra mardi, le vingt-deux courant, de cinq à sept heures, en l'honneur de ses jeunes filles, mesdemoiselles Gisèle et Mireille Bouchard, qui sont parmi les débutantes de la saison.

M. Armand Crépeau, ancien député de Sherbrooke à l'Assemblée Législative, est de passage à Québec.

M. Laval Lantagne et madame Lantagne (Lucienne Bussières) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le huit décembre et baptisé le lendemain, sous les prénoms de Joseph-Jean-Charles-Gilles. Parrain et marraine, M et madame Charles Bouffard, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, madame J.-Edgar Bussières, grand'mère de l'enfant.

L'échevin Elzéar Côté, de Rimouski, était de passage à Québec hier.

Mademoiselle Françoise Champoux recevra intimement dimanche après-midi, en l'honneur de mademoiselle Lilian Forbes, de Montréal.

M. Thomas Tremblay, avocat, de Montmagny, était de passage à Québec, hier.

M. et madame John Johnson sont revenus hier soir au Château Frontenac d'un voyage d'une quinzaine de jours à New-York.

AVIS

A partir d'aujourd'hui jusqu'au 1er janvier 1932 notre MAGASIN restera OUVERT tous les SOIRS

Marier & Tremblay, limitée
42, Rue DU PONT,
à 50 pieds du Boulevard des Fossés, Québec.

M. J.-A. Héroux, directeur du Service français à la ligne Cunard, était de passage à Québec hier.

Mademoiselle Caroline Bruneau, de Montréal, recevait à une partie de bridge et à l'heure du thé, mercredi soir, en l'honneur de mademoiselle Anne-Marie Levesque. Les invitées étaient au nombre de soixante. La table du thé et les salons étaient décorés d'oeillets et de verdure.

M. Joseph Brousseau, inspecteur du Québec Power, et madame Brousseau (Louise Paré) font part à leurs parents et amis de la nainsance d'un fils, né le quatorze et baptisé le quinze en l'église de Beauport, sous les prénoms de Joseph-Aimé-Gaspard. Parrain, M. Gaspard Rochette, officier de la Brown Corporation (division La Tuque), marraine, mademoiselle Bernadette Paré, tante de l'enfant. Porteuse, madame Ed Vallée.

Dans la Métropole

(Dépèche spéciale à L'Evénement)

Montréal, 17. — Leurs Excellences le Comte et la Comtesse de Bessborough honoreront de leur présence le diner qu'offriront M. et madame J.-W. McConnell, le vendredi vingt-neuf janvier, avant le bal de charité.

Mademoiselle Lucette Babin recevait à l'heure du thé, mardi, en l'honneur de mademoiselle Madeleine Saucier, débutante de la saison. Les salons étaient décorés de chrysanthèmes roux et de feuillage et la table du thé était ornée de roses jaunes et de verdure. Mademoiselle Babin, qui recevait les invitées avec mademoiselle Saucier, portait une robe de velours chiffon bleu-saphir avec touffe de roses jaunes à l'épaule. Mademoiselle Saucier portait une robe de velours transparent noir avec bouquet d'épaule composé de roses. Mesdames Omer DeSerres, A. Handfield, Henri Rolland et E.-E. Hollway servaient le thé et les glaces, aidées de mesdemoiselles Louise Surveyer, Marie Berthiaume, Jeanne Savignac, Ginette Mériot, Marguerite Tooke, Gwendolyn LaBranche et Françoise Lambert.

La vicomtesse d'ICKORNSHAW (femme de l'ancien chancelier de l'Echiquier britannique, Philip Snowden.)

M. et madame Georges Pacaud réunissaient quelques invités à l'heure du thé, dimanche, en l'honneur de Lady Cholmondeley. Madame V. Harvey recevait à l'heure du thé, mardi, également pour Lady Cholmondeley.

Mademoiselle Gaby Cinq-Mars recevra à l'heure du thé, le mardi vingt-deux décembre, en l'honneur de mademoiselle Suzon Baudoin et de mademoiselle Yvonne Cinq-Mars, débutantes de la saison.

M. et madame Charles-Auguste Trudeau, de Toronto, sont actuellement en ville. M. Trudeau était garçon d'honneur au mariage de son frère, M. Paul Trudeau avec mademoiselle Minette Jarry, célébré mardi matin.

Dans la Capitale

(Dépèche spéciale à L'Evénement)

Ottawa, 17. — Lady Perley, épouse du Premier Ministre intérimaire du Canada, a reçu mardi à un déjeuner de douze couverts.

Lady Borden a aussi reçu à déjeuner, mardi.

Madame P.-E. Blondin et mademoiselle Louise Blondin, de Saint-François du Lac, sont aux Trois-Rivières, les invitées de madame Louis Buisson.

Mademoiselle Esther Dubuc, de Chicoutimi, est en ce moment à Ottawa, l'invitée de mademoiselle Gabrielle Pagé.

Madame Andrew Fleck recevra à déjeuner, aujourd'hui, en l'honneur de madame A.-J. Christie, à l'occasion de son départ pour la Californie où elle passera l'hiver.

NOTE PERSONNELLE

Le major C.-E. Bourgault, arpenteur, de Lévis, qui a subi une opération préliminaire pour cataracte, est maintenant dans sa famille. Le major Bourgault était sous les soins du docteur J.-A. Tardif, de Lévis, et du docteur R. Bourget.

ST-HONORE, BEAUCE

Nouveau vicaire.—M. Albéric Couture, est arrivé samedi dernier. Espérons qu'il exercera parmi nous un long et fructueux ministère pendant lequel, nous lui souhaitons le plus de bonheur possible.

Cadeau.—M. le curé A. Proulx, a reçu un magnifique luminaire de Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus, don d'une personne généreuse. Nos félicitations.

Naissances.—M. et Mme Hilaire Talbot (née Rose-Aimée Beaudoin), font port à leurs parents et amis de la naissance de deux fils baptisé. Le premier sous les prénoms de Joseph-Félix-Gaston; parrain et marraine, M. et Mme Amédée Jobin et l'autre Joseph-Antoine-Roger; parrain et marraine, M. et Mme Ludger Leclerc, de St-Evariste, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Georges Buteau, font aussi part à leurs parents et amis de la naisance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Albert-Marcel; parrain et marraine, M. et Mme Albert Dubé, de St-Martin, oncle et tante de l'enfant.

—M .et Mme Zéphirin Morissette, forgeron, annoncent la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Laurent-Evariste; parrain et marraine, M. et Mme Rémi Nadeau, grands-parents de l'enfant.

Décès.—Le 5 décembre, s'éteignait pieusement dans le Seigneur munie de tous les sacrements après une courte maladie, M. Pierre Carrier, époux de dame Odile Goulet, à l'âge de 71 ans. Son service et sa sépulture, ont eu lieu le 9 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Il laisse pour pleurer sa perte outre son épouse, neuf enfants: la R. S. Marie-Florestine, du couvent de Loretteville, M. Octave Carrier, de St-Benoit, Emile Carrier, Fortunat Carrier, Origène Carrier, Mmes Joseph Bilodeau, Xavier Bilodeau, Edgar Beaudoin, de St-Honoré, Mme Emilien Turcotte de Val-Racine. A la famille en deuil, nous offrons nos sincères sympathies.

—Le 8 décembre, s'éteignait pieusement dans le Seigneur munie de tous les sacrements, après quelque heures de maladie seulement, dame Mathilda Lapierre, Vve de M. Télesphore Bilodeau, à l'âge de 80 ans. Ses funérailles ont eu lieu le 11, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis venus rendre un dernier hommage à la regrettée disparue. A la famille en deuil, nous offrons nos sincères sympathies.

Va-et-vient.—M. Joseph Roy, marchand, est allé à St-Evariste, en voyage d'affaires.

—M. le Dr Grégoire, de Mégantic, était dimanche dernier en visite, chez M. le Dr Jos. Goulet.

—M. et Mme Théophile Dubé, passent quelques jours à Farhnam, les invités de M. et Mme Philippe Gagnon.

—M. Joseph Leclerc, de St-Evariste, était de passage à St-Honoré, en voyage d'affaires.

—M. J.-A. Patry, représentant du journal l'Evénement, était de passage à St-Honoré, dans l'intérêt du journal.

—M. et Mme Joseph Bisson, de St-Evariste, était chez M. P. Grégoire, ces jours derniers.

SALON DE CORSETS

Mesdames,

Mlle G.-A. ROY
24, ST-STANISLAS,
Tél. : 2-6598

Pour être "souple" ainsi que la mode l'exige, portez les corsets "Gossard". Ils sont d'une efficacité souveraine pour prévenir et combattre l'obésité de la taille, de l'abdomen, des hanches et rendent à ce point de vue, des services inestimables aux personnes qui veulent rester jeunes.

PERMANENT
$4.00 — INDEFRISABLE — $4.00
CROQUIGNOLE A L'HUILE, $7.00
Pas de meilleure ondulation à Québec
Garantie de 6 mois
Autres ouvrages à prix modérés par
Mlle MARGUERITE RICHARD
268, rue du Roi Tél. 4-0334

COUTURIERE
Vous trouverez une bonne couturière à prix modique pour couture de tous genres.
Melle E. Beauseigle
203 DE LA COURONNE
Tél. 3-0653

Nouvelles de
LS. DECHENES, Ltée
COUVRES-CHAUSSURES

Pour Messieurs, Dames, Demoiselles, Filles, et Garçons.

Notre choix est grand et nous sommes certains de rencontrer vos goûts—et à des prix défiant toute compétition.

Demandez les marques "Columbus" ou "Kaufman" et vous aurez ce qu'il y a de mieux.

Magasinez de bonne heure pour avoir le meilleur choix.

Grand choix de Boudoirs pour Messieurs, Dames et Enfants.

Ouverts tous les soirs jusqu'à 10 heures.

LS. DESCHENES, Ltée
36 années de service courtois.

Succ. No 1
320 St-Jean
Tél. : 2-6735

Succ. No 2
269 St-Joseph
Tél. : 3-0371

Succ. No 3
162 3e Ave.
Tél. : 4-1265

VENEZ ENTENDRE
Les Nouveaux Disques Victor de '30 MINUTES'

joués exclusivement sur les 2 nouveaux Radios-Electrolas VICTOR. En démonstration à notre magasin.

RADIO-ELECTROLA
VICTOR RE-41

Un combiné Super-Hétérodyne de neuf lampes, avec deux lampes pentodes et super-contrôles, régulateur automatique de volume pour réception radiophonique. Reproduit disques de 30 minutes et disques ordinaires avec la même facilité. Superbe cabinet fini noyer appareillé. Complet avec huit lampes.

$235

GAUVIN & COURCHESNE
189 rue St-Jean :-: :-: Québec
Ouvert tous les soirs d'ici le Nouvel An

Cravates pour Noël
Pour suspendre dans "Son" Arbre

Il ne sera pas difficile de choisir une cravate à "son" goût parmi l'assortiment vaste et varié que nous avons cette année. Nous croyons réellement que c'est la plus belle variété de cravates que nous ayions jamais eue en vente. Et les nouveaux bas prix en font de remarquables valeurs. Prix à partir de ... ...

.50

FOULARDS
Grands foulards de celanese de forme carrée. Blanc et noir et blanc. Nous avons été obligés d'en renouveler deux fois la commande tellement ils s'écoulent avec rapidité.

$1.00

CHEMISES
de la marque Arrow, avec collets Arrow attachés ou séparés. Prix à partir de

$1.95

Mouchoirs avec initiales
En toile pure, brodés à la main.... ... ...

.50

DANS NOS BOITES SPECIALES POUR CADEAUX.

SIMONS & CO.
20, DE LA FABRIQUE. TEL. : 2-0338

Vente de Charité
SALLE
ST SACREMENT
Chemin Ste-Foy,

Ouverture mercredi le 16, jeudi et vendredi. Râfle de dinde jeudi et vendredi soir, à 8 heures 30.

ONDULATION PERMANENTE
74, ST-JOSEPH
Tél. 4-3013
Diplomée de l'institut "KEEN" de New-York

Une Poudrette comme Cadeau de Noël

LES DAMES ont besoin de nombreuses poudrettes—pour magasiner, pour le bureau et pour usage général, ainsi qu'une de luxe pour les circonstances spéciales.

On trouvera dans notre vaste assortiment de belles poudrettes françaises en émail, de toutes formes et de toutes nuances, à $3.50 et plus.

Autres modèles à $1.00 et plus.

Etuis à cigarettes pour dame, en bel émail français — $7.00 et plus.

LE MAGASIN RESTE OUVERT LE SOIR

G. Seifert & Sons
Bijoutiers 16 Rue de la Fabrique

Dr L. ROBERT
Ex-élève des hôpitaux de Paris
SPECIALISTE :
Maladies vénériennes, de la peau et du cuir chevelu
24 COTE DU PALAIS, Tél. 2-1003, Québec

LA
HABITANT INN
SERT LE THE DE L'APRES-MIDI
Parties de bridge, soirées dansantes, Déjeuners de noce peuvent être organisés en téléphonant a 7673.

Le CLUB d'ARGENTERIE vous permet d'avoir ce que vous desirez!

LOUIS
COLONIAL
TEMPO
SALEM

Enrôlez-Vous Aujourd'hui

UNE PIASTRE vous permettra d'acheter pour $25.00 d'argenterie — la marque et le motif à votre choix, payable $5.00 par mois seulement. Et chaque $5.00 versé en paiement de ce premier achat vous donnera droit d'acheter encore pour $10.00 d'argenterie et ainsi de suite, jusqu'à ce que vous jugiez votre service suffisamment complet. Pas d'extra ! Pas d'intérêt !

Ce Club vous fournira l'agrément de posséder toute l'argenterie nécessaire au service de la table, sans que cette dépense outrepasse les limites des budgets les plus modestes.

"LOUIS"
Modèle Illustré Plus Haut

Commandez aujourd'hui quelques morceaux énumérés plus bas et vous compléterez votre service plus tard. Nous avons toujours le modèle "LOUIS" en stock.

½ douz. Cuillers à Thé. Prix du Club Legaré	.75c
½ douz. Cuillers à Dessert. Prix du Club Legaré	$1.20
½ douz. Cuillers à Table. Prix du Club Legaré	$1.20
Une Cuiller à Sucre. Prix du Club Legaré	.20c
½ douz. Fourchettes à Dessert. Prix du Club Legaré	$1.20
½ douz. Fourchettes à Table. Prix du Club Legaré	$1.20
½ douz. Couteaux à Dessert. Prix du Club Legaré	$1.35
½ douz. Couteaux à Table. Prix du Club Legaré	$1.35
Un Couteau à Beurre. Prix du Club Legaré, 1932	20c

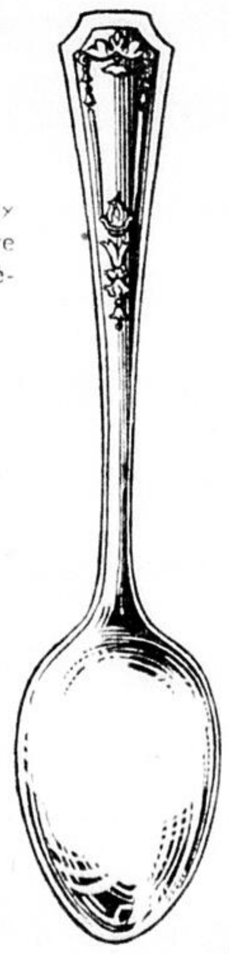

"COLONIAL"
Modèle Illustré Plus Haut

Voici le cadeau qui plaira le plus à votre femme ou à votre maman. Commencez sa coutellerie à Noël. Vous pourrez vous procurer le modèle "COLONIAL" en tout temps.

½ douz. Cuillers à Thé. Prix du Club Legaré	$1.50
½ douz. Cuillers à Café. Prix du Club Legaré	$1.25
½ douz. Cuillers à Table. Prix du Club Legaré	$2.50
½ douz. Cuillers à Soupe. Prix du Club Legaré	$2.50
Une Cuiller à Sucre. Prix du Club Legaré	.50c
½ douz. Fourchettes à Dessert. Prix du Club Legaré	$2.25
½ douz. Fourchettes à Table. Prix du Club Legaré	$2.50
½ douz. Fourchettes à Viande. Prix du Club Legaré	$1.00
Un Couteau à Beurre. Prix du Club Legaré	.60c

95c Comptant - $1 Par Semaine

COMPAGNIE
P.T. LEGARÉ
LIMITEE
142 St-Joseph — — 273 St-Paul

Le marché local s'est tenu stationnaire hier. -- Vigueur du dollar canadien. -- Winnipeg recule un peu en fermeture

LES MARCHES DES STOCKS ET DES OBLIGATIONS ONT RECULE A DE NOUVEAUX PALIERS MINIMA A NEW-YORK

AM. TELEPHONE ET U. S. STEEL ONT ETE FAIBLES

Les stocks et les obligations ont reculé à de nouveaux bas paliers, hier. — La pression des ventes moins forte.

LES DECOUVERTS

(Service de la Presse Associée)
New-York, 17. (Par John-L. Cooley, rédacteur financier de la Presse Associée). — Les stocks et les obligations ont reculé à de nouveaux bas paliers hier. Les deux marchés paraissaient sous l'influence des mêmes événements qui les ont fait reculer durant ce mois-ci, soit les ventes pour les taxes et la liquidation des valeurs collatérales. La pression des ventes était cependant moins forte que durant les séances précédentes. La publication par la Bourse de New-York des chiffres décrivant la position des vendeurs à découvert sur le marché n'était pas considérée généralement comme un facteur du marché, bien qu'il y eut quelques achats au début de la séance lorsque les statistiques furent connues. Le chiffre total des stocks à découvert était à peu près le même que celui des estimés non officiels que l'on avait fait déjà.

La baisse d'American Telephone en fin de séance a affecté les stocks communs et elle a accéléré le mouvement par ailleurs de sorte que le marché a été plus actif durant la dernière heure. American Telephone a finalement reculé en bas de 120 pour toucher le nouveau bas de 119 1-4 et pour fermer à 119 1-2 avec une perte de 3 3-4 points. U. S. Steel a perdu un point tandis que Bethleem Steel et American Can ont perdu plus de 1 point chacun. Standard Oil of N. J. a reculé de 1 1-2 point au nouveau cours minimum de 27 7-8. Woolworth et Cace ont été faibles. Les titres de chemins de fer se sont montrés réactionnaires en fermeture. Les ventes ont atteint 1,967,420 parts ce qui représente une diminution sur la séance précédente.

Les changes étrangers se sont raffermis pour la plupart. Le franc français a avancé et un envoi d'or a été fait par New York à Paris. La devise de la Hollande s'est raffermie. Le yen japonais a gagné une cent tandis que le dollar canadien et la livre sterling ont avancé. 815 stocks ont fait leur apparition sur le tableau. Là-dessus, 161 ont avancé, 430 ont reculé et 224 sont demeurés inchangés. Voici les moyennes compilées par Standard Statistics Company Inc., copyright 1931:

	50 IND	20 CF	20 UTIL	90 Total
Hier:	61.6x	32.2x	95.0	63.0x
Avant hier:	63.3	33.2	96.4	64.3
Sem. passée:	67.8	35.2	107.1	69.7
Mois passé:	80.7	46.4	122.6	82.8
1930:	112.9	86.4	146.5	114.7
1928:	190.4	128.4	182.0	178.8
1926:	106.3	105.8	104.4	106.2
Haut 1931:	140.2	106.2	203.9	144.3
Bas 1931:	62.5	32.9	94.9	63.8
Haut 1930:	202.4	141.6	281.3	205.8
Bas 1930:	112.9	86.4	146.5	114.7
Haut 1929:	252.8	167.8	353.1	253.5
Bas 1929:	141.3	117.7	156.3	140.2

x—Nouveaux bas pour 1931.

BLE ET FARINE AUX PAYS-BAS

Les importations de blé et de farine par les Pays-Bas durant le troisième trimestre ont été de $4,983,600.

LE PAIN BELGE

Rotterdam, 17. — Le troisième trimestre de 1931 est la première période de durant laquelle la Loi hollandaise du Mélange du Blé a été en vigueur, mais en tant que le commerce dans le blé étranger est concerné, il n'y a eu aucun développement sortant du cadre ordinaire.

Les importations ont fait voir une augmentation substantielle sur celles des deux premiers trimestres de l'année. La quantité reçue de Russie a été moindre, tandis que les arrivages des Etats-Unis ont triplé de volume, tout en doublant seulement de valeur. De la part du Canada, il y a eu une légère augmentation de quantité, mais une petite diminution de valeur.

Les importations totales durant le troisième trimestre ont représenté 226,559 tonnes métriques évaluées à $4,983,600. Les chiffres comparatifs pour le second trimestre avaient été de 175,125 tonnes métriques et $4,131,600 et pour le premier trimestre de 193,125 tonnes métriques et $4,416,500.

Le volume des importations américaines a été influencé par les bas prix du blé dur d'hiver, qui étaient très attrayant pour les boulangers hollandais. Pour ce qui regarde le blé canadien, il y a eu — à cause de la nécessité d'employer un pourcentage de blé tendre domestique — une tendance à acheter les plus hautes qualités surtout des Manitobas No 2, alors qu'il se fit de légers achats de No 1, ce qui est inaccoutumé pour la Hollande.

(Suite à la page 7)

PRODUCTION DU CUIVRE

Londres, 17. — Sir Auckland Geddes, président de la Rhokana Corporation Limited, une compagnie qui produit du cuivre en Afrique, a déclaré devant les actionnaires de sa compagnie hier que les négociations entamées dernièrement par les producteurs mondiaux de cuivre laissaient entrevoir une réduction possible de vingt-cinq pour cent dans la production cuprifère. Des réunions ont déjà eu lieu à cette fin à Londres et à New York.

L'INDUSTRIE DES MACHINERIES

La valeur de la production dans l'industrie canadienne des machineries s'est élevée à $53,749,482 durant 1930.

LES PRODUITS

Ottawa, Ont., 17. — La production de l'industrie des machineries s'est élevée au Canada durant l'année 1930 à une valeur de $53,749,582. Une production record de $65 692,539. avait été enrégistrée durant l'année précédente, tandis que la production de cette industrie avait durant 1928 de $51 046,140., de $44,602,135. durant 1927 et de $38,380,019. durant 1926. Il y avait 174 établissements engagés dans cette industrie au Canada durant l'année 1930 comprenant 122 établissement dans la Province d'Ontario et 27 dans la Province de Québec. Le nombre moyen des personnes travaillant dans ces établissements était l'an dernier de 11,044 et ces personnes ont touché en salaires et gages une somme de $15,-$89,887. Les établissements canadiens fabriquant les machineries ont acheté des matériaux pour une somme de $18,326,621. et ils y ont ajouté une valeur de fabrication de $35,422,861.

Au nombre des principaux produits de ces établissements canadiens, mentionnons 63,647 machines à laver électriques, au coût de $8,556,095., des élévateurs à fret et à passagers pour un coût de $5,069,758., des machineries de pulpe et de papier au coût de $5,014,420., des machineries de transmission pour une valeur de $1,280,281., 11,183 balances de tous les genres d'une valeur de $1,246,693., des pompes pour une valeur de $1,172,083., des machines à coudre, des caisses enrégistreuses, etc.

PRODUCTION DE SEL AU CANADA

La production de sel a diminué à 12,861 tonnes au Canada durant septembre 1931. — 14,352 tonnes durant août 1931.

LES IMPORTATIONS

Ottawa, Ont., 17. — La production de sel a diminué au Canada durant le mois de septembre à 12,861 tonnes comparativement à 14,352 tonnes durant le mois d'août et à 17,424 tonnes durant le mois de juillet 1931. Durant le mois de septembre 1930, la production canadienne de sel avait été de 22,062 tonnes. Comme par le passé, la production de septembre 1931 provenait de la mine Malagash, en Nouvelle Ecosse, et des puits du sud-ouest de l'Ontario.

Les importations canadiennes de sel au Canada durant le mois de septembre dernier ont été de 13,556 tonnes représentant une valeur de $78,378. Ces importations comprenaient 7,105 tonnes provenant des Etats-Unis, 3,138 tonnes provenant de la Grande - Bretagne, 2,065 tonnes provenant de l'Espagne 912 tonnes provenant des Indes Occidentales Britanniques et 336 tonnes provenant de l'Allemagne.

Durant la ériode de neuf mois finissant le 30 septembre 1931, la production canadienne de sel s'est élevé à 125,836 tonnes comparativement à 210,609 tonnes durant la période correspondante de 1930 et à 243,260 tonnes durant la période correspondante de 1920.

SYSTEME DE QUOTES-PARTS

Les cultivateurs anglais bénéficieront plus de cette législation que les écossais. — Production peu élevée en Ecosse.

LE MINOTIER

Glasgow, 17. — L'on annonce que le Gouvernement britannique a résolu d'introduire un système de quotes-parts dans le commerce du blé de production domestique. Le projet ne s'applique pas avant la récolte de l'année prochaine, mais l'annonce a été faite dans le but de permettre aux cultivateurs de préparer leurs terres pour une plus grande récolte de cette céréale, mais seulement sur les terres convenant à du blé d'une bonne qualité meunière. Comme résultat de cette proposition, les minotiers du pays seront obligés d'employer une proportion définie de blé de provenance domestique dans leur fa-

(Suite à la page 7)

COMMENTAIRES de BOURSE

CE QU'ON DIT A MONTREAL

En marge de l'emprunt fédéral

La maison Nesbitt, Thomson & Company Limited écrit dans sa revue "Placements" du 15 décembre que le succès rapide et complet de l'emprunt du Service National constitue quelque chose de très important pour le Canada parce qu'il démontre la détermination bien arrêtée des Canadiens de rencontrer leurs obligations sans coup férir. C'est la première fois que le peuple canadien a été appelé à répondre d'une façon aussi complète à un appel de fonds et il convient de se réjouir du fait que l'intégrité financière du Dominion a été revendiquée fièrement à cette occasion. Il y a plusieurs raisons pour lesquelles on peut être satisfait du résultat obtenu, écrit encore la revue de Nesbitt, Thomson & Company Limited. Il faut mettre au premier plan la contribution que cet événement réussi apporte au retour de la confiance dans le monde. Comme l'emprunt du Service National a été lancé peu de temps après l'avènement du gouvernement national en Grande-Bretagne, l'on peut dire que le Dominion a démontré qu'il était prêt de son côté à combattre les forces destructives. Il n'y a pas de signe plus encourageant pour un jeune pays comme le nôtre que de voir la bonne volonté avec laquelle les gens qui possèdent des épargnes cherchent à placer leurs fonds dans des prêts qui ont pour but de faire travailler l'argent dans des canaux reproductifs, que ces canaux concernent la finance de travaux publics, la construction d'usines, l'extension de nos systèmes d'utilités publiques ou l'achat de matériaux bruts. Le meilleur moyen de créer des affaires à part la circulation de l'argent pour nos achats de tous les jours, c'est d'employer les fonds durant un certain nombre d'années dans des valeurs sûres rapportant un bon taux d'intérêt.

Noranda Mines Limited

Le Wall Street Journal rapporte que les intérêts canadiens sont d'avis que le paiement d'un dividende de 50 cents par action de Noranda Mines Limited reflète la valeur de la production aurifère de la compagnie qui est estimée à environ $5,000,000 par année. On croit dans le Dominion que Noranda va gagner $1.50 par action cette année après une réserve suffisante pour la dépréciation sur l'usine. A part les possibilités de la production d'or, on attache beaucoup d'importance au fait que Noranda est capable d'obtenir une prime pour son cuivre à cause des qualités de son minerai.

Lake Shore Mines

Un rapport non officiel émanant du nord mande que la compagnie Lake Shore Mines traite actuellement un peu plus de 1,200 tonnes de minerai par jour et que la qualité moyenne de ce minerai varie entre $15 et $16 par tonne. On estime que les profits bruts de la compagnie durant les trois derniers mois de l'année courante seront de $3.750,000 et que les profits nets atteindront $2,250,000. Ces chiffres tiennent compte de la prime que la compagnie obtient du gouvernement canadien pour sa production d'or. Les profits du dernier trimestre de 1931 devraient donc dépasser $1.10 par action.

Les restrictions

Financial Bulletin rapporte que les représentants des principales banques canadiennes ont été invités à collaborer avec le comité de la Bourse de Montréal pour régler la situation des prix minima des stocks mobiliers. On espère que cette coopération directe fera beaucoup pour soulager la tension et pour établir un sentiment de plus grande confiance que par le passé.

Les ventes à découvert

La Bourse de New-York vient de publier un rapport concernant les ventes à découvert et leur importance par rapport aux transactions qui se font sur le marché. Il est dit dans ce rapport que le 30 novembre dernier, l'intérêt à découvert dans le marché américain était de 3,745,942 parts au lieu de 5,589,700 parts le 25 mai dernier, ce qui représente une diminution de 33 pour cent. La valeur de l'intérêt à découvert était le 18 septembre 1931 de $186,693.800 comparativement à $249,858,200 le 25 mai 1931 ce qui représente une diminution de 25.3 pour cent. Le rapport de la Bourse de New-York ajoute que le 26 septembre dernier, le pourcentage des ventes à découvert par rapport aux transactions totales était de 1.76 pour cent et qu'il était de 7.27 pour cent le 30 novembre. Les principaux stocks qui étaient joués à la baisse par les vendeurs à découvert à la date du 30 novembre dernier étaient les suivants: American Telephone, General Electric, General Motors, U. S. Steel, Allied Chemical, Borden, Eastman Kodak, International Harvester, International Nickel, Woolworth, Am & Foreign Power, International Telephone, Western Union Loew's, Montgomery Ward, National Biscuit, National Dairy Products Radio Keith, Sears Roebuck et Sinclair Oil. Il y avait à peine 10,000 actions de découvert dans Baltimore & Ohio et dans Pacifique Canadien à cette même date tandis que le découvert dans New York Central était à cette date du 30 novembre dernier de 73,226 actions.

Banque Royale du Canada

ASSEMBLEE ANNUELLE

L'ASSEMBLEE annuelle générale des actionnaires de la banque aura lieu au siège social, 360 rue St-Jacques, Ouest, en la ville de Montréal, jeudi le 14ième jour de janvier 1932, à 11 heures a.m.

M. W. WILSON,
Gérant général.

Montréal, 1er déc. 1931.

L'ASSURANCE VIE

(Serv. de la Presse Canadienne)
Toronto, Ont., 17.—Une augmentation de plus de deux millions de dollars a été enrégistrée durant le mois de novembre 1931 par rapport au mois précédent dans les nouvelles polices d'assurance-vie payées au Canada et à Terreneuve. Durant les onze premiers mois de l'année courante, les nouvelles polices d'assurances-vie vendues par 15 compagnies se sont chiffrées à $442,149,000. Les ventes de novembre ont été de $38,860,000. y compris un montant de $11,836,000. dans la Province de Québec.

NOTES BREVES

Après avoir tenté vainement de se rallier, le marché de New - York a subi de nouvelles pertes, hier. L'activité n'a pas été considérable.

Les fluctuations ont été très restreintes sur le marché local.

Il a été vendu un bloc de $5,000. d'obligations de l'Emprunt du Service National, échéance 1941, à $96.63 sur la Bourse de Montréal. C'était la première vente enregistrée sur ce marché.

Le blé canadien a fermé avec une légère perte à Winnipeg après avoir été plus ferme durant la majeure partie de la séance. Le commerce d'exportation a été meilleur.

Les collections du revenu ont diminué à Winnipeg après avoir été plus ferme durant la majeure partie de la séance. Le commerce d'exportation a été meilleur.

Les collection du revenu ont diminué de $817,218.64 durant le mois de novembre 1931, à Ottawa.

Le monde financier est en deuil aujourd'hui par suite de la disparition de M. C.-E. Neill, vice-président de la Banque Royale du Canada, décédé à Montréal hier matin.

Baltimore and Ohio a omis son dividende ordinaire mais il a déclaré son dividende privilégie.

Les directeurs de Canadian Locomotive n'ont pas pris de décision hier au sujet du dividende privilégié qui avait été différé au début de l'année 1930.

Granby Consolidated a déclaré un dividende de 50 cents par année au lieu de $1. comme précédemment.

Les exportations du Canada se sont chiffrées à $57,486,950. durant novembre 1931 tandis que les importations ont été de $46.914 046.

(Suite à la page 7)

Sommaire du Wall Street Journal

Séance du 16 décembre 1931

PAR L.-G. BEAUBIEN & CIE

Les stocks ont été irréguliers et ils ont fluctué entre des limites plutôt étroites.

Les stocks de banques ont généralement fléchi.

Le fer en gueuse a baissé de 50 cts la tonne à Chicago au prix de $16.50 à $17.

Le cuivre a haussé de 1-4 cent aux smelters traitant le minéral d'autres mines. Le cuivre s'est vendu par conséquent à 6 3-4 cents la livre.

L'huile brute de la qualité Pennsylvanie à l'exception de l'huile Corning a été baissée de 15 cents le baril.

Les perspectives de l'industrie des accessoires d'automobiles pour des opérations profitables s'améliorent.

Les ventes de nouvelles polices d'assurance-vie durant novembre ont diminué de 1.7 pour cent par rapport à l'an dernier. Ces ventes ont diminué de 12.2 pour cent durant les onze premiers mois de 1931 par rapport à 1930.

On estime que les profits nets de Pennsylvania Railway durant 1931 seront d'environ $1. par action comparativement à $5.28 l'an dernier.

Ingersoll Rand va rapporter probablement un profit pour l'année 1931. Durant 1930, la compagnie avait gagné $4.72 par action commune.

Les valeurs du Trésor des Etats-Unis ont modérément avancé sur le marché des obligations qui a été monotone et irrégulier par ailleurs.

Le surplus de Public Service of New Jersey après les charges a été durant novembre de $2,981,622. comparativement à $3,045,289. l'an dernier. Durant l'année finissant avec novembre 1931, il a été de $31,481,375. au lieu de $29,646,372. durant l'année précédente.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque Canadienne Nationale, aura lieu, au siège social de la Banque, au No 112 rue St-Jacques, Montréal, le quinzième jour du mois de janvier, 1932, à midi, afin de procéder à l'élection des Administrateurs, et à la considération de toutes questions du ressort de l'assemblée générale des actionnaires.

Par ordre du Conseil d'Administration,

LE SECRETAIRE, GERANT GENERAL ADJOINT,
ERNEST GUIMONT.

Montréal, 14 décembre 1931.

BANQUE FERMEE

(Serv. de la Presse Canadienne)
Lowell, Mass., 17. — The Lowell Trust Company dont les dépôts se chiffraient dernièrement à $3,348,428, a fermé ses portes hier. C'est la deuxième banque de Lowell qui ferme ses portes depuis deux jours, la première étant la Middlesex National Bank qui possédait des dépôts de quatre millions de dollars. Depuis trois jours, cela fait douze banques des états de la Nouvelle Angleterre qui abandonnent les affaires. Il y avait une course sur la Lowell Trust Company depuis quelques jours.

DIVIDENDES

Ogilvie Flour Mills Co. Ltd $2. par action payable le 2 janvier aux actionnaires inscrits le 23 décembre.

MacKinnon Steel Corporation Ltd 7 pour cent privilégié, 1 3-4 p.c. payable le 1er février aux actionnaires inscrits le 15 janvier.

Dome Mines Ltd 25 cents par action payable le 20 janvier aux actionnaires inscrits le 31 décembre.

Moore Corporation 25 cents par action payable le 2 janvier aux actionnaires inscrits le 16 décembre ; privilégié $1.75 sur le stock des classes A et B payable le 2 janvier aux actionnaires inscrits le 16 décembre

Robert Mitchell Company, 25 cts par action commune payable le 15 janvier aux actionnaires inscrits le 31 décembre.

Niagara Wire Weaving Co. Ltd, 25 cents par action commune et 75 cents par action privilégiée payables le 2 janvier.

LETTRES DE FERMETURE

PAR LOGAN & BRYAN

LOGAN & BRYAN. -- Il n'y avait rien de bien neuf sur le marché aujourd'hui à part le nouveau bas de U. S. Steel et la fermeté des stocks de cuivre. A l'ouverture, le marché se montra plus actif et stationnaire mais avant la fin de la première heure, il a réagi et les vedettes ont perdu un point ou deux. Les cours minima furent tôt établis après quoi, le marché ne fluctua pas beaucoup. La fermeté des stocks de cuivre provenait des rapports à l'effet que les perspectives d'une réduction dans la production du métal rouge se sont beaucoup améliorées. Les titres de chemins de fer ont été plutôt fermes de leur côté. L'influence qui agit sur ce compartiment est la possibilité d'un prochain règlement de la question des gages des cheminots. Les nouvelles étaient plutôt rares. U. S. Industrial Alcohol a annoncé une hausse dans les prix de l'alcool et d'autres compagnies ont également haussé le prix de ce produit.

PAR GEOFFRION & CIE

NEW YORK NEWS BUREAU. -- La liste générale qui avait résisté au début de la séance n'a pas réussi à faire face à la pression qui s'est prononcée plus tard de sorte que les stocks ont établi de nouveaux bas. Les baissiers ne se sont pas laissés effrayer par la publication des chiffres au sujet des comptes à découvert et plusieurs titres ont agi comme si les achats des découverts étaient moins considérables. Les nouvelles de Washington concernant les négociations pour les dettes et les autres questions internationales n'étaient pas de nature à améliorer les choses. U. S. Steel a encore agi comme si la liquidation de ce titre n'était pas terminée. La tenue de Steel a interrompu brusquement les petits ralliements qui se développaient durant la séance. Comme U. S. Steel sa vend actuellement pour rapporter plus de dix pour cent, on croit de plus en plus qu'il sera fait un changement radical dans le taux du dividende au mois de janvier prochain.

PAR L.-G. BEAUBIEN & CIE

LAIDLAW AND COMPANY. -- La pression des ventes s'est continuée aujourd'hui. Nous croyons que les ventes se poursuivront demain à moins d'un ralliement technique ou d'une nouvelle constructive qui serait connue durant la nuit.

VILLE DE SOISSONS

Paris, 17. — Un projet de loi a été présenté devant la Chambre des Députés pour autoriser M. Flandin, Ministre des Finances, à avancer à la ville de Soissons les argents nécessaires pour qu'elle puisse rembourser un emprunt contracté dans le Dominion du Canada en 1921. L'emprunt au total de $6 000.000. avait été lancé afin d'aider la ville de Soissons à se reconstruire, après la Grande Guerre. Moins de $2,000,000 de cet emprunt fut vendu au Canada et la balance a été vendue par New York.

LES COURS DU BLE ONT RECULE EN FIN DE SEANCE

Le blé qui s'était montré ferme durant toute la séance a perdu du terrain durant les dernières minutes.

BAISSE DES OEUFS

(Serv. de la Presse Canadienne)
Winnipeg, 17. — Les prix du blé ont fléchi à la dernière minute. Les ventes tardives ont fait fléchir les cours de 1 3-8 cent à 1 1-8 cent le boisseau. Le blé de décembre a fermé à 60 1-8 et le blé de mai à 63 7-8 et 64 avec une perte de 1 3-8 cent tandis que le blé de juillet a fléchi de 1 1-8 cent au cours de 65. Le blé avait conservé ses gains de la veille jusqu'en dernière heure lorsqu'il céda sous la pression de lourdes ventes. New-York a rapporté un bon volume de ventes pour le commerce d'exportation. On disait que les conditions de la température étaient plus favorables dans l'Argentine, mais les dernières pluies ont brisé les routes ce qui est de nature à retarder le mouvement du blé. Broomhall rapporte une légère demande de la part des minoteries et un intérêt limité dans les options futures. Voici les prix des options futures:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Déc	56½	56⅞	54⅜	54⅞
Mar	57⅞ à 58	58⅞	56⅞	56⅛ 57
Mai	59¼ à ½	60½	58⅜	58½ ⅝
Juil	58	59¼	57	57 57⅛
MAIS:				
Déc	37¼	38¼	37	37
Mar	40⅞ à 41	41¼	40⅛	40⅛
Mai	42⅛ à ¼	43 43⅛	41⅝	41¾
Juil	43⅞	44½	43⅛	43⅛
AVOINES:				
Déc	25¼	25¾	24⅞	24⅞
Mai	26¾	27⅛	26¼	26¼ ⅜
Juil	26⅜	26¾	25⅞	25⅞
SEIGLE:				
Déc	43⅝	43½	43	43
Mar	45¾	47¼	45⅝	45⅝
Mai	47⅞	48¾	46¾	46¾
Juil	48	48⅝	46½	46½

A CHICAGO

Chicago, 17. — Les cours du blé ont avancé hier à Chicago à leurs paliers du 24 novembre dernier. Les achats furent encouragés par les rapports émanant d'Argentine à l'effet que le thermomètre avait monté jusqu'à 109. On disait aussi que la France devrait augmenter la quote-part de blé étranger fixée pour ses meuniers. Les nouveaux achats de blé américain du nord ont dépassé un million de boisseaux y compris une certaine quantité de blé dur d'hiver des Etats-Unis. Juste avant la clôture cependant, les spéculateurs commencèrent à vendre et comme le marché manquait de support à cause de la faiblesse de Winnipeg, les cours ont reculé rapidement. Le blé a perdu de 3-8 cent à 7-8 cent le boisseau. Le maïs a fléchi de 5-8 cent à 7-8 cent. Les avoines ont perdu de 3-8 cent à 1-2 cent et les provisions ont fermé inchangées ou elles ont avancé de dix cents. Voici les prix des options futures:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Déc	61⅞	62¼	60⅛	60⅛
Mai	66 à 65½	66	63¾	63⅞ 64
Juil	67 à 66⅝	67	64¾	64¾ 65
AVOINES:				
Déc	31⅛	31⅛	31	30⅞
Mai	34⅛ à 34	34¼	33⅝	33⅝
Juil				34
ORGE:				
Déc	38	39¼	38⅝	38⅛
Mai	41½ à 42	42	41	41⅛
Juil	41¼	41¼	40¾	40¾
LIN:				
Déc	101	101¼	99½	100
Mai	106	106⅜	104½	104½
Juil	107 à 107½	107½	105	105
SEIGLE:				
Déc	44½	45⅝	44½	43¾

(Suite à la page 7)

LE DOLLAR CANADIEN

(Serv. de la Presse Canadienne)
New-York, 17. — Le dollar canadien a haussé de 1 3-8 cent au cours de 81 5-8 à New York après avoir ouvert à 80 1-4 cts. La livre sterling a fermé à $3.46 1-2 avec un gain de 1 3-4 cent après avoir ouvert à $3.44 1-2. A Montréal, la livre sterling a fermé à $4.2731 et les fonds américains ont coté une prime de 24 5-8 pour cent.

INT. UTILITIES A RECULE A UN BAS

70 parts d'International Utilities A se sont vendues à 8 avec une perte de 8 1-2 points. — Siscoe gagne 1 1-2 cent.

MOSS A 28

(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 17. — Le recul de 8 1-2 points subi par International Utilities A qui a touché un nouveau bas pour l'année courante a été le seul événement important enrégistré sur la petite Bourse de Montréal durant la séance d'hier. 70 parts de Utilities A ont été vendues au cours de 8. Imperial Oil a perdu 1-8 point à 9 3-4 et British American Oil a subi une perte analogue au cours de 9 5-8. International Petroleum a perdu 1-4 point à 10. Dominion Stores a avancé de 1-4 point à 17 1-2 et Hiram Walker a gagné 1-8 point au cours de 2 3-4.

Dans le compartiment des stocks miniers, Siscoe a gagné 1 1-2 cent au cours de 52 1-2 tandis que Moss a avancé de 1-2 cent à 28. Macassa a reculé de 5 cents à 40 et Sullivan a perdu 2 1-4 cents à 10 1-4. Noranda s'est vendu par lots irréguliers seulement.

UNE REORGANISATION

New-Haven, 17. — La Winchester Repeating Arms Company, qui était en séquestre depuis le mois de janvier dernier, fut vendue sur l'ordre de la Cour du district des Etats-Unis au comité de réorganisation pour $4,000,000.

William-A. Tobler, un des gardiens de la succession, déclara que l'établissement sera acheté du comité par la Western Cartridge Company pour la somme de $8,100,000 dont $3,500,000 en espèces et $4,800,000 en actions 6 pour cent cumulatif de la Cartridge Company.

La transaction entre le comité de réorganisation et la Western Cartridge Company sera terminée endedans d'une semaine afin que cette dernière compagnie puisse prendre possession de l'établissement le 23 décembre environ. On anticipe une plus grande activité par suite de ce changement.

La Winchester Company, constituée il y a environ 70 ans, fut l'un des plus gros établissements de fabrication de munitions durant la grande guerre. Cette usine emploie actuellement 2,500 personnes.

Le prix de vente minimum fut fixé par la Cour.

MONTREAL SE MONTRE TOUJOURS AUSSI APATHIQUE

Une légère avance enrégistrée hier matin a été perdue durant l'après-midi. — Les obligations reculent encore.

SERVICE NATIONAL

(Serv. de la Presse Canadienne)
Montréal, 17. — L'amélioration qui avait été notée hier matin sur la Bourse de Montréal a été annulée hier après-midi et les stocks ont fermé à peu près aux cours cotés mardi soir. Quatre titres ont avancé, deux ont reculé et les autres sont demeurés à peu près inchangés. L'indice moyen des stocks a enrégistré une légère avance pour la première fois depuis huit jours. Les valeurs internationales ont encore été les plus actives mais elles ont fluctué entre d'étroites limites. Brazilian Traction enrégistra un virement de 1,729 actions et gagna 1-8 point au cours de 11 -8 tandis qu'International Nickel enrégistra un virement de 1,022 actions et ferma inchangé. Pacifique Canadien ferma au même cours que la veille et Abitibi a gagné 1-4 point au cours de 3.

Les mouvements des stocks n'avaient aucune importance attendu que le marché semble attendre les développements. B. C. Packers a perdu 1-4 point à 1 et Massey Harris a avancé de 1-2 point à 3 3-4. Les ventes se sont chiffrées à 5,822 parts comparativement à 5,516 parts la veille et à 75,341 parts durant la séance correspondante de 1930. Sur le marché des obligations, Abitibi Paper a gagné 1-4 point au cours de 39 1-2. L'emprunt de guerre du Dominion 1937 a baissé de $1. à $104.50. et l'emprunt de conversion de 1956 a baissé de $1.25 à $91., un nouveau bas. L'emprunt du Service National 1041 s'est vendu à $96.63. Le total des ventes d'obligations a été de $12,500.

LES RECETTES DU C. N. R.

(Spécial à L'Evénement)
Montréal, 18. — Les recettes brutes du Canadien National durant la semaine terminée le 14 décembre 1931, se sont élevées à $3,036,441., contre $3,881,339. durant la semaine correspondante de 1930, une diminution de $844,898.

Ces chiffres comprennent les revenus du Vermont Central mais non ceux des "lignes de l'est".

Placements intéressants

	TAUX	ECHEANCES
Dominion du Canada	5%	1936-41-43
Hôpital Notre-Dame	5½%	1941
Hôpital Saint-Sacrement	5½%	1936
Syndics St-Jean Brebeuf (Ville de Roberval)	5%	1951
Bagotville	5½%	1946
St-Alexis	5½%	1941

Prix et renseignements sur demande

LA CORPORATION DE PRETS DE QUEBEC
132, RUE ST-PIERRE, QUEBEC

Téléphones :
2-1121, 2-1122

Frs LETARTE,
Gérant.

L.-G. BEAUBIEN
CHS.-H. BRANCHAUD
J.-D. HERBT
L.-T. DES RIVIERES

L.-G. BEAUBIEN & CIE
MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL
Membres de la Petite Bourse de Montréal
Banquiers en valeurs mobilières
70, RUE ST-PIERRE, TEL. 2-6645
BUREAUX A : MONTREAL, TROIS-RIVIERES, PARIS (FRANCE)
Correspondants à New-York :
LAIDLAW & CIE, Membres de la Bourse de New-York

LOGAN & BRYAN
Membres de la Bourse de New-York et des principales Bourses d'actions, de commodités et de grains,
Bureau de Québec : Château Frontenac
Téléphones : 2-2750 et 2-2751
Bureau-chef : 42 Broadway, New-York, E. U.
FILS PRIVES DE L'ATLANTIQUE AU PACIFIQUE

50,000 polices
en vigueur . .

SI vous désirez, avant tout, un "service irréprochable", assurez-vous dans cette compagnie. Vous ne pouvez vous tromper. Le nombre considérable de ses clients témoigne hautement de la réputation enviable qu'elle s'est créée, malgré la compétition de plus de deux cents compagnies.

Feu—Vol—Glaces—Automobiles
Responsabilité patronale et puplique. Garantie et Vie.

LA PRÉVOYANCE
Compagnie d'Assurances Générales
Coin St-Jacques et Place d'Armes --- Montréal

Cours de MONTREAL

CAN. PACIFIC
CAN. POWER & P
INTL. NICKEL
QUEBEC POWER
FAMOUS PLAYER

Fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec, Tél. *2-6645.

SEANCE DU 16 DECEMBRE 1931 Ventes : 5,822 actions

Ventes:	Valeurs:	O.	H.	B.	F.
	A				
25	Abitibi	3	3	3	3
15	Alberta Grain pfd	30	30	30	30
	B				
72	Bell Telephone	121	121¼	121	121
895	B C Packers	1	1	1	1
1,719	Brazilian	11⅛	11¼	11	11⅛
	C				
50	Can Cement	5⅝	5⅝	5⅝	5⅝
470	Can Car	6¼	6¼	6¼	6¼
215	Do pfd.	14¾	14¾	14¾	14¾
10	Can Conv	30	30	30	30
130	Can Ind Alcohol	1½	1½	1½	1½
219	Can Pac Ry	16¼	16½	16	16
220	Con Smelting	68½	68½	67	67
	G				
25	Gen Steel Wares	2	2	2	2
	I				
1,022	Int Nickel	9⅛	9¼	9⅛	9⅛
	L				
35	Lake of the Woods	6	6	6	6
	M				
10	Maple Leaf pfd	18	18	18	18

Ventes:	Valeurs:	O.	H.	B.	F.
125	Massey Harris	3⅞	3⅞	3¾	3¾
32	Mont Power	38	38	38	38
18	Mont Telegraph	51	51	51	51
	N				
15	Nat Steel Car	12½	12½	12½	12½
	S				
490	Steel of Can	22	22	22	22
	Obligations du Gouvernement:				
1,000	War Loan 1937	104.50	104.50	104.50	104.50
5,000	Conversion 1956	91.	91.	91.	91.
5,000	Service 1941	96.63	96.63	96.63	96.63
	Obligations:				
1,000	Abitibi	39¼	39¼	39¼	39¼
500	Cedars Rapids	101	101	101	101
	Mines:				
85	Hollinger	5.25	5.30	5.25	5.30

ABITIBI
AM. TELEPHONE
GEN. ELECTRIC
U.S. STEEL

COURS de NEW YORK

Fournis par Logan & Bryan, membres de la Bourse de New-York, etc., Château Frontenac, Québec, Téls. 2-2750 et 2-2751.

Taux de l'argent à vue à 2 1-2 pour cent

SEANCE DU 16 DECEMBRE 1931 Ventes : 1,967,420 actions

	A				
400	Abitibi ABI	2¼	2¼	2⅛	2⅛
5,500	Adams Exp. AE	3½	3¾	3¼	3¼
1,100	Air Reduction ADN	51½	51½	48¾	49
5,200	Alaska Juneau JU	12⅞	12⅞	12½	12¾
25,200	Alld Chemical ACD	69	70	66¾	67
2,800	Allis Chalmers AH	13	13¼	12⅝	12⅝
5,300	Alleghany Corp. AYY	1⅝	1⅝	1¼	1¼
27,100	American Can AC	63⅛	63¾	60⅞	61⅝
85,000	Am. Car & F. AF	6⅜	6½	6⅛	6½
6,200	Am. & For. P. AFW.	7⅛	7⅜	6½	6½
400	Am. Loco ALO	5¾	5¾	5⅝	5⅝
600	Am. M. & F. AFX	18	18	17	17
12,500	Am. Radiator ADT	5½	6	5½	5¾
5,600	Am. Smelting AR	18¾	19	18½	18⅝
84,100	Am. T. & T. T	122¾	123¾	119¼	119½
8,500	Am. Tobacco B AT.B	72¾	72¾	70	70
4,100	Am. Water W. AWW	27¼	27¼	24	24½
6,700	Amerada ARC	14⅛	14⅛	13	13⅜
27,510	Anaconda Copper C	10½	11⅛	10	10
800	Ass. D. Gds DG	6⅝	6⅞	6½	6½
3,948	Atchison Ry A	85½	85½	82	82½
4,100	Atl. Refining AFI	9⅜	9¾	9	9
50,200	Auburn Auto AAC	126	129	122	122
	B				
4,300	Baldwin Loco B	5¼	5½	5⅛	5⅛
7,700	Balt. & Ohio BO	18⅝	18⅝	16¼	16⅝
4,900	Barnsdall A. BDL	4⅞	4⅞	4½	4⅝
9,700	Bendix Aviat. BEX	16½	16¾	16⅛	16⅛
700	Best & Co. BST	23⅛	23⅛	22⅛	22⅛
18,300	Bethleem Steel BS	21⅞	22	20	20½
1,400	Borg. Warner BGW	9⅞	9⅞	9½	9⅝
3,500	Briggs Mfg BGI	8⅛	8⅛	8	8⅛
1,900	Bklyn M. T. BMT	34½	34⅞	33¼	33¼
1,600	Burroughs Ad. BGH.	10⅝	10⅝	10⅝	10⅝
2,000	Byers A. M. ABY	12⅞	13⅜	12½	12⅝
	C				
2,100	Cal. Packing CFF	8½	8½	8	8½
600	Canada Dry DGL	14	14	13⅜	13⅜
5,900	Canadian Pacific CP.	13⅛	13¾	12¾	12¾
89,100	Case J. I. CTM	40⅛	41¾	38⅛	38⅛
4,600	Cerro de Pasco CDP	12¾	13	11⅝	12
14,200	Ches. & Ohio CO	26½	27¼	25¼	25¼
800	Chic. M. & St. P. ST	1⅞	2	1⅞	1⅞
14,600	Chrysler K	13⅛	13¼	12½	12¾
1,800	Coca-Cola KO	109½	110	108¼	109
14,300	Columbia Gas CG	14½	14⅝	13⅞	14
5,700	Com. Solvents CV	7⅝	7⅞	7¼	7⅝
37,900	Com. & South. CW	3½	3⅞	3⅜	3½
1,300	Congoleum COG	8⅞	9	8⅝	9
20,900	Cons. Gas G	62¼	62½	61	61⅜
2,300	Cont. Can CH	33⅜	33½	32⅞	33
3,700	Corn Products CFG	41	41	38⅝	39⅜
3,300	Curtis Wright CWZ	1	1¼	1	1½
	D				
5,600	Drug Inc. DRU	51	51	48	48½
700	Davison Chem. D	3½	3⅝	3½	3½
800	Dom. Stores DOS	14¼	14¼	14¼	14¼
21,300	Dupont de Nem. DD	54	54⅝	52¼	52⅝
	E				
3,200	Eastman Kod. EK	84¾	85	82	82½
14,400	Elec. Auto Lite ELO	30⅞	31	29⅛	29¼
4,800	Electric P. & L. EL	11	11¼	9¾	9¾
8,320	Electric & Mus. EMI	2⅞	2⅞	2¾	2¾
	F				
1,000	Fox Film A. F	3⅜	3⅜	3	3
2,500	Freeport Texas FT	15	15⅜	15	15⅜
	G				
1,300	Gen. Asphalt AS	10¾	11	10½	10⅝
500	General Cable GGN	1⅝	1⅝	1½	1½
31,850	Gen. Electric GL	25	25¼	24⅛	24½
7,100	General Foods GF	30½	30¾	29¾	29¾
2,100	General Gas GGS	1½	1⅝	1⅜	1½
76,820	Gen. Motors GM	23⅜	23½	22½	22⅝
700	Gen. Ry Signal GRS.	22	22	21	21¼
1,000	General Theatre GTE	⅝	⅝	½	1½
2,500	Gillette Safety GIL	11⅛	11⅛	10⅝	10⅜
5,200	Gold Dust GK	16	16	15⅜	15⅝
1,400	Goodrich Tire GG	4	4	3⅞	4
1,500	Goodyear Tire GOR	16½	16½	15⅝	16
2,000	Grigsby Grunow GGZ	1	1	1	1
	H				
600	Houston Oil HO	18¾	18¾	17½	17½
900	Hudson Motors HMT	10¼	10¾	10¼	10¾
	I				
2,000	Int. Harvester HR	25	25	24	24
2,700	Int. Hy. Elec. A. IPH	9⅝	10	9⅜	10
19,100	Int. Nickel N	7¼	7½	7¼	7⅜
400	Int. Paper A IP.A	2	2	2	2
2,000	Int. Paper C IP.C	¾	¾	¾	¾
200	Interboro IRT	7	7	6⅞	6⅞
17,700	Int. Tel. & T. IT	9	9	7⅞	8⅛
	J				
4,800	Johns Manville JMP.	17	18	16½	16¾
	K				
1,000	Kans. City S. KSU	7⅞	8	7½	7½
990	Julius Kayser JKS	7⅜	7½	7⅜	7½
1,600	Kelvinator KLV	7¼	7⅜	7⅛	7⅛
26,800	Kennecott KN	10¼	10½	10⅛	10⅛
12,100	Kreuger & T. KRT	5¼	5⅜	5⅛	5¼
4,200	Kroger Groc'y KR	13⅞	13⅞	13	13

	L				
2,400	Lambert Co. LAM	49	51	49¼	49¼
6,400	Lowe's Inc. LW	27⅛	27½	25½	25⅞
400	Loose Wiles LO	33¼	33¼	33	33
6,700	Lorillard Tob. LOR	13⅛	13¼	12⅝	12⅝
	M				
1,200	Mack Trucks MQ	13½	13½	12½	12⅝
1,600	McKeespt T. P. MV	49⅜	49¾	48	48½
5,100	Mex. Seaboard MSX	6¾	7½	6¾	6¾
2,000	Missouri Pac. MOP	7¾	7¾	6¾	6¾
1,500	Mo. Kan. & T. KT	5⅛	5⅛	4½	4½
10,800	Montgom. Ward M	7½	7½	7	7¼
	N				
2,800	Nash Motors NSS	15⅜	15⅜	15	15
19,134	Nat. Bellas H. NBH	1½	1¾	1⅜	1⅜
4,900	Nat'l. Biscuit BI	39	39½	37½	37⅞
3,000	Nat'l. Cash R. NCR	10	10	9⅜	9⅜
8,900	Nat. Dairy NPT	22⅞	22⅞	21½	21½
300	Nat'l Lead LT	79¾	79¾	79	79
6,100	Nat'l P. & L. NPL	12	12	11⅝	12
29,600	N.Y. Central CN	28⅝	29¼	27⅝	27⅞
5,200	N.Y. New Haven V	18⅞	19	18	18½
1,600	Noranda Mines NML.	11⅜	11⅞	11⅜	11⅝
1,000	Norf. & W. NFK	114	114	111	111
20,700	North Amm NA	32⅛	32½	30½	30⅝
2,500	Northern Pac. NP	17⅛	17⅜	16½	16½
	O				
100	Otis Steel OST	4	4	4	4
	P				
1,800	Pac(Gas & E. PCG	32⅝	32⅝	32	32
12,000	Packard Mot. PAK	4	4⅛	4	4
10,700	Paramount PX	7⅜	7⅜	6⅞	6⅞
500	Penick & Fd PFK	25	25	24½	24½
8,500	Penn. RR. PA	18⅜	18½	18	18⅛
5,500	Philipps Pete P	4⅞	5	4⅝	4⅝
100	Pierce Arrow PZ	9	9	9	9
700	Poor & Co POR	3½	3½	3¼	3⅜
6,600	Pub. S.N.J. PUB	52	52½	51	51¾
4,150	Pullman Inc. PU	16¾	17	16⅝	16⅝
5,300	Pure Oil PUY	4⅛	4⅛	4	4
2,000	Purity Bakeries PTY.	13	13¼	12⅛	12¼
	R				
12,425	Radio Corp. R	5¾	6	5½	5⅝
5,500	Radio Keith RKO	1	1	1	1
300	Reading RDG	31¼	31¼	31	31
100	Real Silk RSH	2½	2½	2½	2½
1,000	Reming. R. RR	2¾	2¾	2½	2½
500	Reo Motor RY	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
1,600	Republic St RBC	4⅛	4⅜	4⅛	4½
6,700	Reynolds Toc. RJRB	34¾	35	34¼	34⅜
650	Rossia Ins. ROS	3¾	3¾	3¾	3¾
1,600	Royal Dutch RD	14⅜	14½	14⅛	14¼
	S				
2,300	St. Jos. Lead JO	8⅝	8⅛	8	8½
500	S. L. San Fra. FN	3¾	3¾	3⅝	3⅝
1,000	Schulte Stores SHO	4	4	4	4
3,500	Sears Roeb. S	33⅞	33⅞	32¼	32½
1,200	Simmons Co. SIM	7⅜	7½	7¼	7½
12,100	Sinc.air Oil SC	4¾	4⅞	4½	4½
38,000	Socony Vacuum SOV	9⅝	10	9⅝	9⅞
6,925	Southern Pac. SX	30½	30½	27⅝	28
1,400	South Porto Ric. PSU	7⅛	7⅝	7⅛	7½
1,600	Southern Ry SZ	7¾	7¾	7	7
13,200	Stan. Brands SB	11⅜	11½	11	11⅛
4,600	Stand. G. & E. SG	28¾	29½	27⅜	27½
7,800	Stand. Oil of S. SCD.	25⅝	25¾	25	25⅛
55,000	Standard Oil N. J. J	29⅜	29½	27⅞	27⅞
2,700	Stone & Webster SW.	10¼	10¾	10	10¼
2,600	Studebaker STU	11	11½	11	11
	T				
10,900	Texas Corp. TX	13	13	12	12
4,600	Texas Gulf Sul. TG	21⅛	21¾	21	21
2,500	Timken Rol. B. TKR	18⅝	18⅝	17⅝	17¾
800	Tobacco Prod. TB	2¼	2¼	2¼	2¼
	U				
500	Underwood Ell. UNX.	17¾	17⅞	17¾	17¾
12,050	Union Carbide UN	29⅜	30¼	28½	28¾
3,800	Union Pacific UP	77	77	71⅛	74¼
14,700	United Air Craft UAF	12¼	12⅜	10⅞	11
100	United Carbon UCB.	9½	9½	9½	9½
1,600	United Cigar S. UC	1½	1½	1⅛	1¼
37,000	United Corp. U	8¾	9	8¼	8⅜
2,000	United Fruit UF	20½	20½	19	19
21,950	United Gas I. UGI.	17	17	16⅜	16⅝
8,600	U. S. Ind. Alc. UD	27½	27½	25⅜	25⅞
1,500	U. S. Pipe & Fry CJ	11⅛	11⅛	10½	10½
5,100	U. S. Realty UZ	6½	6½	6¼	6½
1,600	U. S. Rubber RU	3¾	3⅞	3¾	3¾
91,550	U. S. Steel X	41¾	42¼	39½	39⅝
	V				
1,500	Vanadium VA	12¾	13⅛	12	12
9,000	Vulcan Detinning VX	25	25⅛	25	25
	W				
8,250	Warner Bros P. WB	2¾	3	2⅝	2⅞
3,000	Western Union W	47	47	44½	45
10,900	Westing. Elec. WX	27½	28	26⅝	26⅞
200	Willys Overl. OV	2⅜	2⅜	2⅜	2⅜
25,700	Woolworth Z	40¾	41½	39⅛	39⅛
1,300	Worth. Pump. WPU	21½	22¼	21¼	21¼
	Y				
1,100	Yellow Truck "B" YC	3⅛	3⅜	3⅛	3⅛

BOURSE DES MINES DE TORONTO

(Serv. de la Presse Canadienne)

Séance du 16 décembre 1931

		Haut	Bas	Ferm.
4,000	Acme	13	12¾	13
1,550	Ajax	103	101	102
1,000	Amity	1¼	1¼	1¼
500	Amulet	16½	16½	16½
6,000	Arno	2	2	2
10,000	Alex	12	6½	11
500	B Holl	8½	8½	8½
500	Bagamac	4	4	4
15,700	Bidgood	13	11	12⅞
700	B C Pion	320	315	320
1,500	Buff Can	24½	24	24¼
4,500	C Treth	17¼	16½	16½
1,000	Chiboug	8	8	8
1,500	Clericy	1½	1½	1½
9,000	Canusa	10	8	8
345	Dome	940	935	940
300	Falcon B	101	100	100
500	Goldfield	11	11	11
4,575	G Rouyn	115	110	110
1,990	Hollinger	530	515	525
700	Home	40	40	40
1,300	Howey	30	30	30
2,200	Keeley	30	29	29
1,910	Kirk Lake	41	41	41
635	Lake Shore	2665	2650	2650
1,000	Macassa	39½	39½	39½
375	McIntyre	1700	1690	1700
1,255	Mine Corp	125	115	125
28,000	Mof Hall	9½	8	8¾
5,000	Moneta	3	3	3
2,200	Moss	28	27½	27½
2,000	Murphy	2	2	2
200	Nipissing	115	112	112
2,055	Noranda	1470	1450	1460
1,000	North Can	18½	18⅛	18½
2,000	Old Col	¾	½	¾
1,000	Olga	16	16	16
3,000	Premier	62	61	61
500	Quemont	10	10	10
23,500	Siscoe	56½	51	52
1,045	Sherritt	60	60	60
700	Sud Basin	36	35	35
1,350	Sylvanite	57	57	57
3,395	Teck Hu	483	479	483
100	Towagmac	35	35	35
500	Vacuum	1	1	1
500	Vipond	44	44	44
10,475	Wright H	280	271	277

Argent : 31⅝.

Total des ventes : 398,966.

Hors-liste:

900	B Missouri	14	14	14
210	B A Oil	975	950	950
500	Cent Man	7	7	7
600	C Res	217	200	217
3,400	Eldorado	90	87½	89
1,000	Goodfish	3	3	3
370	Hud Bay	270	270	270
1,617	Imp Oil	1000	965	965
473	Int Nickel	925	905	905
375	Int Pete	1025	1015	1015
15,000	McLeod	8	7	8
26,100	Nordon	15½	13½	14½
400	P Oreille	85	85	85
5,000	Pen Pete	1½	1½	1½
50	Royalite	600	600	600
5,700	Ventures	48	45	47

Curb:

2,500	Algon	¾	¾	¾
1,000	Bobjo	2⅜	2⅜	2⅜
2,000	Brownlee	3	2¾	3
4,000	Can Kirk	2	1¾	2
3,000	Cap Rouyn	1⅞	1¾	1¾
5,500	Cobalt Con	2⅛	2	2
4,000	Dom Expl	6¼	6	6¼
6,500	Hilltop	1¾	1⅝	1⅝
42,500	Keora	2½	1	1¾

PETITE BOURSE DE MONTREAL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Séance du 16 décembre 1931

		Haut	Bas	Ferm.
145	Assoc Brew	5¾	5½	5½
100	B A Oil	9¾	9⅝	9⅝
10	Can Vine	15	15	15
100	Cosgrave	3¼	3¼	3¼
30	D Stores	17½	17½	17½
1,060	Imp Oil	10	9¾	9¾
160	Int Pete	10⅛	10	10
5	Imp Tob	8⅞	8⅞	8⅞
70	Int Utils A	8	8	8
180	Walker	2⅞	2¾	2¾
	Mines:			
25	Lake Shore	2675	2675	2675
1,000	Macassa	40	40	40
600	Moss	28	26	28
275	Noranda	1465	1425	1460
8,400	Siscoe	57	52½	52½
2,000	Sullivan	13	10¼	10¼
	Hors-liste:			
15	Can Malt	12¼	12¼	12¼

Total des ventes:

	Parts	Mines
Hier	1,860	12,300
Mardi	4,455	7,615

COURS DES CHANGES

Cours fournis par L.-G. Beaubien Cie, 70, St-Pierre, Québec.

Londres, livre sterling	344	½
Berlin, marks	2376	
Copenhague, couronne	1890	
Stockholm, couronne	1915	
Paris, franc	392	½
Rome, lire	512	½
Rotterdam, couronne	4012	
Bruxelles, franc	1390	
Genève, franc	1948	
Vienne, couronne	14	⅛
Athènes, drachme	128	½
Christiania, couronne	1875	
Madrid, peseta	1846	
Rio de Janeiro, milreis	630	

Dollar Canadien : 19 7-8 pour cent escompte.

En date du 16 décembre 1931

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue St-Pierre,Québec. Téléphone *2-7006.

SEANCE DU 16 DCEMBRE 1931

Ventes:		Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
18,000	Argentine 6 pour cent 1961	43⅛	45	43⅛	44½
111,000	Australia 5 pour cent 1955	47	48	47	48
17,000	Belgium 6 1-2 pour cent 1949	82	82	81	82
54,000	Do 6 pour cent 1955	74½	74½	73½	73½
15,000	Bolivia 7 pour cent 1958	6⅞	6½	6¼	6½
8,000	Bordeaux 6 pour cent 1934	104¼	100⅝	100¼	100⅝
24,000	Brazil 6 1-2 pour cent 1957	17¼	17¼	15	15
6,000	Do 7 pour cent 1952	17	17	16	16
42,000	Buenos Aires 6 pour cent 1961	24⅛	26	24⅛	25⅛
29,000	Chile 6 pour cent 1961	12¼	12¾	11⅛	11⅛
55,000	Colombia 6 pour cent 1961	20	20½	19	19½
38,000	Cund'ca 6 1-2 pour cent 1959	16	20	16	17⅛
42,000	Dom of Can 5 pour cent 1952	84¾	85	83½	85
93,000	French 7 1-2 pour cent 1941	111	112	111	112
188,000	Do 7 pour cent 1949	111	111⅞	110	111⅞
225,000	German 5 1-2 pour cent 1965	25½	25½	24	24½
3,000	Haiti 6 pour cent 1952	65	65	65	65
86,000	Italy 7 pour cent 1951	83½	83½	82½	82½
11,000	Lyons 6 pour cent 1934	100½	100½	100¼	100½
3,000	Marseilles 6 pour cent 1934	100¼	100⅝	100¼	100⅝
4,000	Medellin 6 1-2 pour cent 1954	15	15	13¾	13¾
31,000	Milan 6 1-2 pour cent 1952	58¾	59	58½	58½
1,000	Parana 7 pour cent 1958	10	10	10	10
25,000	Paris 7 pour cent 1958	98	98	97¼	97½
45,000	Do 6 pour cent 1958	91	92¾	91	91¼
32,000	Peru 6 pour cent 1960	7⅛	7⅛	6⅛	6¾
4,000	Poland 6 pour cent 1940	48	48	45	45
54,000	Do 7 pour cent 1947	44	44	43	43½
1,000	Rio de Janeiro 6 1-2 p c 1959	10	10	10	10
27,000	Do 6 1-2 pour cent 1953	10¾	10¾	10	10
43,000	Rio G Do Sul 6 pour cent 1968	9½	9½	9	9¼
27,000	Rome 6 1-2 pour cent 1952	83¼	65	63	65
7,000	Seine 7 pour cent 1942	105	105	105	105
39,000	Serbs 7 pour cent 1962	32½	34	31	31¾
9,000	Soissons 6 pour cent 1936	100¾	100¾	100¼	100¼
183,000	United K 5 1-2 pour cent 1937	89⅛	90¼	89	90¼

PRIX DE GROS

A MONTREAL

Seance du 16 décembre 1931

Farine de blé du printemps:		
Premiere patente	$5.10	$5.15
Deuxieme patente	$4.50	$4.55
Patente à boulanger	$4.40	$4.45
(Par baril en sacs de chanvre ex-voie ferrée, moins 10 centins par baril pour du comptant)		
Graine moulue à engrais:		
Son du Manitoba		$19.75
Gru rouge		$20.75
Gru blanc extra		$28.75
(Par tonne, comprenant les sacs, ex-voie ferrée, moins 25 centins par tonne pour du comptant)		
Grain séché de brasserie $20. par tonne au détail.		
Avoine moulée (gruau), par sacs de 90 lbs au détail		$2.60
Farine de blé d'hiver:		
Qualité de choix, au wagon, par baril	$3.40	$3.50
Qualité de choix, en quantités irrégulières, par baril, ex-magasin	$3.90	$4.10
Farine de mais blanc, par baril, en sacs de chanvre livrée	$4.50	$4.80
Foin pressé:		
No 1 Timothy		$12.00
No 2 Timothy		8.00
Trefle mélangé		11.00
Oeufs:		
En cartons:		
Mrais spéciaux	0.50	0.51
Frais extras	0.47	0.48
Frais premiers		0.42
Frais poulettes		0.38
Frais seconds		0.27
En entrepôts:		
Extras	0.32	0.33
Premiers	0.29	0.30
Secon ds		0.25
Beurre:		
No 1 pasteurisé		0.22
En boîte de 56 livres	0.23	0.24
En pain d'une livre	0.24	0.25
Fromage:		
Coloré de l'Ontario	9¼	9½
Début de saison	12	12½
Pommes de terre:		
Blanches de Québec en sacs de 80 lbs	0.35	0.45
Montagnes Vertes Québec, en sacs de 80 lbs	0.50	0.55
Montagnes Vertes N.-B., en sacs de 80 lbs	0.55	0.60
Volailles:	"A"	"B"
Volailles pour bouillir	23-28	20-25
Canetons	30	27
Canards	26-22	
Oisons	23	21
Oies	23	20
Poulets pour rôtir	27-31	23-27
Poulets pour le gril	24-27	21-24
Pigeons pour le gril	37-39	33-35
Poulets pour frire	31-35	27-31
Dindons	28-31	26-29

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours à Montréal fournis par la Presse Canadienne.

	Off.	Dem.
Non taxables:		
5½ 1 Nov 1933	100.	100.25
5, 1 Mar 1937	103.75	104.50
5½ 1 Déc 1937	103.50	104.25
Taxables:		
5½ 1 Nov 1932	99.75	100.25
5½ 1 Nov 1934	98.75	99.25
4½ 1 Sep 1940	91.	92.
5, 15 Oct 1943	95.75	96.50
4½ 15 Oct 1944	89.	90.50
4½ 1 Feb 1946	88.50	90.
4, 1 Oct 1960	82.	84.
Conversion 1931:		
½ 1 Nov 1946-56	87.50	89.
4½ 1 Nov 1947-57	87.50	89.
4½ 1 Nov 1948-58	88.	89.
4½ 1 Nov 1949-59	87.50	88.50
Service National d'Emprunt 1931:		
4½ 15 Nov 1936		
4½ 15 Nov 1941		
Dominion du Canada, Obligations garanties:		
CNR 4½ 1951	86.25	87.25
CNR 4½ 1954	85.	86.50
CNR 4½ 1956	86.25	87.25
CNR 4½ 1957	86.25	87.25
CNR 4½ 1958	83.	88.50
CNR 4¾ 1955	89.	91.
CNR 5, 1954	91.	92.50
CNR 5, 1969	95.	96.50
CNR 5, 1970	95.	96.50
Mtl Har Com 5, 1969	95.	96.50
Compagnies:		
Abitibi P & P 5, 1953	38.	40.
Bell Tel 5, 1957	101.	103.
B C Power 5½ 1960	84.	88.
B C Tel 5, 1960	87.	90.
Can Cement 5½ 1947	87.	90.
Can Steamships 6, 1941	31.	35.
CPR 4½ 1944	79.	82.
CPR 5, 1954	83.	88.
Gatineau Pwr 5, 1956	72.	75.
Mont Coke 5½ 1947	93.	96.
M L H & P 5, 1951	99.	100.
M L H & P 5, 1970	96.	99.
M Tram Co 5, 1951	90.	92.
M Tram Co 5, 1955	78.	80.
Quebec Power 5, 1968	89.	92.
Shaw W & P 4½ 1970	83.	86.
Shaw W & P 5, 1970	93.	96.
Utd Secs 5½ 1952	87.	90.

COURS DES TRUSTS FIXES

Diversified Trustee :
Série originale : 6 7-8
Série B : 6 3-8
Série C : 2 3-4
Série D : 4 7-8
Century Shares Trust : 17 1-4

PETITE BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par Geoffrion & Cie, 105, Côte de la Montagne Québec.

Séance du 16 décembre 1931

Alum of America	51	50¾
Amer Gas and Elec	35½	35½
Amer Investors B	1⅞	1⅞
Amer Superpower	3⅝	3¼
Assoc Gas and Elec	4¼	4¼
Brazilian Tract	8⅞	8¾
Cities Service	5	5¼
Cons Gas of Balt	59⅛	59⅛
Cord	7¼	6¾
Electric Bond & Share	10	9⅜
Ford Motors of Can A	9⅜	8⅝
Fox Theatre	½	½
Gulf Oil	27	26½
Imperial Oil	7¾	7⅞
Int Utilities A	6	6
Do B	1⅞	2
Memphis Gas	4½	4½
Mountain Prod	2½	2½
Nat Fuel and Gas	11¾	11⅛
Niagara Hudson	5⅞	6
Penn Water and Pow	48	48
Standard Oil of Ind	16¼	15⅝
St Regis Paper	3	2¾
United Light and Pow	6½	5⅞

BLE ET FARINE AUX PAYS-BAS

(Suite de la page 6)

Si nous considerons maintenant le prix du blé importé durant le troisième trimestre, sa moyenne a été de $21.995 par tonne métrique. Le blé canadien a été le plus cher à $24.57 la tonne métrique, tandis que le roumain fut le meilleur marché à $14.305. Les prix moyens par tonne métrique des importations des autres principaux pays d'origine furent comme suit: Allemagne, $17.975; Belgique, $22.496; Etats-Unis, $22.12; Russie, $20.505; Pologne, $20.66; Argentine, $21.77; Australie, $24.22.

LOI DU MELANGE DU BLE. — Des détails sur le fonctionnement de la loi hollandaise du Mélange du Blé ont paru dans le No 1436 du "Bulletin des Renseignements Commerciaux". Comme il était mentionné à partir du 4 juillet les minotiers hollandais étaient obligés d'employer 20 pour cent de blé domestique dans leur mélange. Depuis le 7 septembre, ce pourcentage est porté à 22 1-2 pour cent, et l'on croit qu'il seda bientôot accru à 25, ce qui est le maximum permis par la loi.

Jusqu'ici l'application de la loi n'a pas été trouvée satisfaisante, et il y a eu de nombreuses plaintes à son sujet. Le pays était encombré de farine avant son entrée en vigueur. Comme résultat, les boulangers achetèrent peu de farine et les minotierfs peu de blé, de sorte que les cultivateurs pour l'avantage desqueis la Loi du Mélange du Blé avait été promulguée, eurent de la difficulté à se débarrasser de leurs stocks. De plus, les ensemencements avaient été augmentés à tel point que la récolte dépassera le maximum autorisé par la loi, et le producteur doit aussi assumer le risque de voir refuser son blé à cause de sa qualité inférieure. Outre le mécontentement causé chez les agriculteurs, le public a eu à souffrir en payant plus pour son pain, tandis que les affaires des importateurs de blé ont été grandement réduites. Les principaux bénéficiaires sembleraient les employés des différents organismes créées pour surveiller et administrer la loi.

FARINE. — Les importations hollandaises de farine durant la période de juillet-septembre traduisent les effets directs de la loi du Mélange du blé. Comparativement au second trimestre de l'année elles ont diminué de près de 50 pour cent de volume, et davantage encore en valeur. Les Etats-Unis sont proportionnellement le pays qui a le plus souffert parmi les différents fournisseurs, avec des exportations de 6,599 tonnes métriques d'une valeur de $255,200 seulement, comparativement à 27,317 tonnes métriques d'une valur de $1,165,000 pour la période précédente. D'un autre côté, il y a eu une augmentation du volume aussi bien que de la valeur des importations venant de France La part canadienne à ces affaires fut réduite de moitié.

Au cours du premier trimestre de l'annuée (janvier à mars inclusivement:, les importations hollandaises de farine ont représenté 36,010 tonnes métriques d'une valeur de $1,678,000. Pour les mois d'avril, de mai et de juin, les chiffres furent de 44,425 tonnes métriques évaluées à $1,736,400, tandis que pour juillet, août et septembre ils furent de 23,614 tonnes métriques d'une valeur de $728,400.

IMPORTATIONS DE PAIN BELGE. — Les importations de pain frais de la Belgique, qui commencèrent lorsque la loi du Mélange entra en vigueur et qui furent rendues possibles par la différence de prix entre les deux pays ont causé une certaine inquiétude. Le pain entre en Hollande en franchise de droits et dans les districts de la frontière surtout les boulangers hollandais, qui doivent acheter de la farine fabriquées au moyen de blé domestique à un prix élevé, ne peuvent concurrencer la Belgique où les bas prix mondiaux régissent le commerce de la farine. La différence de prix par 100 kilos entre la ville de Maastricht, dans le sude-est des Pays-Bas et la Belgique était de 4.00 fl. ($1.60), ou 7.00 fl., ($2.80) dnas le dernier pays au lieu de 11. fl. ($4.40) en Hollande. Outre la question du prix, les boulangers belges ne sont pas entravés par la législation sociale qui est en vigueur aux Pays-Bas. Comme résultat, le pain hollandais coûte environ 4.10 fl, (0.05 2-13) le pain de 800 grammes, comparativement à 1.11 fl. ($0.04 1-3) pour le produit belge. Bien que rien n'ait été fait jusqu'à date, l'on s'attend que le gouvernement hollandais prendra des mesures pour restreindre l'importation du pain.

LES COURS DU BLE ONT RECULE EN FIN DE SEANCE

(Suite de la page 6)

Mai	48¾ à 48	48⅞	47⅛	47¼
Juill	49¼	49⅜	47¾	47¾

MARCHES DIVERS

Montréal, 17. — Les oeufs ont encore baissé hier à Montréal tandis que les autres produits demeuraient inchangés. Les oeufs frais de l'Ontario se vendant en wagons ont baissé d'une à deux cents la douzaine. Les extras ont baissé d'une à deux cents à 38 et les premiers ont baissé d'une cent à 32 tandis que les oeufs de poulettes subissaient une perte analogue à 27. Les oeufs frais extras de la Colombie Britannique se vendant en wagons ont baissé d'une à deux cents à 40 et les premiers sont demeurés inchangés à 35 de même que les oeufs de poulettes à 30. Les oeufs d'entrepôts en wagons ont baissé d'une cent, les extras à 24, les premiers à 22 et les seconds à 19. Les prix ont baissé d'une à trois cents dans le commerce de détail. Les frais spéciaux étaient cotés à 50 et 51, et les extras à 47 et 48 avec une perte de deux à trois cts. Les frais premiers à 42 et les oeufs frais de poulettes à 38 se trouvaient avoir perdu 2 cents tandis que les frais seconds ont baissé d'une cent à 27. Les oeufs d'entrepôts baissèrent d'une cent. Les premiers et les extras cotaient de 33 à 32 cents, et de 29 à 30 cents. Les arrivages d'oeufs ont été de 316 caisses. Les arrivages de beurre ont été de 29 boites et les arrivages de fromage de 172 boites.

SYSTEME DE QUOTES-PARTS

(Suite de la page 6)

brication, et l'opinion générale est que cette proportion sera de 15 pour cent. Il n'est question d'aucune contribution sous forme de subvention de la part de l'Echiquier, et il n'y aura, par conséquent, aucun prix fixe pour le blé. Il appartiendra aux cultivateurs et aux minotiers de déterminer le prix, qui sera apparemment soumis à un maximum statuaire. Si les prix deandés par le cultivateur britannique dépassent beaucoup la valeur mondiale de la céréale, il est évident que le minotier devra s'indemniser de l'augmentation du prix de vente, mais comme la proportion de blé domestique qu'il est obligé d'employer est relativement légère, l'on croit que le prix du pain ne devrait pas monter de plus d'un farthing ou d'un demi cent.

Les cultivateurs anglais bénéficieront de cette législation beaucoup plus que les écossais, vu que le blé dans ce dernier pays n'est pas cultivé sur un pied étendu. Les cultivateurs écossais se demandent avec impatience quelles sont les intentions du Gouvernement en ce qui regarde l'orge et l'avoine. L'avoine est de beaucoup la plus abondante des trois récoltes de céréales cultivées en Ecosse, tandis que l'orge a aussi de l'importance.

NOTES BREVES

(Suite de la page 6)

(SOMMAIRE DE DOW - JONES VENU PAR FILS PRIVES DE LOGAN & BRYAN), QUEBEC)

U. S. Industrial Alcohol a haussé le prix de l'alcool.

Iron Age rapporte que les opérations métallurgiques seront à une capacité moyenne de 25 pour cent cette semaine au lieu de 26 1-2 pour cent la semaine dernière.

La Bourse de Londres a été plus stable à l'ouverture mais le volume des transactions a été peu considérable. Les valeurs internationales ont été fermes.

Link Belt a déclaré un dividende trimestriel de 30 cents par action commune ce qui place le stock sur une base annuelle de 1.20 au lieu de $1.60.

Les stocks de gazoline se chiffraient durant la semaine finissant le 12 décembre à 34,321,000 barils, ce qui représente une augmentation de 579,000 barils.

La production d'huile brute durant la semaine a été de 2,456,650 barils par jour, ce qui représente une augmentation de 6,800 barils sur la semaine précédente.

Les wagons chargés durant la semaine finissant le 5 décembre ont été de 636,366 ce qui représente une augmentation de 77,559 sur la semaine précédente, qui comprenait la journée d'Actions de Grâces, mais une diminution de 150,706 wagons par rapport à la semaine correspondante de 1930.

Le président Whitney de la Bourse de New York a déclaré dans son discours à la radio que les ventes à découvert ont représenté moins de 5 pour cent du total des transactions enrégistrées à la Bourse entre le 25 mai et le 30 novembre de l'année courante. Le recul continuel dans les prix des valeurs provenait des 95 pour cent de transactions représentant les ventes de stocks détenus en plein ou sur marge.

Mademoiselle MARION vient de remporter la course Montparnasse-Montmartre. Cette course est organisée par les Catherinettes. Il leur fait porter une boite à chapeau de l'un à l'autre de ces endroits en traversant Paris.

REELU PRESIDENT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Mason City, Ia., 17. — L'honorable Hanford MacNider, ministre des Etats-Unis au Canada, a été réélu président et gérant général de la Northwestern States Portland Cement Company.

NOUVEAUX DIRECTEURS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 17. — Le major général S.-C. Mewburn, C.M.G., et Kenneth Dawes ont été choisis hier comme directeurs de la Dominion Glass Company Limited. Les autres directeurs ont été réélus.

AM. TYPES FOUNDERS

(Service de la Presse Canadienne)

New-York, 17. — The American Type Founders Co. a omis hier le dividende trimestriel de $2. qui était dû actuellement. Le dividende privilégié de $1.75 a été déclaré. La Hydro Electric Securities Corporation a annoncé hier qu'elle ne payerait pas de dividende sur le stock commun durant le dernier trimestre de l'année courante.

BALANCE DU TRESOR

(Service de la Presse Canadienne)

Washington, 17. — Les revenus du Trésor pour le 14 décembre ont été de $10,991,196.96 et les dépenses ont été de $15,773,202.02. La balance du Trésor des Etats-Unis était à la même date de $49,021,795.90. Les rentrées des douanes pour les quatorze premiers jours de décembre ont été de $12,865,876.60.

DIVIDENDES DECLARES

(Serv. de la Presse Canadienne)

New York, 17. — Les directeurs de l'International Hydro - Electric System ont déclaré un dividende de 87 1-2 cents par action privilégiée convertible de la série $3.50, payable le 15 janvier aux actionnaires inscrits le 28 décembre. Les directeurs ont déclaré un dividende en stock de un-cinquantième 'action de la classe A pour chaque part de stock de la classe A, payable le 15 janvier aux actionnaires inscrits le 28 décembre. Les actoinnaires qui le préféreront pourront toucher 50 cents par action au lieu du dividende en stock.

HYDRO-ELECTRIC SECS.

(Service de la Presse Canadienne)

Montréal, 16. — Les directeurs de la compagnie Hydro-Electric Securities viennent de convoquer une assemblée spéciale des actionnaires qui sera tenue à Montréal, vendredi, le 8 janvier. Les actionnaires devront étudier des changements radicaux dans la structure financière de la compagnie. Le capital stock ordinaire sera réduit de près de $27 millions et les actions privilégiées de la classe B d'une valeur au pair de près de $10 millions seront annulées ce qui réduira dans la même proportion le capital stock privilégié. Ces changements sont sujets cependant à l'approbation des actionnaires.

MARCHE DES BESTIAUX

Montréal, 17. — Il y avait 11 bêtes à cornes, 114 veaux, 1,183 porcs et 45 agneaux en vente hier matin sur les deux marchés locaux, y compris environ 700 podes qui n'avaient pu être vendus lundi et mardi.

AVIS

Canada,
Province de Québec,
District de Québec,
No 20998.

DANS LA COUR SUPERIEURE

CHALOULT, demandeur,

Vs

ST-CYR & AL, défendeurs.

AVIS PUBLIC, est par le présent donné, que les biens meubles et effets mobiliers des défendeurs saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis, seront vendus par encan public en vertu du dit bref, à la place d'affaires des dits défendeurs, No 16 rue Colomb, en la cité de Québec, le vingt-sixième jour de décembre 1931, à onze heures de l'avant-midi. Les dits meubles et effets consistant en : 1 filière en acier, 1 coffre-fort, 1 machine à écrire Royal, etc., etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.

Québec, 16 décembre 1931.

Lauréat Picard,
H. C. S.

Chambre 308,
Edifice Quebec Power,
Québec.

Canada,
Province de Québec,
District de Québec.
No 27122.

COUR DE MAGISTRAT

J.-O. HALLE,
Demandeur;

vs

A. NORMAND,
Défendeur.

Avis public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause en vertu d'un Bref de Fieri Facias, seront mis à l'enchère et vendus au plus haut enchérisseur, en vertu du même bref, à dix heures de l'avant-midi, le vingt-septième jour de décembre mil neuf cent trente-un, au domicile du défendeur, au No 21, Boulevard Langelier, en la cité de Québec.

Les dits bien meubles consistant en set de salon, secrétaire et différents articles de ménage, etc. Le tout suivant la loi.

Québec, le 15 décembre 1931.

G. DEMERS, H.C.S,

VENTE A L'ENCAN SOUS LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de
AUGER & AUGER ASSURANCE ENR.,
59, rue St-Joseph, Québec,
Cédants Autorisés.

Avis est par le présent donné que
JEUDI, LE 17 DECEMBRE 1931,
à 11 heures a.m.,

sera vendu par encan public, aux bureaux des susdits cédants, au No 59, rue St-Joseph, Québec, l'actif de cette faillite comme suit :

A.—Les créances aux livres	$1,661 93
B.—Ameublement de bureaux, comprenant coffre-fort, bureaux, chaises, tables, armoires, comptoir, filières, machine à écrire, porte-chapeaux, etc., etc. (Pour être vendu en détail). Le tout d'une valeur d'environ	600.00

L'item A sera offert en vente à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur, et les autres item seront vendus au plus haut enchérisseur.

L'inventaire et la liste des crédits peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés, et les bureaux, No 59, rue St-Joseph, seront ouverts pour inspection de l'ameublement, le matin avant la vente.

Conditions de paiement : Argent comptant.

Québec, le 3 décembre 1931.

Lefaivre, Marmette & Lefaivre,
Syndics Autorisés.

Bureaux : 147, Côte de la Montagne,
Québec, Qué.

COMPTABLES
Antoine Cloutier & Cie
COMPTABLES LICENCIES
Spécialité : Audition Municipale
147, Côte de la Montagne, Québec
Téls. 2-3777, 2-3778

Baillargeon, Belleau & Fortier
AVOCATS
ELZEAR BAILLARGEON, L.L.D., C.R
NOEL BELLEAU, C.R.
GABRIEL BELLEAU, L.L.L.
LAVAL FORTIER, L.L.B.
EDIFICE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
71, RUE ST-PIERRE
QUEBEC

Les programmes de ce soir et demain

JEUDI

CHRC

(Québec, 465.1 mètres)

9.00 a.m.—Mélodies matinales.

11.00 a.m.—Programme pour la ménagère.

12.00 (midi).—L'heure quotidienne C. Robitaille.

1.00 p.m.—Nouvelles; cotes.

1.30 p.m.—Les demandes spéciales.

5.30 p.m.—Programme du café RENO.

7.00 p.m.—Programme du dîner.

7.45 p.m.—Narcisse et Pamela.

9.30 p.m.—L'orchestre de l'Hôtel Victoria.

10.00 p.m.—Programme du Canadien National.

AU POSTE CKCV

1.00—J.-A. Vandry Ltée
2.00—Heure Lorie
9.00—Trio Pony Brand
10.00—A annoncer
10.30—Musique populaire.

PROGRAMME PONY BRAND

A 9 heures ce soir, jeudi, le poste CKCV transmettra le programme Pony Brand, dont voici le détail:

Brown Eyes, Why Are You Blue
Chant
Menuet . . . . Beethoven
Chant
Barcarolle . . . . Offenbach
Les Millions d'Arlequin
(Solo de violoncelle)
Danses Slaves . . . . . Auton Dvorak
Chant
Intermezzo, Distrait Flirtoye . . . . H. Roberty
Sérénade . . . . Toselli
Chant
Prélude, Le Déluge . . . . Saint Saens
Valse, Mignardise . . . . . . H. Monton
Berceuse . . . . Johannas Brams

AU POSTE CKAC

10 h. 30 à 10 h. 45 a. m. — L'ouverture de la Bourse. Prévisions atmosphériques.

11 h. à 11 h. 30 a. m. — Poèmes symphoniques.

12 h. 30 p. m. — Bourses de Montreal et de New-York.

12 h. 45 à 1 h. p. m. — Causerie française sur l'hygiène.

1 h. à 1 h. 30 p. m. — Orchestre.

3 h. 45 p. m. — Clôture de la Bourse. L'heure exacte.

4 h. 30 à 5 h. p. m. — Orchestre de concert.

5 h. à 5 h. 30 p. m. — Cours de vulgarisation de l'Université de Montréal.

5 h. 30 à 6 h. p. m. — Emission du Conseil national d'éducation.

6 h. 30 p. m. — Température.

11 h. p. m. — Résultats des parties disputées dans la N. H. L.

11 h. 05 p. m. — Nouvelles.

11 h. 30 à 12 h. p. m. Orchestre.

"AMOS' N'ANDY"

A 7 heures, ce soir, jeudi, "Amos' n'Andy", comédiens de couleur du poste WJZ présenteront leur programme régulier.

EMERY DEUTSCH

A 8 h. 30 ce soir, jeudi, Emery Deutsch dirigera au poste WABC, le programme dont voici le détail:

Désolation . . . . Conterno
Ensemble
In the Luxembourg Gardens . Manning
Trio
Petite Sérénade . . . . Horton
Ensemble
Kashmiri Love Song Woodforde-Finden
Trio
Kisses in the Dark . . . . Michell
Ensemble

RACHEL MORTON

A 9 h. ce soir, jeudi, Rachel Morton, soprano, sera entendue au poste WEAF dans le programme ci-dessous, qui comprend exclusivement des compositions de Grieg:

Ein Traum . . . . Grieg
Harald Hansen, ténor
Mother Sorrow . . . . Grieg
I Love You . . . . Grieg
Rachel Morton, soprano
With a Water Lily . . . . . . Grieg
Springtide . . . . Grieg
In the Boat . . . . Grieg
Radiant Song . . . . Grieg
Hunting Song . . . . Grieg
Sigurd Nilssen, basse
Danse norvégienne . . . . . . Grieg
In the Hall of the Mountain King
. . . . Grieg
Orchestre

AU POSTE WABC

A 9 h. 15 ce soir, jeudi, le poste WABC transmettra le programme dont détail suit:

La Valse . . . . Ravel
Tres . . . . Rasbach
Medley of Youmans Successes . . .
a. Sometimes I'm Happy, de "Hit the Deck".
b. Oh Me Oh My Oh Yoy, de "Two Little Girls in Blue" . . . . .
c. Tea for Two, de "No No Nanette"
d. I Know That You Know, de "Oh Please" . . . .

GRAND OPERA MINIATURE

A 10 h. 30 ce soir, jeudi, Howard Barlow dirigera, au poste WABC, le programme du grand Opéra Miniature, dont voici le détail:

Samson et Dalila . . . . . Saint-Saens
By Savage Foes, de "Our Cities Have Been Harried" . . . .
Samson et choeur
Israel! Break Your Chain! . . . . .
Samson et choeur
Danse des Prêtresses de Dagon . . .
Orchestre
The Spring with Her Dower . . . . .
Dalila et basse
O Love, of Thy Might Let Me Borrow
Dalila
My Heart at Thy Sweet Voice . . . .
Dalila et Samson
Finale . . . .

VENDREDI

AU POSTE CKAC

10.30 à 10.45 a.m.—Ouverture de la Bourse.

11.00 à 11.30 a.m.—Poèmes symphoniques.

11.30 à midi.—Mme Blanche Archambault, soprano, et Mlle Alice Sainte-Marie, pianiste.

1.00 à 1.30 p.m. — Orchestre de concert.

3.45 p.m.—Clôture de la Bourse et l'heure exacte.

4.30 à 5.00 p.m.—Orchestre.

5.00 à 5.30 p.m.—Cours de vulgarisation de l'Université de Montréal.

5.30 à 6.00 p.m. — Emission du Conseil national d'éducation.

6.00 à 6.25 p.m.—Orchestre.

8.00 à 9.00 p.m.—L'Heure Provinciale.

9.00 à 9.15 p.m. — La ligue des droits de la femme.

9.15 à 9.45 p.m.—Orchestre.

9.45 à 10.00 p.m.—Conseil national d'éducation.

10.00 à 11.00 p.m. — L'heure de musique du Canadien Pacifique.

11.00 p.m.—Nouvelles.

AU POSTE WEAF

A 7 h. ce soir, vendredi, Nanette Berr, violoniste, et Nadine Friedman, saxophoniste, seront entendues au poste WEAF dans le programme ci-dessous:

Pale Moon . . . . Logan
From the Canebrake . . . Gardner
La Fille aux Cheveux de Lin
. . . . Debussy
The Hour of Parting . . . .

"AMOS 'N' ANDY"

A 7 h. ce soir vendredi, "Amos 'n' Andy", comédiens de couleur du poste WJZ, présenteront leur programme régulier.

JESSICA DRAGONETTE

A 8 h. ce soir, vendredi, Jessica Dragonette, soprano; John Seagle, baryton, et Elliott Shaw, basse, seront entendus au poste WEAF dans le programme dont détail suit:

Swanee River Shore, de "Down South"
. . . . Myddleton
Orchestre
A être annoncé . . . .
Les Cavaliers
Méditation, de "Thaïs" . . . Massenet
Solo de violon
Dark Eyes . . . .
Jessica Dragonette, soprano
Manhattan Serenade . . . . Alter
Orchestre
Now That You're Gone . . . . Fiorito
John Seagle, baryton
Sélections de "Earl Carroll's Vanities".
Jessica Dragonette, Cavaliers et orchestre
Bacchanale, de "Faust" . . . . Gounod
Orchestre
Falling in Love, de "The Chocolate Soldier" . . . . Strauss
Jessica Dragonette et Henry Shope
Pepita . . . . Bourdon
Orchestre
The Musical Trust . . . . Hadley
Les Cavaliers
The Last Rose of Summer . . . . . .
Jessica Dragonette, soprano
Georgia . . . .
"Hit" of the day . . . .
Orchestre
One Alone, de "The Desert Song"
. . . . Romberg
Jessica Dragonette, Cavaliers et orchestre

L'HEURE MUSICALE DU C. P. R.

Les artistes des Croisières Musicales du Pacifique Canadien, l'orchestre du "Royal York", de Toronto, sous la direction de Rex Battle, et Mlle Germaine Mamy, soprano et artiste invitée, se feront entendre ce soir, vendredi, de 10 à 11 heures, durant l'Heure Musicale du Pacifique Canadien dans un concert de musique se rapportant à l'Italie. Ce concert sera irradié dans tout le Canada par une chaîne de 26 postes s'étendant de l'Atlantique au Pacifique et reliés par le système de transmission radiophonique de cette compagnie.

L'orchestre débutera par l'interprétation du "Pêcheur Napolitain", de Rubenstein, puis viendra un solo de ténor, "Santa Lucia". Après quoi Mlle Mamy chantera "La Girouetta", de Sibella. Les autres pièces musicales au programme comprendront des oeuvres de compositeurs italiens du dix-neuvième siècle et autres. On entendra de plus la fameuse Barbarolle des Contes d'Hoffman par Offenbach; "Un jour à Venise", d'Ethelbert Nevin; "La danse des heures" et "L'intermezzo", de Cavalleria Rusticana par l'orchestre.

Les postes CKAC de Montréal, CHRC de Québec, CKCO d'Ottawa irradieront ce concert dans les provinces de Québec et Ontario.

Les musique hawaïenne, semi-classique, classique et populaire, sont du répertoire de ces deux artistes du poste KDKA. La photographie nous montre de gauche à droite, Herby Ward et Senny Horton, quelques instants avant l'irradiation d'un de leurs programmes.

UN MOT SUR LA SCIENCE MODERNE

Quelque pessimiste qu'on puisse être, on est forcé d'admettre que le vingtième siècle a fait faire aux humains un énorme pas d'avancement dans le domaine de la science et du progrès.

Pendant que certains s'amusent et perdent leur temps, d'autres, hommes érudits, sages et sérieux, travaillent sans relâche avec une ardeur et un courage infatigables, à soulager les souffrances de l'humanité, ou du moins à lui procurer plus de bien-être. C'est ainsi que nous avons vu surgir, comme nés de la veille, l'automobile, le radio et l'avion, pour ne nommer que ceux-là.

Victimes souvent de leur propre devouement à la science, ces savants n'en continuent pas moins à rechercher le pourquoi des phénomènes qui nous entourent et à nous en donner la rationnelle explication. Voilà le fruit merveilleux de leur travail. La science est l'ennemie même de la superstition; elle remonte aux causes par leurs effets et elle les explique.

Cependant, bien que notre siècle ait porté un rude coup à la superstition, bien des chimères restent encore ancrées dans les moeurs et l'esprit de beaucoup de gens, et surtout, le constate-t-on, dans le domaine médical. Ne voit-on pas encore une foule de gens pourtant soucieux de leur santé, aller confier leur plus grand bien aux supposés remèdes des charlatans.

Une importante découverte vient d'être faite par la science moderne, découverte qui portera une rude atteinte à la terrible maladie du rhumatisme. Le rhumatisme est maintenant vaincu; c'est chose du passé.

Une formule nouvelle, merveilleux produit d'un grand nombre d'années d'efforts et de travail, vient d'être offerte sous le nom de "Rheumanex".

Après avoir fait la synthèse de toutes les causes du rhumatisme, des savants ont réussi à concentrer dans une seule formule, l'ennemi de chacune de ces causes.

"Rheumanex est un composé en poudre, mise en cachets, facilement absorbable et qui peut être employé régulièrement et indifféremment par les personnes de tout âge et de toutes conditions. Ce produit vous est offert à un prix spécial d'ouverture. En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

ST-ANACLET, P. Q

Décès. — Est décédée, après une courte maladie, Dame Elzéar Banville (née Marie Corriveau), à l'âge de 69 ans.

— Aussi, M. Basile Ouellet, à l'âge de 89 ans.

Autre décès. — Louis - Philippe Ross, fils d'Adélard Ross, décédé à l'âge de 15 ans.

Service anniversaire. — Le 12 octobre, eut lieu le service anniversaire de Dame Pierre Lavoie, (née Yvonne Fournier).

Baptême. — M. et Mme Damase Langlois (née Léonie Banville) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 35 octobre, sous les prénoms de Marie, Rose, Aline.

Parrain et marraine: M. et Mme Edgar Banville, oncle et tante de l'enfant.

Va et vient. — M. et Mme Edgar Landry et leurs enfants: Jean-Guy et Yolande, ainsi que Mlle Hectorine Landry, de Carleton, ont passé une couple de jours les invités de M. et Mme Arthur Gagné.

— M. Adelme Pineau, de Campbellton, était de passage dans notre paroisse, dans le cours du mois.

— M. A. Blair, de Montréal, était de passage par ici, dernièrement.

— Mlle Thérèse St-Laurent, de retour dans sa famille, après un séjour de quelques semaines chez sa sour, Mme Sylvio Poitras, de St-Léonard.

— Mlle Rose St-Pierre, de Rivière Bleue, a passé quelques semaines chez sa mère, Mme Vve L. St-Pierre, et aussi chez sa soeur, Mme Bernard Lavoie.

— Mlle Yvonne Poitras, de Bic, était dernièrement l'invitée de Mlle Thérèse St-Laurent.

— M. et Mme Adéodat Lavoie, de St-Flavien, étaient en voyage de noces, la semaine dernière, chez sa mère, Mme Vve Adélard Lavoie.

— Mme Emile Landry et son garçonnet, Léon, de Carleton, de retour d'Ontario, étaient récemment les invités de Mme J.-H. Lavoie.

— M. C. Henri, de Vau-Brillant, a passé une couple de semaines, l'hôte de sa fille, Mme Albert Banville.

— Mme S. Poitras et ses enfants, de St-Léonard, P. Q., ont séjourné quelques jours chez M. V. St-Laurent, marchand.

— Mlle Rosée Lavoie, de St-Flavien, est en promenade, pour quelque temps chez sa mère, Mme Vve Adélard Lavoie.

— Mme Ludger Tremblay, accompagnée de Mlle M.-Ange Tremblay, inst., sont allées à Québec, dernièrement, elles ont fait le trajet en auto.

— Mlle L. Fiola, de Ste-Blandine était dans nos parages, la semaine dernière.

— MM. Robert Canuel et C. Eugène Rousseau, de Québec, étaient ici, par affaires, jeudi dernier.

— MM. J.-M. Heppell et J.-H. Lavoie sont allés à Mont-Joli, vendredi dernier.

— Madame Hubert Ross et sa jeune fille, sont allées en visite à Ste-Flavie, dimanche dernier, chez Mme Charles Auguste Langlois.

— M. le curé Lavoie, de Ste-Françoise, était jeudi dernier de passage, au presbytère, il a aussi rendu visite à MM. R. Chassé et J.-H. Lavoie.

— M. et Mme Adéodat Lavoie, Mlles Rosée et Adrienne Lavoie sont allés à Ste-Jeanne d'Arc. la semaine dernière, une soirée intime leur fut donnée chez Mme Antoine Harvey, à l'occasion des nouveaux mariés, M. et Mme Adéodat Lavoie, (frère de Mme Harvey).

— M. D. Julien est allé à Ste-Jeanne-d'Arc, dans le cours de la semaine dernière.

— M. et Mme Arthur Gagné, M. et Mme Edmond Gagné, et leur bébé, Denise, M. Léo Gagné, Mlle H. Landry, ainsi que M. et Mme E. Landry, de Carleton, sont allés à St-Valérien en visite chez M. Wilfrid Fournier.

— M. et Mme Antoine Harvey et leur fillette, Yolande, de Ste-Jeanne-d'Arc étaient de passage ici, dernièrement.

Départ. — M. et Mme Elzéar Lavoie, et leur bébé Estelle, nous ont quittés pour aller passer l'hiver, à Ste-Félicité.

Nos malades. — Mme Pontien Lavoie, et Mlle Marcelle Heppell, sont entrées à l'hôpital de St-Joseph de Rimouski pour y suivre un traitement.

Nous souhaitons à ces deux malades un prompt retour dans leur famille.

RIMOUSKI

Conférences. — Son Excellence Mgr Courchesne a donné, la semaine dernière, devant les Voyageurs de Commerce de Montréal une intéressante Conférence sur le Mariage.

Le 24 novembre à 8 hrs. p. m., notre distingué concitoyen M. Adéodat Lavoie, ass.-gérant à la Cie de Pouvoir, donnera une conférence devant les Artisans Canadiennes - Françaises. Le sujet traité par M. Lavoie sera le "flirt". Tous les membres de la société et du Cercle Littéraire auront intérêt d'être présents pour apprécier et goûter tout ce que le conférencier dira sur le sujet déjà mentionné.

La réunion aura lieu à l'Hôtel de Ville.

Honneur au mérite. — Sur la recommandation de M. l'Inspecteur Henri-E. Lavoie de Rimouski, Mlles Georgianna St-Laurent, institutrice à Ste-Blandine, et Adéline Guimont, institutrice au même endroit viennent de recevoir du département de l'Instruction Publique, une prime de ($20.00) vingt dollars pour succès obtenus dans l'enseignement. Nos félicitations.

Aux obseques de Marius Labrie.— Parmi les citoyens de Rimouski qui ont assisté aux obsèques de M. Marius Labrie, avocat, qui eurent lieu à Matane et Baie des Sables, nous pouvons mentionner: ses confrères prêtres: MM. les abbés Et. Talbot, et Antoine Perrault du Séminaire; MM. les abbés Léon D'Anjou et Eugène Brière, du Séminaire; MM. Alphonse Garon, avocat, J.-A. Dubé et A.-A. Desrosiers, dentistes, Gérard Simard, avocat, L.-G. Belzile, notaire, P.-E. Gagnon, avocat, et Mme Gagnon, Elzéar Côté, marchand, et Mme Côté, E.-A. Côté, avocat, Mademoiselle M. Belzile.

C'est au Séminaire de notre ville que M. Labrie fit ses brillantes études classiques; il était très estimé par tous les citoyens de Rimouski, parmi lesquels il comptait de nombreux amis: aussi sa mort fut-elle un deuil profond pour tous. Nos vives sympathies.

Funérailles de Mme Ph. Parent. — Samedi dernier le 21 novembre, à l'Hôpital St-Joseph de Rimouski, est décédée Mme Placide Parent, (née Emilia Guérette). Elle était âgée de 39 ans.

Outre son époux, Mme Parent laisse plusieurs enfants, soeurs et frères.

Son service fut chanté dans la cathédrale de Rimouski. C'est M. le vicaire Morin qui chanta le service, accompagné de MM. les abbés Lebrun et d'Astons comme diacre et sous-diacre. Au choeur on remarquait: MM. les chanoines L. Roy, curé à la cathédrale, et Elz. Roy, curé au Bic, ex-curé de Rimouski.

La nef était entièrement remplie par la foule de parents et d'amis des familles Guérette et Parent. Un cortège nombreux accompagna la dépouille mortel au cimetière.

Nouveau salon. — Mlle M.-Jeanne Dubé, coiffeuse vient d'ouvrir un salon de beauté en notre ville, chez Mlle Durette, Avenue de la Cathédrale.

Température. — Depuis plus de quinze jours nous avons été favorisés d'une température estivale: chose assez extraordinaire pour les régions du Bas St-Laurent. Ce matin un léger revers: pluie et vent d'ouest; cependant la température est redevenue belle avec un peu de froid.

Quarante-Heures. — Avec le premier dimanche de l'Avant s'ouvrira à la Cathédrale, l'exercice solennelle des Quarante-Heures.

Notes locales. — M. J.-F. Régis Lavoie, de Godbout (C. N.) était en visite dans sa famille la semaine dernière, chez M. J.-Ant. Lavoie, son père.

— Mlle Thérèse Lavoie, de St-Anaclet était en visite à Rimouski, l'invitée de sa tante, Mme R. Lavoie.

— MM. Isidore et Ph. Lavoie, de St-Anaclet étaient, par affaires, de passage à Rimouski, la semaine dernière.

— M. Yvon Lepage, du bureau légal de la C. des L.-A. était à Rimouski, la semaine dernière dans l'intérêt de son département.

Pour permettre aux fidèles d'entendre à la radio l'Heure Catholique, les vêpres ont lieu maintenant à la Cathédrale à 7 h. 30 au lieu de 7 hrs. p. m.

Le revenu national de onze mois en 1931 a été de 549,000,000 pesos (environ $140,000,000), contre 566,000,000 pesos pour la même période en 1930.

Trio à Corde
'Pony Brand'
CE SOIR
de 9 h. à 10 h.
Poste C.K.C.V.

PROFITEZ
de la bonne réception que nous amène l'hiver et laissez-nous faire les réparations nécessaires à votre radio. Si vous demeurez en dehors de la ville prenez un avantage immédiat du bon état des chemins et ne retardez pas à venir nous voir.
CANADIAN RADIO SERVICE Rgd
Sous la direction des experts G.-T. Desjardins et G.-A. Masson
51, SOUS-LE-FORT
TEL.: 2-3551. QUEBEC Rés.: 8727

Poste CHRC
Hôtel Victoria
Québec.

Concours des Chanteurs au Radio
organisé par la
LAITERIE BROOKSIDE

Je soussigné ayant écouté tous les artistes de chez nous présentés à votre concert donne mon vote de préférence à

M...

Signé...

CONCERTS
Le dimanche soir à 9 heures.
Le mardi soir à 8.30 heures.
Le vendredi soir à 8 heures.
UN SEUL VOTE PAR PERSONNE
Ce coupon seul, vaut un vote; accompagné d'un couvercle (carton) de bouteille de lait Brookside, il vaut deux votes; accompagné d'un couvercle de crème Brookside, il vaut trois votes.

CHRC 5½ hrs
CONCERT
du
Café RENO
SPECIAL
pour les
ENFANTS

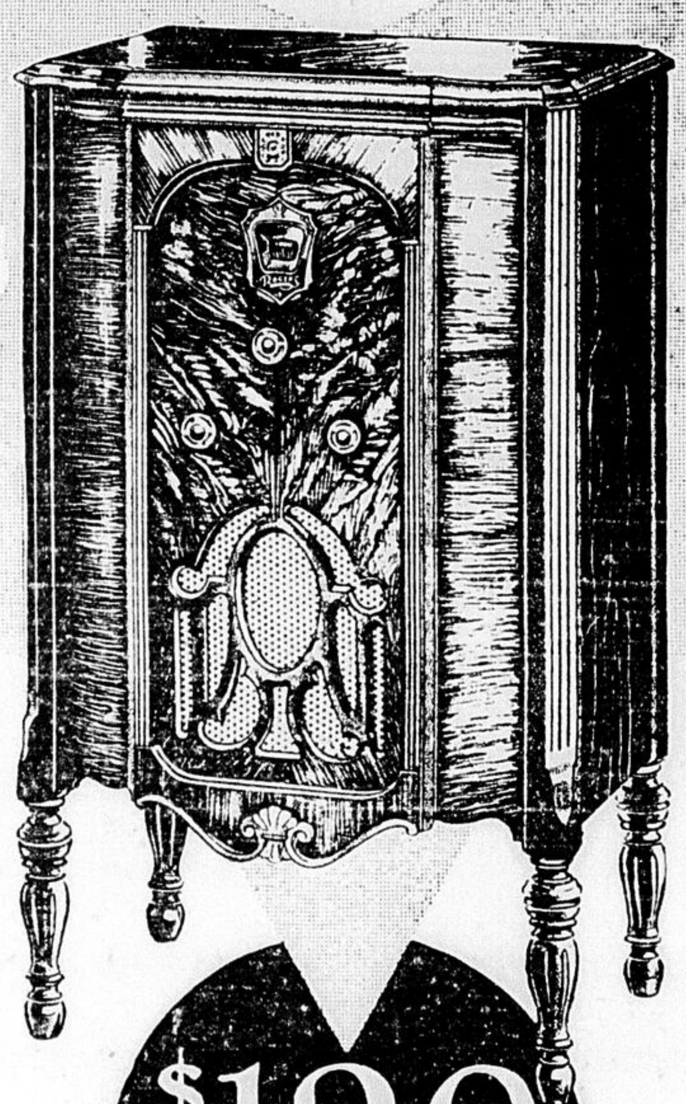

LA NOUVELLE "ETOILE" DU RADIO
9 Lampes
ROGERS
SUPERHETERODYNE
MODELE
725 A
FABRIQUÉ-AU-CANADA
Contrôle Automatique du Volume
VALEUR
ACCOMPLISSEMENT
Eliminateur pour le Statique
Lampes "Spray-Shield"
$129 Complet

JUSTE avant Noël! Rogers annonce une nouvelle et remarquable contribution à la radio!
Voici un appareil possédant des perfectionnements qui ne se trouvent dans les radios les plus dispendieux. Neuf lampes! Contrôle automatique perfectionné du volume, pour l'élimination du "fading", et éliminateur de statique. Lampes spray-shield Rogers exclusives à Rogers -- *pleinement garanties*. Cabinet de forme moderne et élégante à devant travaillé et panneaux de côté à fils horizontaux.

Le prix de $129., complet avec lampes Rogers pleinement garanties, représente la plus grande valeur actuelle en radio à contrôle automatique de volume.

Voyez cette nouvelle "étoile" en radio qui vient justement de faire son apparition. Allez l'examiner, aujourd'hui, à l'un des magasins mentionnés ci-dessous.

ROGERS BATTERYLESS
Le *premier* radio électrique du monde
Ayez un ROGERS à Noël!... A ces magasins:
CIE P.-T. LEGARE LTEE
142 ST-JOSEPH 273 ST-PAUL
J.-ROMEO CROTEAU
37 ST-JOSEPH

ST-VICTOR DE BEAUCE

Funérailles. — La semaine dernière, M. et Mme Philippe Rodrigue avaient la douleur de voir disparaître leur fille, bien-aimée, Lucienne, âgée de 11 ans. Son service et sa sépulture eurent lieu au cours de la semaine dernière.

—Vendredi dernier, nous avions la douleur d'apprendre la mort de Mme Vve Louis Lessard, (née Odile Bolduc). Son service et sa sépulture eurent lieu en la paroisse de St-Victor, parmi un grand concours de parents et amis venus au loin, rendre un dernier hommage à la chère disparue. La défunte était âgée de 79 ans. A ces deux familles en deuil nous leur offrons nos sincères condoléances.

Va-et-vient. — Mme docteur Béliveau, de Drummondville, était en promenade chez ses parents, M. et Mme Jean Rancourt, dimanche dernier.

—M. Adélard Lortie, gérant de la Brique de Scott, était de passage, par affaires, chez M. A. Langelier, la semaine dernière.

—M. le chanoine Garon, curé de notre paroisse, est allé à Québec assister au congrès de la ligue féminine. Il sera de retour vers la fin de la semaine.

Construction du couvent. — C'est avec plaisir que nous avons appris que la construction de notre couvent, si longtemps attendue est enfin décidée. Les soumissions ont été ouverte jeudi dernier. Les soumissionnaires étaient: MM. Gagnon, de Lambton, Joseph Houle ,de St-Victor, ainsi que M. Chs.-Emile Langelier aussi de notre localité. Le contrat a été accordé à M. Chs-Emile Langelier qui était $6,000.00 plus bas que les autres soumissionnaires. Nous lui adressons nos sincères félicitations.

ST-CYRILLE

Naissances. — Le 5 octobre dernier a été baptisé Joseph, Pierre, Lorenzo, enfant de M. et Mme Adolphe Lord. Parrain et marraine, Pierre Boucher et Marguerite Lord.

—Le 6 octobre a été baptisé Joseph, Jean, Nil, enfant de M. et Mme Eust. Bernier. Parrain et marraine, M. Alex. Fortin et Mlle Jeanne Gaudreau.

—Le 8 octobre a été baptisé Joseph, Vital, Clermont, enfant de M. et Mme Léon Pelletier. Parrain et marraine, M. et Mme Ovila-S. Fortin.

—Le 21 octobre a été baptisée Marie, Thérèse, enfant de M. et Mme Edouard Frigault. Parrain et marraine, Georges Frigault et Rose Poitras.

—Le 9 novembre a été baptisé Martin, Sylva, enfant de M. et Mme Wilfrid Bernier. Parrain et marraine, M. et Mme Sylvia Cloutier.

—Le 16 novembre a été baptisé Joseph, Ernest, enfant de M. et Mme Wellestan Mercier. Parrain et marraine, M. et Mme Siméon Lord.

—Le 17 novembre a été baptisé Joseph, Denis, enfant de M. et Mme Octave Richard. Parrain et marraine, M. et Mme Denis Bernier.

—Le 18 novembre a été baptisée Marie, Aline, Gemma, enfant de M. et Mme Alphonse Richard. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Lapierre.

—Le 19 novembre a été baptisée Marie, Thérèse, Georgette, enfant de M. et Mme Georges Richard. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Coulombe.

—Le 19 novembre a été baptisée Marie, Eugénie, Madeleine, enfant de M. et Mme Emile Normand. Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Allaire.

—Le 20 novembre a été baptisée Marie, Electa, enfant de M. et Mme Arthur Gaudreau. Parrain et marraine, M. et Mme Maxime St-Hilaire.

Notes sociales. — Chez M. Onésime Gaudreau, dernièrement : la Révérende Soeur Marie du Perpétuel Secours, du couvent des Soeurs du Sacré-Coeur, d'Ottawa, M. et Mme Alexandre Fortin, de Ste-Appoline. Mlle Blanche Gaudreau, de Coaticook.

—M. Alfred Bélanger, de Montréal, a visité son père, M. Ferdinand Bélanger, dernièrement.

—M. Albert Marier, agent d'assurance, était de passage dans notre paroisse récemment.

—MM. Paul St-Hilaire, Maurice St-Hilaire, Henri Robitaille, Autonio Demers, Antonio Demers ont fait un voyage de chasse dans notre localité, récemment.

—M. le Dr Ant. Racine et M. Art. L'Heureux, de Montréal, étaient à St-Cyrille, dernièrement.

—Mlle Olivine Pelletier, de L'Islet, a visité des parents, ici, récemment.

—Mlle Gérardine Lord est revenue dans sa famille, après un séjour de quelques semaines à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

L'AUSTRALIE CONTINUE DE SE DISTINGUER DANS LES AIRS

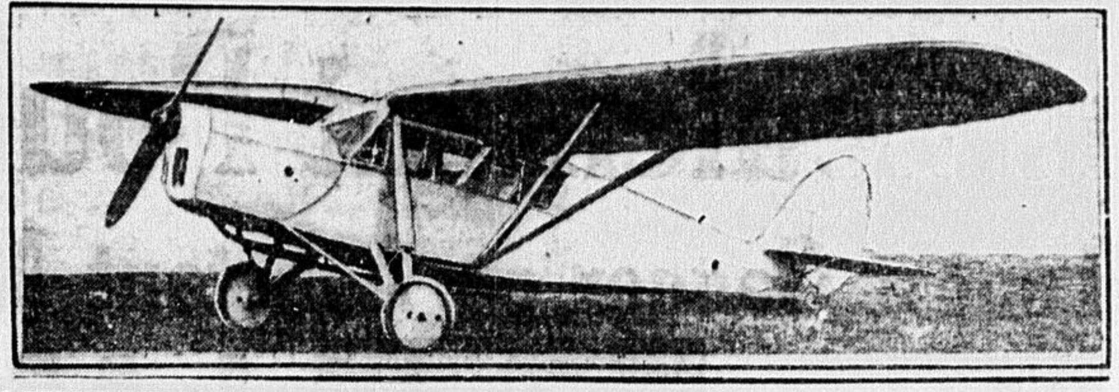

M. BERT HINKLER, aviateur australien, qui vient de traverser l'Atlantique sud de l'ouest à l'est dans un appareil manufacturé et assemblé à Toronto, Ontario. L'avion que l'on voit ci-dessus est le jumeau de celui qu'il montait lors de son exploit.

ROBERVAL

Noces d'argent de M. et Mme Alfred Grenier.—Le 26 novembre, un groupe d'amis se réunissaient à l'hôtel de ville pour fêter les noces d'argent de M. et Mme Alfred Grenier, de Roberval. Les jubilaires furent pris à l'improviste ne pensant nullement que des amis leur réservait une si agréable surprise.

Le maire, M. Bergeron (avocat), offrit lui-même au nom du conseil et des amis présents, les voeux de bonheur aux jubilaires. M. Grenier remercia ensuite et dit combien il est ému et reconnaissant de cette marque d'amitié.

Un magnifique cadeau leur fut offert. La veillée se continua avec du chant et de la musique. Pour se clôturer, un succulent réveillon.

Les jubilaires furent reconduits à leur domicile en foule. Le chant et la musique se continuèrent jusqu'à cinq heures du matin. L'on se sépara tous contents et heureux.

Voici les noms des personnes présentes: M. et Mme T.-L. Bergeron, maire de la ville, M. et Mme Hubert Villeneuve, maire de la paroisse, les échevins de la ville, M. et Mme Eugène Boivin, M. et Mme E. Leclerc, M. et Mme J.-D. Parent, M. et Mme Isaï Villeneuve, M. et Mme Adjutor Bouchard secrétaire de la ville, M. Thomas Morin Père des jubilaires, M. et Mme David Simard beau-frère et belle-soeur des jubilaires, MM. et Mmes Napoléon Juneau, Arthur Guimond, Léo.-P. Marcotte, Emile Moreau, Dr F.-M. Gauthier, Antoine Marcotte, Henri Délisle, Oscar Gagnon, Armand Lacombe, T. Gagnon, Welley Gagné, François McNicoll, Léo de la Boissières, Edmond Hébert, Adélard Laporte, Raoul Juneau, J.-T. Lalencelle, Geo. Gagnon, J.-E. Chabot, Oliva Dubois, André Donalson, Adélard Martel, Ernest Gauthier, Adélard Larouche, Adélard Leclerc, Adélard Harvey, Victor Boutet, E. Tremblay, Joseph Laberge, Valère Lefebvre, C.-E. Simard, Luc Simard, Alphonse Brassard, Antoine Rainville, W. Léeillé, Arsène Ouellet, Armand Lévesque, Wilbrod Gauthier, MM. J.-C. Paradis, J.-E. Potvin, Charles Bilodeau, Arthur Bolduc, Arthur Juneau, Laval Marcotte, Jules Brassard, Bernabé Boivin, Joseph Rinfret, Adrien Girard, Wilfrid Boivin. Mlles Marie-Ange Guimond, Marie Louise Bolduc, Laurette Guimond, Bertha Fortin, Marguerite Donalson, Marie-Ange Boivin, Rita Simard, Gabriel Gagnon, Hélèna Donalson, Thérèse Bilodeau, Bertha Rinfret, France Donalson.

L'orchestre de St-Jean de Brébeuf composé de Mme Eugène Boivin, Mmes Noëlla Rinfret, Germaine Bouchard, Yvette Rinfret et Lucienne Routhier.

M. et Mme Alfred Grenier (échevin) de la ville de Roberval à l'occasion de leurs noces d'argent, remercient le corps échevinal de la ville de Roberval, qui a bien voulu se joindre aux organisateurs. MM. et Mmes Arthur Guimond, Eugène Boivin, Henri Délisle, pour fêter leurs noces d'argent, ainsi que tous les assistants.

LAMBTON

Funérailles. — Mercredi dernier, à 8 heures, en notre église a eu lieu les imposantes funérailles de M. Rosaire Roy, fils de M. et Mme Amédée Roy, décédé accidentellement dimanche dernier. C'est M. le curé Jullen, qui a chanté cette messe et fait la levée du corps.

Les porteurs étaient: MM. Henri Paul, Joseph, Clément Proteau, M. Gérard Philippon. M. Rosaire Proteau portait la croix. M. Philémon Bureau conduisait le corbillard.

Suivaient la dépouille mortelle, sa mère, Mme Amédée Roy, son père, M. Amédée Roy, ses soeurs, Mlles Alphéda, Jeannette, Anna-Léa, Jeanne-d'Arc, Laurette, Marie-Paule Roy, ses frères, Léandre, Georges, Albert et Benoit Roy, ses oncles et ses tantes, MM. et Mmes Josaphat Roy, Henri-Louis Roy, de Lambton, Arcadus Paradis, Arthur Veuilleux, Nap. Lacroix, Jos. Leclerc, Ls Paradis, Edmond Proteau, de St-Sébastien, Mme Joseph Fradette, de Lambton, ses cousines, Mlles Bernadette Proteau, Julienne Paradis, Edwidge Proteau, de St-Sébastien et plusieurs amis de Lambton et des environs.

A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères sympathies.

Va-et-vient. — Mme J. Boutin, de St-Ludger, passe quelques temps, chez sa fille, Mme Arthur Morin, qui est maintenant en bonne voie de guérison.

—M. A. Poulin, de St-Martin, Beauce, était de passage à Lambton, ces jours derniers, par affaires.

—Mme J.-A. Savoie, de Chicopee, Mass., passe quelque temps chez son frère, M. Etienne Boulanger.

—M. et Mme J.-A. Gingras, leur fille, Mlle Thérèse, de Stanstead, étaient en visite chez M. Roméo Baillargeon, dimanche dernier.

—Mlle Alma Bureau, G. M. de Montréal, est actuellement dans sa famille à Lambton.

—Mlle R. Bureau, G.-G. de Lac Mégantic, qui a subie avec succès une grave opération à l'hôpital St-Luc de Québec, passe quelque temps chez son père, M. Edmond Bureau.

—Le jour de l'Immaculée Conception, après les vêpres, 3 jeunes filles de notre paroisse ont été reçues dans la congrégation des Enfants de Marie. Ce sont Mlles Jeannette Roy, Hermance Bureau et Marie Duquet.

—M. l'agronome Roland Painchaud, aviculteur et sa famille est parmi nous pour y demeurer.

—M. Jos. Bérubé, de St-Martin, était en visite chez ses parents à Lambton, ces jours derniers.

—Mme A. Deveau passe quelque temps à Sherbrooke, chez ses parents.

Baptême. — La semaine dernière, a été baptisée Marie, Agathe, Claire, Eloïse, file de M. et Mme Roméo Poirier ,(née Béatrice Hallé). Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Poirier, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Adrienne Poirier, tante de l'enfant.

ST-DAMIEN

Va et vient. — M. le Dr F. Labrecque, de St-Camille, était de passage ici, au cours de la semaine.

— M. le Dr Jos. Leblond, maire de Lévis, était parmi nous dimanche.

— M. Adélard Mercier et Mlle Aurélie Mercier, de St-Lazare, étaient les hôtes de M. et Mme J.-A. Mercier, ces jours passés.

— M. Ernest Audet, de Ste-Claire, était de passage samedi dernier, chez sa tante, Mlle Aimée Audet.

— M. Alphonse Métivier, Mme Thomas Poulin, Mme Vve Joseph Métivier, tous de Québec; M. Alphonse Métivier, de Buckland, ainsi que plusieurs autres, sont venus assister au service anniversaire de Mme Vve Elz. Métivier qui a été chanté au cours de la semaine dernière.

— M. l'abbé Paul Beaudry ainsi que MM. Alyre Rouleau, sacristain et Lorenzo Dion se rendaient à Ste-Apollinaire, dimanche dernier.

— M. l'abbé Arthur Lacasse qui était en repos au couvent pour un mois est retourné dimanche dans sa paroisse à St-Apollinaire.

STE-ANNE DE LA POCATIERE

Imposantes funérailles.— Les funérailles de M. Eugène Maurais décédé accidentellement, ont eu lieu le 18 courant au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis. Le service fut chanté par M. l'abbé. Eugène Maurais, principal de l'école ménagère de St-Pascal, oncle du défunt, assisté de M. l'abbé Pascal Potvin professeur au collège comme diacre et M. l'abbé Thomas Bélanger, vicaire comme sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Lorenzo Rouleau, L.-P. Courcy, Roland, Lucien, Alcide et Gérard Courcy, cousins du défunt; M. D. Clément Rouleau de Montmagny portait la croix. Le corbillard était conduit par M. Wilfrid Rouleau.

Dans le choeur on remarquait MM. les abbés A. Bais, Jos Lallemand, A.-O. Guimond, curé, Charles Frève, Wilfrid Dubé, Origène Boulanger.

Conduisaient le deuil: Son père M. Lucien Maurais; ses frères: MM. Jules et Joseph Maurais; ses soeurs: Mme Donat Lizotte, Mme Georges Et Potvin; ses beaux-frères: MM. Donat Lizotte, Georges Et. Potvin. On remarquait aussi M. Alphonse Maurais, L.-A. Dupuis, N. P., Georges Bouchard, M. P., Pierre Gagnon, M. P. P., Jos. Martin, Alfred Lavallée, Eug. Ouellet, J. Fréchette, Ernest Langlais, Alphonse Bérubé, Henri Lavoie, Pierre Leclerc, D. Armand Dupré, Dr B. Dumais, M. et Mme Jos. Mercier, Wilbrod Raymond, Jos. Rouleau, Jos. Courcy, Louis Courcy, Ez. Thiboutot, Geo. Anctil, Gérard Martin, Ensly de Léon, Camille Marcoux, M. et Mme Célestin Lizotte, Eug. Martin, Ed. Hudon, J.-B. Anctil, Arthur Dubé, M. et Mme R. Mercier, Georges Sirois, Justin Bouchard, Geo.-Henri Bouchard, Prudent Martin, Jos. Lebel, A. Sasseville, Art. Dechêne, Mag. Senechal, J.-B. Plourde, G.-A. Michaud, Geo. Pelletier, Ant. Levesque, Doc. F. Labrecque, Isidore Hudon, Art. Gendreau, Albert Sirois B. S. A. Elz. Sirois, M. P., Justin Bouchard, Georges-Henri Bouchard E. A. F., Prudent Martin, Jos. Lebel, A. Sasseville, Art. Dechêne, Mog. Sénéchal, J.-B. Plourde, G.-A. Michaud, Geo. Pelletier, Antoine Levesque, Dr F. Labrecque, Isidore Hudon, Arthur Gendreau, J.-M. Germain E. A. F., Albert Sirois, B. S. A., Elz. Sirois, N. P., Aug. Scott, B. S. A., J.-N. Rouleau, Ant. Bérubé, Léon Ouellet, Aug. Scott, J.-N. Rouleau, Ant Bérubé, Léon Ouellet, Gérard Levesque, Aug. Lizotte, Jos. Boucher, Maj. Lizotte, François Lizotte, François Leclerc, Jos. Potvin, Guy Plourde, Henri Gagnon, W.-A. Gagnon, Paul Frève, Victor Dionne, Henri Jean, Ephraem Dubé, Joseph Lafrance, Jos. Morneau, Jos. Grondin, Marius Martin, Ludger Hudon, Nap. Thériault, Paul Dumont, Adrien Lacombe, P. Bourgeau, Alphonse Gagnon et autres dont les noms nous manquent.

Touchait l'orgue Mlle Simonne Michaud.

Choeur de chant: J.-Et. Levesque, Lud. Raymond, Irenée Frève, Jos. Laforest, Théo. Richard, Ant. Frève, Ls.-P. Baulet, Arthur Beaulieu, J.-M. Germaine, Laval Raymond, J.-B. Frève, Roméo Caron.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Jos. Roy Desjardins.

ARTHABASKA

Va-et-vient.— L'honorable juge Camille Pouliot, de Québec, a présidé toute la semaine le terme de la cour supérieure. Ce sera le dernier en 1931.

—L'honorable et madame J.-E. Perrault sont attendus de Québec pour passer la fin de semaine ici.

—M. et madame Adélard Picher sont revenus d'un voyage à Québec.

—M. et Mme C.-R. Garneau, Mlles Garneau et M. Marcel Garneau sont allés à Québec ces jours derniers.

—Madame Adélard Maheu, de Warwick, a passé quelques jours en visite chez M. et Mme Treffié Maheu.

—M. et Mme Camille Duguay, de Victoriaville, étaient de passage ici ces jours derniers.

Fete de l'Immaculée Conception a été célébrée avec beaucoup de solennité à la messe et aux Vêpres.

Cour du magistrat.— M. le magistrat Couillard, de Rimouski, présidera mardi prochain le terme de la cour du magistrat qui sera le dernier pour cette année.

Séance dramatique.— Il y eut lundi dernier une séance dramatique et musicale donnée par madame Camille Duguay et les jeunes artistes de Victoriaville. Cette séance a remporté un grand succès.

L'opérette CENDRILLON a été jouée d'une manière parfaite de même que la comédie "TREIZE A TABLE".

Cette opérette et cette comédie avaient été jouées quelques jours auparavant à Victoriaville.

Cette soirée a été donnée au bénéfice de l'arbre de Noel des orphelins de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska où la recette va entièrement.

Conseil de comté.— La séance régulière du conseil du comté d'Arthabaska a eu lieu le 9 courant. Tous les maires du comté étaient présents au nombre de vingt-quatre, ayant pour préfet M. O. F. Baril, du village de Warwick.

A cette séance les comptes de l'année ont été acceptés et une somme de $1500.00 a été prélevée sur les municipalités locales pour payer les dépenses de l'anne prochaine.

La souscription annuelle de $500.00 pour aider à l'entretien du dispensaire antituberculeux a aussi été votée.

Plusieurs autres affaires d'administration ordinaire ont aussi été prises en considération.

La prochaine réunion aura lieu au mois de mars prochain.

Conseil de la paroisse de St-Christophe.— Le conseil de la paroisse de St-Christophe, à sa séance du 7 décembre courant a passé une résolution pour remercier l'honorable J.-E. Perrault, ministre de la voirie et des mines, et député du comté d'Arthabaska à la législature de Québec, des octrois généreux qu'il avait accordés à la municipalité et aux particuliers durant l'année 1931.

Jubilé d'Or.— Le Rév. Frère Antoine des Frères du Sacré-Coeur de la Province d'Arthabaska a célébré son jubilé d'or de vie religieuse le 1er décembre courant. Les fêtes ont débuté par une messe solennelle célébrée en la chapelle de la Maison Provinciale à Arthabaska. Le sermon de circonstance fut donné par le révérend M. de Chatillon, chapelain. Le frère Antoine renouvela ses voeux de religion en présence de toute la communauté. Le Te Deum clotura la partie religieuse de cette fête.

Dans l'après midi le jubilaire retourna à l'académie de Victoriaville où il est le directeur, pour y recevoir l'hommage des élèves qu'il dirige. Une adresse fut lue par M. Lucien Cloutier, élève du cour supérieur à laquelle répondit le cher frère Antoine. Etaient présents Mgr Milot, curé de Victoriaville, MM. les abbés Lauzière, Beauchesne; le rév. père Laferrière, dominicain et ancien élève des Frères du Sacré-Soeur; le rév. Provincial et ses conseillers, et plusieurs autres.

M. Georges Cantin, président de la commission scolaire, après une courte allocution, offrit au nom des membres de la commission et de la population de Victoriaville, une canne à pommeau d'or à celui qui dirige à la satisfaction de tous l'académie des garçons. Les fêtes se terminèrent par un banquet donné par les Frères dans la salle de l'Académie.

◆

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 16. — Trente polices à cheval ont chargé à coups de bâton hier une foule considérable de chômeurs, hommes et femmes, qui avaient commencé une démonstration dans le quartier chic de West End.

Madrid, 16. — La Gazette Officielle a publié, hier, un décret réduisant de 25 jusqu'à 50 pour cent les matériaux importés pour la fabrication des automobiles.

Ce qu'on porte à New-York

Par Annabelle Worthington

Des instructions illustrées accompagnent chaque patron.

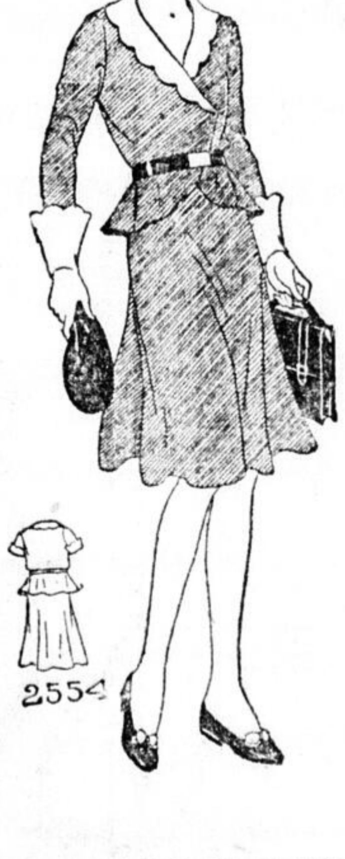

2554

Cette petite robe à effet de jaquette aura l'approbation instantanée de la jeune écolière.

Ne trouvez-vous pas que les larges manchettes ont une allure distinguée? Et le peplum ajoute encore à son élégance. La jupe est circulaire et collante sur les hanches.

Le patron est fourni en grandeurs 8, 10, 12 et 14 ans.

Pour 8 ans il faut 2 1-2 verges de 35 pouces, 7-8 de tissu contrastant de 35 pouces, et 1-2 verge de 35 pouces pour la doublure.

Un lainage mince, du tweed, du jersey et une des nouveautés en rayon seraient des tissus appropriés.

Le prix de ce patron est 25c. Il sera expédié dans un intervalle de 5 jours. Adressez votre commande au : **Département des Patrons, L'Evénement, 30 de la Fabrique,** inscrivant clairement vos nom et adresse et la grandeur désirée sur les lignes pointillées ci-dessous.

No 2554. Grandeur.....

Nom ... ...

Adresse ... ...

... ...

TELEPHONE 2-6895

Z. F. ROY
Valises, Sacs de Voyage, Articles en Cuir, etc.
43, RUE ST-JEAN

QUEBEC, le 18 décembre, 1931

AU PUBLIC ACHETEUR,

Cette année, votre DOLLAR achètera beaucoup plus que de coutume en marchandises de cuir.

Bien que les prix des articles de cuir soient bien baissés, la qualité de ceux que nous offrons est toujours la même, c'est-à-dire la meilleure.

Toutes nos sacoches et nos ''FITTED OVER-NITE CASES'' (Sacs de voyage) pour dames sont même plus beaux, meilleurs et plus élégants que tout ce que nous avons eu jusqu'ici en ce genre, tout en étant de 25% moins chers que l'année dernière.

Notre assortiment de malles et valises, de sacs et autres marchandises en cuir est aussi complet et varié que de bonne qualité. Les articles en sont trop nombreux pour être énumérés. Nous vous invitons cordialement à venir le voir avant de faire le choix de vos cadeaux pour Noël ou le Jour de l'An. Je demeure,

Votre tout dévoué

Z.-F. ROY

P.S. Du 15 au 31 décembre le magasin restera ouvert jusqu'à 10 h. p. m.

Durant le Temps des Fêtes
un magnifique **CALENDRIER**
aux couleurs agréables et riches, se mariant
très bien avec vos tapisseries de luxe.

CAFE RENO

Ecoutez nos concerts au radio, tous les jours à 5½ hrs

Chaque Dimanche à 5½ Hrs
"QUATUOR RENO"
Composé d'artistes distingués

Le concert d'aujourd'hui est cordialement dédié à

MM. Narcisse Fortier, épicier depuis 70 ans.
Geo. Parent, épicier depuis 27 ans.
J.-P. Vézina, épicier depuis 18 ans.
Roland Bélanger, épicier depuis 91 ans.
Ph. Gagnon — Henri Marcoux
Epiciers de Beauport
Vendent et recommandent le

CAFÉ RENO
le bon café, toujours frais

LES AVENTURES D'ALBERT TRUC

Episode No 229

Par Cliff Farrell et Hal Colson

Copyright Public Ledger

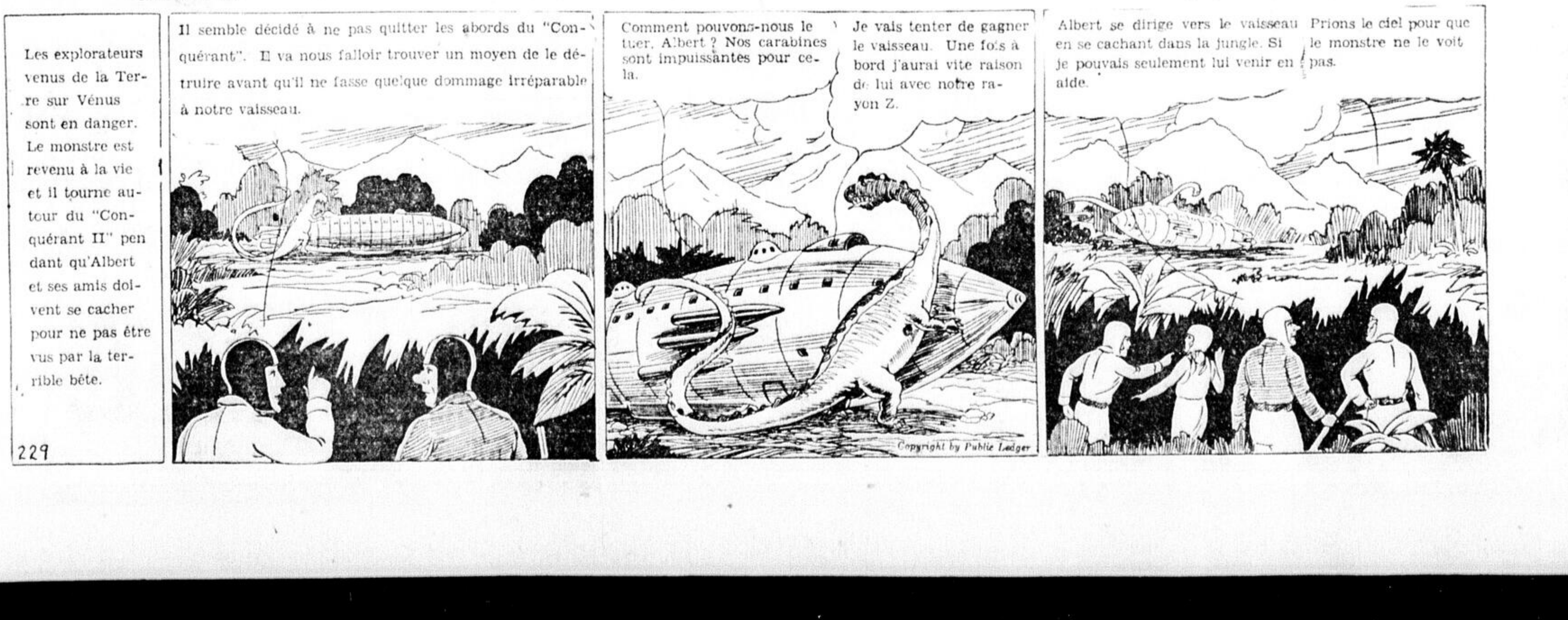
Les explorateurs venus de la Terre sur Vénus sont en danger. Le monstre est revenu à la vie et il tourne autour du "Conquérant II" pendant qu'Albert et ses amis doivent se cacher pour ne pas être vus par la terrible bête.
229
Il semble décidé à ne pas quitter les abords du "Conquérant". Il va nous falloir trouver un moyen de le détruire avant qu'il ne fasse quelque dommage irréparable à notre vaisseau.
Comment pouvons-nous le tuer, Albert ? Nos carabines sont impuissantes pour cela.
Je vais tenter de gagner le vaisseau. Une fois à bord j'aurai vite raison de lui avec notre rayon Z.
Albert se dirige vers le vaisseau en se cachant dans la jungle. Si je pouvais seulement lui venir en aide.
Prions le ciel pour que le monstre ne le voit pas.
Copyright by Public Ledger

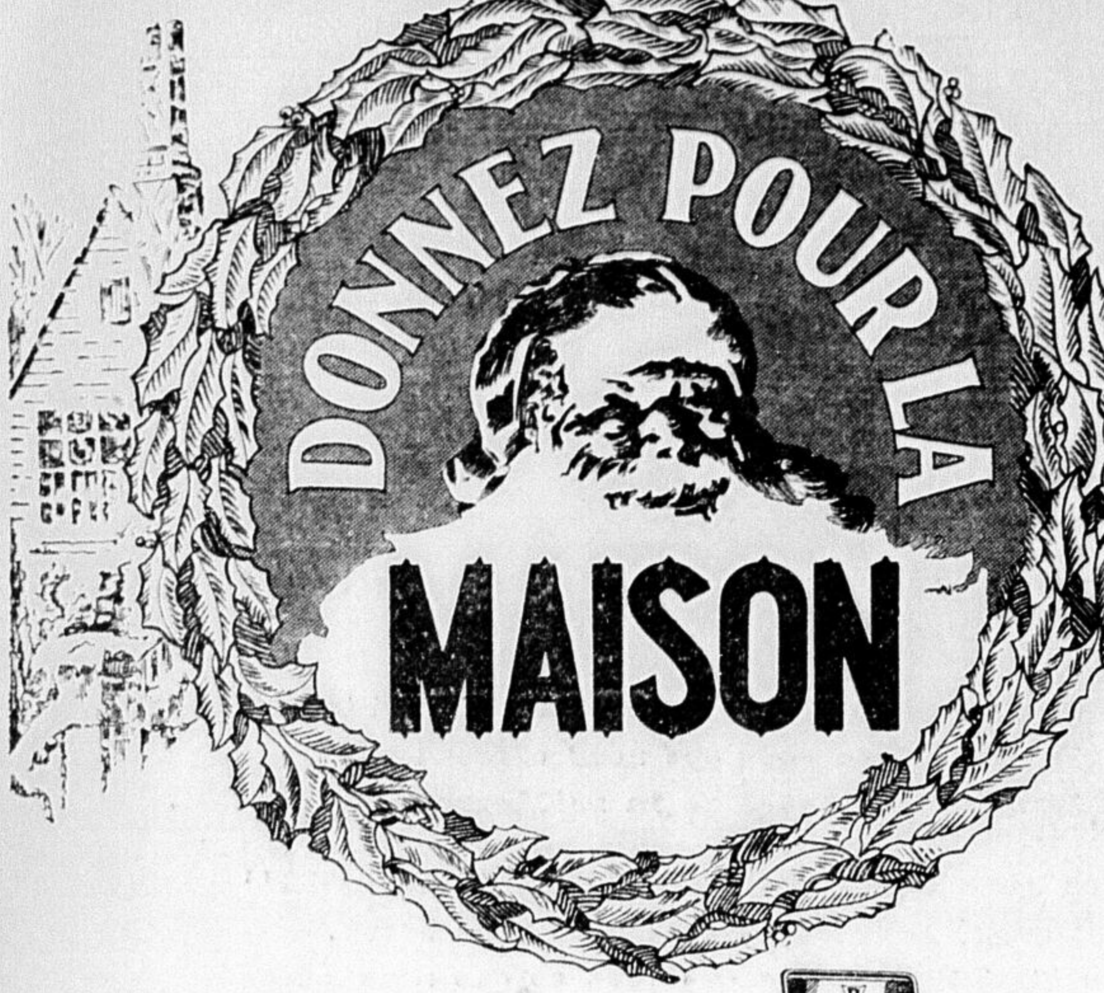

8 Jours Seulement Pour Noël

Vous Avez Tout à Gagner en Achetant Maintenant

ENTREZ
dans Notre
CLUB
DE
Coutellerie
$5 Suffit

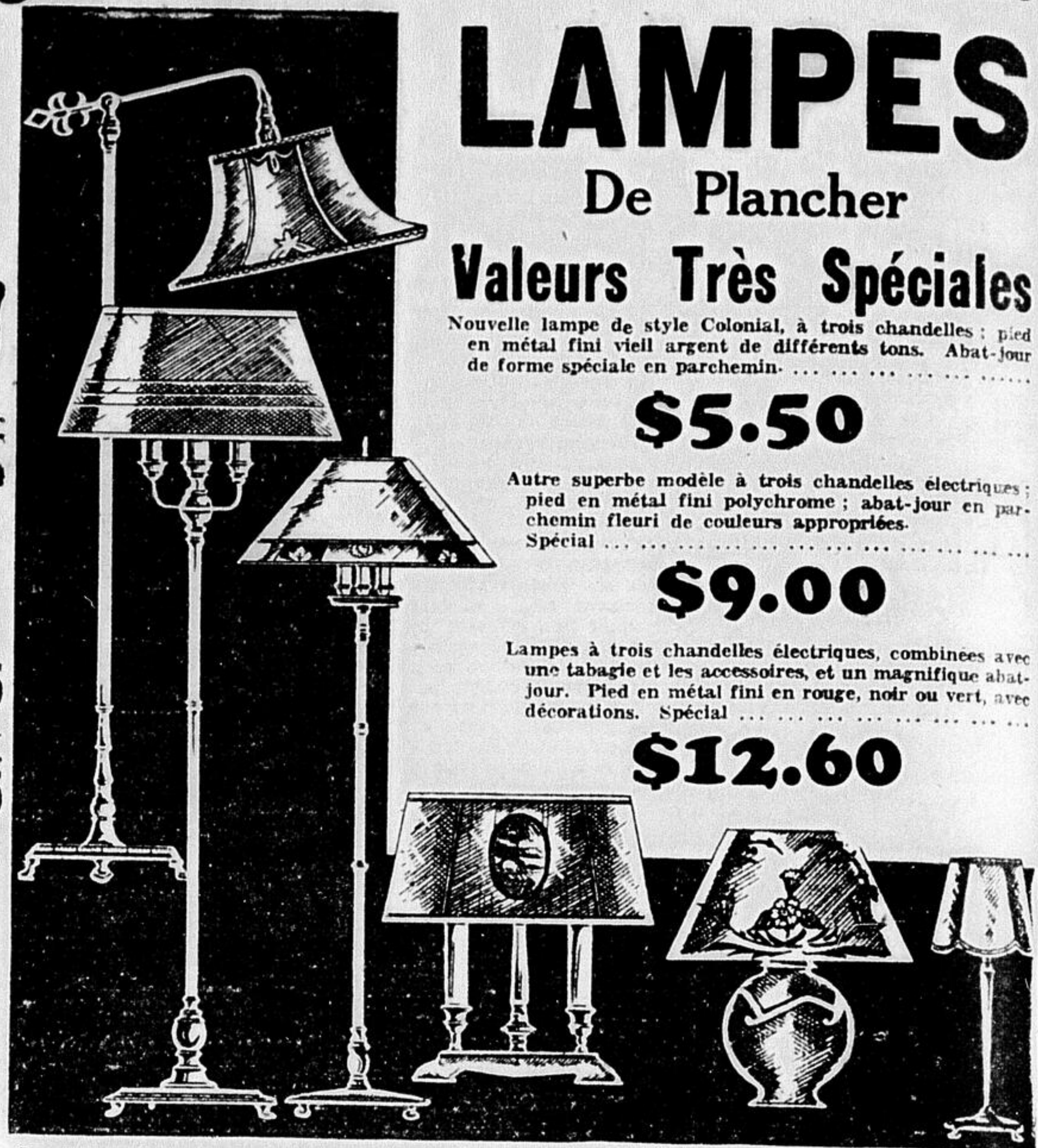

LAMPES

De Plancher

Valeurs Très Spéciales

Nouvelle lampe de style Colonial, à trois chandelles ; pied en métal fini vieil argent de différents tons. Abat-jour de forme spéciale en parchemin.......................

$5.50

Autre superbe modèle à trois chandelles électriques ; pied en métal fini polychrome ; abat-jour en parchemin fleuri de couleurs appropriées.
Spécial.......................................

$9.00

Lampes à trois chandelles électriques, combinées avec une tabagie et les accessoires, et un magnifique abat-jour. Pied en métal fini en rouge, noir ou vert, avec décorations. Spécial..........................

$12.60

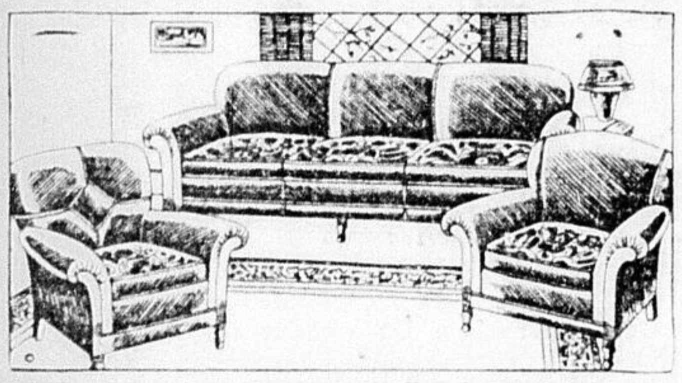

Chesterfield de Mohair

et deux Fauteuils

En beau Mohair brun ou bleu : coussins reversibles en velours Jacquard. Devant cintré et le dossier d'un fauteuil capitonné. Et remarquez les conditions.

$89

$5 COMPTANT
et $1.50 Par Semaine

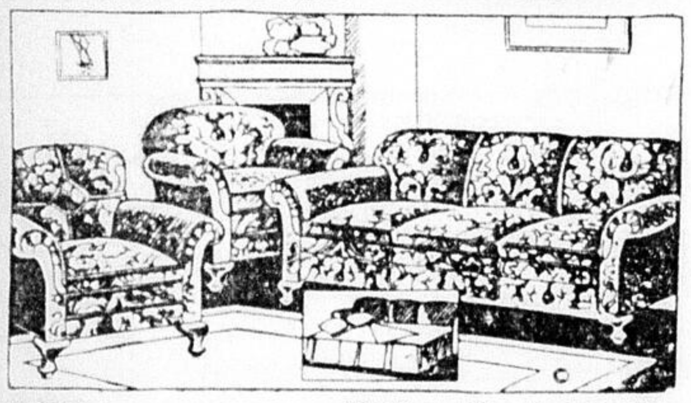

Chesterfield-Lit

et deux Fauteuils

VALEUR DE $110.00. — Nouvelle couverture en tissus Tapisserie d'un joli dessin ; construction sur ressorts "Kroehler" et dimensions généreuses. Livré avec un excellent matelas sans frais supplémentaires. Seulement

$89

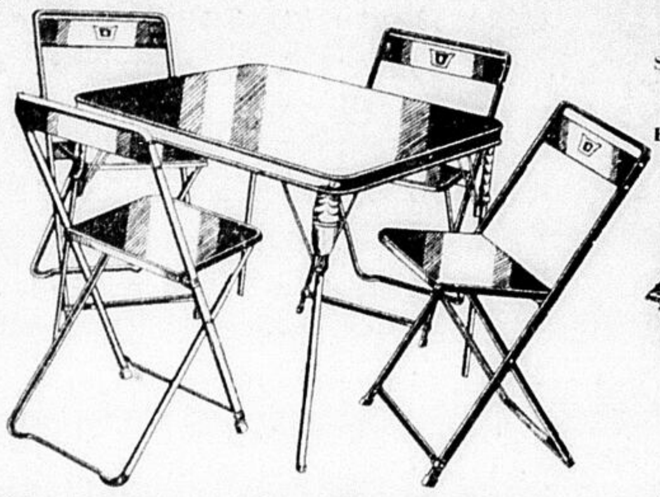

Tables de Bridge

Modèle Pliant en Acier

Exactement tel qu'illustré.— L'ensemble comprend la table et les quatre chaises. Construction solide en acier fini rouge ou vert. Le dessus de la table, les sièges et le dossier des chaises sont recouverts en mili-cuir de très belle qualité. Les cinq morceaux...

$15.50

Secrétaires Pour Dames

Secrétaire combiné avec bibliothèque, fini noyer antique. Joli style et très belle valeur à **$24.35**

Bibliothèque-Secrétaire, fini chêne doré ou noyer. Devant à bascule servant de table à écrire. Hauteur, 62" ; largeur 30 pouces.
Tête avec miroir.
Spécial **$11.65**

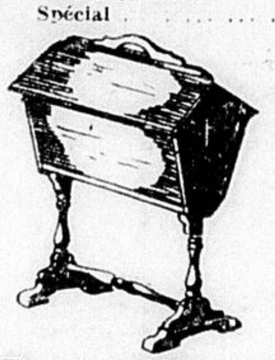

Prescilla

Toujours fort en demande ce joli modèle de travailleuse, celui-ci est en noyer, intérieur divisé en petits compartiments. Dessus de 18 x 25½ pouces. Spécial...

$9.95

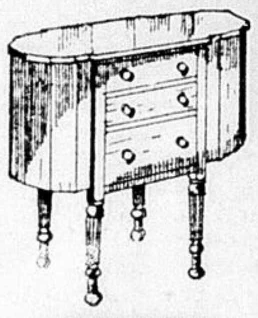

MARTHA WASHINGTON

Superbe travailleuse en beau noyer ; trois tiroirs et grands compartiments à chaque bout. Dessus de 14 x 27 pouces. Spécial....

$17.85

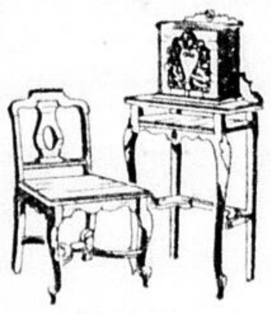

Table et Chaise

de Téléphone

Un ravissant petit meuble en véritable noyer ; compartiment pour le téléphone et deux réceptacles pour journaux de chaque côté de la table. Les deux morceaux, seulement ....

$19.75

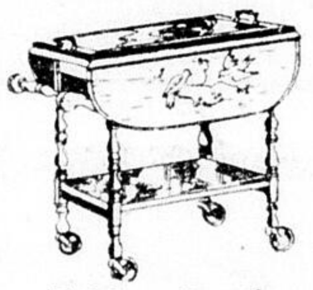

Table Roulante

Pour Le Thé

Joli modèle en noyer solide ; cabaret amovible et tablette dans le bas. 4 petites roues caoutchoutées.
Spécial ....

$18.00

Autre modèle avec panneaux, deux tablettes et tiroir. En véritable noyer.

$24.00

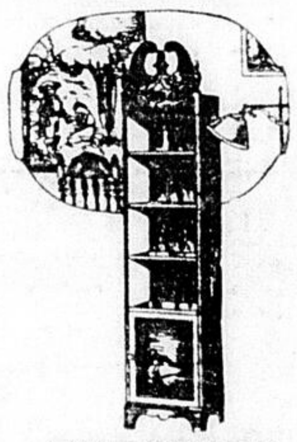

ETAGERES

Beau fini noyer, 72 pouces de hauteur, trois tablettes.
Spécial ....

$7.75

Autre modèle en noyer solide, quatre tablettes et tiroir. Spécial ....

$24.00

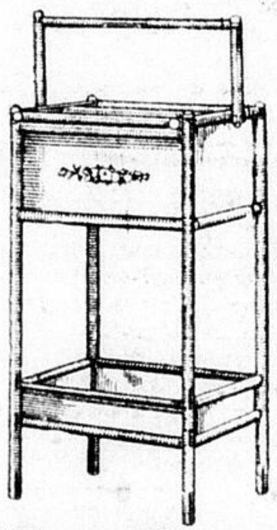

Travailleuse

Tel qu'illustré. Un petit meuble très utile, de belle apparence et à un prix non moins attrayant. Seulement ....

$2.39

Achetez Vos JOUETS

Chez Légaré Et ECONOMISEZ !

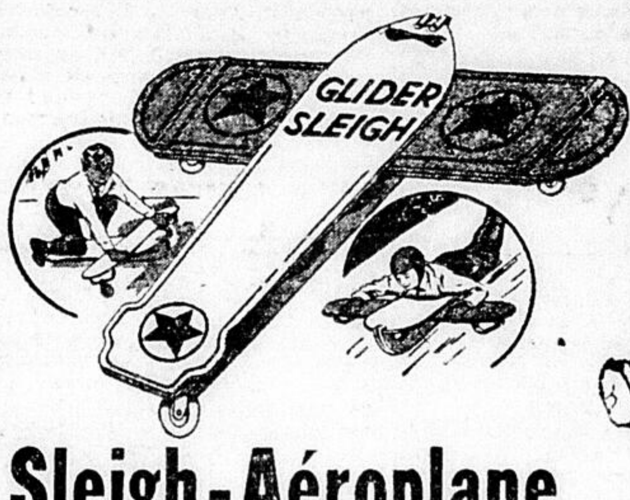

Sleigh-Aéroplane

La Dernière Nouveauté

Demandez-en un à Papa pour Noël. Dites-lui que vous pouvez vous en servir comme Sleigh en hiver et comme une voiture en été. Il est construit fort et solide, pour durer indéfiniment. Il peut être fourni indifféremment avec roues ou avec patins.

Tel qu'illustré, avec patins. 40 pouces de longueur..........	**$4.45**
Tel qu'illustré, avec patins. 48 pouces de longueur..........	**$5.95**

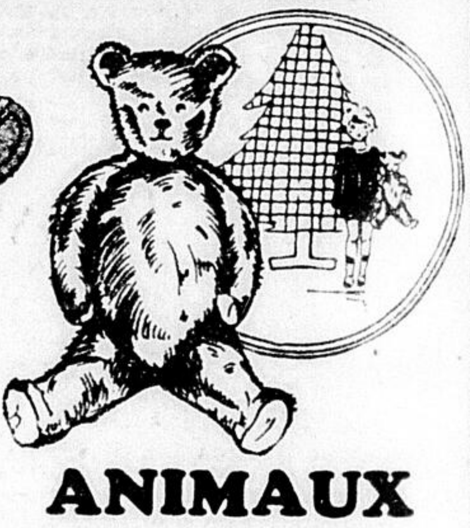

ANIMAUX

De Toutes Descriptions

Ours, Lions, Chameaux, Tigres, Eléphants, Boeufs, Mulets, Chèvres, Moutons, de toutes grosseurs, avec imitation de la peau, en laine ou peluche. Tous ces animaux sont montés sur roues caoutchoutées et peuvent supporter jusqu'à 200 livres. Ce sont des jouets très attrayants et, surtout, bien durables. Les prix varient de ....

$7.75 à $18.00

Notre Magasin est Ouvert
TOUS LES SOIRS
Jusqu'au 31 Décembre

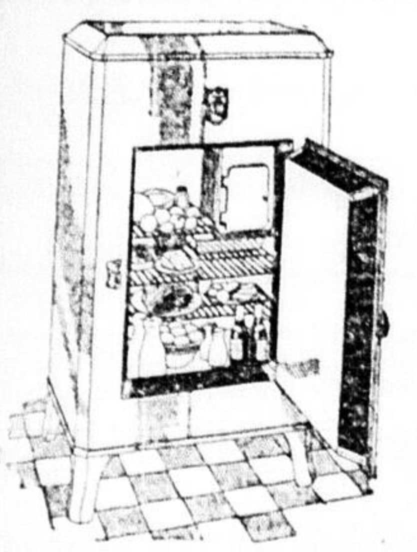

POUR LA MAISON

Un Réfrigérateur Electrique "MAJESTIC"

Le cadeau que votre femme désire par-dessus tout. Voyez ce joli modèle de 5 pieds cubes, en un riche fini Duco blanc.
Valeur de $287.00 pour ....

$187

Le Cadeau Qui Ne Cesse de Se Donner

Vous n'aurez que l'embarras du choix, car notre assortiment est très varié et comporte tous les derniers modèles, à remontoir et électrique, en horloge Grand-Père, Murale, de Console, de boudoir et de chambre.
NOS PRIX SONT TOUT PARTICULIEREMENT AVANTAGEUX.

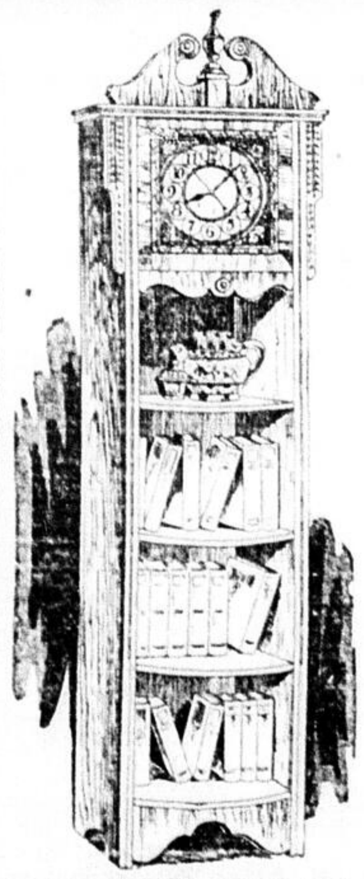

ETAGERE

Combinée Avec Horloge Electrique

Superbe suggestion pour cadeau. Beau fini noyer. Belle horloge électrique avec tablettes pour livres ou bibelots.
Spécial ....

$24.50

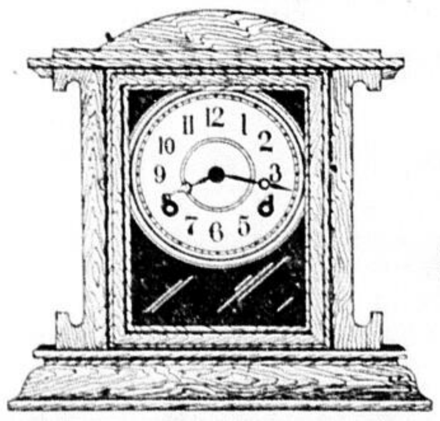

Horloges de Cuisine

Tel qu'illustré.— En chêne fini doré. Sonne aux heures et demi-heures. Remontage de 8 jours.
Très spécial............ **$4.85**

Horloge murale, style Hollandais, fini ivoire et vert. 8 pouces de diamètre. Modèle électrique.
Très spécial **$9.00**

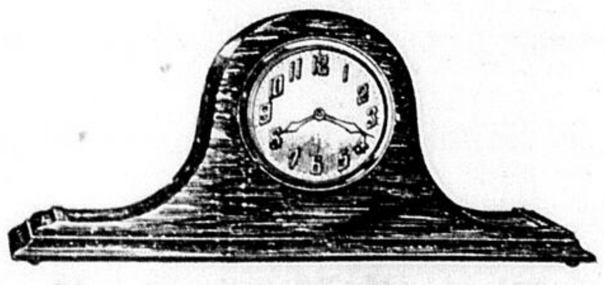

Horloges de Console

Tel qu'illustré.— Fini acajou. 22 pouces de longueur. Sonne les heures et les demies. Se monte pour 8 jours.
Spécial **$8.50**

Autre modèle avec cadran de 7 pouces, chiffres en relief. Fini acajou.
Se monte pour 8 jours.
Spécial **$10.15**

Horloge de style Cathédrale, fini acajou. Hauteur, 15½ pouces. Largeur 11½ pouces. Superbe sonnerie.
Spécial **$13.35**

Magnifique modèle mural, 31 pouces de hauteur, en véritable noyer. Carillonne aux heures et demi-heures. Spécial **$17.00**

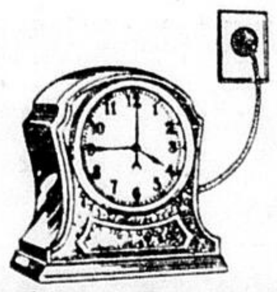

HORLOGES

Electriques

Modèle Cathédrale, fini noyer. Une véritable aubaine à **$5.90**

Modèle de Console, fini noyer ou acajou. Votre choix à **$10.00**

Nouveaux modèles en marbre de couleurs variées.
Spécial **$15.00**

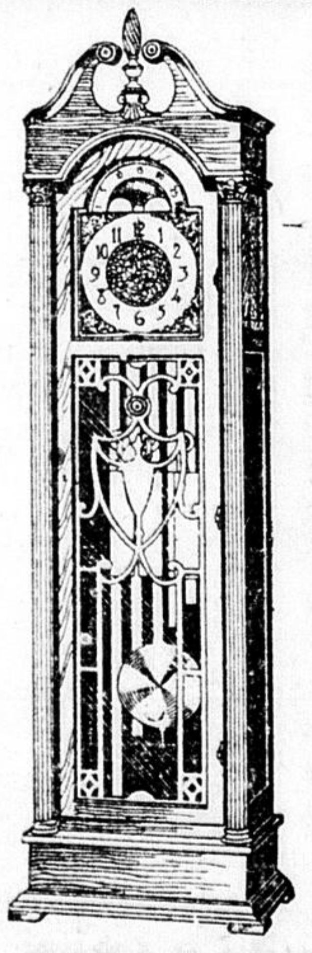

HORLOGES

GRAND-PERE

Plus de 25 différents modèles, en chêne, noyer ou acajou. Les prix varient, de ....

$59 à $675

COMPAGNIE
P.T. LEGARÉ
LIMITEE
142 — RUE ST-JOSEPH — 142

Notre Magasin est Ouvert
TOUS LES SOIRS
Jusqu'au 31 Décembre

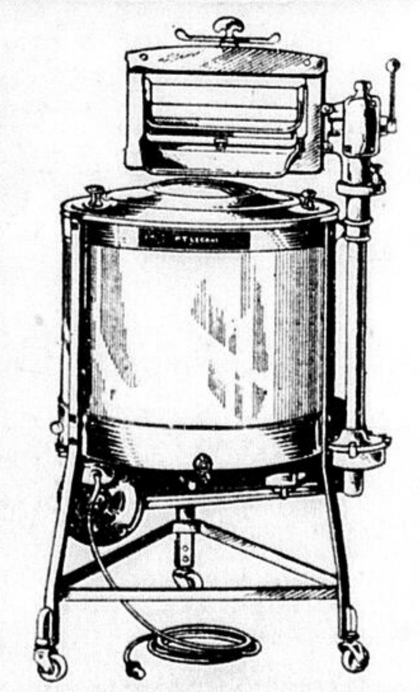

MAGIC "C"

Cuve en Cuivre

$79.50

Comptant, ou $5 Comptant et 11 versements mensuels de $5 et 2 de $6.00.

Administration
30-32, rue de la Fabrique
TELEPHONE ECHANGE PRIVE 2-7700

L'ÉVÉNEMENT

LA PUBLICITE...
Posez-vous cette question : Les maisons qui dépensent des fortunes en publicité le font-elles sans la certitude d'obtenir d'excellents résultats ?

65ième ANNEE No 172 — QUEBEC, JEUDI 17 DECEMBRE 1931 — DEUX SOUS LE NUMERO

FIN DU DEBAT SUR LE BUDGET.- RENCONTRE TASCHEREAU-SAUVE

MESSAGES DE MONSEIGNEUR VILLENEUVE

A Mgr le Vicaire Capitulaire et à Son Honneur le Maire de Québec.

REMERCIEMENTS

Le nouvel Archevêque en adresse un autre à l'hon. M. Delâge.

BONS SOUHAITS

Son Excellence Mgr J.-M. Rodrigue Villeneuve, O.M.I., Archevêque-élu de Québec, a répondu, hier, au message de félicitations respectueuses que Mgr E.-C. Laflamme, P.D., Vicaire Capitulaire, lui avait adressé au nom de l'Eglise de Québec. Voici le texte de la réponse de Son Excellence:

Gravelbourg, Sask., 15 déc.

Profondément confus desseins du Seigneur. Reçois avec vive emotion hommages Mgr le Vicaire Capitulaire. Le nouvel Archevêque recueille ses plus ferventes bénédictions pour son nouveau troupeau : clergé, communautés, fidèles.

Le nouvel Archevêque a aussi répondu de la façon suivante aux voeux qui lui avaient été exprimés par le maire de Québec:

"Archevêque-élu de Québec sensible aux hommages de cité de Champlain. Remercie cordialement M. le Maire, bénit Conseil et citoyens".

(Signé) Mgr Villeneuve,
Gravelbourg, Sask., le 15 déc.

Le conseil Laval des Chevaliers de Colomb a envoyé hier un message de félicitations au nouvel Archevêque. En voici le texte:

Québec, 15 décembre 1931.

Son Excellence
Mgr Rodrigue Villeneuve,
O. M. I.,
Gravelbourg, Sask.

Chevaliers de Colomb, Conseil Laval 2721, Québec, se réjouissent de votre nomination sur le siège archiépiscopal de Québec. Vous prient daigner agréer respectueux hommages et sincères félicitations, et assurance entier dévouement et parfaite soumission.

J.-Pierre Robert,
Grand Chevalier.

Son Excellence Monseigneur Villeneuve, Archevêque-élu de Québec, a répondu hier après-midi au message de félicitations et d'hommage que lui avait adressé l'honorable M. Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique. Voici quel était le message de M. Delâge:

Québec, 15 décembre 1931.

A S. E. Mgr J.-M.-Rodrigue Villeneuve, Archevêque de Québec,
Gravelbourg, Sask.

Nouvelle de votre élévation au siège archiépiscopal de Québec apprise avec grande satisfaction. Cordiale bienvenue au membre distingué d'une congrégation dont les titres sont si nombreux à notre admiration et reconnaissance.

Respectueuses félicitations, profonds hommages et voeux sincères d'un règne long et heureux.

Le Surintendant de l'Instruction publique,

Cyrille-F. Delâge.

Et voici maintenant la réponse du nouvel Archevêque de Québec:

Gravelbourg,
Saskatchewan,
16 décembre 1931.

Hon. Cyr.-F. Delâge,
Québec.
Archevêque-élu Québec sensibles hommages empressés Honorable Surintendant. Assure collaboration loyale, dévouée.

(Signé) Mgr Villeneuve.

Le Cercle des Instituteurs de Québec a adopté la résolution suivante à son assemblée mensuelle tenue hier soir:

Que le Cercle des Instituteurs catholiques de Québec est heureux de saisir l'occasion, à son assemblée régulière mensuelle, d'offrir à Son Excellence Mgr J.-M.-R. Villeneuve, en même temps que ses voeux de bonheur et de long et fructueux épiscopat, ses hommages et ses respectueuses félicitations et l'expression de son filial attachement à l'occasion de son élévation au siège archiépiscopal du Diocèse de Québec.

Proposeur,
J.-Ulysse Fortin,
Secondeurs,
Alonzo Grégoire,
Emile Allard.

LA MALLE SUR LA COTE NORD

Dans quelques jours l'avion pourra commencer son service. — Le Sable I fait aussi des voyages réguliers.

COURRIER FREQUENT

Dans quelques jours d'ici, la glace sera probablement assez solide sur la baie des Sept-Iles pour supporter un poids de quelques centaines de livres. On pourra commencer dès lors à faire circuler l'avion qui aura charge au cours de la prochaine saison de transporter une partie des matières postales destinées à cette région. M. E.-C. Jamieson, le gérant local de la Canadian Airways, nous déclarait hier qu'il recevait quotidiennement des rapports de différents points de la côte nord, lui indiquant que la glace atteignait déjà une épaisseur assez considérable. Une violente tempête peut forcer l'avion à descendre ici et là et comme les terrains d'atterrissage ne sont pas nombreux dans cette partie de la province, l'aviateur ne peut calculer que sur la surface congelée du fleuve pour poser sa machine. On comprend que ce n'est pas avant que la glace se soit solidifée dans les principaux havres de la côte que le service peut être inauguré. Il est possible cependant qu'un ou deux voyages soient exécutés avant Noel, à moins de changements considérables dans les conditions atmosphériques.

Les populations de la côte nord reçoivent toutefois assez régulièrement leur courrier depuis quelque temps. En effet, un nouveau service postal par vaisseau a été inauguré ces jours derniers avec le départ du Sable I qui voyagera tout l'hiver entre Pointe-au-Pic, les Sept-Iles, Havre St-Pierre, Port-Meunier et tous les points intermédiaires. Ce vaisseau fera deux voyages par mois le long de la côte nord et descendra partout les matières postales de première, seconde et troisième classe. Ce service joint à celui qui sera effectué par la Canadian Airways et les cométiques, donnera l'avantage aux résidents de la côte nord de recevoir presque trois fois la semaine le courrier venant de l'ouest du pays. Ce service sera le meilleur jamais organisé encore pour le district.

INCENDIE A LA BASSE-VILLE

Le feu éclate hier matin rue Sous-le-Fort. — Six personnes menacées d'asphyxie, sont secourues à temps par la brigade.

LES DOMMAGES

Un sauvetage émouvant a été accompli hier matin par les pompiers Léo Dugas, Donat Cayer, et Jos. Desmeules qui ont sauvé d'une mort certaine quatre hommes et deux femmes qui allaient périr dans les flammes, lorsqu'un violent incendie s'est déclaré à la maison de M. Onésime Roger, située rue Sous-le Fort. Les personnes secourues par les pompiers sont mesdames Az. Rochette, Ph. Rioux, et MM. Ph. Paquet, J. Rousseau, J. Racine et Ph. Rioux.

La maison de M. Roger est une construction de quatre étages. Elle était occupée par l'Imprimerie Bégin, au premier plancher ou le feu a originé, et les familles de MM. Az. Paquet, Wilf. Paquet, et Ph. Rioux aux étages supérieurs. L'imprimerie de M. F.-O. Bégin a subi des dommages sérieux. Les machineries et tout le matériel sont considérablement endommagés. La propriété de M. Roger est également très avariée. Les logements supérieurs ont subi des dégats par l'eau et la fumée.

La première alarme a été sonnée à 8 heures 20, à la boite 162. Les pompiers du poste numéro 5, sous les ordres du captiaine Alain, furent les premiers rendus. C'est alors que s'accomplit le sauvetage par les pompiers Dugas, Desmeules et Cayer. Un nuage opaque de fumée encerclait l'édifice menacée par les flammes. A l'intérieur de la bâtisse les flammes faisaient rage. Il était déjà impossible pour les occupants de la maison de se trouver un passage pour sortir. Prévenus du danger qui menaçait les locataires les pompiers se portèrent à leur secours. Entre temps le sous-chef R. Beaulieu était arrivé sur les lieux en tête de plusieurs détachements des autres casernes. Dès son arrivée M. Beaulieu sonna une deuxième alarme qui fit accourir le chef intérimaire Omer Bélanger, le sous-chef N. Drolet, et le sous-chef intérimaire M. Reddy.

Plusieurs jets d'eau furent dirigés contre l'élément destructeur. Le travail des pompiers a été extrêmement rapide. M. Roger, le propriétaire de la maison s'est plu à louer leur travail.

LIGUE DU CHRIST-ROI

Le quatrième jeudi du mois de décembre tombant la veille de Noel, c'est au troisième jeudi, le 17 décembre, que se trouve avancée la réunion mensuelle des Croisés du Christ-Roi, légion canadienne de la L. U. C. R. Ils auront donc, ce soir-là, 17 décembre, de 8.30 à 9.30 hrs, leur heure solennelle d'adoration reparatrice et de Méditation eucharistique, à leur centre liturgique, église conventuelle des RR. PP. Franciscains, 33 rue de l'Alverne. Insigne et collecte. **Comm.**

ASSEMBLEE DES BLEUS A ST-SAUVEUR

Une réunion à la salle St-Pierre pour protester contre le bill Dillon.

SIX ORATEURS

MM. Shields, Bertrand, Francoeur, Duguay, Dorion et Dussault.

A L'ATTAQUE

Un groupe de conservateurs de Québec a tenu une assemblée, hier soir, à la Salle St-Pierre, pour protester contre le bill Dillon. C'était, a-t-on annoncé, l'ouverture d'une série de ralliements destinés à soulever l'électorat contre ce bill remédiateur. L'accès des cours de justice leur étant fermé, les conservateurs veulent porter leur cause devant le tribunal de l'opinion publique. A la fin de l'assemblée, une résolution a été passée demandant au lieutenant-gouverneur de ne pas sanctionner le bill en question.

Les orateurs de la soirée ont été MM. Albert Shields, Pierre Bertrand, député de St-Sauveur à la Législature, Louis Francoeur, Léo Duguay, député de Lac St-Jean à la Chambre des Communes, C.-N. Dorion, C. R., député de Québec à Ottawa, et Eugène Dussault. Ces orateurs ont exposé plusieurs arguments à l'encontre du bill Dillon. Ils ont prétendu que c'est un abus de pouvoir, un abus de force, une insulte aux tribunaux et une violation des droits des citoyens. L'auditoire a applaudi vivement les meilleurs passages des discours. La plupart des orateurs ont parlé avec modération. La salle était aux trois quarts remplie.

MM. les échevins Pierre Bertrand et Jos. Coulombe présidaient conjointement. Avant de leur céder la parole, M. Louis Francoeur, qui les avait proposés, demanda à ceux des auditeurs qui ne partageraient pas les idées des orateurs de ne pas manifester. Il n'y eut aucune interruption.

Avant de présenter les orateurs, M. Bertrand explique le but de cette assemblée. "Nous voulons", dit-il, "protester contre le bill Dillion, destiné à valider les élections contestées du mois d'août. Comme vous le savez, le gouvernement a décidé d'enlever ces causes aux tribunaux et les ministres se sont nommés juges eux-mêmes. Mon élection est contestée à moi aussi, et j'attends que les tribunaux décident de mon sort: pourquoi les libéraux ne font-ils pas comme moi?"

M. Bertrand qualifie le bill Dillon de "scheme" monstrueux. Il déclare que la nouvelle loi, en décrétant que le dépôt de $1,000 pour contester doit être fourni par les pétitionnaires, se trouve à priver les ouvriers de leurs droits, puisqu'eux n'ont pas assez d'argent pour contester.

M. Albert Shields, l'orateur suivant ne veut pas traiter la question au point de vue légal, mais il fait une comparaison pour expliquer la situation des libéraux à la suite du bill.

—"Supposons", dit-il, "que l'un de vous s'en va sur la rue et qu'il se fait frapper par l'automobile d'un

(Suite à la page 19)

NOUVEAUX DISQUES DE LONGUE DUREE

La compagnie Victor vient enfin de lancer sur le marché des disques qui tournent pendant vingt minutes et plus.

UNE MERVEILLE

Une vraie merveille! penseront tous les amateurs de musique en entendant les nouveaux disques de longue durée que vient de mettre sur le marché la compagnie Victor. Entendre deux mouvements d'une Symphonie de Beethoven ou un acte entier d'un grand opéra, sans avoir à se déranger pour changer le disque de côté, qui eût cru cela il y a quelques années? C'est pourtant un fait accompli, grâce au travail opiniâtre des ingénieurs de la compagnie Victor. La maison Gauvin & Courchesne, distributrice des orthophoniques, radios et disques Victor, possède depuis une couple de jours cette nouvelle merveille du vingtième siècle.

Ces disques, si impatiemment attendus, peuvent s'obtenir en deux dimensions: ceux de douze pouces, qui tournent sans répit pendant quinze ou vingt minutes et même plus, et ceux de dix pouces, dont le mouvement rotatoire peut durer dix à douze minutes. Ils sont faits d'une nouvelle composition exclusive, qui les rend semi-flexibles et les empêche de se briser, si on a la malchance de les échapper. Les sillons plus fins et plus rapprochés les uns des autres reproduisent les sons enregistrés d'une façon supérieure et avec augmentation de volume. La vitesse de ces nouveaux disques est de 33 1-3 révolutions par minute, tandis que celle des disques ordinaires est de 78 révolutions. Un mécanisme spécial pour ces disques de longue durée est adopté au nouvel appareil radio-orthophonique combiné que la compa-

(Suite à la page 13)

M. Emery Fortier, député de Sherbrooke, fait ses débuts à la Chambre, qui lui prodigue des applaudissements. — Le Premier Ministre répond aux critiques de l'opposition, cite la presse étrangère qui vante notre province, annonce la création d'une Commission pour les emprunts municipaux, invite le peuple à économiser et déclare que les hauts tarifs sont une des causes de la crise. — M. Robert Taschereau reprend le débat sur la canalisation du St-Laurent et donne quatre raisons pour voter en faveur de la résolution de l'hon. M. David. — "N'attendons pas que nos droits soient en péril", s'écrie le député de Bellechasse. — M. Paul Sauvé donne la réplique au nom de l'opposition. — Le député de Deux-Montagnes échange quelques mots avec l'hon. M. Taschereau et propose un amendement.

VOTE DE CREDITS A L'HON. M. MERCIER

(PAR EDMOND CHASSE)

Le débat sur le budget a pris fin hier après-midi à la Chambre, après un joli discours de M. Emery Fortier (Sherbrooke) et une vibrante réponse de l'hon. M. L.-A. Taschereau aux critiques de l'opposition sur les finances de la province de Québec. Après avoir terminé la discussion sur le bilan du gouvernement, on a repris le débat sur la résolution de l'hon. M. Athanase David au sujet de la canalisation du St-Laurent. M. Robert Taschereau a parlé, M. Paul Sauvé lui a répondu et M. Joseph Cohen a proposé l'ajournement. Dans la soirée, on a commencé l'étude des crédits.

M. Emery Fortier, le nouveau député de Sherbrooke, a fait un début qui a causé une excellente impression. Il a montré qu'il avait beaucoup de facilité, plus de maitrise que bien des membres de la Chambre et qu'il savait dire en peu de mots beaucoup de choses intéressantes. M. Fortier a fait honneur à Sherbrooke et si son prédécesseur, M. Armand Crépeau, avait été dans la galerie pour l'entendre, il eut été fier de celui qui l'a remplacé à l'Assemblée Législative.

M. Fortier a suggéré au gouvernement d'utiliser les belles terres des Cantons de l'Est pour y établir des familles de colons. Son discours a été écouté avec attention et chaleureusement applaudi.

Le Premier Ministre et Trésorier de la province a donné la réplique à ceux qui avaient tenté de faire un tableau sombre avec l'état de nos finances. Il a mis en regard les critiques de l'opposition et les articles des journaux des autres provinces, sans distinction de parti, de l'Angleterre et des Etats-Unis, qui louent Québec d'avoir un surplus, un bon gouvernement et un Premier Ministre qui ne dépense pas plus d'argent qu'il n'en reçoit.

L'hon. M. Taschereau a dit que les commentaires de la presse étrangère à notre province se résumaient à ces mots: "Heureuse province de Québec! Happy province of Quebec!"

"Mais", ajouta-t-il, "ceux qui nous critiquent et nous dénigrent sont des gens de chez nous."

Le Premier Ministre répondit à toutes les critiques de la gauche en ce qui regarde l'existence du surplus, la tenue des livres, etc. Il ne laissa pas un seul point sans réponse, puis il invita le peuple à suivre l'exemple du gouvernement en pratiquant l'épargne.

L'hon. M. Taschereau annonça de nouveau la création d'une commission de surveillance des emprunts des municipalités. Il déclara que les municipalités ne devraient pas nuire au crédit de la province, supérieur même à celui du Dominion, comme l'a démontré un incident qui a précédé le dernier emprunt fédéral.

Répondant à M. Aimé Guertin, qui avait tenu le gouvernement responsable de l'augmentation des dettes des municipalités, le Premier Ministre déclara que Hull avait augmenté sa dette d'un million et quart et Montréal de 160 millions de dollars, sans protestation de la part de l'opposition.

Parlant de la crise, l'hon. M. Taschereau en indiqua une des causes dans les murs tarifaires élevés autour de la plupart des pays civilisés depuis la guerre et il affirma que la doctrine libérale, favorisant les échanges commerciaux entre pays, aurait peut-être atténué la crise au Canada.

La droite souligna par une ovation cette déclaration de son chef, qui devrait plaire à l'hon. M. Ernest Lapointe et rapprocher davantage les libéraux fédéraux et provinciaux.

La résolution de l'hon. M. David contre la canalisation du St-Laurent nous valut ensuite un duel entre M. Robert Taschereau (Bellechasse) et M. Paul Sauvé (Deux-Montagnes).

M. Robert Taschereau n'a parlé qu'une dizaine de fois à la Chambre depuis qu'il est député, et il plaide au Palais tous les jours. En l'écoutant, on croit entendre Alexandre Taschereau, jeune député de Montmorency... et futur ministre!... Car le leader actuel de la Chambre, lorsqu'il était encore parmi les moins de quarante ans, était plus avocat que parlementaire. En ce temps-là, le député de Montmorency n'aurait pas cédé sa toge pour le plus beau des portefeuilles... M. Robert Taschereau suit les traces de son père. Il a présenté son argument hier d'une manière impeccable, mais sans cette fougue, cet emportement, cette indignation que l'on avait vus chez le Premier Ministre quelques minutes auparavant lorsqu'il s'attaquait à l'échafaudage de chiffres monté par l'opposition pour faire de son surplus un déficit. Le député de Bellechasse a donc plaidé la cause de Québec comme au prétoire, sans même de ces gestes qui peuvent rappeler les "effets de manches" (de toge) du Palais. Si M. Robert Taschereau sait ainsi être très correct, en attendant son heure, il ne peut s'empêcher d'être spirituel et ironique et on sait de qui lui viennent ces talents... et les autres !

A la fin de son discours, le député de Bellechasse a su empoigner la Chambre lorsqu'après avoir lancé une flèche à M. Bennett, il a affirmé que la province de Québec restait fidèle aux traditions et suivrait le chemin qui lui est tracé.

M. Paul Sauvé est un orateur très agréable à entendre, surtout s'il est piqué un peu, car à ce moment le registre de sa voix s'élève. Il devient alors le bon second ténor de l'opposition.

Le député de Deux-Montagnes a fait lever le Premier Ministre trois ou quatre fois, entre autres lorsqu'il a demandé pourquoi, avant de laisser présenter cette résolution, il n'avait pas correspondu avec Ottawa.

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois déclarer que j'ai échangé avec Ottawa une correspondance personnelle et privée."

M. Paul Sauvé joint à ses autres qualités une courtoisie qui égale presque celle de son maitre et ami, M. Maurice Duplessis. Il a félicité l'hon. M. David et le député de Bellechasse.

Dès le début de ses remarques, le député de Deux-Montagnes fit allusion au fait que pour la deuxième fois depuis qu'ils sont députés, M. Robert Taschereau et lui se mesuraient en Chambre. Il s'attira deux mots aimables.

L'hon. M. DAVID.—"C'est une belle chasse." (rires)

L'hon. M. TASCHEREAU (souriant).—"C'est deux montagnes qui se rencontrent." (nouveaux rires)

M. Paul Sauvé se déclara opposé à la canalisation du St-Laurent mais il ajouta qu'il ne pouvait appuyer la résolution David, à laquelle il proposa un amendement.

M. Joseph Cohen ajourna le débat.

La séance est ouverte à 3 h. 15.

L'hon. M. T.-D. Bouchard est au fauteuil.

L'hon. M. J.-N. Francoeur présente une résolution au sujet de la charte d'un chemin de fer.

M. Maurice DUPLESSIS. — "Explain".

L'hon. M. J.-N. FRANCOEUR (ministre des Travaux Publics et des Chemins de Fer). — "La résolution a pour but de prolonger de quatre ans le délai accordé à la compagnie Québec, Saguenay & Chibougamau pour construire son chemin de fer".

La résolution est lue une première fois.

M. Emery Fortier (Sherbrooke) continue le débat sur le budget. Applaudissements lorsque le nouveau député se lève pour prononcer son premier discours à la Chambre.

M. Emery FORTIER. — "M. l'Orateur, depuis longtemps l'Assemblée Législative entend une voix discordante de la métropole des Cantons de l'Est. Mais la forteresse conservatrice de Sherbrooke, aux dernières élections, a arboré le drapeau libéral, symbole d'administration honnête, saine et progressi-

(Suite à la page 13)

LE COMMERCE DU LAIT DANS LA PROVINCE

La Commission de l'Industrie Laitière a commencé à siéger hier.

AU PALAIS DE JUSTICE

Des cultivateurs et des représentants des laiteries témoignent.

UNE ENQUETE

La Commission de l'Industrie Laitière a siégé au Palais de Justice hier. Plusieurs cultivateurs et des représentants des laiteries de Québec se sont présentés devant les membres de la commission pour exposer leurs vues et discuter les questions qui les intéressent.

Le but de cette commission est de faire enquête sur le commerce du lait dans notre province. Cette enquête comprend deux phases: interroger les intéressés, cultivateurs, vendeurs de lait, laitiers, fromagers, etc., et ensuite, les commissaires feront une enquête personnelle. Ils contrôleront tous les renseignements qu'on leur aura fournis et ils étudieront, d'après ces derniers, le problème du commerce du lait. Le but du gouvernement est d'améliorer ce commerce, tant au point de vue hygiénique qu'au point de vue économique proprement dit.

Le président de la commission est M. Elie Bourbeau, directeur de l'Ecole Laitière de St-Hyacinthe, et M Henri-C. Bois en est le secrétaire Les autres membres sont: M. David Black, représentant de la Montreal Milk Producer Association, M. David Roy, représentant des cultivateurs, M. Arthur St-Jacques, représentant de l'Union Catholique des Cultivateurs, M. F. Desmarais, représentant de la Coopérative des laits et crème de Montréal (affiliée à la Coopérative Fédérée), et MM. Napoléon Charest et Jules-H. Côté, représentants des laiteries.

Les commissaires ont commencé leur enquête au mois d'octobre. Ils siégeront encore à Québec aujourd'hui, puis ils ajourneront ensuite leurs séances au mois de janvier. Ils siégeront ainsi dans toutes les villes de la province. Lorsqu'ils auront fait leur rapport — dans un an probablement — le gouvernement adoptera une nouvelle législation basée sur leurs suggestions.

Hier avant-midi, les commissaires ont entendu un groupe de cultivateurs de St-Vallier et de St-Benoit. Hier après-midi, M. Evariste Rochette, président de la Laiterie Frontenac, a eu une assez longue conférence avec les membres de la commission. Il fut suivi de M. Lavoie, gérant de la Brookside.

Nous profitons de la circonstance pour avertir tous les intéressés, cultivateurs, laitiers ou consommateurs, qu'ils seront toujours les bienvenus devant la commission et que leurs suggestions seront considérées et étudiées.

FETE AU DR ET A MME F. FORTIER

M. le docteur et madame Ferdinand Fortier ont célébré dimanche le dixième anniversaire de leur mariage.

DEMONSTRATION

Dimanche dernier, près de 200 parents et amis du Dr et de Mme Ferdinand Fortier, de Limoilou, se réunissaient à la salle "Cartier" Avenue Cartier, pour fêter le 10e anniversaire de leur mariage. Une magnifique adresse fut lue à l'arrivée des jubilaires par M. Félix Gilbert, gérant de la Caisse d'Economie, Limoilou, au nom des parents et amis. Une très jolie coutellerie en argent fut aussi présentée aux jubilaires ainsi qu'une gerbe de roses à Madame Fortier par leur jeune fille, Fernande, âgée de 9 ans. Quoique visiblement ému, Monsieur le Dr Fortier sut trouver des paroles très appropriées de remerciements et de reconnaissance pour la grande marque d'estime qu'on lui témoignait ainsi qu'à son épouse en cette circonstance et il remercia du fond du coeur les organisateurs et les souscripteurs de cette belle démonstration. Le Rév. Père Ugolin O. F. M., grand ami de la famille, qui avait bien voulu assister à la présentation de l'adresse, dit quelques mots pour présenter ses félicitations et ses meilleurs souhaits aux jubilaires. A minuit tous les convives se réunissaient à la salle de banquet ou il y eut un magnifique goûter qui fut présidé par M. Félix Gilbert ayant à ses côtés les jubilaires, M. le Dr et Mme Ferd. Fortier et les parents des deux familles Fortier et Falardeau. A la fin du banquet le président se leva et après les santés: au "Pape" et au "Roi" qui furent lues au son de l'orchestre, il exprima le grand plaisir qu'il avait de présider ce beau banquet et il remercia tous les convives d'être venus en aussi grand nombre pour fêter les hôtes distingués de la soirée qui l'avaient tant mérité. Plusieurs autres santés suivirent: au

(Suite à la page 13)

CEREMONIE CHEZ LES FRANCISCAINES

Une imposante cérémonie de véture et profession religieuse s'est déroulée le 15 au Monastère de la Grande-Allée.

VASTE ASSISTANCE

Le 15 décembre, octave de la fête de l'Immaculée Conception, devait, comme les années précédentes, donner lieu à une cérémonie de véture et de profession religieuse, dans la chapelle des Franciscaines Missionnaires de Marie, 188 Grande-Allée, Québec.

A 8 h. a.m. de nombreux parents, accourus des divers comtés de la province, prenaient place dans la chapelle extérieure pour être témoins du bonheur de leurs chères enfants contractant les plus nobles engagements.

Cette cérémonie se déroula sous la présidence du T. R. Père Marie-Raymond, O.F.M., Commissaire de Terre-Sainte, résidant à Ottawa.

Le Révérend Père fit aussi l'allocution de circonstance, sa parole pieuse s'inspira de la devise de l'Institut des Soeurs Franciscaines :"Ecce ancilla Domini", afin de parachever, si possible, la formation de l'âme des futures épouses du Christ, par les paroles mêmes tombées des lèvres de la Vierge des vierges lorsqu'elle reçut de l'Archange, le message divin.

Prirent le saint habit: Mlle Marie Smith, de Québec, en religion M. M. de Saint-Sirice ; Mlle Angeline Beaumont, de Sainte-Agathe, Manitoba, en religion M. M. de St-Calminius ; Mlle Ernestine Alarie, de Montréal, en religion M. M. Olaire ; Mlle Juliette Packwood, du Cap des Rosiers, Gaspé, en religion M. M. du Bx. Ildegaire ; Mlle Cécile Belzile, de Amqui, Baie Saint-Laurent, en religion M. M. Arixe ; Mlle Thérèse Belzile, de Amqui, Baie St-Laurent, en religion M. M. de St-Ca'try ; Mlle Mariette Hudon, de l'Islet, en religion M. M. de Saint-Hydulphe ; Mlle Marie-Anne Therrien, de Brompton, en religion M. M. de Saint-Wendel ; Mlle Simonne Julien de Saint-Augustin, en religion S' M. de Saint-Gédéon ; Mlle Rachel Bengle, de Montréal, en religion Sr M. de Saint-Frodebert.

Emirent les voeux triennaux : M. M. de Saint-Amet, M. M. de Saint-Héribert, M. M. Guiborata et Sr M. de Saint-Cénas.

Assistaient au choeur : Monsieur l'abbé G. Rémillard, aumônier du sanctuaire ; monsieur l'abbé P. Cloutier, curé à Saint-Augustin de Portneuf ; monsieur l'abbé A. Lapointe, sr., le R. Père P. Coquereau, Eudiste, les RR. PP. Hudon et Primeau, Jésuites, le R. Père Justinien, O. F. M., vicaire du couvent de Québec, et le R. Père Hugolin, O. F. M., de Montréal.

LES ECOLES DE TROIS-RIVIERES

Le comité des bills publics de l'Assemblée Législative a adopté le projet de loi de la Commission des Ecoles de Trois-Rivières.

UN COURT DEBAT

Le comité des Bills Publics de l'Assemblée Législative, siégeant hier matin sous la présidence de l'honorable M. L.-A. Taschereau, Premier Ministre, a adopté, sans amendement, le bill de la Commission des écoles catholiques des Trois Rivières. Quelques explications de M. Maurice Duplessis et de M. J.-A. Trudel ont suffi au comité pour l'adoption du projet de loi.

Sur les seules explications de M. Duplessis le comité adopta les deux premières clauses, celle indiquant que "le président de la commission scolaire fait, de droit, partie de la commission pédagogique et la préside", de même que la seconde clause qui se lisait comme suit:

"Le secrétaire-trésorier doit payer, sur le fonds de la corporation scolaire, toute somme due par elle; mais il ne doit faire aucun paiement, à moins d'y être autorisé par une résolution adoptée à cette fin. Cependant, si la samme à payer n'excède pas dix dollars, l'autorisation du président suffit.

"Tous tels paiements doivent être faits au moyen de chèques signés par le secrétaire-trésorier."

(Suite à la page 13)

LE CHEF VA ETRE CHOISI AUJOURD'HUI

Le comité administratif va désigner le successeur de M. Donnelly.

DEBAT EN PERSPECTIVE

Les trois sous-chefs ont fait application. —Séance du conseil demain.

VACANCES ENSUITE?

Le comité administratif aura cet après-midi son unique séance de la semaine. La nomination d'un nouveau chef pour le département des incendies, en remplacement de feu le chef Lawrence Donnelly sera la principale question à l'ordre du jour et donne une importance toute spéciale à cette séance.

Les applications faites jusqu'ici, notamment par les trois sous-chefs, M. Omer Bélanger, M. Rosaire Beaulieu et M. Drolet, seront prises en considération et les échevins seront appelés à faire leur choix. Il pourrait arriver (on ne sait jamais) qu'une autre séance fût nécessaire à nos édiles pour en venir à une décision, mais l'on croit généralement que la nomination du nouveau chef sera faite cet après-midi.

Le conseil siégera demain soir. Rien d'impossible à ce qu'il s'ajourne ensuite jusqu'après les fêtes, car la fête de Noel et celle du Nouvel An tombent un vendredi cette année, comme on le sait. Si une séance est jugée nécessaire, toutefois, elle pourra être fixée à un autre des deux semaines qui suivront.

LE MONUMENT AU "ROI SOLEIL"

Un monument au "Roi Soleil" s'élèvera bientôt sur la place Notre-Dame des Victoires qui, du fait, reprendra son ancien nom de Place Royale. Ce buste de Louis XIV est un don du gouvernement français fait à la ville de Québec à la demande de feu Maurice Bokanowski, ancien ministre du Commerce, en souvenir d'un séjour qu'il fit en notre ville, il y a quelques années. Le bronze qui a pour auteur le fameux sculpteur italien Bernini est une réplique d'un original en marbre que l'on peut admirer à Versailles dans la galerie de Diane. C'est grâce à la suggestion de M. Emile Vaillancourt, historien de Montréal et ami de feu M. Bokanowski, que notre ville doit de s'enorgueillir de cette oeuvre d'art remarquable. Le piédestal de granit est pratiquement terminé et, dans quelques jours, nous dit-on, le monument sera complété.

POUR LES VETERANS

Les organisations de la Légion Canadienne, section No 13, de Québec, ont pour but de secourir les vétérans infortunés. La population de notre ville s'est toujours montrée généreuse pour cette oeuvre éminemment humanitaire. Il n'y a pas de doute que cette générosité ne se démentira pas vendredi soir lors du grand tirage de dindes que la Légion tiendra au Manège Militaire, à la salle de lecture. Avez-vous pensé à votre diner de Noel? Vous aurez ce soir-là une belle occasion de vous procurer un bon repas et de vous divertir tout en servant une noble cause. Tous seront les bienvenus. Les profits seront versés au Fonds de Secours des Vétérans.

2 MOIS DE PRISON

Cet individu qui a plaidé coupable, samedi, à l'accusation d'avoir maltraité sa femme, a été condamné à deux mois de prison, hier, par M. le juge Hugues Fortier. Cette condamnation met fin à une longue chicane

AUTOMOBILISTES

ATTENTION!!!

NOUS AVONS DES BONS MARCHES vraiment incroyables de ce temps-ci.

VU les circonstances difficiles actuelles, nous avons acheté plusieurs automobiles pour des balances de paiements dûs par des particuliers.

NOUS REVENDRONS tous ces chars à partir de demain.

ACHETEURS, ne manquez pas cette chance exceptionnelle de vous procurer dès maintenant

UN BON CHAR A BON MARCHE.

UNIVERSAL AUTO LTD
27, RUE DE LA COURONNE, :-: QUEBEC.
TEL. : 5112

ST-FELICIEN

Naissances. — Le 26 novembre naquit Marie, Claire, Lauraine, fille de M. et Mme Alfred Bergeron (née Germaine Simard).

Parrain et marraine: M. et Mme Israel Simard, grand-parents de l'enfant.

— Le 3 novembre est né Joseph, Edgar, Jean-Marie, fils de M. et Mme Wilfrid Perron (née Marie-Marthe Gagnon).

Parrain et marraine: M. et Mme Edgar Perron.

— Le 3 novembre est née Marie, Paule, Jeanne, Ida, fille de M. et Mme Ubald Perron (née Célestin Dallaire).

Parrain: M. Paul-Arthur Savard, marraine: Mlle Marie-Jeanne Dallaire, tante de l'enfant.

— Le 1er décembre naquit Marie, Jeanne, Georgette, fille de M. et Mme Georges Simard (née Hedwidge Perron).

Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Perron, oncle et tante de l'enfant.

— Le 2 décembre est né Wilfrid, Raymond, Bernard, fils de M. et Mme Philippe Côté (née Alice Boudreault).

Parraine et marraine: Dr Wilfrid Boudreault et Mme Boudreault oncle et tante de l'enfant.

— Le 3 décembre naquit Joseph, Gilles, Jean, Guy, fils de M. et Mme Harry Dumas (née Anna-Marie Côté).

Parrain et marraine: M. Eugène Tremblay et Mlle Mariette Côté, cousin et cousine de l'enfant.

Decès. — Le 1er décembre fut inhumé à St-Félicien le corps de M. Théophile Dufour, époux de dame Eugénie Boudreault, à l'âge de 46 ans. Nos sympathies.

— Le 2 décembre fut inhumé le corps de Raymond, Marie, enfant de M. et Mme Wilfrid Perreault (née Albertine Gagnon). Il était âgé de 8 mois.

— Le 5 décembre fut inhumé à 6 1-2 hrs. le corps de Dame Alice Saint-Amand, épouse de sieur Joseph Leclerc à l'âge de 30 ans.

— Le 5 décembre fut inhumé à 8 hrs le corps de Dame Marielle Verreault, épouse de sieur David Gaudreault. Nos sympathies aux deux familles si cruellement éprouvées.

ST-BENOIT LABRE

Va et vient. — Mme Georges Rancourt, M. et Mme Amidas Poulin sont en voyage aux Etats-Unis.

— Mlles Clara et Fernande Rancourt sont en visite chez leur soeur, Mme Viateur Turgeon.

— Mlle Marie-Anne Roy est en voyage à Québec.

— M. l'agronôme Joubert, de St-Georges, était à St-Benoit la semaine dernière.

— M. Gustave Binet et sa famille étaient à Beauceville, dimanche dernier.

— Mme Jos. Bolduc eest en promenade à St-Georges chez Mme Albert Mathieu.

— M. le curé et M. Elzéar Maheux étaient en voyage à Québec la semaine dernière.

— M. Victor Rancourt était en promenade à Shenly, dimanche dernier.

Incendie. — Les flammes ont complètement détruit vers le soir le 7 décembre la grange de M. Archilas Veilleux. Nous ne connaissons l'origine du feu. Les pertes causés par l'incendie sont assez considérables.

Baptêmes. — A été baptisée Marie, Madeleine, fille de M. et Mme Gustave Binet.

Parrain et marraine: M. et Mme Alphée Loubier. Porteuse: Mlle Amanda Rancourt.

— A été baptisée, Marie, Estelle, Cécile, fille de M. et Mme Cléophas Roy.

— A été baptisée, Marie, Thérèse, Irenna, fille de M. et Mme Philippe Poulin.

Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Poulin, de Shenly.

Départ. — M. Théophile Busque nous a quittés pour aller étudier à l'école de l'agriculture à Ste-Anne de la Pocatière.

Vie sociale. — Mlles Corrine et Irma Labbé, institutrices à l'Ancienne Lorette, ont passé les fêtes de la Toussaint chez leurs parents.

— M. et Mme Viateur Turgeon, de St-Victor, sont venus visiter leurs parents.

— Mme Adolphe Binet et sa fille, Marie-Anna, sont en promenade aux Etats-Unis, chez leur fille, Mme Willy Baillargeon.

— M. l'abbé Fortin, professeur au séminaire de St-Victor, est venu prêter son concours à M. le curé, à l'occasion de la Toussaint.

— MM. Ernest et Irénée Mathieu, de St-Ephrem, étaient à St-Benoit dimanche dernier.

— Mme Vve Albert Mathieu, de St-Georges, est venue passer une huitaine, chez des parents.

— M. et Mme Albert Rancourt, de St-Victor, étaient de passage ici, ces jours passés.

— M. le notaire Turgeon, de St-Victor, était parmi nous pour affaires, professionnelles, récemment.

— M. et Mme Edmond Rancourt et leur fils Victor se sont rendus àà Ste-Euphémie où ils ont visité leur fille religieuse, Sr St-Edmond.

— M. Séverin Houde, de Québec, était en promenade au presbytère, dernièrement.

— M. Rodolphe Maheux, E. E. M., était dans sa famille, ces jours passés.

LAURIERVILLE

Notes sociales. — M. l'abbé J.-A. Provencher était en voyage d'affaires à Québec.

— M. le Dr Lévi Doyon et Mlle Cécile Doyon, de Victoriaville, ont passé la fin de semaine chez Mme H. Doyon.

— M. Bernard Chagnon, de Victoriaville, était de passage ici récemment.

— M. A. Bergeron, Mlles Marguerite Bergeron et Laurence Demers sont de retour d'un voyage à Québec.

— M. J.-A. Gingras est en voyage d'affaires à Montréal.

— Mme Alcide Demers était de passage à Plessisville.

— M. et Mme Lucien Dion sont en visite chez M. et Mme Géo. Pagé à Ste-Sophie.

— M. et Mme Ant. Beaudoin, Mlle A. Bonneau, MM. Albéric, Gérard, Camille Berberi étaient les invités de Mlle Laura Boisvert.

— M. Armand Desparlais, de Lyster, a fait la visite des écoles de notre municipalité, accompagné de M. L.-O. Pagé, inspecteur régional de St-Louis de Lotbinière.

— M. Jean Comtois, de Québec, a passé la fin de semaine dans sa famille.

— M. Louis Bibeau, de St-Flavien, et M. J.-E. Pelletier, de St-Martin, étaient de passage ici.

— M. R. Audit, de Plessisville, est en voyage d'affaires dans notre localité.

— M. Napoléon Lemelin fait un court voyage aux Trois-Rivières.

Congrégation des Enfants de Marie. — Le 8 décembre eut lieu l'initiation des aspirantes Enfants de Marie et l'élection des nouvelles officières pour l'anné 1931.

Sont entrées dans la congrégation: Mlles J.-d'Arc Simonneau, Aline Gingras, Mary Labrie, Fernande Demers, Marg. Goulet, Julienne Gingras, Simone Paradis, Colette Couture, M.-Rose Fortier, Claire Dumas, Rita Martel, M. Martel, Gagné, Gertrude Gagné, Yvette Dubois; Après la messe, il y eut assemblée, présidée par le directeur, M. l'abbé A. Provencher, à laquelle furent élues Mlles Noella Berken, présidente, Agathe Gilbert, assist. et Cécile Doyon, secrétaire.

DISRAELI

Soirée de cartes. — La population de Disraëli a encore une fois maintenu sa reputation de grande générosité. Il s'agissait de répondre à l'invitation de Mlle Germaine Gagné, organisatrice d'une partie de cartes, au sous-sol de l'église. Les recettes seront versées pour les oeuvres paroissiales.

La soirée était présidée par M. l'abbé J.-A. Lemay, curé, accompagné de MM. les abbés R. Archambault, curé de Saint-Jacques le Majeur, et L. LeGuerrier, vicaire de Disraëli, ainsi que de M. et Mme Thomas Lapointe, maire et mairesse du village.

Le euchre, le whist, le 500 et le bridge se partagèrent l'enthousiasme et la faveur des assistants.

Nous avons eu aussi l'avantage d'entendre quelques solistes dans deux morceaux de chant: "Le ver luisant", par Mlle Marie-Ange Dion et M. Edmond Beaudoin; "Noël d'Irlande", par M. Sylvio Lapointe; au piano, Mlle Adrienne Lecompte. Des soli de piano ont été exécutés avec un art et un doigté des plus habiles par Mlle Renaude Lapointe. Les soli de violon par MM. Jos. Poirier, R. Bolduc et Yvan Lisée, ainsi que de guitare par M. R. Marois ont été très bien exécutés.

A l'heure du réveillon, les amis se réunirent en joyeux groupes autour des tables, et chacun goûta. Les vendeuses, gentilles et empressées, circulaient dans la salle avec des paniers joliment décorés et remplis de friandises.

Un prix de présence, un $2.50 en or, don de M. Thomas Lapointe, maire du village, fut tiré au sort et gagné par Mlle Alphonsine Daigle.

Voici la liste des nombreux cadeaux offerts pour prix des cartes:

Euchre: 1er prix, service à chartreuse, don de M. Henry Lévesque, à M. Roland Nadeau.

Whist: 1er prix, chaînette, don de M. le curé J.-A. Lemay, à Mme J.-B. Daigle; vases à fleurs, don de M. Gaston Renaud, à Mme Achille Beaudoin.

Bridge: 1er prix, serviettes, don de Mme J.-E. Rheault, à Mme Edgar Parent.

500: 1er prix, service de table, don de M. Ben. Gagnon, à M. Raoul Toupin.

Autres prix pour le euchre: Service à cocoa, don de Mlle Germaine Grégoire, institutrice, à M. Aurore Faucher; Pot à l'eau, don d'une Tertiaire, à Mme Israël Fréchette; Chemin de table, don de Mlle Irène Toupin, à M. Alfred Bonneau; Allumeur, don de M. Félix Jacques, à M. E. Brouard; Pantoufles, don de M. Gilbert Gilbert, à Mlle B. Beaudoin; Mouchoirs, don de Mme Charles Paradis, à Mlle Alex. Lemay; Serviette, don de Mlle Y. Brochu, à M. Edm. Turcotte; Tablier, don de Mme G. Gilbert, à Mme Nap. St-Onge; Cendrier, don de Mlle Irène Lessard, à Mlle L. Lacasse; Serviettes, don de Mme F. Paradis, à Mlle M.-Jeanne Giguère; Urne, don de Mme Thomas Lapointe, à Mme R. Nadeau; Mouchoirs, don de Mlle L. Lessard, à M. Sylvio Beaudoin; Vinaigrier, don de Mlle B. Royer, à M. A. Lacasse; Nécessaire de cuisine, don de Mlle Laura Poulin, à M. R. Lapointe.

Autres prix du bridge: Serviettes, don de Mlle G. Ménard, à Mlle Arzélie Lemay; Porte-bijoux, don de M. Roland Breton, à Mlle Marie-Reine Parent; Sacoche, don de Mme Jos. Toupin, à Mme J.-H. Parent; Papier à lettres, don de Mlle A. Bilodeau, institutrice, à M. Léon Parent.

Pour le 500: Boîte de papier à lettres, don de Mme Vallée, à Mme E. Côté; Chemin de table, don de M. Jacob Anto, à Mme Gaston Renaud; Cabaret, don de M. Alphonse Lacoursière, à M. Josaphat Roy; Foulard, don de M. Paul Grégoire, à M. Luc Maltais; Serviettes, don de Mlle Yvette Laliberté, à Mme Fidèle Roy; Assiette en argent, don de M. L.-A. Boulanger, à Mme T. Roy; Serviettes, don de Mlle B. Beaudoin, à Mme Ed. Daigle; Crucifix, don de Mlle M.-Ant. Lemay, institutrice, à Mme E. Gosselin; Service de table, don de Mlle Simonne Lapointe, à M. R. Lisée; Collier, don de Mlle A. Lemay, à Mme A. Grégoire; Jeu de tennis, don d'un ami, à M. Jos. Audet.

Prix des chanteurs et accompagnatrices: Boîte à lettres, don de M. J.-A. Binette, gagnée par Mlle Yvonne Lisée.

Prix des poinçonneuses: Lampe, don de M. Gédéon Gagné, gagnée par Mlle Armelle Corrivault.

Prix des violonistes: Service de fumeur, don de M. J.-A. Poitras, N.P., à Yvan Lisée.

Prix des danseurs de gigues: Chaînette, don de Mme Samuel Lemay, gagnée par M. Alphonse Roy; Magnifique coussin, don de Mme Alphonse Létourneau, mis en râfle, gagné par Mlle A. Lemay; Jolie marquise, don de Mlle Anita Lavertu, gagnée par M. Georges Bélanger; Citrouille, don de M. Emile Grimard, râflée en devinant le poids, gagnée par M. E. Beaudoin; Citrouille remise à l'enchère, achetée par M. G. Bélanger; Couteau à gâteau, don de la Maison Dupuis Frères, Montréal.

Voici les noms des généreux acquéreurs à l'enchère: Miel, don de M. A. Bérubé, à M. Gérard Gosselin; Boîte de cigares, don de M. A. Tessier, à M. E. Lemire; Gâteau, don de Mme J.-A.-E. Audet, au Dr J.-N. Plante; Coffret, don de Mlle L. Marois, à M. Thomas Lapointe; Gâteau, don de Mlle L. Laflamme, à M. Joseph Gagné; Chaudronne, don de M. Calixte Gagnon, à M. Gaston Renaud; Gâteau, don de Mme Georges Gosselin, à Mlle Pauline Parent; Coussin, don de Mlle Jeannette Lavertu, à M. Gérard Gosselin; Gâteau, don de Mme Ernest Roy, à M. H. Lévesque; boîte de surprise, à M. F.-E. Couture; Gâteau, don de Mmes John et L. Gagnon, à M. Hercule Lapointe; Service de fumeur, don de Mlle Renaude Lapointe, à M. l'abbé L. LeGuerrier; Taies d'oreiller, don de Mlle Germaine Gagné, au Dr J.-N. Plante; Gâteau, don de Mme Willie Roy, à M. Thomas Lapointe; Gâteau, don de Mme Edmond Gagnon, à M. F.-E. Couture; Buste de Cléopâtre, don de M. Ernest Roy, à M. Edmond Beaudoin; Six boîtes de tomates et un pot de confitures, don de M. J.-B. Daigle; Tire, liqueurs, gâteaux, pistaches, sandwiches ont été fournis par de généreux donateurs.

Nous ne saurions terminer sans féliciter Mlle Germaine Gagné, qui a su mener à bonne fin une organisation relativement difficile, surtout à cette époque de l'année. A tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont bien voulu offrir leur aide bienveillante à Mlle l'organisatrice, nous offrons nos sincères remerciements.

STE-HELENE KAMOURASKA

Divers. — M. le curé Martin était en voyage à Québec, jeudi dernier.

—M. et Mme Arthur Caron, de Rimouski, étaient en visite chez leurs nombreux parents, ces jours derniers.

—M. et Mme Alfred Ouellet sont allés en voyage d'affaires à Rivière-du-Loup, récemment.

—Mme Vve Louis Deschênes a passé quelques jours à Québec chez sa soeur, Mme Pelletier.

—Mme Evariste Michaud est de retour d'un long voyage aux Etats-Unis.

—Mme Arthur Ouellet est partie pour aller passer une quinzaine chez son fils, Antoine, au Bic.

—Mlle Simone Picard était en promenade à la Rivière-du-Loup chez ses cousines, Mlles Pelletier.

—M. Jacques Barrette, E. E. M., de l'Université Laval de Québec, était l'invité de son amie, Mlle Eva Morin, il y a une quinzaine.

—M. Armand Couturier, voyageur de commerce, a passé la fin de semaine chez son père, M. G Couturier.

Vente de terre. — M. Michel St-Pierre, du village, vient de faire l'acquisition de la terre de M. P. Bérubé, du 4e rang.

Visite des écoles. — M. l'inspecteur J.-E. Duval visitait toutes les écoles de la paroisse, au commencement du mois.

INVERNESS CO.

Va et vient. — M. Leslie Hayes, représentant de la maison J.-S. Mitchell, de Sherbrooke, est de passage ici.

—M. Lindor Tétreault, de St-Jean, est actuellement chez son frère, M. Gaston Tétreault.

—M. et Mme Aurèle Hébert, de Ste-Agapit, sont en visite chez leur cousine, M. J.-L. Hébert.

—M. R. Painchaud, de Plessisville, est chez M. John Haggerty.

—M. Blaise Turcotte, fils de M. Théodule Turcotte, a quitté sa famille pour le Noviciat de Ste-Foy, Québec.

—MM. Valère Laflamme, Alcide et Jacques Boulanger, de Plessisville, Mlle Yvonne Girard, de Victoriaville, ainsi que Mlles D. et E. Hébert, visitèrent la vieille capitale, dimanche dernier, le 6.

—Mlles Irène Paradis et Aurore Simonneau ont quitté leur famille pour entrer chez les Révérendes Soeurs "Cinq Plaies", à Tétreaultville.

—M. George Lennon est de retour chez sa soeur, Mme Henry Welch.

—M. Norbert Paquet est de retour dans sa famille, après avoir passé plusieur mois dan sla Nouvelle-Ecosse.

Divers. — Le courant électrique nous est parvenu depuis une semaine. Nous jouissons beaucoup de son utilité.

—La grange de M. John Haggerty, détruite par l'incendie, il y a quelques semaines, est maintenant rebâtie, grâce à la générosité des bons voisins et des coparoissiens dévoués.

ST-DAMIEN

Réception d'Enfants de Marie.— Mardi dernier, à l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception, 35 jeunes filles, à l'appel de M. le curé, se sont consacrées à la Sainte-Vierge. La cérémonie eut lieu à 2-12 heures.

L'eglise qui était revêtue de ses plus beaux ornements de fête était remplie de monde venu pour assister à cette réception qui n'avait pas eu lieu dans la paroisse depuis 1910.

A l'entrée des Congrégationistes, le choeur de chant de jeunes filles entonna le "Veni Creator". Ensuite M. l'abbé Z. Raymond, curé de la paroisse, fit un impressionnant sermon qui fit verser des larmes à plusieurs personnes. Après le sermon eut lieu la bénédiction des rubans, médailles et manuel des Enfants de Marie pendant laquelle on chantait à l'orgue: Mère de Dieu Bénissez-nous. Solo par Mlle Marie-Blanche Leblond et J'irai la voir un jour, rendu par Mlles Maria Lachance et Lucina Poulin. Ensuite toutes les Congréganistes furent appelées à faire la procession et chantèrent en choeur, Je l'ai juré. Solo à l'orgue. par Mlle Régina Baillargeon.

Pendant la procession la Ste-Vierge était portée par Mlles Rose-Aimée Labbé, Rose-Délina Guillemette, Marguerite Aubin et Jeanne Bissonnette. Après la procession, elles se réunirent dans le choeur pour présenter leurs couronnes à leur Mère bien Aimée du Ciel en chantant: Prends ma couronne: solo A.-Marie Leblond, ensuite eut lieu la bénédiction du St-Sacrement. A la sortie le choeur à l'orgue chanta D'être Enfants de Marie solo: Mlle Marie-Ange Roy.

A la sacristie on présida à la nomination des officières de l'année. Présidente, Mlle Aimée Audet; assistante, Marie-Blanche Leblond; maitresse, des Approbanistes, Marie-Louise Leblond; secrétaire-trésorière, Rose-Anna Chabot; sacristines, Jeanne Métivier, Adrienne Carrier; conseillères, Marie-Ange Boulanger, Marie-Elise Pouliot, Anna Bélanger et Régina Baillargeon.

Voici maintenant les noms des Enfants de Marie:

Mlles Germaine Aubin, Marguerite Aubin, Cécile Aubin, Yvette Bélanger, Marie Boulanger, Lucia Baillargeon, Carmelle Brochu, Blandine Bissonnette, Germaine Bilodeau, Jeanne Bissonnette, Rose-Alma Baillargeon, Marie Côté, Julie Côté, Emilienne Côté, Adrienne Carrier, Yvette Carrier, Anita Gosselin, Rita Gosselin, Imelda Guillemette, Rose-Délima Guillemette, A. Kelly, Brigitte Kelly, Gratia Laflamme, Claire Labbé, Cécile Laflamme, Rose-Aimée Lachance, fille d'Alphonse, Rose-Aimée Lachance fille d'Alfred, Rose-Aimée Labbé, Alexina Lachance, Rose-Anne Mercier, Adélia Mercier, Jeanne Métivier, Marie-Elise Pouliot, Léontine Roy, Léodina Rouleau.

Puisse ces jeunes filles garder longtemps pour patronne cette bonne Mère du Ciel qui les conservera pures et bonnes. C'est le voeu que nous formons.

Va-et-vient.—M. le notaire Plante, à son bureau, chez M. Eug. Roy. mardi dernier.

—M. le notaire Pouliot, était à son bureau, chez Mme Vve Luc Couture, dimanche dernier.

—M. Ernest Audet et Victorin Chabot, de Ste-Claire, étaient en visite, chez des amies dimanche dernier.

—M. Thomas Bélanger qui travaillait à Lévis depuis quelque temps, est de retour à St-Damien.

—Mlle Lucienne Lapointe de Buckland, est venue résider à St-Damien.

Elle remplacera notre organiste. Mme Napoléon Lemieux. Nous lui souhaitons la bienvenue et plein succès dans son nouvel emploi.

—M. et Mme Aodlphe Gosselin, ainsi que leur jeune bébé Gaston, nous ont quittés pour aller à Saint-Valier. M. Gosselin travaillera à la couverture de l'église comme couvreur.

—M. Alfred et Antonio Montmigny, qui travaillaient depuis quelque temps à Saint-Valier, sont arrivés à Saint-Damien; ils ont terminé leur ouvrage.

Accident.—Un groupe de jeunes gens s'amusaient à glisser sur le trottoir la semaine dernière, quand tout-à-coup leur plaisir fut interrompu par des cris de douleur. Un de leurs compagnons M. Joseph Fradette, fils d'Arthur, se cassa une jambe. Son traineau venait de frapper un poteau de lumière, que le jeune homme n'avait sertes pas vu car il filait à une vive allure vu les côtes qu'il y a dans le village.

Nous lui souhaitans un prompt rétablissement. Puisse cet accident servir de leçons aux autres glisseurs qui sont en trop grand nombre et qui deviennent un danger en glissant ainsi sur les trottoirs au grand désappointements de gens.

STE-EULALIE

Va-et-vient.— M. et Mme Alexandre Prince sont allés à St-Raphael chez MM. Hector Lupien, Henri Doucet, Télesphore Dumas.

—M. et Mme Hormidas Morin, de St-Raphae, sont chez M. Omer Morin.

—M. Pierre-Aimé Milette, professeur à l'école technique, M. Alphonse Baril, gérant général de Baril et Frères, de Shawinigan, est de passage à Ste-Eulalie chez M. Arthur Hamel.

—M. Urbain Pinard, de Montréal, est revenu chez sa mère Mme Vve Henri Houle.

—M. Luc Tourigny et son fils, Joseph, sont allés à St-Léonard chez M. Léon Leblanc.

—M. et Mme Donat Comeau, Mlles Yvonne et Thérèse de St-Léonard chez M. Aurens Auby.

—M. Henri Paul Arsenault du Séminaire des Trois-Rivières chez son père M. Rosaire Arsenault.

—Mme Gustave Richard de St-Grégoire ses fillettes Pierrette et Madeleine, M. et Mme Auguste Boisclair leurs enfants Cyprienne et Gilles de St-Samuel en visite chez M. Henri Camirand.

—M. Julien Désilets travaillant à Champlain est revenu chez lui.

—Mlle Dorey Séguin est partie pour Montréal ces jours derniers.

—M. et Mme J. Chagnon de St-Majorique chez M. Ange-Albert Chagnon.

—M. et Mme Napoléon Désilets de St-Grégoire chez MM. Philippe et Albert Désilets.

—M. et Mme Théode Auby, M. et Mme Henry Hubry sont allés à St-Wenceslas chez des parents.

—M. et Mme Ulric Mondou de Victoriaville chez M. Eugène Arsenault.

—Mlle Marie-Louise Prince est allée au Cap de la Madeleine chez MM. Emile et Willie Prince, ses frères.

—M. et Mme Armand Leblanc, leurs enfants Thérèse, Jean-Paul, et Jacques à St-Raphael chez MM. Edouard Doucet, Paul et Rémi Buissières, Benjamin Morin.

—Mme Philippe Hamel est revenue d'un voyage aux Etats-Unis où elle a visité plusieurs parents.

—M. et Mme Jeffrey Arsenault de St-Félix de Kingsey chez M. Charles Lemay, ainsi que M. et Mme Donat Bourgeois du Précieux-Sang.

—M. et Mme Alfred Lemire de St-Léonard, M. et Mme Alfred Lemire des Trois-Rivières leur garçon Paul chez M. Wilfrid Boudreau.

—M. et Mme Israel Tétreault sont allés visiter leurs enfants à St-Léonard.

—M. Wildy Leblanc aux Trois-Rivières par affaires.

—M. et Mme Charles Lemay leur fillette Thérèse sont allés à St-Célestin visiter Mlle Alice Cormier, au Précieux-Sang chez M. Donat Bourgeois.

—M. et Mme Auréus Auby à St-Léonard chez des parents.

—Mme Alexandre Prince à St-Raphael.

—M. et Mme Louis Champagne, MM. Ovila et Joseph Champagne, de Nicolet chez M. Charles Lemay et M. Léopold Lauzon.

—M. et Mme A. Noel de St-Célestin chez M. Philippe Hamel.

Achat de propriété.— M. Ulric Mondou de Victoriaville faisait l'acquisition de la terre et dépendances dans la 4ème rang d'une propriété appartenant à Mme Vve Alphonse Bergeron du village.

—M. et Mme Charles Lemay sont allés à Daveluyville chez M. Josaphat St-Hyves, chez M. Philéas Noel, MM. Théophile et Joseph Lupien de St-Raphael.

Naissance.— M. et Mme Ange-Albert Chagnon (née Léda Arsenault font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph, Julien, André.

Parrain et marraine: M. et Mme Léopold Lauzon grand-oncle et grand'tante de l'enfant.

Joyeuse réunion.— Ces jours derniers M. Roch Mourry et Mlle Annette Nourry recevaient plusieurs amis en leur danseuse à l'occasion des visiteurs, M. Adolphe Boudreau, Mlles Eva et Irène Brulé. Ont pris part: Mlles Gilberte Loranger, Alice Deshaies, MM. Hervé Durocher, Alexandre Lupien, Bruno Brulé, Armand Désilets, Uldéric et Emile Bergeron, J. Vincent, M. et Mme Wilfrid Nourry. Cette soirée fut très agréable.

DRUMMONDVILLE

Au conseil — Notre ville vient d'être autorisée à dépenser une somme de $40,000 pour l'exécution, durant les mois d'hiver, de certaines entreprises qui donneront du travail aux chômeurs. On avait demandé l'autorisation de dépenser une somme de $60,000, mais ce montant a été réduit par la Commission du chômage dans les proportions mentionnées plus haut.

Les travaux se résumeront à l'installation de nouveaux système d'égouts là ou le besoin se fait sentir. Le projet de la construction d'un édifice public a été remis à une date ultérieure.

En réponse à une requête signée par un grand nombre de citoyens, demandant la vente de la bière dans quelques épiceries de leur municipalité, le conseil de St-Joseph de Grantham a décidé de soumettre la question au peuple. La votation aura lieu d'ici à la fin du mois, mais la date n'en a pas encore été fixée.

Feu. — Le feu a détruit de fond en comble la demeure et les dépendances de M. Ludger Are, du village de St-Bonaventure d'Upton, à une dizaine de milles d'ici. Les occupants furent éveillés par la fumée et sortirent de la maison à demi-vêtus. Les pompiers volontaires ne purent sauver que quelques meubles. Les pertes s'élèvent à quelques milliers de dollars.

Lauréats. — Deux membres du Club des Jeunes agriculteurs de Notre-Dame du Bon Conseil, G. Amyott et M. Benoit, se sont distingués d'une manière spéciale à l'exposition d'hiver de Toronto où ils ont remporté le quatrième prix pour leur exhibit conjoint de pommes de terre. Le jeune Benoit a aussi obtenu une bourse d'un an dans une école d'agriculture de son choix.

LE CLUB SOCIAL Inc.
470 rue St-Vallier, Coin Dorchester

Annonce pour la Veillée de Noël, un Grand Souper Dansant, Vaudeville, Souvenirs, Attractions Diverses, Etc. La Salle sera ouverte après la Messe de Minuit, de 1 hr. à 6 hrs le matin.

MENU

Sandwiches au Dinde, Céleri, Charlotte Russe, Thé, Café, Lait.

Des tables seront réservées en appelant le Gérant à 4-1502.

ADMISSION

$1.50 le couple. Les cartes sont maintenant en vente au Bureau et par les Membres.

TOUS LES JOURS
20 PERSONNES SONT ADMISES
GRATUITEMENT
AUX REPRESENTATIONS DU
"THEATRE EMPIRE"

VOICI COMMENT:...
"L'Evénement" publie chaque jour les noms de dix lecteurs réguliers de "L'Evénement". Les noms de ces invités sont disséminés parmi les petites annonces classifiées.
DES MAINTENANT:...
Lisez la section des Petites Annoncce. Votre nom figure peut-être parmi ceux qui sont invités aujourd'hui.
QUAND VOUS Y AUREZ TROUVE VOTRE NOM:...
Rendez-vous de suite au bureau de L'EVENEMENT, rue de la Fabrique, et vous recevrez un billet de deux admissions, valide le soir même pour la représentation du Théâtre Empire.
REGARDEZ DE SUITE:...
LES PETITES ANNONCES ET SI VOTRE NOM APPARAIT, VENEZ CHERCHEZ VOS DEUX BILLETS DE FAVEUR POUR VOIR LA REPRESENTATION DU

"Théâtre Empire"
Aujourd'hui Programme Spécial

TELL ENGLAND
FILM SENSATIONNEL
avec
FAY COMPTON
Un film Britannique que la presse américaine et anglaise a comparé avec "A l Ouest rien de nouveau".

LATiN LOVE
COMEDIE MUSICALE
Vous aimez les comédies musicales américaines et françaises ?
Voyez-en une anglaise..... Vous serez surpris !

CARTIER
Aujourd'hui Seulement
Gary Cooper, Lily Damita dans "FIGHTING CARAVANS"
Mary Brian, Geoffrey Kerr dans "THE RUNAROUND"
Admission en matinée, 15c

CANADIEN
Foyer du Film Parlant Français
"EN BORDEE"
avec BACH
le roi des comiques parisiens, dans une désopilante comédie.
Matinées: 25c

PRINCESS
AUJOURD'HUI
Jack Perrin, Yakima Canutt
— dans —
"RIDINI LAW"
et
"THE EX-FLAME"
avec Neil Hamilton

IMPERIAL
AUJOURD'HUI
"L'INGENIEUR"
par Caroline
Tizounne, Swifty, Caroline, Etc.
Sur l'écran:
"THE COLONEL'S LADY"
— avec —
Laura Laplante et John Wayne

CAPITOL
2 GRANDS FILMS
MATINEE Tous les Sieges 25¢
DERNIERE JOURNEE, Mat. à 2 h.
GEORGE BANCROFT IN "Rich Man's Folly"
A Paramount Picture
avec Frances Dee, Robert Ames
aussi
Kay Francis, Lilian Tashman, Eugène Pallette dans
"GIRLS about TOWN"
Veille du Jour de l'An, à 11 heures:
MAURICE CHEVALIER dans "THE SMILING LIEUTENANT"

CLASSIC
LE THEATRE PAR EXCELLENCE
AUJOURD'HUI
Grand Programme Double
Une vue française
"LE REBELLE"
avec Suzy Vernon
aussi le Grand Spécial
"TEN CENTS A DANCE"
avec Barbara Stanwyck
Elle dansait avec bien des hommes, mais un seul l'intéressait.
Admission, matinée, 10c

THEATRE RIALTO
Le Théâtre des Familles
AUJOURD'HUI
Programme Double
Marie Dressler et Polly Moran
— dans —
"REDUCING"
Vous tirez et serez émotionné, car il y a une histoire d'amour qui vous empoignera.
— aussi —
Francis X. Bushman et Lina Basquette dans
"THE DUDE WRANGLER"
Adm. Mat., 10c - Soir, 15c

VICTORIA
Aujourd'hui et jusqu'à Samedi:
L'Amour rend bonnes les mauvaises filles, et mauvaises les bonnes.

The GOOD BAD GIRL
— avec
Mae Clarke
James Hall
Marie Prevost
dans
et autres favorites
A Columbia Picture

EMPIRE
Aujourd'hui et demain
Une Comédie Musicale
"LATIN LOVE"
et
'TELL ENGLAND'
Un film sensationnel
Mat. 25c — Soirs: 35c

SCREENING AU THEATRE EMPIRE
Demain Soir à 11 heures
EMPIRE
LE FILM FRANCAIS METRO-GOLDWYN "SI L'EMPEREUR SAVAIT CA", SERA VISIONNE PAR LES DIRECTEURS DU THEATRE VENDREDI SOIR A 11 HEURES. POUR PERMETTRE AUX NOMBREUSES PERSONNES QUI TRAVAILLENT DURANT LE TEMPS DES FETES, LA DIRECTION A DECIDE D'ADMETTRE LE PUBLIC A CETTE PRESENTATION SPECIALE, POUR LE MEME PRIX POPULAIRE DE 35c.
EMPIRE
GRANDE "PREMIERE" AU CANADA
DU FILM METRO-GOLDWYN, EN FRANCAIS
"Si l'Empereur Savait Ca" ç
avec
André Luguet, George Mawloy, Tania Fedor, Françoise Rosay, Marcel André, Suzanne Delve, etc.
Direction: JACQUES FEYDER
REPRESENTATIONS: Demain soir à 11.00 ...... 35c
" " Une semaine, Comm. Samedi
Matinée 25c—Dimanche:
Soirée: 35c—Continuel: 35c

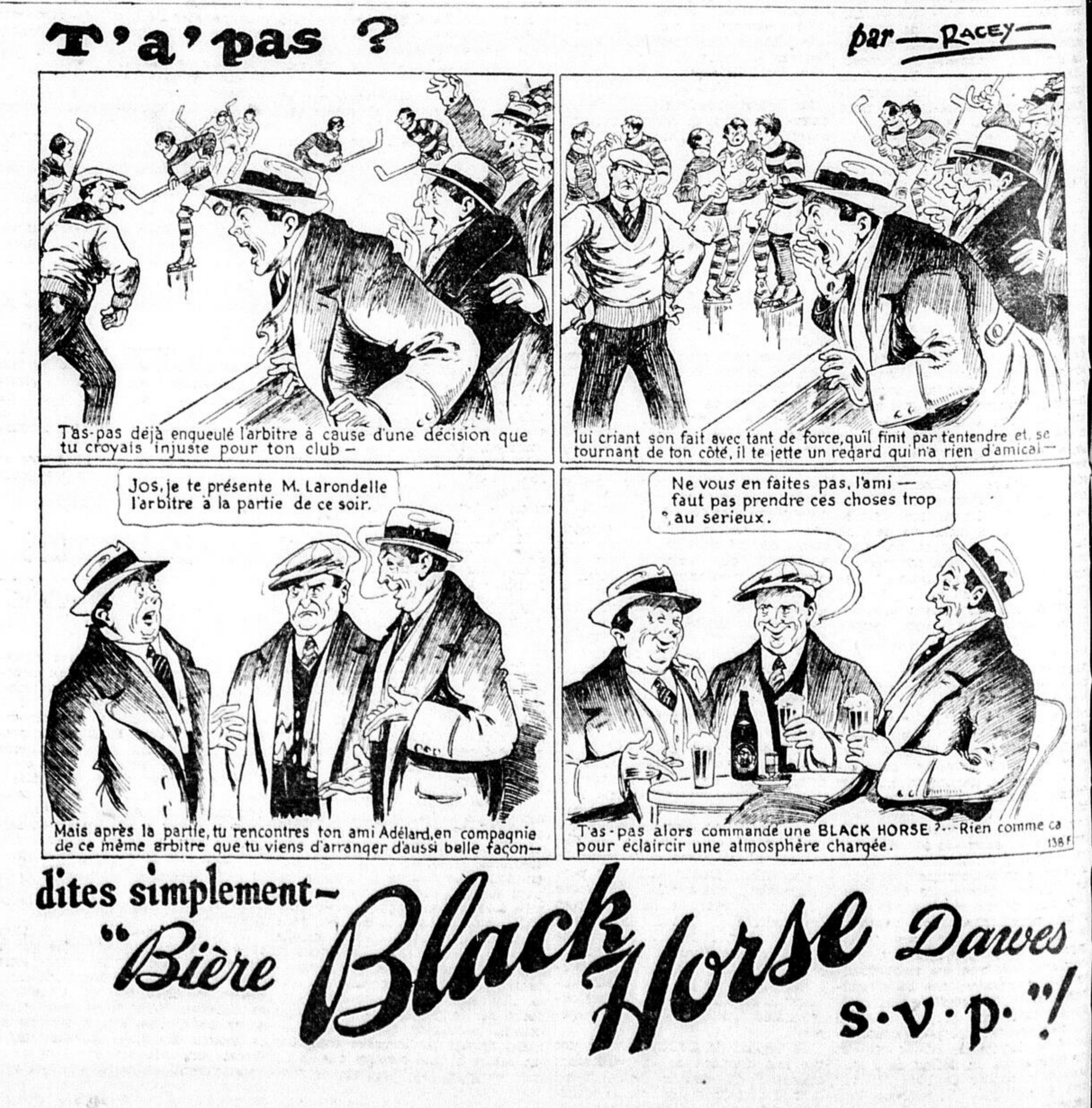
T'a'pas ?
par —Racey—
T'as-pas déjà enqueulé l'arbitre à cause d'une décision que tu croyais injuste pour ton club—
lui criant son fait avec tant de force, qu'il finit par t'entendre et, se tournant de ton côté, il te jette un regard qui n'a rien d'amical—
Jos, je te présente M. Larondelle l'arbitre à la partie de ce soir.
Ne vous en faites pas, l'ami — faut pas prendre ces choses trop au serieux.
Mais après la partie, tu rencontres ton ami Adélard, en compagnie de ce même arbitre que tu viens d'arranger d'aussi belle façon—
T'as-pas alors commande une BLACK HORSE?—Rien comme ca pour éclaircir une atmosphère chargée.
138F
dites simplement—
"Bière Black Horse Dawes s.v.p."!

FIN DU DEBAT SUR LE BUDGET,— RENCONTRE TASCHEREAU - SAUVE

(Suite de la page 11)

ve. (appl.) Je félicite l'hon. ministre de la Voirie et des Mines (l'hon. M. Perrault) qui a dirigé l'organisation dans les Cantons de l'Est pour le succès qu'il a remporté".

Le député de Sherbrooke dit qu'il a écouté avec intérêt le débat sur la canalisation du St-Laurent "un sujet si magistralement traité par l'hon. Secrétaire Provincial".

M. FORTIER. — "Je suis des plus heureux de savoir que cette Chambre va créer une Commission d'experts qui surveillera les emprunts des municipalités".

Le député de Sherbrooke déclare que tous les partis sont unanimes pour aider l'agriculture.

M. FORTIER. — "Sous la bonne direction de l'hon. ministre de l'Agriculture, la classe agricole fait des progrès. Nous lui demandons un Crédit rural et nous devons appuyer l'hon. ministre (l'hon. M. Godbout) pour qu'il fasse de la province de Québec la province agricole la plus prospère du Canada".

Le député de Sherbrooke croit que le bon état des finances provinciales est dû à la sagesse du Trésorier.

M. FORTIER. — "J'espère que la province de Québec continuera d'être enviée, sur ce point, par les autres provinces et par le Dominion lui-même. Certes, je comprends que l'opposition doit critiquer mais je suis certain que nos adversaires, dans le fond de leur conscience, approuvent la politique financière du gouvernement. S'ils avaient été portés au pouvoir le 24 août, ils ne chercheraient pas à faire mieux mais à faire aussi bien".

Le député de Sherbrooke croit devoir faire une suggestion au gouvernement.

M. FORTIER. — "Je suis en faveur de la colonisation dans les nouvelles régions dont l'une a été si bien chantée hier par l'hon. député de l'Abitibi. Mais le gouvernement ne devrait-il pas étendre ses activités et sa sollicitude pour la colonisation dans les Cantons de l'Est. Nous avons des terres fertiles dans notre région et j'ai confiance que l'on acceptera ma suggestion".

Le député de Sherbrooke parle d'Instruction Publique.

M. FORTIER. — "Nous avons une belle Ecole de Hautes Etudes Commerciales à Montréal. Mais nous avons dans certaines villes des jeunes gens qui voudraient aller suivre les cours de cette école et ne le peuvent pas. Mon collègue de Beauharnois (M. St-Onge) parlait l'autre jour de décentralisation. Je suis avec lui. Plusieurs jeunes gens de Sherbrooke voudraient suivre des cours de Hautes Etudes Commerciales. Pourquoi un professeur ne viendrait-il pas donner des cours une ou deux fois par semaine à Sherbrooke et ailleurs."

Le député de Sherbrooke termine.

M. FORTIER. — "Un nouveau député doit être bref dans son premier discours, M. l'Orateur, et c'est pourquoi je vais terminer tout de suite en disant que le libéralisme, dont je suis heureux de professer les principes, saura encore rendre des services à la province de Québec". (longs appl.)

Le Premier Ministre et Trésorier se lève. Applaudissements.

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Heureuse province de Québec ; Happy province of Quebec", ont dit les journaux de toutes les provinces, en apprenant l'état de nos finances. Nous avons eu des critiques cependant. Le député de Hull (M. Guertin) que j'appellerai le trombone du pessimisme de l'opposition, a déclaré que nous n'étions pas dans une si belle situation qu'on le dit. Le Chef de l'Opposition (M. Gault), a chanté après lui, sur son modeste chalumeau l'hymne à la ruine. Toutes les provinces nous font des compliments et ce sont des nôtres qui nous critiquent et nous dénigrent".

Le Premier Ministre lit des articles des éditoriaux du "Border Cities Star", de l'"Ottawa Journal", du "Calgary Herald", etc., complimentant la province de Québec de son bon état financier.

L'hon. M. TASCHEREAU. — "On a cité des journaux d'Angleterre et des Etats-Unis. L'"Evening Post" de New York, qui ne reçoit pas de contrats d'impressions du gouvernement de Québec celui-là, (rires) nous salue comme une province prospère et plus heureuse que bien d'autres pays. Il n'y a que nos adversaires qui disent le contraire. Ceux qui nous critiquent sont des Canadiens comme nous. Je n'ai aucune hésitation à dire que le crédit de la province de Québec est non seulement supérieur à celui des autres provinces mais supérieur à celui du Canada. Tellement supérieur que le gouvernement d'Ottawa, avant de lancer son dernier emprunt, nous a demandé de ne pas lancer un emprunt que nous projetions. Nous nous sommes inclinés car nous ne voulons pas mettre le bon crédit de la province de Québec en comparaison avec celui du Dominion. (longs appl.) L'hon. député de Hull, qui jongle avec les chiffres comme un éléphant joue avec des quilles, a dit que le gouvernement ne devait pas faire entrer dans les recettes de cette année une somme de plus de $300,000 perçue par la Commission des Liqueurs pour les licences. C'est la loi qui nous y oblige mais cela a échappé au député de Hull. (le Premier Ministre lit le texte de la loi). La "Patrie", qui a évolué, nous a fait un reproche à peu près semblable au sujet du sou du pauvre. Nous n'avons fait que suivre la loi dans ce cas comme dans l'autre. L'hon. député de Hull, avec cette voix de stentor qui fait taire son voisin, (rires) nous reproche de n'avoir pas collecté tous les argents dûs à la province par les marchands de bois, les municipalités, la Commission des eaux courantes, etc. Mais quelle est la maison de commerce qui n'a pas en fin d'année, des comptes à collecter ? Le député de St-George dit que nous avons un déficit de 2 millions et le député de Hull dit que c'est 4 millions. Je pourrais leur répondre : "Accordez donc vos violons !" mais ils sont tellement mêlés dans l'opposition en ce moment que ça doit être difficile. (rires et longs appl.)

"M. l'Orateur, l'hon. député de Hull nous dit qu'il est vrai que nous n'avons pas beaucoup augmenté la dette provinciale mais il nous déclare que les corporations municipales et scolaires ont beaucoup augmenté leurs dettes. Hull n'a pas échappé à cette augmentation de dettes et la ville que mon honorable ami représente a emprunté $1,240,000 depuis qu'il est député. Il n'a pas protesté contre ces emprunts. Les autres municipalités de son comté ont emprunté plus d'un demi million. Prenons Montréal, la ville qui a pour Maire je n'ose pas dire le chef mais le président du caucus conservateur". (rires)

M. DUPLESSIS. —"Je soulève un point d'ordre. Dans sa réplique, l'hon. Premier Ministre ne doit parler que des sujets qui ont été discutés par les autres orateurs".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je réponds tout simplement à l'hon. député de Hull, qui nous a tenu responsable de l'augmentation des dettes des corporations municipales et scolaires".

Le point d'ordre est rejeté.

L'hon. M. TASCHEREAU. — "A Montréal, où l'administration est dirigée par le président du caucus conservateur, on a emprunté $160-000,000 sous le régime de M. Houde, et non seulement il n'a pas protesté mais c'est lui qui l'a demandé". (appl.)

Le Premier Ministre dit que le gouvernement provincial entretient les chemins, construit les ponts, etc.

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Quant à décourager les emprunts par les municipalités, je dis oui et oui ! Jusqu'à ce que le soleil recommence à luire sur notre province et notre Dominion, il faut que les municipalités y aillent avec prudence. D'ici à quelques jours, nous proposerons la formation d'une Commission sans aucun caractère politique qui surveillera les emprunts des municipalités. Nous voulons que toute obligation de $100 vale $100. Nous donnerons à cette Commission le droit d'intervenir dans une municipalité qui ne paiera pas l'intérêt sur ses obligations, dans l'intérêt de ses créanciers. Nous ne voulons pas que les emprunts municipaux nuisent au bon crédit de la province, au bon crédit du Canada". (appl.)

M. DUPLESSIS. — "Est-ce que tous les emprunts ne sont pas approuvés par le département des Affaires Municipales ?"

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Il y en a plusieurs qui ont été refusés. Mais nous voulons être à l'abri de toutes les influences. La Commission que nous allons nommer nous y mettra. C'est le temps d'économiser. Je ne suis pas pessimiste. Mais je crois qu'il faut pratiquer l'économie partout. Nous traversons une crise grave. La cause de la crise vient peut-être des murs tarifaires qui ont été élevés autour de presque tous les pays civilisés, depuis la fin de la guerre. Il faut commercer avec les autres pays. La doctrine libérale, qui est la meilleure et favorise les échanges commerciaux, nous aurait peut-être évité en partie la crise grave que nous traversons. (appl. prolongés) Les échanges commerciaux entre pays sont nécessaires et les Etats-Unis en font actuellement la cruelle expérience. (appl.)

"En terminant, M. l'Orateur, je veux féliciter les nouveaux députés qui ont pris part à ce débat. Ils nous ont prouvé que lorsque nous devrons abandonner notre poste, nous laisserons le parti libéral entre bonnes mains". (longs appl.)

La Chambre en comité des subsides (M. le Vice-Président Irénée Vautrin au fauteuil) vote le traitement du Président.

M. Robert TASCHEREAU (Bellechasse) continue le débat sur la résolution. Applaudissements prolongés lorsque le député de Bellechasse se lève.

M. Robert TASCHEREAU. — "M. l'Orateur, j'ai écouté avec attention les discours prononcés par l'honorable Secrétaire Provincial et l'hon. ministre de la Voirie. J'ai lu avec plaisir celui de l'hon. député de St-Louis, car je n'étais pas en Chambre lorsqu'il a été prononcé. Les discours des honorables députés de Trois-Rivières, Westmount et Hull, que j'ai entendus, ont laissé dans mon esprit l'impression de vouloir cacher l'erreur d'un chef imprudent. Je dois dire à l'hon. député de Trois-Rivières que ce n'est pas Québec qui a manqué de courtoisie au gouvernement fédéral dans cette affaire du St-Laurent. Je lui dirai aussi que sans les journaux nous n'aurions pas su que des négociations avaient été entamées entre Ottawa et Washington. Nous avons aussi entendu l'hon. député de Hull, qui ne nous a pas dit s'il voterait pour ou contre la résolution. Il nous a parlé d'entente entre Ottawa et Québec. Il n'y a jamais eu d'entente entre Québec et Ottawa pas plus qu'entre la province d'Ontario et le gouvernement fédéral".

Le député de Bellechasse déclare que la Chambre doit voter la résolution de l'hon. M. David, dans l'intérêt de la province et du Canada tout entier.

M. Robert TASCHEREAU. — "Il y a quatre raisons pour lesquelles nous devons être contre le projet de la canalisation du St-Laurent. Premièrement, parce qu'il coûterait trop cher ; deuxièmement parce qu'il nuirait à nos chemins de fer; troisièmement parce qu'il serait la cause d'un conflit entre les pays intéressés ; quatrièmement parce qu'il provoquerait la ruine du port de Montréal. L'hon. Secrétaire Provincial et l'hon. ministre de la Voirie ont démontré avec éloquence et à la lumière des faits l'inopportunité de ce projet. Je veux appuyer la résolution par quelques observations que le débat m'a inspirées".

Le député de Bellechasse montre que nos chemins de fer perdraient beaucoup de revenus si on dotait le pays d'une nouvelle voie de transport par eau. Puis il aborde la question au point de vue de l'électricité.

M. Robert TASCHEREAU. — "La canalisation du St-Laurent est contraire à la politique de la province de Québec en ce qui concerne l'énergie électrique. Le projet nous donnerait 4 millions de chevaux-vapeur dont nous n'avons pas besoin. Nous aurions donc une surproduction d'électricité, et les Américains chercheraient à importer aux Etats-Unis cette énergie électrique, sachant que ce serait notre seule façon d'en disposer. Cette politique arrêterait donc l'essor industriel de notre province et c'est une raison suffisante pour voter en faveur de la résolution de l'hon. Secrétaire de la Province.

"J'ai dit que je voterais pour la résolution parce que je crois que la canalisation ruinerait le port de Montréal, le plus grand port du Canada. Montréal est le plus grand port du Canada parce que c'est le terminus des navires. Le port de Montréal perdrait 40 pour cent des navires si on canalisait le St-Laurent. Les expéditions de grains de Montréal ont augmenté de 125,000,000 de minots en 1922 à 185,000,000 en 1927".

Le député de Bellechasse cite un auteur américain qui s'accorde avec lui pour dire que 40 à 50 pour cent des navires auront leur terminus sur les Grands Lacs, si le canal du St-Laurent a 27 pieds de profondeur.

M. Robert TASCHEREAU. — "Le même auteur affirme que si le canal du St-Laurent a 32 pieds de profondeur, c'est 80 ou 90 pour cent de ses navires que le port de Montréal perdra. Il est vrai que l'on ne veut creuser le canal qu'à 27 pieds mais tous les grands canaux ont été faits plus profonds que les plans ne l'indiquaient.

"M. l'Orateur, il ne faut pas attendre que les contrats soient signés entre Ottawa et Washington".

L'hon. M. DAVID. — "Ecoutez, écoutez".

M. Robert TASCHEREAU. — "N'attendons pas que nos droits soient en péril pour protester ! Ce canal peut peut-être faire l'affaire de villes comme Toronto et Hamilton mais, nous de la province de Québec, nous n'y avons aucun intérêt. On dit que le gouvernement de Québec a déjoué bien des plans préparés de l'autre côté de la frontière. En face d'un homme dont les promesses sont souvent fallacieuses, nous devons prendre une attitude énergique même si notre langage n'a pas l'exquise politesse de celui de l'opposition en cette Chambre. (rires) La question qui est devant nous a un intérêt national. Nous, de ce côté-ci de la Chambre, nous voulons rester fidèles à nos traditions. Nous voulons suivre le chemin tracé et la résolution que la Chambre votera sans doute en sera une éclatante manifestation". (longs applaudissements)

M. Paul SAUVE (Deux-Montagnes).—"M. l'Orateur, on dirait que la fatalité veut que je parle après l'hon. député de Bellechasse."

L'hon. M. DAVID (souriant).— "C'est une belle chasse." (rires)

L'hon. M. TASCHEREAU (souriant).—"C'est deux montagnes qui se rencontrent." (nouveaux rires)

M. Paul SAUVE.—"L'an dernier, il a parlé après moi. Je veux le féliciter de son magnifique discours, qui aurait pu être raccourci de quelques phrases. Permettez-moi, M. l'Orateur, de féliciter l'hon. Secrétaire Provincial du discours qu'il a prononcé pour appuyer sa résolution, discours qui dénotait une étude approfondie du sujet et un long travail."

Le député de Deux-Montagnes dit que plusieurs projets de canalisation ont été discutés et que l'on n'en est pas venu à s'entendre parfaitement entre ingénieurs.

M. Paul SAUVE. — "Mais ce que nous avons devant nous, c'est une résolution qui nous dit d'abord que, d'après certains rapports de journaux, la canalisation du St-Laurent sera discutée à Washington."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Le Président Hoover a confirmé la nouvelle dans son message au Congrès."

M. Paul SAUVE.—"Il n'en dit pas long."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Le Président Hoover dit qu'il espère que ça va commencer au plus tôt."

M. Paul SAUVE—"Est-ce que c'est la première fois que l'hon. Premier Ministre s'inspire de M. Hoover?"

L'hon. M. TASCHEREAU.—"C'est une inspiration qui en vaut d'autres."

M. Paul SAUVE.—"Elle ne vaut que ce qu'elle vaut."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Si l'hon. député de Deux-Montagnes veut obtenir une lettre de M. Bennett disant qu'il n'y aura pas de négociations, nous allons retirer la résolution."

M. Paul SAUVE. — "Je n'ai pas l'autorité voulue et l'hon. Premier Ministre le sait. Pourquoi n'a-t-il pas correspondu avec Ottawa?"

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois déclarer que j'ai correspondu avec Ottawa d'une manière privée et confidentielle."

M. Paul SAUVE.—"Pourquoi cette résolution?"

L'hon. M. TASCHEREAU (souriant).—"Précisément à cause de cela, peut-être."

M. Paul SAUVE.—"La droite n'a pas le monopole du patriotisme et nous avons des ministres canadiens-français à Ottawa qui veillent sur les droits de la province de Québec. L'honorable Secrétaire Provincial a semblé douter de leurs connaissances constitutionnelles et internationales. Ils n'ont peut-être pas eu comme lui de nombreuses occasions de cultiver des relations internationales, mais leur patriotisme est au-dessus de tout soupçon, et ils jouissent d'une logique et d'un sérieux qui ne dépareraient pas l'incontestable talent de l'honorable Secrétaire Provincial.

"Je n'ai aucune objection à donner à la Chambre mon opinion sur le projet lui-même et cette opinion je la crois partagée par tous les membres de cette Chambre car elle est conforme aux sains intérêts du pays et de la province. Pour moi la mise à exécution du projet n'est possible qu'en autant qu'elle est dans l'intérêt du Canada d'abord, qu'elle respecte les droits des provinces et que les finances du pays la permettent. Je regrette encore une fois que la discussion n'ait pas porté seulement sur le projet lui-même. Mais comme la motion qui est actuellement devant la Chambre comporte un blâme et une censure que je ne puis accepter j'ai l'honneur de proposer l'amendement suivant:

"Que tous les mots après "que" dans la motion principale soient retranchés et remplacés par les suivants:

"Attendu que la canalisation du St-Laurent soulève des questions d'ordre national et présente un aspect international des plus sérieux;

"Attendu que la motion en discussion n'est basée sur aucun renseignement officiel et ne tient aucun compte des procédés diplomatiques et constitutionnels en semblables matières;

"Attendu qu'aucun projet à ce sujet ne peut être accepté ni réalisé sans le consentement de toutes et chacune des parties intéressées, et particulièrement sans le consentement nécessaire de la province de Québec dont les droits doivent être intégralement respectés,

"Cette Chambre considère inopportune et prématurée la motion en discussion et passe à l'ordre du jour suivant."

M. Joseph COHEN. — "M. l'Orateur, j'ai l'honneur de proposer l'ajournement du débat."

A 5 h. 30, le Premier Ministre se lève.

L'hon. M. TASCHEREAU.—"Nous allons suspendre la séance jusqu'à 8 h. 30 et, ce soir, nous prendrons les crédits des Terres et Forêts."

M. Maurice DUPLESSIS (souriant).—"Est-ce qu'il n'y a pas une assemblée ce soir?"

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Oui, mais comme M. Houde y sera, vous n'irez pas." (rires)

M. Maurice DUPLESSIS.— "M. le Président, je me lève sur une question de privilège. Je vois dans "l'Action Catholique" d'aujourd'hui un article dans lequel il est dit qu'un rédacteur de ce journal est allé trouver le Premier Ministre pour qu'il accorde à "l'Action Catholique" une part des impressions qui sont données au "Soleil". Je voudrais connaître la réponse de l'hon. Premier Ministre."

L'hon. M. DAVID (souriant).—"La réponse est dans l'article."

L'hon. M. TASCHEREAU (souriant).—"L'article est signé Esope et comme Esope est mort depuis longtemps il n'est pas nécessaire de lui répondre." (rires)

La séance est suspendue.

A 8 h. 30, la séance continue.

La Chambre reçoit un message du Conseil Législatif l'informant que ce dernier a adopté avec un amendement le projet de loi relatif à la construction des conduits souterrains dans la cité de Montréal.

M. Irénée Vautrin (St-Jacques), qui avait fait amender ce bill en y ajoutant une clause pour obliger les entrepreneurs qui bâtiront ces conduits souterrains à payer à leurs ouvriers l'échelle des salaires raisonnables, le Conseil Législatif a fait disparaître cet amendement.

Le projet revenant devant la Chambre, M. Vautrin propose de remettre l'amendement dans la mesure en priant le Conseil Législatif de reconsidérer sa décision et d'agréer l'amendement. Comme avis doit être donné, après quelques mots d'explication du député de St-Jacques, l'amendement reste au feuilleton.

Nouveau message du Conseil Législatif, qui envoie à l'Assemblée, avec des amendements, le bill amendant la charte de la ville LaSalle.

M. DUPLESSIS (souriant).— "M. le Président, je vois que le Conseil Législatif a changé un mot dans ce projet et a ainsi commis une faute d'orthographe."

L'hon. M. TASCHEREAU (montrant M. le Greffier L.-P. Geoffrion) —"Qu'est-ce qu'en dit l'expert?"

Le Premier Ministre et le député de Trois-Rivières s'approchent de M. le Greffier Geoffrion, s'entendent et l'incident est clos.

La Chambre en comité des subsides (M. Joseph Cohen au fauteuil) étudie les crédits du ministère des Terres et Forêts.

M. G.-C. Piché, chef du service forestier, vient s'asseoir à côté de l'hon. M. Honoré Mercier pour renseigner la Chambre.

Le premier item mis à l'étude est celui de la pépinière de Berthier, $50,000.

M. Aimé GUERTIN.—"Quels sont les salaires payés à la Pépinière de Berthier?"

L'hon. M. Mercier.—"$1.50, $2 et $2.50 par jour."

M. GUERTIN. — "Pour combien d'heures de travail?"

L'hon. M. MERCIER.—"Huit à dix heures."

M. GUERTIN.—"Il y a des salaires de 15 cents de l'heure."

L'hon. M. MERCIER.—"Il faut tenir compte du fait que ces salaires sont payés à des enfants employés au "sarclage"."

M. Maurice Duplessis interroge à son tour le ministre des Terres et Forêts qui lui fournit des renseignements.

L'hon. M. Mercier informe M. Duplessis que son service forestier fait du reboisement sur une assez grande échelle et que l'on a essayé de planter des érables dans la région du Lac St-Jean et que l'on a réussi.

A 10 heures 30, l'item est voté et la Chambre s'ajourne jusqu'à jeudi après-midi à 3 heures.

NOUVEAUX DISQUES DE LONGUE DUREE

(Suite de la page 11)

gnie Victor vient de lancer également sur le marché, en deux modèles d'un style élégant et recherché.

Avec ces nouveaux disques, on a enfin la satisfaction de pouvoir entendre, par exemple, les deux premiers mouvements de la Cinquième Symphonie de Beethoven sans avoir à se lever pour changer le disque de côté. En d'autres termes, cette Symphonie est enregistrée sur un unique disque, tandis qu'elle en exigeait quatre jusqu'ici. Un seul disque nous fera entendre, encore, toute la Symphonie No 4, de Hayden, la Suite Casse-Noisettes, de Tschaikowsky, et nombre d'autres chefs-d'oeuvre.

De plus, l'un des nouveaux modèles radio-orthophonique combiné que la compagnie Victor vient de mettre sur le marché comporte un mécanisme pour le changement automatique des disques. On peut ainsi faire jouer dix disques sans interruption, le moteur étant mû à l'électricité. Il est donc possible, avec ces nouvelles inventions, de se composer soi-même un programme du plus haut intérêt que le nouvel appareil radio-orthophonique combiné exécutera sans qu'on ait à déplorer les bruits parasites, les évanouissements, etc., faiblesses persistantes de la radio.

Ces nouveaux disques, joués par des appareils dont la sonorité est bien ce que l'on a entendu de plus parfait, encore, constituent véritablement une merveille. Qu'on aille s'en rendre compte soi-même chez Gauvin & Courchesne.

LES ECOLES DE TROIS-RIVIERES

(Suite de la page 11)

M. J.-A. Trudel, N. P., président de la commission, fut invité à donner des explications sur la clause suivante concernant un octroi de vingt-cinq mille dollars à la corporation du Séminaire.

M. Trudel expliqua qu'il y a eu une souscription d'organisée, mais que la crise a été un obstacle aux versements.

M. DUPLESSIS. — "D'ailleurs, le Séminaire s'est engagé à instruire dix élèves pauvres".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Est-ce M. Duplessis qui choisira les dix enfants?"

M. TRUDEL. — "Il ne pourra toujours pas les choisir dans sa famille". (Rires)

La clause 4 nécessite des explications.

M. Trudel explique que jusqu'à 1928 la commission catholique recueillait toutes les taxes scolaires, mais ces dernières ayant été augmentées des syriens commencèrent à verser leurs taxes à la commission dissidente. Il se présente un fait curieux, c'est que dans certaines familles de syriens, des enfants vont aux écoles de la commission catholique, tandis que des enfants de la même famille vont aux écoles de la commission dissidente. La commission veut obtenir le droit de percevoir toutes les taxes et de verser 30 pour cent des sommes perçues à la commission dissidente.

La clause est adoptée, ainsi que le bill en entier.

LA PETITION EST CHEZ LE GOUVERNEUR

(Suite de la page 3)

ments déjà rendus, tel que dit plus haut;

Que l'adoption et la sanction de cette loi auront pour effet de toucher à la liberté du citoyen, au droit qu'il a de s'adresser aux tribunaux suivant les lois en force et au respect même qu'on doit à la Législature et aux tribunaux régulièrement constitués du pays;

Que l'adoption et la sanction de cette loi auront même pour effet de faire rendre des jugements contradictoires par le même juge dans le même dossier sur les mêmes questions;

Qu'il y a là de la part du pouvoir exécutif une intervention dans le pouvoir judiciaire, laquelle met en jeu le principe même des libertés constitutionnelles;

Que l'acte déjà posé par l'Assemblée Législative en adoptant ce projet de loi nuit au bon renom de la province;

Que le respect de la loi, des droits acquis, des décisions des tribunaux et des meilleures traditions parlementaires de ce pays nous commande de faire entendre nos protestations et de déposer notre supplique au pied du Trône:

POUR CES RAISONS:

QU'IL PLAISE à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec de refuser d'apposer sa signature et sa sanction à ce projet de loi, s'il est en définitive adopté par l'Assemblée Législative et le Conseil Législatif.

(Signé):

C. Houde, Montréal-Ste-Marie
C.-E. Gault, Montréal-St-Georges
P.-A. Lafleur, Montréal-Verdun
Aimé Guertin, Hull
Laurent Barré, Rouville
Pierre Bertrand, St-Sauveur
Martin-B. Fisher, Huntingdon
H. Béique, Chambly
Antonio Elie, Yamaska
Aldéric Blain, Montréal-Dorion
L.-H. Archambault, Montréal-St-Louis

Thomas Tremblay, L'Islet
Elzéar Côté, Rimouski
J.-B. Arseneault, Bonaventure
Joseph-L. Duguay, Gaspé-Sud
J.-E. Lafontaine, Bagot
Edouard Leduc, Soulanges
Aug. Boyer, St-Henri-Montréal
Albert Rioux, Matapédia
Dr Ant. Dontigny, Gaspé-Nord
Léovide Francoeur, Laviolette
J.-P. Vézina, Témiscamingue
B. Feeney, Arthabaska
J.-H. Côté, Richmond
Georges Guevremont, Richelieu
Antonio Drolet, Frontenac
J.-W. Munn, Montcalm
Joseph Proulx, LaurierMontréal
Ismael Longtin, Nap.-Laprairie
J.-S.-N. Turcotte, Roberval
Jules Patry, Gatineau
Eugène Gagné, Montréal-Mercier
S.-A. Sabourin, St-Jean, Qué.
Horace St-Germain, St-Hyacinthe
Alf. Mousseau, Berthier
F.-A.-L. Pouliot, Missisquoi
T. Labbé, Mégantic
Pierre Audet, Québec-Comté
Eugène Dussault, Montmagny
J.-A. Nadeau, Champlain
Louis Lévesque, Rivière-Ouelle
Ls-Arthur Giroux, Brome
J.-L. Blanchard, Terrebonne
Louis Francoeur, Montmorency
Eugène Bernard, Lotbinière
J.-F. Lavigne, Argenteuil
C. Ladouceur, St-Maurice
Joseph Gingras, Shefford
Nap. Garceau, Drummond
Joseph-I. Archambault, Verchères
S.-J. McNelly, M.D., Pontiac Co.
F.-W. Hackette, Mont.-Ste-Anne
C. Bélanger, Charlevoix-Saguenay
J.-P.-T. Dufour, Dorchester
J.-O. Renaud, Laval
J.-A. Paradis, Rivière-du-Loup
J. Sasseville Roy, Abitibi
C.-A. Lépine, Québec-Est
Noel Belleau, Lévis
Maxime Bourassa, Maskinongé
par Léon Gauthier, procureur
C.-A. Pelletier, Témiscouata
par Léon Gauthier, procureur
J.-A. Foley, Portneuf
par Léon Gauthier, procureur
Raoul Poulin, Beauce
par Léon Gauthier, procureur
Philippe Deguire, Vaudreuil
par Léon Gauthier, procureur
Robert Tellier, Joliette
par Léon Gauthier, procureur
E.-W. Laroche, Beauharnois
par Léon Gauthier, procureur
Gérard Simard, Iles de la Mad
par Léon Gauthier, procureur
J.-A. Lavergne, Chicoutimi
Lorenzo Deschênes, Lac-St-Jean
par Léon Gauthier, procureur
Jean Fauteux, Maisonneuve
par Léon Gauthier, procureur
A.-H. Edwards, Mont.-St-Laurent
par Léon Gauthier, procureur
J.-L. Corriveau, Bellechasse
par Léon Gauthier, procureur
J.-C. Langlois, Papineau
par Léon Gauthier, procureur
Philéas Mathieu, L'Assomption
par Léon Gauthier, procureur

VRAIE COPIE

L'ASSISTANCE AUX PAUVRES DANS QUEBEC

(Suite de la page 3)

shérif du district de Montréal, l'honorable M. C.-J. Arcand, ministre du Travail, M. Antoine-C. Taschereau, comptable de l'Assemblée Legislative, madame Louis Letourneau, présidente de la section de St-Roch du comité de secours des dames, etc.

Voici la liste des souscriptions reçues du 1er novembre au 15 décembre 1931:

Total de novembre déjà rapporté	$1,625.01
DECEMBRE:—	
Montant déjà rapporté . .	$1,139.54
Les employés de l'Agence de la Marine, Québec . . .	100.00
Personnel du département du procureur-général . .	125.10
Personnel du bureau du publiciste de la province	3.40
Par l'intermédiaire de M. O. Cormier, agent d'immigration: $47, dont $5 de M. J.-B. Ramsay (Cie White Star), $10 du personnel de l'Hôpital de l'Immigration, $30.00 du personnel de l'Agence d'Immigration et $2 de M. W.-F. Upton	47.00
Le personne enseignant de l'Ecole normale Laval .	30.00
Les employés de la Commission des Accidents du Travail	52.00
Le personnel du bureau de l'Imprimeur du Roi . .	14.91
Le personnel du département des Affaires municipales	41.00
Le personnel de la British American Oil. Co, Québec	15.00
Le personnel du ministère de l'Agriculture	185.15
Le personnel de l'Assemblée Législative et de la Bibliothèque de la Législature	61.55
Le personnel de l'Industrial Life Insurance So. .	20.00
L'honorable M. L.-A. Taschereau	100.00
Le personnel du Secrétariat de la province . . .	102.95
Le comité de secours des Dames	500.00
Le comité de secours des Dames	300.00
Le comité de secours des Dames (section St-Roch)	400.00
Le comité de secours des Dames (au profit de la section irlandaise de la St-Vincent de Paul) . .	400.00
Le personnel de la Commission des Services publics	29.60
Les membres du Cercle d'Etudes des instituteurs catholiques de Québec . .	40.00
L'hon. Lieutenant - -Gouverneur, M. H.-G. Carroll et le personnel de son bureau	13.83
L'honorable M. H.-G. Carroll, lieutenant - gouverneur	250.00
La Société des Elks de Québec	106.00
Le club des raquetteurs Frontenac	15.00
Le personnel du ministère des Terres et Forêts (chèque supplémentaire) . . .	35.21
Un bienfaiteur	25.00
L'organisation libérale de Québec - Centre	5.00
Total du 1er au 15 décembre	$4.157.24
	$4,157.24
Grand total du 1er novembre au 15 décembre . . .	$5,782.25

A QUI ADRSSER LES SOUSCRIPTIONS

Que le zèle ne se ralentisse pas! Il y a au-delà de mille familles à secourir. Les dépenses de la Société St-Vincent de Paul sont d'environ $20,000 par mois.

Que nos généreux donateurs rendent leur exemple contagieux, afin que leurs amis et connaissances qui peuvent le faire adressent sans tarder leurs souscriptions à M. le commandeur G.-A. Langlois, trésorier général de la Société St-Vincent de Paul, 52 rue d'Artigny, Québec.

CAUSERIE DE M. CHARLES CANNON

(Suite de la page 3)

yen de payer d'actions non encore entièrement acquittées, les prêts aux actionnaires, six mois de salaire des employés et enfin responsabilité pour tout billet, lettres de change ou autre effet de commerce où le nom de la compagnie n'est pas mentionné en caractère lisible à moins que cette dette ne soit payée par la compagnie.

M. Cannon aborda ensuite la Loi Provinciale des Compagnies et dit à son auditoire que cette Loi contient les mêmes dispositions que la Loi Fédérale en ce qui concerne cette responsabilité excepté qu'elle ne fait pas mention du dernier cas, c'est-à-dire de la responsabilité pour le paiement de tout billet, lettre de change ou autre effet négotiable où le nom de la compagnie n'est pas mentionné en caractère lisibles et qu'elle ajoute un autre cas, c'est celui où la compagnie commencera à faire affaire avant que le capital minimum prévu par la Loi n'ait été versé et souscrit.

Le conférencier étudia en détail cette dernière disposition de la Loi et entretint ensuite son auditoire pendant quelques minutes sur la doctrine de directeurs de facto et la théorie des corporations de facto.

Comme les mots l'indiquent le directeur de facto en est un qui agit sans avoir été légalement élu et une corporation de facto est une association de personnes qui existe actuellement pour toutes fins pratiques mais qui, parce qu'on n'a pas obéi à toutes les dispositions de la Loi, n'a pas un droit légal à l'existence corporative contre une attaque directe par l'état.

M. Cannon traita ces sujets en rapport avec la responsabilité de directeurs de facto et des directeurs d'une corporation de facto.

M. le notaire J.-C. Piché remercia le conférencier. Celui-ci avait été présenté par M. René Chaloult, président de la Société.

INTERESSANT DEBAT AUTOUR D'UN BILL

(Suite de la page 3)

M. Théodule Rhéaume, C.R., parlant au nom du conseil du Barreau de Montréal, fut le premier à s'opposer au bill. Il dit qu'il s'agissait ni plus ni moins d'établir le procès sans jury. Pourtant ces procès par jury sont admis de tous, dit-il. De plus, les juges ont dit qu'ils ne voudraient pas substituer leur appréciation à celle donnée par un jury. Bien mieux encore, la Cour d'Appel a décidé qu'un juge n'avait pas le droit de substituer sa décision à celle d'un jury.

M. Rhéaume a tellement épousé sa cause qu'il s'adresse souvent aux députés en ces termes : "Messieurs les jurés..."

Mtre Rodier parle au nom des ouvriers et produit une résolution du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail, de Montréal. "Le principal reproche que l'on fait au procès par jury", dit-il, "est que ce dernier est composé de gens ignorants et préjugés".

M. Rodier fait un plaidoyer magnifique contre ces deux assertions.

M. Duplessis résume la question en disant que M. Rodier soumet 2 points : l'intérêt des justiciables, représenté par les ouvriers, et celui du droit, représenté par les avocats.

C'est alors que M. Robert Taschereau suggère l'amendement dont il est parle plus haut.

L'hon. M. Arcand se prononce contre le bill.

Le premier ministre, qui préside le comité, prend alors la parole.

L'hon. M. Taschereau. — "Personne ne veut abolir les procès par jury. C'est une excellente chose que le peuple participe à l'administration de la justice. Il y aurait cependant une modification à apporter quant à l'amende imposée dans les causes en matière civile".

M. R. Taschereau. — "Ca n'a jamais été mon intention d'abolir le procès par jury. Je n'ai présenté cette mesure que dans le but de donner plus de latitude à la Cour d'Appel".

L'amendement du député de Bellechasse à son bill est adopté.

L'incident est clos.

On passe au bill de la Commission des écoles catholiques de Montréal Mais, sur la suggestion du premier ministre, l'étude en est remise après le Jour de l'An.

FETE AU DR ET A MME F. FORTIER

(Suite de la page 11)

"Jubilaires" par M. C. N. Dorion, M. P., et réponse par le jubilaire M. le Dr F. Fortier, aux "familles Fortier et Falardeau", par M. Oscar Drouin, M. P. P., et M. Ephraim Bédard M. P. P., aux "Invités" réponse par M. le Chevalier Jules Côté, et aux "Dames" par M. Antonio Mathieu. Avant de terminer M. L.-M.-J. Thibault se leva et dans une vibrante improvisation proposa la santé du Président du banquet et des organisateurs de cette belle fête. M. Gilbert au nom des organisateurs y répondit en remerciant le proposeur de cette santé, pour sa délicate attention à leur égard et en profita pour dire combien leur tâche avait été facile vu la grande popularité des jubilaires. Après le banquet il y eut sauterie aux accords d'un orchestre jusqu'aux petites heures du matin.

Les organisateurs de cette fête étaient MM. Félix Gilbert, président, Lucien Gagnon, secrétaire - trésorier et MM. le Dr Geo. Grégoire, J.-Arthur Villeneuve et Arthur Martineau qui méritent les plus grands éloges et les meilleurs félicitations pour le grand succès remporté en cette circonstance.

Les invités étaient outre les jubilaires, M. le Dr et Mme Ferdinand Fortier, M. et Mme Edouard Fortier père et mère du jubilaire, M. et Mme Joseph Falardeau, père et mère de Mme Fortier, M. et Mme Antonio Fortier, MM. Roméo Fortier, W. Groleau, MM. et Mmes Lucien Gagnon, J.-A. Villeneuve, Art. Martineau, J.-B. Falardeau, Henri Beaudry, Laval Martineau, Armand Martineau, Gaudiose Bédard, Adolphe Quirouette, Onésime Gagnon, Siméon Gagnon, Rév. Pere Maurice O. M. C., Rév. Père Ugolin, O. F. M., Rév. Frère Sébastien, de Sherbrooke; M. Oscar Drouin, M. P. P., et Mme Drouin, M. Ephraim Bédard M. P. P., et Mme Bédard M. C.-N. Dorion M. P., et Mme Dorion, MM. et Mmes Félix Gilbert, Dr Geo. Grégoire, Dr J.-V. Lavoie, Dr Perron, Dr C Poulin, Dr J.-E. Bissonnette, Dr Brunet, Dr Fiset, de Ste-Anne de Beaupré; Dr Beaudet, de Charlesbourg; Dr Bern. Grenier, Dr Henri Laliberté, Dr Toussignan, Dr A.-N. Boudreau. M. le Commandeur et madame J.-E. Chapleau, et MM. Eug. Marquis, Gaston Enouf, Gérard Bornais, Benoit Gravel, N. P., Dr Léonce Lessard, MM. les Chevaliers et Mmes Jules Côté, J.-H. Levasseur, E.-E. Glasson, Ed. Latour, le Lt-Col. Oscar Gilbert, MM. A.-C. Picard, Albéric Noreau, échevin, J.-M. Dessureault, L.-A. Desrosiers, P.-A. Gilbert, de Beauport ; J.-H. Berubé, Roland Gilbert, C.-H. Ouimet, de New-York ; Jos. Borne, Frédéric Dorion, Art. Beaudry, Gaspard Lafrance, Emile Gosselin, J.-Lauréat Rousseau, Antonio Mathieu, Edouard Payne, A. Ducharme, Eug. Huot, Barromée Marcotte, Alph. Vézina, Elz. Bidégare, Adolphe Cunningham, P.-H. Lepage, Louis Poulin, Roger Couture, Gaudiose Poulin, Chs. Lavallée, Geo. Filion, L.-L. Bernard, C.-J. Bergeron, MM. L.-M.-J. Thibault, Morissette & Frères, Chabot & Frères, E. Langevin, O. Poulin, E. D'Auteuil, N. Cantin, madame Frs Vézina, mesdemoiselles Jeanne Côté, Gabrielle Gilbert, Isabelle Gilbert, Armandine Chabot, MM. et mesdames Ls Baril, M. Monast, Luc Dubé, J.-E. Larochelle, H. Simard, F.-C. Dorval, J.-A. Marquis, J.-A. Baril, L. Létourneau, P. O'Brien, Eugène Jobin, J.-A.-R. Fortin, A. Falardeau, Frs St-Hilaire, J.-A. Verreault, J.-P. Rhéaume, P. Rhéaume, R. Verret, Alexandre Rhéaume, Fred. Bibeau, J. Corrigan, G. Gélinas, A. Métivier, E. Gagnon, A. Lapointe, A. Dumas, J.-A. Montminy, Ls Bibeau, Jean Metz, C.-E. Flageol.

OBSEQUES DE M. EMILIEN MARTEL

Un bel hommage a été rendu mardi matin, en l'église de St-Jean-Baptiste, à M. Emilien Martel, décédé le 12 décembre.

VASTE ASSISTANCE

Un touchant hommage d'estime a été rendu mardi matin, en l'église de St-Jean-Baptiste, à la mémoire de M. Emilien Martel, décédé samedi, le 12 décembre, à l'âge de 70 ans et 11 mois. Une foule de parents et d'amis a escorté la dépouille mortelle de la résidence du defunt, 106, rue Latourelle, jusqu'à l'eglise paroissiale et de là au cimetière Belmont, lieu de la sépulture. Les membres de la famille de M. Martel suivaient immédiatement après le corbillard. Le deuil etait conduit par ses fils, Lorenzo, Alexandre, Roland, Paul; son gendre, M. Johnny Comtois; ses beaux-frères, le Révérend Marie-Albert, trappiste, MM. Omer Drolet, Roméo Drolet, Jules Poulin, Omer Chevalier, Ernest Robitaille C. Belleau; ses neveux, MM. O. Delisle, Alexandre Gauvin, J.-W. Caron, le Révérend Frère Gonzalve, O.F.M.

Dans le cortège, on remarquait : MM. Henri Charland, F. Gauvin, C.-A. Auclair, Georges-André Cloutier, Fernand Gagnon, Chs.-Ed. Cloutier, C.-A. Bouchard, G.-A. Bélanger, Ferdinand Auclair, Henri Dufault, E. Bédard, Antoine Gauvin, Louis-Geo. Julien, D. Noël, B. Béland, Geo. Audet, Odilon C-té, Louis Boivin, Art. Falardeau, O. Desrosiers, P. Morin, Jules Rochette, J.-L. Côté, J.-A. Campeau, G.-A. Paradis, N.P., H. Rousseau, Paul Matte, J.-E. Gauvin, H. Soulard, N.P., O. Masson, Ls. Thivierge, Paul Bisaillon, G. Bossinotte, J.-D. St-Pierre, Louis Ruelland, J.-R. Drolet, Lucien Huard, G. Marois, Nap. Letarte, J.-H. Dion, A. Marcoux, M.D., A.-H. Légaré, R. Gauvin, J.-P. Delisle, Emile Morissette, G.-H. Turgeon, J. Bilodeau, Jos. Côté, R. Poulin, Jos. Légaré, John Légaré, Emile Martel, A. Poulin, Eug. Pouliot, H. Chouinard, Alex. Paquet, Paul Rousseau, E. Blondeau, E. Cantin, Elz. Laberge, A. Michelin, O. Berrouard, Gérard Trempe, P. Daigle, M. Daigle, G. Parent, L.-P. Boivin, S. Poitras, L. Paré, Willie Martel, Geo. Faucher, Gérard Lamontagne, E. Martel, Gabriel Martel, Eugène Fecteau, A. Légaré, S. Dion, G.-E. Desrochers, Aimé Pageau, Armand Pageau, J.-A. Blackburn, Emile Parent, N.-S. Drolet, V. Lefebvre, L. Côté, Lionel Poulin, Marcel Poulin, le chevalier L.-A. Trempe, Lorenzo Déry, F.-X. Jobin, N. Marcoux, L. Thivierge, Lucien Picard, Lauréat Auclair, Armand Lamontagne, J.-A.-G. Latulippe, Geo. Trudel, Raoul Marcoux, Paul Marcoux, U. Bilodeau, Pierre Robitaille, H. Gagnon, F. Dauphin, Amédée Moisan, Alph. Cault, L.-A. Caron, R. Poirier, Ed. Marier, A. Laberge, F. Drolet, Jos. Charland, Pierre Grenier, Jos. Marcoux, J.-N. Rochon, L. Thivierge, C. Gagnon, T. Babin, J.-A. Gravel, Amable Charland, Jules Hamel, A. Talbot, A. Paquet, Jos. Rainville, D. Duchesneau, Eug. Marier, A. Cantin, O. Robitaille, H. P. Papillon, etc., etc.

La cérémonie religieuse fut très solennelle. L'église paroissiale avait revêtu ses plus belles tentures de deuil.

La levée du corps fut présidée et le service fut chanté par M. l'abbé Armand Déry, vicaire, assisté comme diacre et sous-diacre par MM. les abbés Léo Paquet et Domicile Moreau. Pendant la cérémonie funèbre, des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés L.-A. Moreau et H. Garant. A la tribune de l'orgue, la chorale de la paroisse, sous la direction du Révérend Frère Raymond, chanta la messe des morts de P.-A. Yon. M. Art. Bernier touchait l'orgue.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison Chs. Cloutier.

L'Evénement réitère à la famille en deuil l'expression de ses plus sincères condoléances.

COMMENCEMENT DE FEU

Un commencement d'incendie au magasin de fourrures "Picard Furs", rue St-Jean, a fait accourir la brigade du feu hier midi. Les flammes avaient originé dans un amas de ouate employée dans les travaux de confection. Sous les ordres du député-chef Rosaire Beaulieu, l'élément destructeur fut rapidement contrôlé. Les dommages ne sont pas considérables et l'établissement pourra continuer ses affaires comme auparavant.

FEU M. P.-J. COTE

Dans le compte-rendu des funérailles de M. P.-J. Côté, c'est bien involontairement que nous avons omis le nom de M. Pierre DeCourcy, cousin du défunt.

Bonbons et Chocolats

Nous avons pour vous cette année le plus bel assortiment de bonbons et chocolats ; il y en a pour tous les goûts et pour toutes les bourses car, malgré la haute qualité, nos prix sont très bas.

Mélange 'Impérial' Brun ou clair	2 lbs	.15
CHRISTMAS MIX (Satinés)		.10
SATINETTES Candiac		.19
Bonbons Français Crême Empire	2 lbs	.27
WESTON COCO Logs		.21
CHOCOLAT Ganong	2 lbs	.39
BONBONS et CHOCOLATS Candiac	Bte 3 lbs	.59
CHOCOLAT Laurette	Bte 5 lbs	.69
CHOCOLAT Ganong Assortiment Spécial	Bte 5 lbs	1.29
Chocolat Perrin ELITE	Bte 5 lbs	1.29
CHOCOLAT Moirs	Bte 3 lbs	.99
CHOCOLAT Pagoda	Bte 5 lbs	2.25
	Bte 1 lb	.49
CHOCOLAT aux CERISES Confites	Bte 1 lb	.45
CHOCOLAT aux ANANAS Confits	Bte 1 lb	.45

Pétards pour **ARBRE de NOEL** A très bas prix.

Joyeux Noël

A TOUS

Nos Clients et Amis

Les Magasins Guy Inc. Stores

GAGE D'APPRECIATION ...

La direction des Magasins Guy, heureu isfaite
rant l'année écoulée, a voulu exprimer naissa
COUP DE COUTEAU dans les prix ses m
d'économiser beaucoup d'argent sur le s des

DINDES

Comme la dinde est un mets spécial de Noël et du Jour de l'An, nous avons cru que notre clientèle préférerait acheter de la marchandise de choix et nous lui offrons seulement que des Dindes de qualité supérieure au prix très spécial de . . .

.28 à .3

CONFITURES Fraises ou Framboises — Grosse Jarre 40 onces **.31**

CONFITURES aux FRAISES des Bois — D'une incomparable saveur. Un souvenir de Juillet sur votre table de Noel — Jarre 16 onces **.35**

MARMELADE Aux Oranges OLD CITY — Jarre 40 oz **.23**

CONFITU aux At Old C Pour servir av — Jarre 16 oz — Jarre 40 oz

l'incomparable

Thé RENO

Noir ou Vert

Pqt 1 liv.

Si vous ne connaissez pas déjà le THE RENO profitez de cette aubaine pour apprécier sa haute qualité, sa force et son arome incomparable.

.49

TOMATES Grosse boites $2\frac{1}{2}$s — 2 boites pour **.15**

BLE D'INDE 2s — 2 boites pour **.15**

POIS Canadiens 2s — 2 boites pour **.15**

Nos Pois à Soupe garanti très cuisant viennent de **W.-H. DWYRE Ottwa**

Soda à Pâte **MAGIC** Pqt 16 oz **.10**

Crême de Tarte **GILLETT** Pqt ¼ lbs **.13**

PECHES AUSTRALIENNES S.P.C. 2s	la boite	.21
PECHES AYLMER Sirop épais, 2s	la boite	.17
POIRES AUSTRALIENNES S.P.C. 2s	la boite	.25
POIRES Lynn Valley 2s	2 boites pour	.25
ANANAS Singapore $1\frac{1}{2}$s	2 boites pour	.23

C UP nz teille **.9** — **FÉ** ur N pécial **.5**

SOUPES Clark Tomates ou Légumes — 3 boites pour **.25**

Au Poulet — la boite **.10**

SUCRE Granulé

Les principaux ingrédients nécessaires pour vos pâtisseries de Noël vous sont offerts à PRIX TRES SPECIAUX

BEURRE pasteurisé la meilleure qualité		.23
Le prix du beurre est en force jusqu'au 26 inclus		
GRAISSE (Shortening) Paquet 1 lb		.11
SAINDOUX PUR Paquet 1 lb	2 pour	.23
FARINE 5 Roses Sac de 7 lbs		.23
Farine à Pâtisseries Sac de 7 lb		.21
Farine Grillée Guy sac 1 lb	2 pour	.15
OEUFS Strictement frais pour boire		.45
ENTREPOTS SECONDS	3 doz.	.81
Le prix des oeufs est en force jusqu'au 26 inclus		

EPICES "Superbe" Moulues assorties Can 2 oz — 2 pour **.15**

ESSENCE ROYALE Vanille

BOUTEILLE 8 oz	.25
COCOANUT Le paquet ½ lb	.19
RAISIN en grappes Malaga 5 Couronnes Pqt 1 lb	.35

POUR VOS PATISSERIES **Lait CARNATION** 2 btes **.25**

Thé Salada

Universellement connu pour son arôme riche et sa force.

Vert ou Noir Paquet de 1 livre . **.53**

Joyeux Noël

LES MEILLEURES VIANDES QUE VOUS P EZ T
NOUS VOUS LES OFFRONS A PRIX TRES RED en f

Jeune AGNEAU

Dans la fesse	.23
Quartier de devant	.11

Boeuf de l'Oues

STEAK de ronde	.19
Roastsbeef de Côtes	.15

VE

Panne de lard lb **.12**

FANTAI POUR

GALANTI de Veau lb
LANGUE en Galantin lb
POULET en Galantin lb
MO RAT

Poules - Poulets - Oies

A PRIX SPECIAUX

Notre Vente de Boeuf au Quartier Complet se Continue encore cette Semaine

VIANDE hâchée pu

TOUS CES PRIX SPECIAUX SONT EN FORCE JUSQ AU

eureu *isfaite du précieux patronage qui lui a été accordé du-*
imer *naissance d'une façon tangible en donnant un grand*
prix d *ses marchandises, permettant ainsi à toutes les familles*
r leu *s des Fêtes.*

Les Magasins Guy Inc. Stores

OCCASION SANS PRECEDENT

de faire votre marché des Fêtes

A TRES BAS PRIX

JAMBON FESSE .16

10 à 14 livres

Notre propre jambon, salé et préparé au sucre par nous, ici à Québec pour répondre au goût de nos clients.

FITU
x Ata
Old Ci
rvir ave

Jarre 16 oz **.21**
Jarre 40 oz **.35**

GELEES "BLUE & WHITE"
Faites de jus de fruits et de gélatine de la plus haute qualité
6 paquets pour **.29**

TROIS BREUVAGES TRES RECOMMANDES POUR TOUTES LES OCCASIONS

Bovril bouteille 5 oz Cordial **.39**

CACAO RENO Boite ½ liv. **.19**

VI-TONE Agréable au goût Excellent pour la santé
boite 8 oz **.27**
boite 8 oz **.47**

C UP
nz
teille
.9

FÉ
ur
N pécial
.5

ASPERGES RED & WHITE Bout blanc 1s	la boite	**.47**
ASPERGES HILLSDALE Boite 1s	la boite	**.30**
BLE d'Inde GOLDEN BANTAM Nature Best 2s	la boite	**.11**
POIS Importés HERO, fins	la boite	**.20**
MINCE Meat OXFORD, 14 oz	la boite	**.23**

Poudre à Pâte
Cook's Friend
Boite 1 lb
.25

Cornstarch
Benson
.11

SAVON Manyflowers
3 morceaux pour **.17**

SAVON COMFORT
10 morceaux pour **.37**

GELÉE JELL'O
4 paquets pour **.25**

Assortiment complet de Liqueurs Françaises
Avec un livre de recettes GRATIS
bout. **.39**

GRATIS !
Un magnifique
CALENDRIER
Avec chaque achat du
Délicieux
Café RENO

.49

0 livres pour .47

JAMBON Cuit et tranché la livre **.29**

BACON tranché pour le déjeuner lb **.21**

S P EZ TROUVER POUR LES FETES,
RED (en force jusqu'au 26 inclus)

Ques

VEAU DE LAIT
Frais
Premier Choix
EPAULE
.17

9
5

LARD FRAIS

EPAULE trimée	**.11**
FESSE complète ou moitié	**.14**

Onliwon
PAPER TOWELS

1 Cabinet et 3 Paquets de serviettes

SERVIETTES
Sanitaires
Onliwon
.98

Joyeux Noël

OLIVES McLaren

Nature 40 oz		.41
" 10 oz		.15
Mayonnaise Thousand Islands "Blue Seal"	la jarre	.35
Mayonnaisse Red & White 12 oz	la jarre	.23

BISCUITS A THE
HETHRINGTON
pqt 1 liv, **.15**

NTAI POUR NOEL
Moule 3 lbs

ANTI eau	lb	.29
GUE alantin	lb	.45
LET alantin	lb	.49

MO RATIS

TETES de Lard bien préparées **.05**

Charcuterie de Choix

A TRES BAS PRIX

Notre Vente de Boeuf au Quartier Complet se Continue encore cette Semaine

é pur lard 3 livres pour **.40**

Une délicieuse fantaisie pour votre table de Noël
BISCUITS MARVEN
"Chocolat Custard Cream"
la livre **.25**

FRUITS ET LEGUMES

à très bas prix
en force jusqu'au 26 inclusivement

ORANGES "Sunkist"
.21 - .29 - .39

ORANGES Mexicaines
Très grosses
Sans noyaux, sucrées et très juteuses. doz. **.59**

POMMES

McINTOSH, fancy		.39
FAMEUSES		.19 et .25
SPY No 1, grosses et rouges		.35
Pour cuire	10 lbs	.39
PAMPLEMOUSSES de Floride	3 pour	.25
BANANES	doz	.29
LAITUE "Iceberg"		.10
COEURS de Céleri		.20
ECHALOTTES	2 pqts	.15

Primeurs de la saison :
CHOUX-FLEURS, PATATES SUCREES
TOPINANBOURG -- CONCOMBRES
FEVES -- TOMATES
Prix spéciaux pour Oranges à la caisse

AMANDES

	la livre
AMANDES mêlées	.21
AMANDES écallées	.50
AVELINES	.19
NOIX en écalles	.23
NOIX écallées BORDEAUX	.59
NOIX écallées ARLEQUIN	.50

BISCUITS

Royal ASSORTIS Paquet 1 lb	.27
Aux Chocolat EMPEREUR	.10
Java Jelley à l'essence d'érable	.10

Assortiment complet des Délicieux
BISCUITS
GIGNAC
Fabriqués chez-nous pour satisfaire la population de chez-nous

GATEAUX
aux fruits
"GILCHRIST"
Gâteaux de 1 lb
Très belle qualité pour plaire aux plus difficiles.
Prix très Spécial
.15

Plum - Pudding
GOBLIN
aux fruits
3 grandeurs
$1.25
.45
.23

Nous avons dans tous nos magasins.
LES MEILLEURS
Gâteaux
de
Vaillancourt
dont la réputation est si hautement reconnue.

SQ AU 31 DECEMBRE A QUEBEC ET LEVIS SEULEMENT

La Tuque à Chicoutimi et Québec à Trois-Rivières ce soir

LES CASTORS DEVRONT GAGNER CE SOIR POUR GARDER LA 1ERE PLACE

Les joueurs du Québec partiront ce midi pour Trois-Rivières où ils joueront ce soir contre les Renards, à l'Arena Laviolette, leur première partie de la saison contre le club de M. Grunenger, sur la glace trifluvienne.

Forts de leur victoire sur les Renards, la semaine dernière, et sur l'écrasante défaite qu'ils ont infligée mardi soir aux Loups du Nord, les Castors partiront pour la cité de Laviolette avec la ferme détermination et la confiance d'ajouter une nouvelle victoire à leur actif.

Si Trois-Rivières gagne ce soir, il sera sur un pied d'égalité avec le Québec en première position. Une victoire donnerait une marge de trois points aux locaux sur leur plus proche concurrent.

Corbeau, qui n'a joué que quelques minutes contre La Tuque, a pratiqué avec le Québec hier, et sera plus souvent dans la mêlée ce soir.

De son côté, les Renards auront Koski pour tenir compagnie à Townsend, sur la défense. Cela pourrait mêler les cartes.

LUCIEN LABADIE ET GAVAN POWER SIGNENT POUR LE CLUB "C. N. R."

De retour de Montréal où il a passé quelques jours, Gavan Power a signé un contrat pour la saison avec le club C. N. R., de la ligue Railway-Paper.

Gavan n'a pas joué pour le C. N. R. depuis l'année où ce club décrochait le championnat de la ligue, c'est-à-dire, il y a deux ans, alors que Dave Power jouait aussi pour le club d'Alphonse Lapointe.

Une "brebis égarée", Lucien Labadie, l'artiste du poke-check, sera sur l'allignement du C. N. R., dimanche, lorsque son club rencontrera Le Soleil, dans la 2e partie de l'après-midi.

De son côté, Le Soleil a confirmé officiellement hier l'engagement de son nouveau coach, Jimmy Brophy, qui est entré immédiatement en fonctions.

HOCKEY AU PATRONAGE

Le Patronage Laval met tout en oeuvre pour intéresser les jeunes gens et a formé à cet effet pour cette saison, plusieurs unions de clubs de hockey. Deux grandes patinoires sont à la disposition de ses équipes qui comprendront environ 190 joueurs, tant jeunes gens qu'enfants. Ces Unions forment 24 équipes différentes et régulières, lesquelles sont divisées en trois ligues. 1ère : Union Notre-Dame, qui comprend sept équipes pour joueurs de 17 à 25 ans.

2e — Union St-Vincent, huit équipes pour joueurs de 15 à 17 ans.

3e — Union Ste-Anne, huit équipes pour joueurs de 10 à 15 ans.

Une coupe est gracieusement offerte à chaque ligue pour l'équipe vainqueur par la Direction du Patronage Laval. Les parties se jouent chaque dimanche depuis dix heures du matin, jusqu'à neuf heures le soir. Durant la semaine, il y a des parties chaque soir à 7 heures 30 et 9. 30.

Les Officiers pour cette saison sont comme suit :

Président honoraire, Rév. P. J. J. Plamondon.

Président actif, Emilien Thivierge.

Vice-président, Louis Marois
Trésorier, Arthur Giroux,
Pointeur, Jos. Boulanger,
Gérant, Louis Côté,
Asst.-gérant, Paul Desmeules,
Entraineur, Philippe Lachance,
Arbitre régulier, Gérard Hamel,
Arbitres supplémentaires, Roméo Chamberland, Lorenzo Jobin

Comité d'arbitrage

Rév. Père Albert Côté, chapelain.
RR. FF. A. Maheux, P. E. Trépanier, directeurs.
M. E. Pissinis, président de l'U. N. D.
M. les arbitres de la partie.
MM. les capitaines des équipes.

Nous donnons ci-dessous le nom des clubs des ligues senior et junior de l'Union Notre-Dame ainsi que les alignements respectifs.

LIGUE SENIOR U. N. D.

LEVIS	QUEBEC
BUTS	
C. Lagacé	E. Vézina
DEFENSES	
A. Raymond	A. Loignon
S. Latulippe	L. Marand'a
	E. Thivierge
CENTRES	
M. Routhier	W. Boucher C.

FRONTENAC	IBERVILLE
BUTS	
M. Gagnon	L. Morency
DEFENSES	
M. Sylvain	R. Bruneau C.
R. Dostie	A. Tremblay
L. Marois	L. Légaré
Jos. Tremblay	
CENTRES	
L. Soulard CC.	E. Dostie
AILES	
E. Blondeau	R. Poitras
G.-E. Lepage	A. Mathieu
	J. M. Poitras

LIGUE JUNIOR U. N. D.

MONTCALM

BUTS	
J. Boulanger C.	H. Paré
DEFENSES	
G. Hebert	L. Thivierge
R. Vézina	
G. Lachance	
A. Côté C.	
CENTRE	
Roger Bell	F. Lamontagne
AILES	
R. M. Lemay	
P. H. Cantin	
C.-H. Bisson	

HOCKEY A ST-GEORGES

Dimanche prochain, le 20 courant, le club de hockey Chevaliers de Colomb St-Georges recevra la visite de la fameuse équipe de St-Evariste. Ce sera la première partie de la saison en même temps que l'ouverture de la magnifique patinoire du club local. Nous comptons sur une grosses assistance à cette partie qui sera très intéressante. (Comm.)

AU SEMINAIRE

Au petit séminaire, la saison du hockey s'est ouverte officiellement dimanche matin, à huit heures, dans la cour des grands. Le président et le secrétaire du C. G. S. vinrent mettre la rondelle au jeu au milieu des applaudissements de la gent écolière. Les deux clubs en présence luttèrent avec ardeur. La partie se termina en faveur du Feuille d'Erable contre le Laval Jr par un score de 4 à 2. Marc Letarte, Fernand Nicole et Léon St-Amand brillèrent pour le Feuille d'Erable, tandis que le trio Royer-Lachance-Cliche exécutaient le beau jeu pour le Laval Jr. Côté, le gardien de buts des F. d'Erable, fut particulièrement en vedette.

Voici le nom des joueurs des deux clubs:

Feuille d'Erable — R. Côté, F. Nicole, L. St-Amand, M. Letarte, G. Simard, P.-A. Morin, D. Poirier, R. Plamondon.

Laval Jr.: M. Bégin, C. Cliche, R. Legendre, C. Lachance, R. Royer, A. Frenette, A. Paquet, B. Roy et G. Beaudet.

Dans l'après-midi, vers trois heures, deux autres clubs se rencontrèrent sur la même patinoire. L'Aiglon et le Castor. L'Aiglon remporta la victoire haut la main. Letarte, Pouliot et Fournier furent les étoiles du club gagnant. Huot, les frères Boudreau et le gardien de buts Caron se distinguèrent chez les Castors.

Ces deux parties furent impartialement arbitrées par Georges Bray. Une foule d'écoliers applaudirent souvent le beau travail des joueurs.

Aiglon: S. Roberge, H. Beaudet, A. Dussault, B. Letarte, G. Pouliot, N. Larochelle et A. Fournier.

Castor. — F. Caron, C. Castonguay, C. Boudreau, R. Boudreau, S. Létourneau, C. Giroux, J.-P. Huot et

—Papa, as-tu jamais flirté?
—Une fois, mon fils.
—Et tu as été puni?
—Oui, la prison pour la vie avec ta mère (**Karikaturen**, Oslo.)

R. Vachon
R. Tremblay

LAVAL	DOLLARD
BUTS	
E. Thivierge	L. Grenier
DEFENSES	
R. Dupuis	Delongchamps C
A. Rochette	M. Martin
CENTRES	
Rol. Lemay C.	J.-M. Laroche
AILES	
H. Chartrain	R. Demers
G. Terrett	Al. Côté
	G. Clavet

Nous donnerons demain et les jours suivants la cédule de chacun

UNE SENSATION

PADDY BYRNE, le merveilleux gardien de buts du Chicoutimi, de la ligue Provinciale, qui est actuellement la sensation non seulement de son club mais de son circuit. PADDY viendra à Québec l'après-midi de Noel alors que les Castors recevront les Canadiens de Chicoutimi.

HOCKEY

CE SOIR

N. H. L.

Americans vs Canadien
Montréal vs Rangers
Chicago vs Détroit

Provinciale

La Tuque à Chicoutimi
Québec à Trois-Rivières

Canado-Américaine

Philadelphie à Providence
New Haven à Boston

Internationale

Cleveland à London
Syracuse à Pittsburg
Détroit à Buffalo

LIGUE INDUSTRIELLE

Voici le détail des parties de quilles jouées jeudi dernier le 10 decembre. Le Service Civil a défait le Dominion Corset, qui était champion de la première série, par 3 à 0. Tous les records de la ligue ont été dépassés lorsque le Service Civil a totalisé 2762 points en trois parties. M. A. D. Hébert a éliminé la partie de M. T. Desrochers de 230 par celle de 243. Le meilleur score pour les trois parties qui de 661 est très appréciable ayant été fait durant la même soirée.

Dominion Corset:

Lachance	171	157	137	465
Desrochers	142	142	138	422
Bergeron	169	203	191	563
Blouin	127	180	156	463
Lachence	191	173	192	556
	800	855	814	2469

Service Civil:

Hebert	226	192	243	661
Dupuis	183	179	166	528
Beaulieu	188	140	118	446
Pearson	202	199	182	583
Gagnon	171	203	170	544
	970	913	879	2762

Service Civil : 3 à 0.

Quebec Motor Sales:

McNicoll	156	154	141	451
Darveau	125	130	152	407
Guay	150	157	107	414
Pelletier	155	127	172	454
Bonhomme	193	188	146	527
	779	756	718	2253

Gale Bros:

Paré	145	197	201	543
Robitaille	126	186	158	470
Bruneau	189	130	163	482
Labbé	125	153	166	444
Poulin	174	180	152	506
	759	846	840	2445

Gale Bros : 2 à 1.

La ligue Nationale ouvrira sa saison demain à l'Arena

Le circuit de Lucien Dugal recommancera ses opérations demain soir à l'Arena avec quatre clubs dont trois nouvelles entrées, si l'on tient compte de l'effectif de la dernière saison.

Les Magasins Guy, champions de 1930-31, n'ont pas répondu à l'appel. La Maison Boucher, finaliste de l'an dernier, est le seul à continuer la lutte dans la ligue Nationale.

Le St-Charles est un ancien club, cependant que St-Grégoire et Stadacona sont deux nouveaux venus.

Les parties de demain soir sont les suivantes:

2 heures—St-Charles vs St-Grégoire,
9 heures 30—Boucher vs Stadacona.

On anticipe une bonne assistance à l'occasion de cette ouverture. Comme la glace sera bonne, le jeu ne manquera pas d'être très rapide.

PLUSIEURS ANCIENS JOUEURS DU "SONS OF IRELAND" AVEC LE C. P. R. DE LA R.-PAPER

Nous avons appris en coulisse hier que le C. P. R. alignerait dimanche deux nouveaux joueurs qui sont bien connus dans le domaine du hockey local.

Il s'agit de Jimmy Lonergan et Pinkie Dinan.

Pinkie sera sûrement à son poste dimanche contre l'Anglo Pulp, mais les pourparlers avec Jimmy Lonergan ne sont pas encore rendus à terme.

Si Jimmy et Pinkie jouent pour le C. P. R. ce sera pour la seule considération de John LaRoche, le coach du club, en raison de cette étroite intimité qui a originé avec le désormais fameux "Sons of Ireland".

Un coup d'oeil sur les noms suivants convaincra nos lecteurs du fait que le C. P. R. est en train de vouloir ressusciter le fameux "Sons": :

Wilfrid Turgeon, dans les buts; Jimmy Lonergan et Ulric Morissette, sur la défense; Hammy Laroche et Pinkie Dinan, sur les avants; John LaRoche comme coach.

Le C. P. R. a eu lui aussi vent des préparatifs faits par les autres clubs en vue du championnat. Comme MM. Boily et Perreault veulent encore entrer dans la série de détail, ils n'ont pas l''intention de se laisser damer le pion. C'est le temps de bâtir une équipe. Après le 8 janvier, il sera trop tard, selon les règlements de la ligue.

On aura beau dire, les hommes d'expérience ne sont jamais assez nombreux sur une équipe. Le C. P. R. n'en manquera sûrement pas du train où il va.

LE FRONTENAC DE LA CLASSE B BRISE DEUX RECORDS VENDREDI

Le club Frontenac de la classe B. s'est couvert de gloire vendredi soir dernier en brisant deux records de saison avec 2765 points pour total d'équipe et 978 pour partie. La même équipe détenait l'ancien record d'équipe avec 2693 points.

Individuellement J. Gagnon a roulé 626 en trois parties et R. Armstrong une partie simple de 247.

Voici maintenant la position des clubs et les meilleures moyennes.

Position des clubs

	G	P
Frontenac	5	1
Lévis	4	2
Jos. Côté Cocher	3	3
Cantin	3	3
Chev. de Colomb	3	3
St-Paul	2	4
A S & R. E. E.	0	6

Moyennes

L. Guttmann	24	4078	169.9
R. Côté	19	3218	169.3
L. Pedvis	27	4569	169.2
E. Couture	27	4547	168.4
A. Guay	27	4516	167.3
T. Giguère	27	4488	166.2
J. R. Bonhomme	27	4434	164.2
P. Giguère	27	4434	164.2
A. Lizotte	27	4413	163.6

Lévis :

Guay	142	139	140	421
Couture	165	162	155	482
Giguère	156	193	174	523
Côté	206	167	187	560
Perreault	156	158	160	474
	825	819	816	2460

Jos. Côté Cocher :

Guay	153	135	200	488
Beaudoin	136	167	174	477
Bégin	143	182	167	492
Guay A.	135	192	121	448
Couture	188	168	182	538
	755	844	844	2443

Jos. Coté Cocher gagne 2 parties

St-Paul :

Giguère	141	146	156	443
Armstrong	148	247	168	513
Rhéaume	154	159	132	445
Brousseau	181	192	136	509
Rancourt	128	147	109	384
	752	891	701	2344

Victoria :

Robitaille	176	195	146	517
Richard	158	136	199	493
Clarke	184	139	170	493
McLaughlin	171	164	146	481
Lizotte	158	131	192	481
	847	765	853	2465

Victoria gagne 2 parties

Cantin :

Cantin J. P.	157	166	177	500
Cantin E.	142	154	176	472
Cantin M.	205	175	162	542
Cantin R.	161	169	183	513
Corriveau	172	166	149	487
	837	830	847	2514

Ch de Colomb :

Côté	156	140	451	450
Leblanc	166	145	181	492
Laliberté	138	154	162	454
Thibaudeau	193	161	194	558
Rochon	144	157	163	464
	797	757	854	2408

Cantin gagne 2 parties

Frontenac :

Guttmann	171	168	146	485
Verreault	204	236	159	599
Gagnon	226	215	185	626
Pedyis	174	166	150	490
Bonhomme	179	193	193	565
	954	978	833	2765

A S. & R. E. C. :

Bourdeau	189	185	148	522
Dionne	164	156	128	448
Verreault	181	173	178	532
Gignac	164	171	157	492
Cantin	168	156	147	471
	866	841	758	2465

Frontenac gagne 3 parties

UN VETERAN

M. MAURICE TURGEON, le nouveau président de l'Union Locale des Raquetteurs, est considéré à juste titre comme l'un des pionniers de la raquette à Québec. M. Turgeon est un ancien président du Frontenac. Il est présentement directeur de ce club. Nos meilleurs souhaits au sympathique président de l'Union Locale.

ST-CHARLES A BATTU BEAUPORT

(De notre correspondant)

En présence d'une foule de 500 personnes, le St-Charles, de la ligue Nationale, a imposé un blanchissage au score de 5 à 0 au Beauport Inc. La partie fut très intéressante en dépit du score qui indique plutôt un avantage seulement au St-Charles.

Paul Rousseau a compté trois points. Camille Bisson et André Morency ont mis chacun un point à leur actif.

LIGUE ASSURANCE

Voici le détail des dernières rencontres dans la ligue de quilles Assurance:

TESSIER & FAGES

A. Racette	111	114	110	335
H. Kelly	104	143	111	358
Herb. Kelly	106	99	144	349
R. Labadie	128	151	109	388
A. Whittom	175	88	130	393
	624	595	604	1823

BRITISH COLONIAL

P.-E. Boulanger	101	152	83	336
A. Alain	127	152	126	405
G. Fortier	112	120	133	365
G. Boisvert	99	94	146	339
R. St-Laurent	137	127	122	386
	576	645	690	1831

British Colonial 2 à 1.

L. GARNEAU

E. Tardif	100	155	145	400
J.-B. Plamondon	14	155	104	373
O. Plamondon	108	109	136	353
O. Houde	122	114	109	345
R. Pelletier	160	121	127	408
	604	654	621	1879

L. GARNEAU

R. Petitclerc	117	119	121	357
V. Lemieux	142	103	130	375
N. Germain	134	102	100	336
Im. Rousseau	131	121	124	426
A. Douville	129	98	95	322
	653	543	620	1816

L. Garneau 2 à 1.

TESSIER & FAGES

A. Racette	130	152	114	396
H. Kelly	168	169	168	505
Herb. Kelly	141	164	123	428
R. Labadie	106	156	173	435
Amb. Whittom	126	144	128	398
	671	715	706	2162

EUG. JOBIN

R. Petitclerc	85	132	90	307
V. Lemieux	116	152	129	397
A. Douville	123	138	189	450
H. St-Amand	133	140	127	400
M. Rousseau	87	142	93	322
	544	704	628	1876

Tessier & Fages 3 à 0.

TESSIER & FAGES

A. Racette	169	154	125	448
H. Kelly	183	105	113	401
Herb. Kelly	149	137	136	423
P. Labadie	117	124	161	402
Amb. Whittom	109	92	132	333
	727	612	667	2006

EUG. JOBIN

R. Petitclerc	130	95	131	356
V. Lemieux	136	146	123	405
A. Douville	118	149	111	373
H. St-Amand	136	123	122	381
M. Rousseau	116	142	116	374
	636	645	603	1894

Tessier et Fages 2 à 1.

L. GARNEAU

E. Tardif	138	134	144	416
O. Plamondon	105	121	109	335
O. Houde	168	158	143	469
R. Pelletier	140	167	128	435
A. Plante	183	126	110	419
	734	706	634	2074

BRITISH COLONIAL

P.-E. Boulanger	118	113	129	360
A. Alain	127	106	111	344
G. Boisvert	117	90	108	315
G. Fortier	77	119	109	305
R. St-Laurent	130	188	131	449
	569	616	588	1773

L. Garneau 3 à 0.

LE CHICOUTIMI PEUT ETRE MORALEMENT SUR DE BATTRE LES LOUPS

(Du correspondant de L'EVENEMENT)

Chicoutimi, 17. — La venue des "Loups du Nord" suscite un grand intérêt dans notre ville. Les amateurs ont appris avec surprise hier soir la défaite des gars de La Tuque par les Castors. Le score indique que les québecois ont eu un grand avantage, sinon déclassé les visiteurs. Nous ne doutons pas que les "Loups du Nord" voudront laver cette défaite en battant le Chicoutimi ce soir. Les gars de Paddy Byrne ont pratiqué avec entrain et les centaines de spectateurs qui assistent à ces pratiques peuvent se convaincre que les équipiers du Chicoutimi ont un jeu grandement amélioré. Le jeu d'ensemble est meilleur. Byrne a réussi à persuader les joueurs que la rondelle doit "circuler" pour déjouer les adversaires. Il y aura foule ce soir à l'Arena, des centaines de billets avaient été vendus dès dimanche et chaque jour des centaines de billets sont retenus par téléphone de toutes les parties du comté. La victoire du Chicoutimi sur le Québec a grandement contribué à chauffer à blanc ses partisans. Le Chicoutimi vaincra certainement La Tuque ce soir, et il n'y aurait rien d'étonnant que Byrne leur inflige un blanchissage.

NOTE PAR UN AMATEUR:

M. Halpin dans son entrevue a évidemment prêché pour son club, cela part d'un bon naturel. Cependant, une chose que M. Halpin a oublié de dire c'est que Lamontagne a arrêté 43 lancers, dont plusieurs de Tremblay, Bergeron et Roy étaient extrêmement dangereux. Byrne a eu 28 lancers dirigés contre sa forteresse, il les a arrêtés avec l'habileté que tous lui connaissent. M. Halpin n'a pas dit que son club avait été déclassé dans le deuxième vingt, le Chicoutimi aurait dû scorer au moins deux points. Bien des jeunes sur le Chicoutimi jouent sans expérience des nouveaux règlements, mais laissez les pratiquer encore quelques jours et ils iront vous battre chez vous, le 25 décembre.

CANADIEN ET N. Y. AMERICANS JOUERONT AU FORUM CE SOIR

Montréal, 17.—(Presse Canadienne).—Les Canadiens et les Americans, qui ont détenu le monopole de la première position de la section canadienne de la National Hockey League depuis l'ouverture de la saison qui remonte maintenant à cinq semaines, se rencontreront pour la première fois sur la glace locale ce soir.

La première position sera en jeu, puisque les Canadiens n'ont que deux points en avant du club d'Eddie Gerard. Une victoire pour le club américain le mettrait sur un pied d'égalité avec les Canucks.

En même temps, les Rangers recevront les Maroons à Madison Square Garden.

La troisième partie de la soirée sera jouée à Détroit où les Falcons attendront les Black Hawks de pied ferme.

Comme il n'y a qu'une marge de cinq points entre le premier et le dernier de la section américaine, et que trois des clubs de cette section sont en action ce soir, quelques changements sont inévitables dans le classement des clubs.

Les Americans utiliseront ce soir un nouvel ailier de gauche, Ed. Convey. Happy Emms et Len Grosvenor manqueront sur l'équipe car Emms a été envoyé au New Haven pour remplacer Convey, tandis que Grosvenor a été prêté aux Bronx Tigers, de la Canado-Américaine.

EMPLOYES CIVILS

Les Employés Civils ont pratiqué hier soir à l'Aréna, et retourneront sur la glace samedi soir, de 9 heures à 10 heures.

LE CAMPAGNARD

Le Campagnard de Courville lance un défi à tout club du district pour jouer dimanche sur son terrain. Communiquer avec Paul Fortier, tél. 2-2502 s 6.

—Bagnard No. 99, votre femme est venue pour vous voir.

—Dites lui, que je ne suis pas chez moi (**Lustige Kolner Zeitung**, Cologne.)

"LE FAVORI DE L'UNIVERS"
CHAMPAGNE
LOUIS ROEDERER
VENDU DANS LES MEILLEURS CLUBS ET HOTELS

FU MANCHU

Episode No 168

Par SAX ROHMER

Copyright Bell Syndicate.

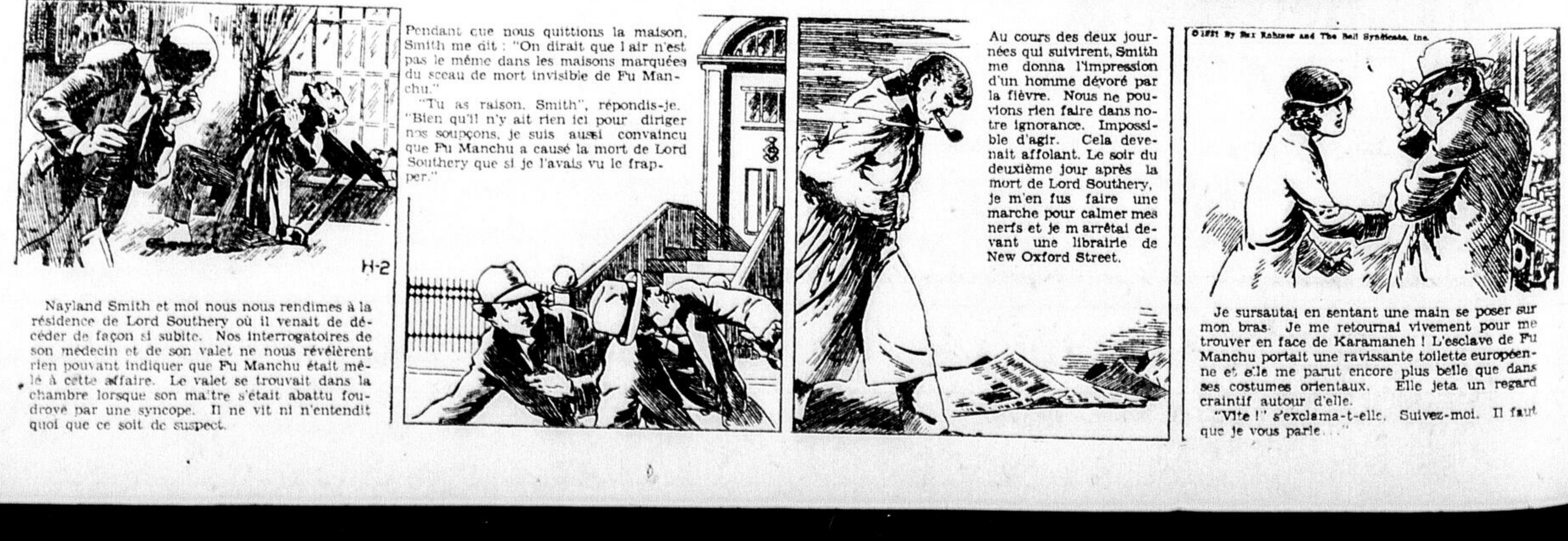

H-2
©1931 By Sax Rohmer and The Bell Syndicate, Inc.

Nayland Smith et moi nous nous rendimes à la résidence de Lord Southery où il venait de décéder de façon si subite. Nos interrogatoires de son médecin et de son valet ne nous révélèrent rien pouvant indiquer que Fu Manchu était mêlé à cette affaire. Le valet se trouvait dans la chambre lorsque son maître s'était abattu foudroyé par une syncope. Il ne vit ni n'entendit quoi que ce soit de suspect.

Pendant que nous quittions la maison, Smith me dit : "On dirait que l'air n'est pas le même dans les maisons marquées du sceau de mort invisible de Fu Manchu."

"Tu as raison, Smith", répondis-je. "Bien qu'il n'y ait rien ici pour diriger nos soupçons, je suis aussi convaincu que Fu Manchu a causé la mort de Lord Southery que si je l'avais vu le frapper."

Au cours des deux journées qui suivirent, Smith me donna l'impression d'un homme dévoré par la fièvre. Nous ne pouvions rien faire dans notre ignorance. Impossible d'agir. Cela devenait affolant. Le soir du deuxième jour après la mort de Lord Southery, je m'en fus faire une marche pour calmer mes nerfs et je m'arrêtai devant une librairie de New Oxford Street.

Je sursautai en sentant une main se poser sur mon bras. Je me retournai vivement pour me trouver en face de Karamaneh ! L'esclave de Fu Manchu portait une ravissante toilette européenne et elle me parut encore plus belle que dans ses costumes orientaux. Elle jeta un regard craintif autour d'elle.

"Vite !" s'exclama-t-elle. Suivez-moi. Il faut que je vous parle..."

Les petites annonces de l'Evénement profitent également à l'annonceur et au lecteur

TARIF
des Annonces Classifiées
L'EVENEMENT
TEL. : 2-7700

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire; chaque mot additionnel, 1 centin.

25 SUCCURSALES

ou vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :

ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne . . . . .Tél.	2-3283
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue. Tél.	2-5335
DONAT LANGLOIS, Monument, Giffard . .Tél.	2-4113-M
EUGENE PARENT, 77 rue St-Cléophas, Ville de Beauport. . . . . .Tél.	2-6230-F
J.-EDGAR BROUSSEAU, 766, rue St-Vallier. .Tel.	2-7820
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph. . . . . . . .Tél.	3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue. . . . . . . .Tél.	2-7706
L.-P. GARNEAU, 470, rue St-François . . . .Tél.	3-0032
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Vallier. . . .Tél.	7840
PHARMACIE HUGUES BERNIER, 271½, rue St-Joseph . . . . .Tél.	3-0809
Pharmacie J. U. DEMERS 430 rue St-Jean... Tél.	2-6105
WILFRID GAUVIN, tabaconiste, 1251, rue St-Vallier	4-0421
JOS. COTE (Ltée) Succursale No 1, 179, rue St-Joseph. . . . .Tél.	2-2097
Succursale No 2, 36, rue St-Jean. . . . . . .Tél.	2-1134
Succursale No 3, 332, rue St-Jean. . . . . .Tél.	2-3130
Succursale No 4, 17, rue Buade. . . . . . . .Tél.	2-6362
Succursale No 5, 459, rue St-Joseph. . . . . .Tél.	2-6355
Succursale No 6, 317-A, rue St-Joseph. . .Tél.	4-0092
Succursale No 7, 436. rue St-Jean. . . . . . .Tél.	4-0431
Succursale No 8, 105, rue St-Joseph. . . . .Tél.	2-4327
Succursale No 9, 46, Côte de la Montagne . .Tél.	2-4110
Succursale No 10, 95, rue St-Paul. . . . . .Tél.	2-7904
Succursale No 11, 176, 3e Avenue . . . . . . Tél.	4-0523
Succursale No 12, 27, rue St-Joseph. . . . .Tél.	2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy. . . .Tél.	2-4603
Succursale No 14, 355, rue St-Paul. . . . . .Tél.	2-7933
DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT. . . . . .Tél.	2-7700

PERDU

CHIEN POLICIER allemand perdu, attelage avec initiales E.-B. Dorion, perdu mardi après-midi. Récompense en téléphonant à 6296. 172-2—1

SOMME D'ARGENT perdue, rue St-Jean, entre le théâtre Capitol et la Côte du Palais. Récompense promise. Téléphonez à 2-4023. 172-6—1

AMUSEMENT

TRES GRANDES SALLES pour clubs ou amusements, ou encore pour entrepôt, à louer, No 425, rue St-Joseph. S'adresser à **S. RICHARD**, No 31, rue Ste-Ursule, Québec. 161-26—3

DEMANDES

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES pour vendre des portraits. Ecrivez pour catalogue. **UNITED ART LIMITED**, 162, John St., Toronto. 168-36—5

COUTURE

BONNES COUTURIERES demandent de l'ouvrage à la maison, dans confection pour dames, messieurs ou enfants; tout genre d'ouvrage. Réparation et habits refaits. Ouvrage de tailleur, garanti. 15 années d'expérience. S'adresser au No 10, **COTE DU PALAIS**, App. 5, Tel. 2-5835.

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS. Conversation anglaise, sténographie, comptabilité, etc. Cours le jour et le soir. Cours individuels ou d'ensemble. **BART SCHOOL**, No 553, rue St-Jean, Tel. 2-5863. 172-26—11

ANGLAIS, français, sténographie, comptabilité. Cours commercial complet, classique, préparation pour brevets et tous les examens de la province. **INSTITUT J. THOMAS**, No 25, rue St-Stanislas, Tel. 2-7492. 153-26—11

M. Fort. Giroux, St-Louis de Courville.

CLASSE. Anglais, français, sténographie bilingue (spécialité). Diplomes accordés. Clavigraphie, mathématiques. Conversation anglaise. Elèves acceptés à partir de 12 ans. Cours jour et soir. Mlles **NOEL DE TILLY**, No 253, rue St-Jean, Québec. 161-26—11

COLLEGE WALLACE, No 58, Côte du Palais, Tél. 2-4545-W. Commerce, langues, mathématiques, économie politique. **J.-W.-M. WALLACE**, C.E., principal. 171-26—11

NOUVELLE METHODE. — L'anglais enseigné par la poste. Succès garanti par écrit en 2 mois, 20c la leçon. Ecrivez pour détails. Adressez à **A.-P FORTIER**, St-Ubald, Co. Portneuf.

Mlle STURTON donnera des cours anglais. Spécialité : avec des heures au goût de l'élève. Mon enseignement est garanti. Traduction faite sur demande. S'adresser au No 93, **RUE CREMAZIE**, Tél. 9571.

PROFESSEUR D'EXPERIENCE demande élèves commençants pour donner des cours à domicile. Excellentes références. S'adresser à Tél. 2-8501.

DEMANDES

EMPLOIS DEMANDES

VENDEUR D'EXPERIENCE désire représenter une compagnie sérieuse; travaillerait à commission; pourrait produire bon chiffre d'affaires. Pour références, écrire à Casier No 97, l'Evénement, Québec. 171-12—10

FEMMES DEMANDEES

FILLE GENERALE demandée pouvant fournir des références, pour la cuisine. S'adresser, entre 7 et 8 heures le soir, à Mme **ANT. RIVARD**, No 16, Avenue de Bernière. 166-6—12

LOGEMENTS DEMANDES

UN LOGEMENT demandé, meublé ou non, de 7 à 9 chambres, quartier Belvedère. Ecrire à Casier No 96, l'Evénement, Québec. 171-6—16

ON DEMANDE (DIVERS)

AVIS. — Toute personne ayant de la vieille monnaie de tout pays à vendre. Nous les achetons. (Nous n'achetons pas sur catalogue). S'adresser à **G. MERCIER**, No 76, Côte de la Montagne, Québec. 163-26—16

Mme B. Dionne, 43, St-Joachim.

RAYONS DE BIBLIOTHEQUE

ON DEMANDE A ACHETER à bon compte des rayons de bibliothèque brun foncé. Tél. 2-7185.

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS DUFFERIN. — Petit appartement meublé à louer au prix minime de $25.00 par mois. Prêt à être occupé immédiatement. S'adresser au No 13, **Rue Haldimand**, ou appeler Tél. 2-2512. 164-6—17

APPARTEMENT de 2 grandes pièces, avec cuisinette et chambre de bain, meublé, chauffé, plancher en bois dur, eau chaude à l'année. S'adresser au concierge. **APPARTEMENTS COLINETTE**, No 8, rue Collins, Québec. 170-6—17

APPARTEMENTS BERUBE, Limoilou suites de deux et trois pièces, meublées, à louer, avec gaz, électricité. S'adresser au No 50, 2ème **AVENUE**, Tél. 4-4350. 12—17

AVENUE BOUGAINVILLE, No 36, app. 4, logement de 5 chambres plus chambre de bain en tuile, chauffé, eau chaude, très moderne. A sacrifier pour cause de départ. S'adresser au No 103, **CHEMIN STE-FOY**, Tél 7949, 3-4840 ou 6933. 169-6—17

APPARTEMENTS ALICE

No 20, AVENUE LAURIER, près du Parlement, un magnifique logis de huit chambres et chambre de bain chauffé, possédant toutes les améliorations modernes. S'adresser sur place au concierge, ou au **TRUST GENERAL DU CANADA**, No 71, rue St-Pierre. Tél. 2-0526. 163-26—23

RUE COUILLARD, petit flat de 5 chambres, cuisine, boudoir, chambre, avec entrée et chambre de bain privée, chauffé et meublé. Possession immédiate. **P. DAIGLE**, No 18, rue Hébert. 168-6—17

SUITE de 3 appartements meublés, plus chambre de bain, au No 28, Avenue Ste-Geneviève. Aussi chambre seule. S'adresser sur les lieux ou à **G.-I. LACHANCE**, No 263, rue St-Paul, Québec. 162-26—17

BUREAUX A LOUER

PLAIN-PIED de bureaux à louer, voisin de l'immeuble de la compagnie d'assurance Metropolitan. S'adresser au **LITTLE GREEN SHOP REG'D**, No 47, rue St-Jean, Québec. 161-26—18

CHAMBRES A LOUER

A LOUER dans maison anglaise, très belles chambres, confortables et chaudes. S'adresser au No 71, **RUE ST-LOUIS**, Québec. 167-6—20

BEAU PLAIN-PIED de 2 pièces à louer, meublé et chauffé, ainsi que plusieurs belles chambres. S'adresser au No 31, **RUE COUILLARD**. 166-6—20

CHAMBRE bien ensoleillée, eau dans la chambre. S'adresser au No 38 **RUE DAUPHINE**, coin St-Eustache, Québec.

CHAMBRES A LOUER avec eau courante chaude et froide, situées dans la partie haute de la ville (en dedans des murs). Usage du bain. Pour détails, s'adresser par téléphone à **2-7897**.

CHAMBRE A LOUER, eau chaude à l'année, bain sur même étage. Bon chez-soi pour personne distinguée. S'adresser au No 6½, **RUE CHRISTIE**. 170-6—20

DE TRES BELLES CHAMBRES simples et doubles, bien ensoleillées, grandes garde-robes, fenêtres sur la rue, réparées à neuf. Prix raisonnable. Confort du chez-soi. No 261, **RUE ST-JEAN**, Tél. 2-3798-F. 6—20

GENEVA HOUSE. — Grand appartement comprenant chambre et salon double, chambres, $15.00 en montant, meublés à neuf. S'adresser au No 109, **GRANDE-ALLEE.** 12—20

GRANDE CHAMBRE meublée ou non, dans famille privée, usage du téléphone et chambre de bain. S'adresser au No 78-A, **AVENUE DE SALABERRY**

GRANDE CHAMBRE à louer, étage du bain et téléphone. S'adresser à Tél. 2-3354-J. 168-6—20

OLD CITY. — Belles chambres meublées, bien chauffées; aussi appartements de 1 et 2 chambres, avec cuisinette. Prix modéré, au No 28, rue Couillard. Nos 27-33, Avenue Ste-Geneviève. Près du Château Frontenac. Tél. 2-4301. 163-26—20

RUE RICHELIEU, chambre à louer, usage du bain et téléphone. Pour informations, appelez à 2-4007, ou au No 131, **RUE RICHELIEU**.

138-142 RUE STE-ANNE, chambres confortables sur premier et second planchers, donnant sur la rue. Aussi une autre nouvellement réparée, au prix de $12.00 par mois. Tél. 2-6177. 163-26—20

CHAMBRES ET PENSION

BELLE GRANDE CHAMBRE bien ensoleillée et très bien meublée, système de chauffage, bain et téléphone, située à la Haute-Ville, près rue St-Jean. Pension si désiré. Tél. 2-8386. 168-6—20

M. V. Beaucage, 56, 4ème Avenue.

BELLES GRANDES CHAMBRES doubles et simples, eau courante, bain sur le même plancher, très propres. Pension de première classe. Aussi repas à la semaine. S'adresser à Mme **EMOND**, No 30, rue Conroy. 6—20

CHAMBRE et pension propre et confortable. S'adresser au No 40, **RUE STE-URSULE**, Québec. 167-26—20

"Le Petit Curieux" --- LES CHAMPIGNONS --- Par Pim

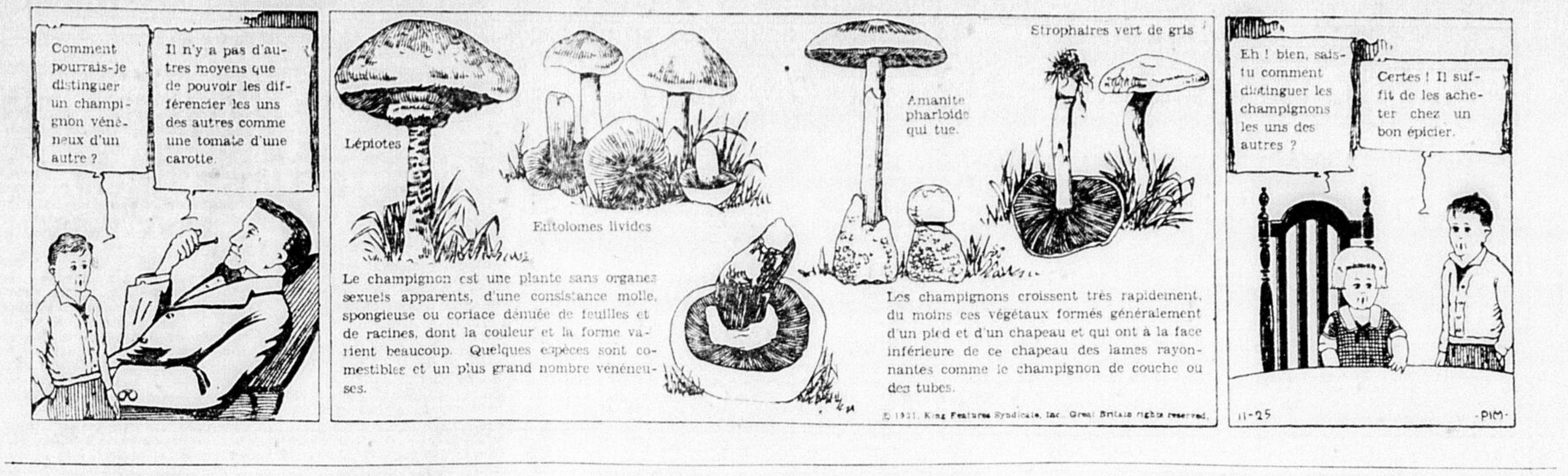
Comment pourrais-je distinguer un champignon vénéneux d'un autre ?
Il n'y a pas d'autres moyens que de pouvoir les différencier les uns des autres comme une tomate d'une carotte.
Lépiotes
Entolomes livides
Le champignon est une plante sans organes sexuels apparents, d'une consistance molle, spongieuse ou coriace dénuée de feuilles et de racines, dont la couleur et la forme varient beaucoup. Quelques espèces sont comestibles et un plus grand nombre vénéneuses.
Amanite phalloïde qui tue.
Strophaires vert de gris
Les champignons croissent très rapidement, du moins ces végétaux formés généralement d'un pied et d'un chapeau et qui ont à la face inférieure de ce chapeau des lames rayonnantes comme le champignon de couche ou des tubes.
© 1931, King Features Syndicate, Inc. Great Britain rights reserved.
Eh ! bien, sais-tu comment distinguer les champignons les uns des autres ?
Certes ! Il suffit de les acheter chez un bon épicier.
11-25
-PIM-

A LOUER

CHAMBRES ET PENSION

MANOIR MONTMORENCY

CHAMBRES A LOUER, toutes avec douche, bain, téléphone, avec ou sans pension. Prix réduit jusqu'au 15 juin 1932. S'adresser au gérant, No 410, **RUE ST-JEAN**, Tel. 2-8704. 149-26—20

GRANDE CHAMBRE, deux chassis sur la rue; une plus petite, eau chaude et bain sur même plancher. Pension si désiré, dans famille sans enfant. No 6½, **RUE SCOTT**, Tel. 2-7256. 169-6—20

HOTEL LORRAINE, Carré Hôtel de Ville. Améliorations très modernes. Prix pour chambre au mois, $15. en montant. Aussi chambres à la semaine. Service d'ascenseur. S'adresser au bureau. 149-26—20

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antisepsie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Adresse : Mère Directrice, No 682 **CHEMIN STE-FOY**, Québec, Tél. 7067. 172-26—20

L'HOTEL VICTORIA, No 56, rue St-Jean, chambres à louer, $20.00 par mois en montant, ainsi que chambres et repas à des taux modérés. S'adresser au bureau. 170-26—20

NEW GRAND GARDEN CAFE, No 4½ rue St-Jean. Spécial à la carte, nouveau bas prix, 10 repas pour $2.75; au mois, $20.00. Dimanche, diner au poulet. Une visite est sollicitée. 168-26—20

RUE ST-AUGUSTIN, No 70, chambres doubles et simples, bien meublées, usage du bain et téléphone. Prix modéré. Pension si désiré. S'adresser sur les lieux. 171-6—20

ENTREPOTS A LOUER

LOCAL A LOUER, rue St-Paul, près de la Gare Union, 3 étages, 300 pieds par plancher, chauffé, cave, service d'ascenseur, voûtes. Du à sa proximité des services de transport, ce poste convient très bien comme point de distribution ou d'entreposage. Loyer modéré. **GEO. PAQUET**, No 59, rue St-Joseph, Tél. 4-4221. 170-6—21

GARAGES A LOUER

GARAGE MONTCALM

HANGARAGE AU MOIS. Nous conduisons votre char à la porte de votre demeure. Huile, graisse, chaînes, gazoline, lavage d'autos. Prix modérés. **GARAGE MONTCALM**, No 911, Chemin Ste-Foy, Tel. 3-4537. 160-26—21

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

A LOUER, appartement idéal, logement de 5 pièces, avec toutes les améliorations modernes, planchers en bois dur, chauffé. S'adresser à **C.-E. BOIVIN**, No 423, rue St-Jean, Tél. 2-1752. 166-26—23

A LOUER, logement de 12 chambres, endroit central, très avantageux pour médecin, bureau pour professionnel. Accommodations modernes, situé au No 33, rue St-Jean. S'adresser à **J. SAVARD**, No 59, Avenue Manrèse, Tel. 3-2917. 171-26—23

LOGEMENTS de 4 et 5 pièces, meublés ou non; aussi suite, réfrigération électrique, aux **APPARTEMENTS LINCOLN**, No 14, Avenue St-Denis S'adresser au concierge, ou au No 263, **RUE ST-PAUL**, Tél. 2-6403. 162-26—23

M. E. Fillon, 59, Ste-Hélène.

LOGEMENT 5 pièces plus chambre de bain, au No 11-A, rue d'Argenson. S'adresser à **GEO.-I. LACHANCE**, No 263, rue St-Paul, Tél. 2-6403. 162-26—23

RUE ST-JEAN, No 432, joli logement de 5 chambres plus chambre de bain. Améliorations modernes, chauffé. S'adresser sur les lieux, ou Tél. 2-0366. 24—23

2 LOGEMENTS, coin Ste-Ursule et St-Louis, 5 et 6 pièces plus chambre de bain, refaits à neuf. Possession immédiate. S'adresser au No 72, **RUE STE-URSULE**, Tél. 2-8523 ou 2-2914. 172-6—23

MAGASINS A LOUER

A LOUER, salon de barbier situé au No 355, rue St-Paul, succursale No 14. Salon bien outillé, chauffé, éclairé. Personne solvable sera préférée. S'adresser à **JOS. COTE LIMITEE**, No 188 rue St-Paul, Québec. 170-6—25

MAISONS A LOUER

BONNE MAISON modernisée, en parfait état, treize pièces, Nos 11½, 13 et 15, rue Ste-Ursule. Bonnes références exigées. S'adresser à **J.-A. PAINCHAUD**, Cap-Santé, (téléphone Donnacona), ou à **M. ACHILLE PETTIGREW**, No 111, Côte de la Montagne, Québec. 168-26—24

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

SUR HYPOTHEQUE et autres garanties à la ville ou à la campagne, aux particuliers, fabriques et municipalités, aux taux de 5 p.c. 6 p.c. et 7 p.c., suivant les garanties offertes. **ED. BOISSEAU PICHER**, notaire, bureau et résidence, No 2-A, rue Turnbull, coin rue St-Jean. Tél. 3-1161 161-26—27

DIVERS

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur automobile ou autres bonnes garanties. Chaque transaction devra être endossée par une personne solvable. **COMMERCIAL FINANCE CORPORATION LIMITED**, No 147, Côte de la Montagne, chambre 13, édifice Bossé, Québec. 154-26—27

6% SUR HYPOTHEQUE, en ville, par montants de $500., $1,000., $5,000. à $15,000. S'adresser à **GRENIER & FORTIER**, notaires, No 47, rue Notre-Dame des Anges, St-Roch, Québec, Tél. 9479. 171-26—27

COMMERCE

VERDONET

CADEAUX POUR LES FETES. Boite de famille de chocolat, de 3 livres, et de bonbons assortis, avec magnifique cadeau dans chaque boite, pour 75c. Demandez-les à votre épicier, ou téléphonez à 8219. 166-12—29

M. Albert Poulin, 278½, St-Paul.

SIROP PECTROL

GARE A VOUS ! — Soignez, ne négligez pas votre rhume. En employant le fameux Sirop "Pectrol", soulagement immédiat. Adressez-vous ou écrivez à **M. J.-EMILE GOSSELIN**, No 86, de la Canardière, Limoilou. Tél. 4-1320. 156-26—29

AVIS - AVIS

J'AVISE ma nombreuse clientèle que je continue, comme par le passé, à fabriquer des perruques pour dames et messieurs, location de perruques pour théâtre, coiffeuse. S'adresser à **Mlle A. PAGEAU, No 261**, rue St-François, voisin de l'Hôtel St-Roch, Tel. 8294. 24—29

SELLIER

MANUFACTURIER DE HARNAIS de tous genres, et réparation en général dans le cuir, à des prix avantageux. Une visite est sollicitée. **ALB. POULIN**, No 278½, rue St-Paul, Québec. 12—29

ROYAL MATTRESS Company

MANUFACTURIERS de matelas. No 167, **AVENUE RENAUD**, Québec, Tél. 3-0503. 144-26—29

TAXIDERMISTE. — Faites empailler votre gibier, poisson, par un taxidermiste diplômé. Prix défiant toute compétition. Ouvrage garanti. S'adresser à **L. THIBAUDEAU**, empailleur, No 111, rue Dorchester, Tél. 3-0806. 24—29

INSTRUMENTS de MUSIQUE

PIANOS ordinaires et automatiques, instruments de toutes sortes, radios, violons, flûtes, cornets, saxophones, à vendre ou à louer. Conditions faciles. **J.-C. MARCOUX**, marchand de musique, No 33, rue du Pont, Tel. 4-3714. 165-18—33

NETTOYAGE

BUANDERIE ST-FRANCOIS D'ASSISE, No 25, Avenue Boisclerc, Tel 4-3801. Lavage demi-fini, lavé, séché, linge carré repassé à 7c la livre. Lavé et repassé au complet, 10c la livre. Lavage humide, non séché, 5c la livre. 156-12—35

TEINTURERIE DORCHESTER.—Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrure, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116-120, **RUE DORCHESTER**. Tel. 4-2484 160-26—35

P. FERLAND

TEINTURIER, NETTOYEUR de vêtements pour dames et messieurs, nettoyage de fourrures, garnitures de maisons, etc. Département spécial pour commandes de la campagne. Nos 155-159, **RUE DU PONT**, Tel. 4-3531. 162-26—35

REPARATIONS

AVIS. — La meilleure maison à Québec dans la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison **OMER JOBIN**, bourreur, No 168, rue Dorchester. Maison établie depuis au-delà de 30 ans. Tél. 3-0733.

AVIS ! MATELAS ! — Envoyez vos vieux matelas pour les faire réparer. Aussi manufacturons matelas neufs par des experts. Ouvrage garanti. **JOS. BERROUARD**, No 14½, rue St-Benoit, Tél. 3-4055. 156-26—37

AIME LACROIX, rembourreur (autrefois de la maison P.-J. Côté). Spécialité : Pose de tapis, prélarts et linoléums. Aussi réparation à domicile de tapis et meubles de tous genres. No 74 **RUE SIGNAI**, Québec. Tel. 3-3347

M. Camille Létourneau, 8, Garnier.

REPARATION MATELAS

FAITES REPARER vos vieux matelas. Manufacturons matelas neufs. Rembourrage de meubles. S'adresser à **LOUIS ROUSSEAU**, No 486, 3ème Avenue, Limoilou, Tel. 4-1480. Allons chercher meubles et matelas à domicile. 24—37

TIRETTES

REPARATION d'articles fabriqués avec tirettes : pardessus, sacoches, etc. Posons boutons pression (snaps). Vente dans toutes les couleurs et longueurs. Expédions par malle. **J.-H. PERRON**, No 26, rue St-Augustin. 170-26—37

DIVERS

REPARATIONS DE RADIOS

NOUS NOUS SPECIALISONS dans la réparation de radios. Ouvrage garanti fait par un expert reconnu. Testons les lampes gratuitement. Posons les antennes. Service jour et soir. S'adresser à **J.-A. BRETON**, No 47, Côte d'Abraham, Tél. 2-6393. 158-26—54

SALONS DE COIFFURE

AVIS. — Chez **SIMONE**, No 341, rue St-Joseph, Tél. 8895. Ondulation permanente Croquegnole, spécial $3.50, combiné $5.00, à l'huile, $7.00. Marcel, papier, Komol, à l'eau, shampoo. Cours de coiffure rapide. 166-12—35

MESDAMES ! — Soyez jolies pour les fêtes, en prenant une ondulation permanente, $5.00, 2 pour $9.00, 3 pour $12.00, au **SALON NANNETTE**, No 421, rue St-Jean. Tél. 2-1400. 166-26—35

PERMANENT GARANTI

PERMANENT GARANTI pour six mois, $4.00, sur machine des plus modernes. Mlle Georgette Gagnon, ayant deux années d'expérience à Paris, dans les meilleurs salons. Aussi trois barbiers à la disposition du public. M. P.-G. **GAGNON**, gérant, No 102 3ème Avenue, Tél. 4-4511. 156-26—37

A VENDRE

ARTICLES DE MENAGE

AVIS. — Achetons à domicile, plus haut prix payé. Aussi à vendre machine à coudre, commode antique en noyer, buffet combiné, divanette, sofa-lit, couchettes, évantail électrique, montre Tavannes ayant coûté $70.00, à vendre bon marché; aussi outillage, ferronnerie. S'adresser à **A. BOUCHARD**, No 11, Ancien Chantier (en face du C. P. R.), Tel. 2-8277. 160-26—47

GARDE-ROBES, moulin à coudre, bureaux, sideboard (buffet), vitrine d'argenterie, poêle-fournaise, capots, habits. **AURELE DENIS**, No 10, Boulevard des Fossés, Tel. 2-5075-W. 12—41

M. L. Brousseau, 52½, St-Eustache.

M. BOURASSA, No 128, rue du Pont. Tél. 4-1449. Achetons et vendons tous meubles usagés. Plus haut prix payé. Nous allons à domicile. 24—41

P.-E. CHENARD, No 129, rue St-François, Tél. 3-2222. Achetons à domicile meubles, lingerie. Plus haut prix payé. Spécialité lingerie pour hommes et femmes. Meubles en général. Lanterne magique. 24—41

POELE A L'HUILE

TROIS BRULEURS, y compris fourneau portatif, n'ayant presque pas servi, à vendre à bas prix. S'adresser à **GERARD CLOUTIER**, No 138, rue Ste-Anne, 2eme étage, app. 1. Tél. 2-6421.

ACCESSOIRES D'AUTOS

AUTOMOBILES. — Pièces d'automobiles usagées à vendre, toutes les marques de chars, à prix réduit. Station de service, huile, graisse, gazoline, etc. **AUTO PARTS SALES EXCHANGE REG.**, No 65, 1ère Avenue, Limoilou, Tél. 4-2200. 161-26—42

HIVERNEMENT de BATTERIE

NOUS VOUS HIVERNONS votre batterie à peu de frais. Réparation, rechargeage de batterie. S'adresser à **PAUL-A. CARON**, Battery Electric Service Enr., coin Arago et St-Vallier. 160-26—47

NATIONAL AUTO PART, No 1264, rue St-Vallier. Parties de chars usagées de toutes sortes, ainsi que pneus usagés de toutes les marques. Batteries. Achetons et vendons chars usagés. 12—42

LUDGER FERLAND, ENRG.

SPECIALITE : parties de toutes sortes et marques d'automobiles, usagées. Batteries, pneus, tubes. S'adresser au bureau, No 105, 1ère **AVENUE**, Tel. 4-2920.

RADIATEURS D'AUTOS

SOUDURE AUTOGENE de tous les métaux, radiateurs d'automobiles réparés et refaits à neuf. Satisfaction garantie. **ALARIE & TESSIER**, 560½, rue St-Vallier, Tél. 9456 24—41

STATION, remorquage, hivernement de batteries. Club Automobile. Pièces Chevrolet 1917 à 1928; glycérine, alcool à radiateur, huile. Conduisez votre char à bonne heure afin de le préparer pour l'hiver. Achetons, vendons chars usagés. Conditions faciles. **GARAGE LEVESQUE**, Nos 77-85, 1ère Avenue, Limoilou, Tél. 4-4561. 159-26—42

TOUJOURS EN MAINS pièces usagées; aussi pneus usagés, chars usagés, huile, graisse, gazoline, anti-congelant. S'adresser à **R. DUCHESNE**, Les Saules, Tél. 2-5550 s. 6. Remorquage jour et nuit. 149-26—41

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOS, CAMIONS USAGES, en bonne condition, à vendre ou à échanger pour maisons, terrains. Aussi pièces de rechange et pneus. S'adresser à **ABATTOIR DES AUTOS**, No 14, rue St-Roch, Téls. 2-2725 et 4-1921. 163-26—42

AUTOMOBILE HUDSON, modèle 1930, 8 cylindres, sedan 5 places, couleur marron. Peu de millage, en parfait ordre. **Mme EMOND**, No 30, rue Conroy. 6—42

AUTOMOBILES à vendre, Auburn convertible, 6 cylindres, $350.00. Essex, $175.00. Bonne condition, termes faciles, licence comprise. **J.-L.-R. LORQUET**, No 95½, Côte d'Abraham, Tél. 2-3452. 168-6—42

A VENDRE

AUTOMOBILES A VENDRE

CHARS USAGES. Buick, DeSoto, Dodge, Chrysler, Essex, Durant, Ford, Graham-Paige, Plymouth, Pontiac, Reo. Bon ordre. Conditions faciles. **COUTURE MOTOR SALES**, No 12, rue de la Couronne, Tél. 7163. 162-26—42

FORD TUDOR, dernier modèle 30, comme neuf, à sacrifice pour du comptant, $310.00. S'adresser ou appeler Tél. 7544. 170-6—42

MACHINE ESSEX 1931, à vendre presque à l'état de neuf. Bonnes conditions. Cause de départ. S'adresser à **J.-A. BLOUIN**, No 1, 12ème Rue, Tél. 4-3778. 172-6—42

PAIGE ROADSTER, modèle 615, 1929, avec 6 bons pneus, en parfait ordre. Na pas servi cette année, à vendre. Visible au **GARAGE BERTHELOT**, Tél. 2-3896. 168-26—42

BOIS ET CHARBON

AVIS. — Bois des chauffage, spécial, le voyage, $2.25, érable, merisier, 2, 2½, 3 pieds. Charbon Stove, 80c. Chestnut, 80c. Coke, 3 poches pour $1.00. S'adresser à **J. RACINE**, No 299, de la Canardière, Tél. 4-4026. 157-26—47

AVIS. — Bois de chauffage, érable, merisier, 2, 2½, 3 pieds. Slabs merisier, érable. Aussi charbon de toutes sortes. S'adresser à **COUR A BOIS ECONOMIQUE**, No 2, 1ère Rue, Limoilou, Tél. 4-2310. 155-26—46

ATTENTION. — LA COUR A BOIS SECURITY offre en vente quantité de bois de chauffage. Meilleur marché en ville. Bois franc, bois mou, merisier slabs. Aussi charbon. S'adresser à **A. FALARDEAU**, gérant, No 112, 3eme Rue Tél. 4-1561. 24—47

BON MARCHE. Bois franc, scié, fendu, $2.75 le voyage. Grosses croûtes, érable, merisier, $3.00. Blocs, $3.25, delignures de bois franc, 25c la poche, 5 poches pour $1.00. Erable, 2, 2½ pieds, scié, fendu. **CYRILLE BUSSIERES**, No 49, rue St-Bernard, Tél. 6827. 24—48

BOIS DE CHAUFFAGE, bardeau de cèdre, bois de corde, slabs de bois franc, de bois mou et de bouleau. Livraison à domicile. Bardeau de cèdre. **COUR A BOIS ST-ROCH**, No 173½, rue du Pont, Tél. 3-4822. 136-52—48

BOIS DE CHAUFFAGE. Slabs merisier, bouleau, épinette. Bois de 2, 2½, 3 pieds, scié, fendu, à partir de $2.25 le voyage en montant. **CLEOPHAS TURCOTTE ENR.**, No 946, rue St-Vallier, Tél. 9762. 161-26—48

BOIS DE CHAUFFAGE, charbon de toutes sortes. Bois franc, mou, croûtes de merisier, bois de 2, 2½, 3 pieds, slabs de bouleau. Aussi charbon de bois. S'adresser à **P. SAVARD**, No 55, rue Marie-Louise, Tél. 5787. No 1039 rue St-Vallier. 171-26—46

CHARBON DE BOIS le plus économique, 25c la poche. Charbon Coke, bien sacé, 25c la poche, livré par quantité de 4 poches et plus. **ALBERT ROYER**, No 171, rue Aqueduc, Tél. 6618. 163-26—46

CHAUFFAGE. — Prix pour bois tout scié et fendu, bois sec de première qualité. Grosses croûtes, 4 pieds. Erable et merisier, $11.60 la corde, le voyage, $3.00. Moyenne grosseur, $10.50 la corde, $2.90 le voyage, et $2.75. Delignures d'érable et merisier, $9.00 la corde, le voyage, $2.40. Epinette, 4 pieds, $8.00 la corde, $2.30 le voyage. Bois de corde, érable 1ère qualité, 2 pieds, $7.90 la corde; merisier rouge, 2 pieds, $7.50 la corde. Charbon Stove garanti sans pierre, $15.75. Téléphonez à 9829, Côte Belle, Québec. **EDOUARD RUEL LIMITEE**. 145-26—47

CHARBON DUR garanti aucune pierre, bonne qualité. Egg. Stove $14.75 la tonne. Poche de 100 lbs, 80c. Essayez-le aujourd'hui. **CONNELL COAL CO. LTD.**, No 50, Avenue Conway, Tel. 4-4780. 162-26—46

CHARBON DUR de première qualité. Stove, Egg, Chestnut, 75c la poche. Charbon mou écossais, 50c la poche. Coke, 25c la poche. Charbon de bois à 25c la poche. **ALBERT ROYER**, No 171 rue Aqueduc, Tél. 6618. 171-26—47

M. R. Hudon, 390, St-Cyrille.

COUR A BOIS LIMOILOU ENR., No 1 3ème Rue, Tél. 4-3831. Erable, merisier, 2, 2½, 3 pieds. Croûtes de bois franc, bois mou. Spécial, merisier et bouleau, $3.50 la corde. 157-26—47

J.-ALDERIC LATULIPPE, No 1A, 3ème Avenue, près du Pont Dorchester Tél. 4-2112. Bois de chauffage de toutes sortes. Charbon de première qualité. Mesurage, pesanteur garantis. Livraison dans toutes les parties de la ville. 161-26—47

JOS. LEFRANCOIS ENR., Pont Drouin, Tél. 4-2821. Grand choix de bois de chauffage. Charbon de toutes sortes, à l'abri. Spécial, maintenant, bois mou, 2 pieds, $5.00 la corde, scié, livré. Faites-en l'essai. 161-26—47

CHEVAUX ET VOITURES

A VENDRE, traîneau, travail, berlot de livraison, berlot-carriole, sleigh de promenade, Essex, Chevrolet, Chandler, peaux de carriole, capot de chat. **O. CLOUTIER**, Ecurie de Louage, No 99, Boulevard Langelier, Tél. 9653. 24—46

BERLINE A NEIGE, 2 traîneaux, carriole rouge, couteau à glace, harnais, peaux, à vendre. S'adresser au No 158, **RUE LATOURELLE** ou au No 7, **RUE D'AIGUILLON**. 172-6—47

VOITURES D'HIVER, 2 berlots, 1 petite carriole. Aussi 25 poulettes Rhode Island rouge, en pleine ponte, à vendre. S'adresser au No 230, **RUE STE-HELENE**, Québec. 166-26—46

1055 RUE ST-VALIER. — J'arrive justement avec un char de jeunes juments provenant des meilleures fermes d'Ontario, à des prix très bas. Choix considérable. S'adresser à **F.-M. BERNIER**. 168-26—46

A VENDRE

FOURRURES

BEAU MANTEAU de mouton gris, presque neuf, 24 pouces de longueur, pour enfant de 5 à 6 ans. S'adresser au No 8d, **RUE RICHELIEU**. 171-6—50

FOURRURES --- FOURRURES

L.-P. THIBAULT ENR., No 282, rue St-Jean, offre à sa clientèle un choix considérable de manteaux, Hudson Seal, Rat Musqué, Broadtail, Poney, Caracul, Mouton de Perse, enfin toutes les dernières créations au point de vue de coupe et de nouveauté. Le tout en stock, prêt à livrer et confectionné par nous à notre atelier, à des prix très raisonnables. Avons aussi un choix complet de tours de cou. Nous confectionnons sur mesure et sur ordre tout travail que vous nous confiez. Ouvrage garanti. Une visite est sollicitée. Merci. 153-26—50

PHILIPPE BRETON

MANUFACTURIER DE FOURRURES. Transformation et réparation de manteaux à un prix défiant toute compétition. Je garantis tout manteau neuf fait sur mesure et garde un assortiment complet de fourrures. Retenez bien l'adresse : **PHILIPPE BRETON**, No 175, rue St-Olivier, Tel 8656. 168-26—50

OCCASIONS

CAPOT en drap de castor, avec collet de loutre naturelle, ainsi que casque en loutre piquée, à vendre à très grand sacrifice. S'adresser à Tél. 3-2970 ou au No 100, **RUE STT-AMABLE**. 167-6—52

DEUX TABLES DE POOL, en bon ordre, à vendre. Pour visiter, No 436, rue St-Jean. S'adresser à **JOS. COTE LIMITEE**, No 188, rue St-Paul, Québec. 170-6—52

LES GENS DE LA CAMPAGNE qui veulent faire de l'argent en achetant de la lingerie usagée feraient bien de s'adresser au No 32, **RUE ST-NICOLAS**. O. Woloshen. Robes, manteaux, habits, etc. Prix spécial à la douzaine. Aussi par malle. Spécial, manteau pour défaire, $1.07. 171-6—52

MANTEAUX DE FOURRURE de toutes sortes, et robes de toilette, habits et capots, set de salon, divanette, etc. **Mme DENIS**, No 156, Côte d'Abraham, Tél. 2-0026 6—41

VALISE A MAIN (suit case) en cuir solide, parfaitement neuve, qualité supérieure, à vendre à prix modéré. S'adresser le matin à Tél. 2-2835. 172-3—52

OCCASION

4 TABLES DE POOL, 3 de 4 x 8, une de 5 x 10, le tout pour $450.00. S'adresser à **SALLE DE QUILLES VICTORIA**, No 65, rue St-Jean, Québec. 155-26—52

PIANOS A VENDRE

PIANO A VENDRE. Piano droit New Combe, pratiquement neuf et en parfait ordre. Belle occasion pour un prompt acheteur. S'adresser le soir soir, entre 5 et 8 heures, au No 13, **RUE LATOURELLE**, Tél. 3-1026.

RADIOS A VENDRE

RADIO DeForest-Crosley, modèle C-5 console, équipé avec batterie neuve, lampes, parfaite condition, tout comme neuf. Prix $27.00. S'adresser à Tél. 3-2970, ou No 100, **RUE ST-AMABLE**. 167-6—55

M. G. Fiset, 12½, Prévost.

RADIO DeForest-Crosley combiné, 8 lampes, valeur de $450.00. Prix d'occasion, $175.00. Aussi autre radio, 8 lampes, au prix de $90.00. Radio combiné, 8 lampes, $115.00. Orthophonic, $350.00, pour $50.00. Plusieurs phonographes à $10.00. S'adresser au No 141, **COTE D'ABRAHAM**, Tel. 2-8389. 12—55

A VENDRE OU A LOUER

A VENDRE OU A LOUER

MANUFACTURE, maison et terrain à vendre en bloc ou séparément, situés coin Ste-Thérèse et Bayard (autrefois Canadian Mattress). S'adresser à **ALEX. BLONDEAU**, No 157, rue Ste-Thérèse, Tél. 9402. 151-26—57

PROPRIETES A VENDRE

AVENUE BROWN et Calixa Lavallée, maisons neuves de 2 et 3 logements de 9 et 10 chambres. Le tout très moderne et ensoleillé. S'adresser à **EAST & MASSON**, No 19, Avenue Cartier, Tél. 6761. 159-26—58

COTTAGES NEUFS à vendre. Nous offrons, à des conditions très avantageuses, des cottages de 6, 8, 10 pièces, avec toutes les améliorations modernes, situés sur l'Avenue Ploermel, en face de Spencer Wood. S'adresser à **L'IMMEUBLE PLOERMEL LIMITEE**, No 351, des Fossés. Tél. jour 8716; soir 8038 ou 6954. 163-26—58

EDIFICE MODERNE de 3 étages, 1er plancher, restaurant avec licence pour café, bière et vin; 2ème étage, résidence de 7 chambres plus bain. Propriété située dans un quartier d'affaires, coin de rues, avec entrée sur les deux rues. Commerce établi depuis longtemps. Cause de vente : le propriétaire se retire des affaires. Tel. 2-6864. Ecrire à Casier No 95, L'Evénement, Québec. 168-6—58

MAGNIFIQUE maison seule située au No 301, rue St-Cyrille, 7 chambres, chambre de bain, système de chauffage à l'huile. Améliorations modernes, garage privé. **J.-L.-R. LORQUET**, No 95½, Côte d'Abraham, Tél. 2-3452. 168-6—58

NON CLASSIFIEES

ARGENT A PRETER

L.-E. FORTIER, N. P.,
87, Rue de l'Eglise, Québec.
Tél. : 9450. Tél. : 2-1590 s 21

ARGENT A PRETER, 6% sur première hypothèque, dans la ville de Québec. 171-26—n.c.

COLLEGE DES BARBIERS

HOMMES, GARCONS.—Attention, venez apprendre le métier de barbier, la meilleure, la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec. Conditions très avantageuses. Commission payée en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner un salaire de $25 à $25 par semaine. Pour votre intérêt, n'hésitez pas à écrire, ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. S'adresser au **COLLEGE DES BARBIERS DE QUEBEC ENR.**, No 878, rue St-Vallier, Tél. 4-0479. 24—n.c.

M. François Périnet, 46, Fraser.

Mlles LAVOIE, No 344, rue St-Jean. Nous vous invitons, Mesdames et Mesdemoiselles, à venir voir notre grand assortiment de robes, convenant bien aux réunions que le temps des fêtes vous apporte : Diners, danses, thés et autres réceptions. Nos prix sont très intéressants : $3.98 à $12.98. Aussi un grand choix dans la laine et le jersey, $1.98 à $10.00. Nos vitrines suggestives vous aideront à choisir les cadeaux très utiles pour vos parents et amies, tels que sacoches, bas, gants, chapeaux, blouses, chandails, scarfs, etc. 171-26—n.c.

ST-GERVAIS

Visiteur. — M. Iréné Jolin, de Québec, visitait récemment les écoles de notre municipalité. Après quoi le distingué visiteur donnait au couvent une intéressante conférence pédagogique à laquelle assistaient M. le professeur de l'école modèle, Albéric Corriveau, ainsi que nos institutrices.

Espérons que tous s'efforceront de mettre en pratique les précieux avis que leurs a donnés le distingué conférencier.

Va et vient. — M. l'abbé E. Corriveau, curé de Buckland, était dernièrement de passage chez M. J.-O. Labrecque.

— Mlle Jeannette Beaulieu, institutrice de Québec est en visite chez son père, M. J.-E. Beaulieu.

— M. et Mme Mastai Nadeau, M. et Mme Louis-Paul Nadeau, de Lévis, étaient dimanche dernier de passage à Saint-Gervais, les invités de M. Herménégilde Nadeau.

Tableau d'honneur. — Succès aux Etudes de novembre, Couvent Jésus-Marie :

8ème Année: Phil. Gagné, Jeanne Roy, M.-Rose Gagné, Lucille Lapierre, H. McKenzie.

7ème Année: Th. Girard, Maria Lacasse, M.-Ange Toussaint, Rita Therrien, A. Vachon.

6ème Année: Marcelle Jeanneau, May Gonthier, Cécile Lapierre, Laur. Lahaie, Suz. Gosselin, Prud. Robitaille.

5ème Année: Rol. Bilodeau, Mad. Lacasse, M. McDonald, Fleurette Nadeau.

4ème Année: Georgette Roy.

2ème Année: Lucie Roy, Hélène Roy.

ADOLF HITLER, chef des socialistes nationaux allemands, qui croit que son parti sera porté au pouvoir sous peu en Allemagne. Après qu'on eut annoncé des réductions dans les salaires, Hitler refusa de faire connaitre les projets économiques de son parti, mais il déclara que la question de l'étalon-or dépendrait de l'attitude de la France.

Labrie gagne lorsque l'arbitre disqualifie Wm. Duchêne

Duchêne avait pris la première chute par un écrasement général, cependant que Labrie s'était servi d'un "tockle" pour s'assurer de la seconde. — Après environ 12 minutes dans la troisième reprise, alors que Duchêne ne cessait d'employer son genou pour frapper Labrie, Georges Bélanger arrêta le combat, donnant la victoire à Labrie. — L'Homme Masqué a tombé Levasseur, dans la première reprise, mais Jos. prit les moyens pour s'assurer des deux autres. — Les autres matchs.

ASSISTANCE ASSEZ CONSIDERABLE

Jack Labrie, le boxeur-lutteur - joueur de rugby et de hockey, a gagné hier soir contre William Duchêne, de Montréal, dans l'assaut principal de la séance de lutte qui était donnée au théâtre Arlequin, avec en lice des gladiateurs locaux et deux lutteurs connus à Montréal.

Duchêne, qui se servait obstinément de son genou dans la troisième reprise, en dépit des avertissements de l'arbitre, se vit disqualifié après 8.20, Jack Labrie gagnant le match et se voyant décerner la coupe offerte au vainqueur par la maison Sanfaçon et Frère.

Labrie avait perdu la première chute en 9.59 minutes par un écrasement général. Peu fatigué, il revint en scène, et en moins d'une minute, exactement en 50 secondes, il se servait d'un "tackle" pour tomber Duchêne.

Cette rencontre fut intéressante. Duchêne fut heureux dans son imitation du style de ce pauvre Staziak, s'attirant à plusieurs reprises les huées de la foule. Labrie se distingua par sa souplesse et sa force.

Le "pitre" était rempli presqu'à pleine capacité, mais le parterre du théâtre était presque désert. Les prix étaient peut-être trop élevés.

L'horloge dite de "400 jours", fut gagnée par un monsieur Cantin, qui dit le plus précisément quel serait le gagnant de la première chute du match principal, ainsi que la durée de cette chute.

L'Homme Masqué était attendu avec impatience par les spectateurs qui saluèrent bruyamment son entrée dans l'arène. Il pesait 148 3-4, cependant que Levasseur portait la balance à 151 1-2. Le lutteur au Masque prit la première chute grâce à un dur ciseau de corps qui força Levasseur à abandonner.

Levasseur se reprit rapidement pour s'assurer de la deuxième chute en 4.25 minutes et de la troisième en 3.25 minutes au moyen de l'écrasement général. La Terreur Noire ne voulait pas s'admettre pour battue, et se mit à lutter avec l'arbitre Bélanger après que celui-ci eut accordé le match à Levasseur.

L'Homme Masqué, du centre de l'arène, lança un défi à tout venant. Eugène Tremblay le releva.

Dans les préliminaires, Tremblay rencontra Collin et prit une chute après 11.32 de lutte. Ces deux débutants firent montre de bon vouloir. S'ils ne possèdent pas l'art et la science, ils ont cependant la bonne volonté... de se battre et c'est déjà quelque chose.

G. Simard, 120 livres, et F. Heker, 118 livres, furent les suivants. Une suite de cravates russes donnèrent la victoire à Simard qui possède plus de science que son adversaire. En dépit de son agilité et de son habileté, Heker ne put évtier les prises et les coups que Simard plaça en temps et lieu. Simard doit sa victoire plutôt à son jugement qu'à sa rapidité.

Eug. Marcoux 170 livres prit une chute sur André Lecomte en 4.28. Le jeu de ces derniers fut plus inque plus assidue. La rencontre fut de courte durée, mais fertile en échange. Les deux lutteurs possèdent une expérience assez égale.

EMILE LAMONTAGNE COACH A L'ACADEMIE

Emile Lamontagne, gardien de buts du Québec, de la ligue Provinciale, vient de se voir confier la direction du "grand club" de l'Académie Commerciale pour la présente saison.

Lamontagne est un ancien de l'Académie, et c'est avec plaisir qu'il prodiguera ses bons conseils et son expérience aux brillants et jeunes equipiers du frère Placide.

Mais, revenons à nos moutons. L'Evénement est allé jouer une partie-pratique hier soir contre cette equipe. Nous ne voyons pas bien la necessité d'en donner le résultat, puisque les intéressés le savent, et comment !

La plupart de nos joueurs, qui ont suivi un rigoureux entrainement physique sous la direction d'un expert, ont donné une exhibition brillante de vitesse, d'endurance et de combinaisons ! Il leur manquait bien quelques petites choses, dont une qualité absolument négligeable, l'adresse et la précision à lancer dans les buts adverses ! Mais ça viendra !

La partie a été absolument dénuée de toute rudesse, les deux capitaines ayant convenu d'avance de ne pas employer le body-check en aucune place sur la glace, et de supprimer le "tripping".

Ce fut une bonne pratique pour l'Académie, et quelque chose qui ressemblait beaucoup à une leçon pour nos étoiles ! — L. L.

LE FRONTENAC

Demain soir, à 8 heures 30, il y aura assemblée générale du club de raquetteurs Frontenac. On est prié de ne pas l'oubrier.

Aiguisage Patins
Une Spécialité
Nous avons fait l'acquisition d'une machine pour un aiguisage sur le long à l'huile prix spécial 0.25.
CHAS.-A. PARENT
106 rue du Pont. - Tél. 4-2451

Ouverture Aujourd'hui
PATINOIRE BOSWELL
Coin des rues Caron et Charest
avec fanfare "Boswell"
Enfants, 10c - Demoiselles, 15c
Messieurs, 25c

BANQUET AUX HUITRES

Il ne faut pas oublier que samedi soir au Château Champlain il y aura un banquet aux huitres organisé par le club de raquetteurs Le Huron. Ce banquet commencera à 10 h. N'oubliez pas d'apporter votre couteau et votre serviette. Tout le monde est admis. Les cartes s'enlèvent rapidement et si vous ne voulez pas perdre votre chance, achetez votre carte immédiatement. Demandez aux membres du club Le Huron ou aux magasins suivants: Gauvin & Gauvin, 266 St-Jean, I. Cantin Enrg bijoutiers, 186 St-Jean. (Comm.)

ILE AUX GRUES

Nous souhaitons à notre bon et dévoué pasteur qui est en repos pour quelque temps un prompt et heureux retour à la santé. C'est M. l'abbé Proulx de Ste-Anne de la Pocatière qui le remplace dans le moment.

Décès.— Le premier décembre la mort planait sur un de nos foyers en enlevant à l'affection des parents tendrement aimée Marie, Zélie Roy, âgée de 14 ans.

Bien jeune encore elle a vu venir la mort avec calme et résignation que procure la fin. Son service a eu lieu le trois décembre au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis. Ils fut chanté par l'abbé Proulx.

Conduisait le charriot funèbre, M. Lucien Roy, portait la croix, M. Georges Roy, portaient le corps M. Alfred, François, Joseph, et Paul Roy, tous frère de la défunte.

Conduisaient le deuil son père, M. Alexandre, Lucien, Georges, Alfred, François, Joseph, Paul et Ovide Roy, sa soeur Mlle Marie-Anne Roy, ses oncles MM. Joseph, Chs.-N. Roy, M. Henri et Camille Roy; ses cousins: M. François Marcelin Bernier, Jos. Gagné, Joseph, Maurice et Fénelon Roy ses cousines: Mlles Lucie, Cécile et Marie Julie Roy, Mme Narcisse Normand, sa tante, Mme Olivier Gagné.

A la famille en deuil vont nos plus sincères sympathies.

—Le 3 décembre la mort faisait encore son oeuvre en enlevant à un époux la compagne de sa vie à des chers enfants une mère tendre et dévouée dans la personne de Mme William Vézina, (née Eva Pelletier. En elle disparait une fervente chrétienne. Elle a vu venir la mort cette faucheuse avec beaucoup de courage et résignation tout en pleignant ses chers enfants, son pélérinage terminée, elle est allée recevoir la couronne que Dieu lui avait préparé, elle était à peine âgée de 38 ans son service a eu lieu le 7 décembre au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis, le service fut chanté par M. l'abbé Provost. Portait la croix son cousin M. Fénélon Painchaud, Fénélon Painchaud, Chs.-Wilfrid Vézi- Portait le corps, MM Joseph et Edmond Lavoie, Emile et Numa Vézina, ses cousins, Mme Vézina était tertiaire. Portaient les coins du poêle: Mmes na, ses cousines, Mme Narcisse Normand. Conduisaient le deuil, M. William Vézina, son époux, son fils, Eugène, ses filles, Rita et Berthe Vézina son père et sa mère M. et Mme Alphonse Pelletier, de Meppelville E. U. ses frères, M. Charley et Welley Pelletier, sa soeur, Mlle Aldéa Pelletier aussi de Mépelleville son beau-frère, M. Jos Fénélon Vézina, son cousin, M. Chs.-H Vézina, ses neveux, MM. Jean-Baptiste, François-Xavier Vézina, son cousin, ses cousines, Mmes Emile Vézina, Mme Fénélon Normand, Mlle Cécile, Isabelle et Monique Vézina Rachel et Marie-Laure Painchaud. A la famille en deuil nos plus sincères condoléances. La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies et bouquets spirituelle.

Adieu époux et enfants bien-aimées mes bons parents et tous ceux qui m'ont connu, je pars pour la nuit du tombeau mes jours sont passées je vous fait mes adieux je vous attend et je vous aime au ciel, sa mort a laissé dans nos coeurs une plaie profonde, nous vous avions suppliés Seigneur de prolonger ses jours vous lui avez donné le repos éternel que votre saint nom soit béni.

—M. Alphonse Pelletier, Charley, Welley et Mlle Aldéa Pelletier de Mépelleville son venu assister au funérail es de leur soeur Mme William Vézina, M. Sylvio Vézina de Québec est aussi venu au service de sa tante Mme H. Vézina.

DEUX JEUNES FILLES AU NOMBRE DES CONCURRENTS DANS LA COURSE EN PATINS A ROULETTES AU PALACE

Onze hommes et deux jeunes filles sont inscrits dans le marathon d'endurance en patins à roulettes qui commencera dimanche sur le plancher de la salle Palace. L'heure du départ n'a pas encore été fixée. Elle le sera ce soir par le sorganisateurs.

Il s'agit d'un marathon dont le but est de battre le record de 70 heures établi par des patineurs à Londres, l'an dernier. Les concurrents ont droit seulement à cinq minutes de repos par heure. La course se poursuivra nuit et jour et le public est invité à suivre les progrès du marathon.

Lucien Robitaille, bien connu des habitués du Palace, a terminé hier soir un entrainement de 30 heures sans arrêt. Il était encore frais lorsqu'il enleva ses patins. Robitaille croit pouvoir briser le record mondial. Henri Levallée, H. Dorion et A. Mercier, sont au nombre des concurrents dont nous donnerons la liste complète demain.

Les deux jeunes filles qui prendront part à ce marathon d'endurance sont Mlles Pauline Lemieux et Gemma Blais.

M. le Dr J.-O. Dussault surveillera l'état physique des concurrents, cependant que "Doc" Berridge s'occupera de panser les blessures que les concurrents pourront s'infliger aux pieds.

Les organisateurs ont accepté Jos. Germain, champion du Canada, pour le mille, au nombre des concurrents. Ils ont aussi accepté la gageure qu'il voulait leur faire hier matin. Germain en a perdu une sur la durée de l'entrainement de Robitaille qu'il suivit attentivement jusqu'à 4 h. hier matin, revenant quelques heures plus tard pour rester jusqu'à la fin de l'entrainement.

JOUEUR UTILE

GEORGES GIROUX, qui jouait l'an dernier avec les Reds, de Providence, est certes l'une des figures les plus populaires sur l'équipe des Castors de la ligue Provinciale.
JOUER UTILE

L'ANGLO-PULP

Une danse devait avoir lieu au profit du club de hockey Anglo-Pulp, de la ligue Railway-Paper. Les officiers de ce club ont décidé de faire une ráfle de dindes à la place, ráfle qui aura lieu samedi soir à la salle St-Cyr.

—Il m'a fait jurer qu'il est le seul homme que j'aie jamais aimé.

—Et vous l'avez juré?

—Oui, et ajouté qu'il était aussi le plus beau (**L'Illustré, Lausanne**).

5 Janvier—
St-Malo vs Joffre F-1-2
5 Janvier—
Au Salon Fleuri vs Frontenac F-6-7
12 Janvier—
Frontenac vs St-Malo St-M. 2-3
12 Janvier—
Joffre vs Au Salon Fleuri F-1-2

AU SEMINAIRE

Cet après-midi, sous la présidence de Mgr Fillion, a eut lieu l'ouverture de la ligue classique de hockey au Séminaire. Comme par les années dernières, cette ligue tiendra ses opérations le jeudi après-midi à l'arena. Deux joutes fort intéressantes sont au programme pour aujourd'hui. A une heure et quart, le Laval, champion de l'an dernier, débutera avec le Feuill 'd'Erable, tandis qu'à 2.30 heures, le Castor rencontrera le club Aiglon.

Mgr Fillion a bien voulu accepter de mettre la rondelle au jeu. Il sera accompagné de plusieurs personnalités du Séminaire. Cette ligue fondée depuis 1923, qui est composée d'externes et de pensionnaires, comprend un circuit de quatre clubs qui sont plus forts que jamais. Deux magnifiques coupes seront mises en compétition. Ce sont: la coupe Lemay, actuellement détenue par les mathématiciens et la coupe Routier, de la maison A. - C. Routier, de la Côte de la Montagne. Les officiers de la ligue sont heureux de remercier ces amis qui savent encourager le sport du hockey dans la jeunesse.

Le plus grand enthousaisme règne parmi les partisans de chaque club et l'on peut être certain que les parties qui se joueront seront fort contestées durant la saison, car les équipes sont bien balancées.

Pour subvenir aux dépenses, nous ne croyons pas trop exiger en fixant le prix d'entrée à la somme minime de dix sous. Ce n'est pas cette somme qui empêchera les amateurs de venir voir du jeu intéressant.

Nous invitons tout cordialement les écoliers de la ville à voir du beau jeu. Le public en général est aussi admis.

Le président et les officiers de la ligue remercient cordialement tous ceux qui ont coopéré d'une manière ou d'une autre au bon fonctionnement de ce circuit.... Ils espèrent que leurs efforts seront amplement récompensés. Les hommes et les jeunes gens seront seuls admis aux joutes du Séminaire.

19 Janvier—
St-Malo vs Au Salon Fleuri F-1-2
19 Janvier—
Joffre vs Frontenac F-6-7

2ème SERIE CLASSE B

18 Décembre—
Chevaliers vs Lévis L-1-2
18 Décembre—
A. S. & R. E. E. vs St-Paul F-6-7
18 Décembre—
Victoria vs Frontenac F-1-2
18 Décembre—
Jos. Côté cocher vs Cantin St-Malo
8 Janvier—
Lévis vs Victoria V-1-2
8 Janvier—
Frontenac vs Chevaliers de C. de C.
8 Janvier—
Cantin vs A. S. & R. E. C. F-1-2
8 Janvier—
Cédules de la deuxième Série ——2
St-Paul vs Jos. Côté cocher L-1-2
15 Janvier—
Lévis vs Frontenac F-1-2
15 Janvier—
A. S. & F. E. C. vs Jos. Côté L-1-2
15 Janvier—
St-Paul vs Cantin St-Malo
15 Janvier—
Victoria vs Chevaliers de C. C. de C.
22 Janvier—
Cantin vs Lévis L-1-2
22 Janvier—
Victoria vs A.S. & R. E. C. F-1-2
22 Janvier—
Jos. Côté vs Chevaliers C. de C.
22 Janvier—
Frontenac vs St-Paul F-6-7
29 Janvier—
St-Paul vs Lévis L-1-2
29 Janvier—
Chevaliers vs A. S. & R. E. C. F-1-2
29 Janvier—
Frontenac vs Cantin St-M.
29 Janvier—
Jos. Côté cocher vs Victoria V-1-2

A MAROIS,
Sec.-Trésorier.

REGLEMENTS DE LA N.H.L.

Edition 1931-32

(Suite et fin.)

LE CHRONOMETREUR

12—Le chronométreur choisi par le président devra surveiller le "temps" de la partie, et devra signaler aux arbitres et joueurs, au moyen, d'un timbre ou d'une sonnerie électrique la fin de chaque période, du match ou d'une période supplémentaire.

Le chronométreur devra compter "à pleine voix" ls 15 dernières secondes de chaque période. Il devra de plus être muni d'un sifflet dont il se servira en même temps que le "gong" à la fin de cvhaque période.

Le "gong" du chronométreur signifiera la fin de chaque période et de la partie.

Au cas de dispute, le cas devra être soumis à l'arbitre dont la décision sera finale.

PATINOIRES ET CHAMBRES

13—Chaque patinoire devra être pourvue d'une chambre qui sera à l'usage exclusif de l'arbitre et de son assistant. Chaque patinoire devra en outre fournir une chambre pourvue d'une toilette bien propre, d'une douche et du plus grand confort possible pour le club visiteur.

Le club visiteur devra avoir un banc à sa disposition, le long de la rampe, autant que possible au centre de la patinoire, et d'où l'on pourra atteindre facilement la chambre. Ce banc devra pouvoir accommoder au moins 14 personnes. Personne autre que les joueurs en uniforme, l'entraineur, le gérant et le coach ne sera admis sur le banc.

Durant la partie, les joueurs qui ne sont pas sur la glace ou sur le banc du pénitencier, doivent rester sur le banc de leur club. Tout joueur qui, pendant qu'il est sur le banc, de son club, nuit à un joueur adverse ou à un officiel, devra être envoyé à la chambre de son club pour le reste de la partie et son cas devra être rapporté au président de la ligue qui décidera.

14—Toute discussion, au cours d'une partie, devra être réglée par l'artbitre et sa décision sera finale. L'arbitre est responsable de toutes les décisions et a le droit de renverser une décision de son assistant. L'arbitre ou son assistant ont le droit de renverser la décision d'un juge de but.

A L'ATTAQUE

REG MARSCH est certainement une bonne acquisition pour les Castors. Il l'a prouvé la semaine dernière contre Trois-Rivières.

LOBERT GERANT DU JERSEY CITY

Jersey City, 17.—(P.C.).—John (Hans) Lobert ,fameux joueur d'intérieur de la Nationale, il y a deux décades, a été nommé hier gérant du Jersey City, de la ligue Internationale, succédant à Bob Shawkey, ancien gérant des Yankees.

Lobert a signé un contrat d'une année.

CLUB LAPOINTE

Le Club Lapointe, de St-François-d'Assise, est heureux d'annoncer à tous ses amis qu'il a fondé un comité des Sports sous la direction de M. Edouard Lapointe, le sportif bien connu.

Le hockey, le ski, la raquette, etc., enfin tous les sports d'hiver seront en vogue.

Il n'en coûte absolument rien pour faire partie de ce comité des sports et tous ceux qui désireraient s'inscrire pour l'hiver sont priés de donner leur nom à M. Edouard Lapointe, s-d Club Lapointe, 293, 1re Avenue, St-François d''Assise, Québec, tél. 4-3201.

Dimanche, une sortie en ski aura lieu, un peu plus tard une sortie en raquettes et les fameuses joutes de hockey. Donc ceux qui sont intéressés dans un de ces trois amusements sont priés d'aviser les intéressés immédiatement.

La première sortie aura lieu dimanche. Le voyage se fera en skis jusqu'au lac Saint-Charles. Départ du Club Lapoitne à 1 heure et retour à 6 heures. Tous ceux qui ont des automobiles avec cordes pour le ski-joring sont priés de bien vouloir se rendre au club pour midi et quarante-cink, car le départ s'effectuera exactement à 1 heure.

DUQUET A REUSSI A BACLER LA BATAILLE OUELLET-PATRY POUR DEMAIN AU CLUB SOCIAL

Malgré que ce soit un temps plutôt affairé pour tout le monde, avec un programme comme celui que présentera Gérard Duquet demain soir, au Club Social, la spacieuse salle de gymnase dans laquelle ont lieu ces soirées, devrait être trop petite pour contenir la foule d'amateurs qui voudra sans doute assister à cette soirée. Ce n'est pas sans peine que ce jeune promoteur réussit à bâcler des batailles comme celles qu'il a données jusqu'ici mais il s'est vraiment surpassé cette semaine et nous croyons que ses efforts n'auront pas été vains puisqu'une assistance encore plus nombreuse que jamais sera présente au Club Social demain soir. En finale, Gérard Patry, qui ne fait jamais les choses "à moitié" aura de nouveau son vieil adversaire devant lui. Qui? Il n'est pas besoin de se le demander, c'est Henri Ouellet, et cette fois le match aura lieu et il n'a pas besoin de commentaires car les 2 hommes en présence aiment mieux agir que de discuter.

"Il m'a fallu deux semaines pour organiser cette rencontre", disait Gérard Duquet, "mais les amateurs en auront pour leur argent. En semi-finale, René Cantin et Eddie Dorval devraient faire une dure bataille. Dorval, protégé d'Eugène Létourneau, qui est en train de se broder une réputation extraordinaire, ne sera pas seul dans le rond et Cantin entend bien lui casser les fils de cette réputation brodée. C'est ce que nous verrons demain.

Une rencontre qui, elle aussi, ne le cèdera en rien aux autres, est celle qui mettra en présence le toujours populaire Harry Wills et le fougueux Young Burns. Qu'arrivera-t-il si le nègre veut faire des siennes ? Probablement que Burns ne s'en laissera pas imposer et que la rencontre sera très enlevante du commencement à la fin. En attendant nous pouvons toujours être sûrs de voir quelque chose d'intéressant. Young Lamothe aura cette fois affaire à plus pesant que lui, mais l'on verra qu'il ne craint personne comme il fut dit qu'il rencontrait toujours des hommes inférieurs à lui, il sera sûrement intéressant de le voir contre Young Bégin cette semaine. Young May aura lui-même un adversaire de sa "trempe" cette semaine dans la personne de James Gagné. Les deux jeunes boxeurs feront sans doute eux aussi une intéressante rencontre. Avec une autre rencontre au programme je ne vois pas de possibilités de ne pas obtenir un succès et c'est pourquoi cette semaine des sièges supplémentaires ont été installés".

Demain, nous donnerons le programme au complet.

LES "EUROPEENS"

Stockholm, 17.—(Presse Associée). —L'équipe "all stars" d'Ottawa, en tournée à travers le continent européen, a défait le club de cette ville hier soir par le score décisif de 7 à 2.

Ce match marqua l'inauguration d'un nouveau palace des sports d'hiver, et fut suivi avec intérêt par une foule considérable qui emplissait le palace à sa capacité.

Les Canadiens comptèrent deux fois contre un dans les deux premières périodes et trois fois dans la dernière.

EUCHRE NOUVEAU GENRE AU ZOUAVE

Le Zouave a organisé pour lundi soir, 21 décembre prochain, un euchre nouveau genre. En effet, tous les prix seront des volailles et il y en aura pour toutes les tables.

De plus, d'après notre nouveau genre de procéder, durant la soirée, vous aurez 99 chances sur 100 de retourner chez vous avec votre réveillon sous le bras.

Réservez donc immédiatement vos cartes en téléphonant à la salle des Zouaves, tél.: 2-4835. L'admission est de $0.25.

Rencontre de deux vétérans du C.P.R.

UNE entrevue peu banale eut lieu cet automne à l'hôtel "Banff Springs", lorsque deux vétérans de l'époque de la construction de la première voie du Pacifique Canadien dans les Rocheuses, se rencontrèrent, après s'être perdus de vue durant près d'un demi-siècle. Ces deux hommes qui, dans leur jeunesse, avaient fait partie d'équipes d'explorateurs chargés de trouver un passage à travers les Montagnes Rocheuses, pour la voie du nouveau transcontinental, étaient Charlie Shaw, que l'on voit dans le médaillon de droite et Tom Wilson, que l'on aperçoit dans celui de gauche.

Tom Wilson est le dernier survivant de la première équipe d'exploration du C.P.R. en 1881. C'est aussi le premier blanc qui vit le lac Louise, que les tribus indiennes de la région connaissaient toutefois depuis longtemps. Charlie Shaw, de son côté, est le dernier survivant d'une expédition d'arpentage qui, sous la direction d'un ingénieur du nom de Perry, avait été chargée de relever un tracé pour le nouveau chemin de fer, à travers les plaines de l'Alberta. Ces deux hommes se rencontrèrent pour la première fois en 1883, au cœur des Rocheuses, alors que Wilson était avec l'expédition du major A. B. Rogers, découvreur de la passe qui porte son nom, et Shaw, avec celle de Sir Sandford Fleming, qui découvrit la vallée du Kicking Horse, empruntée par le Pacifique Canadien pour le posage de sa voie ferrée. Ils se sont revus cet automne dans cette même région, où ils s'étaient connus il y a près de 50 ans. Seuls témoins survivants de cette période mouvementée qui vit la réalisation du rêve ambitieux de ceux qui avaient voulu doter notre pays d'un premier chemin de fer, Wilson et Shaw ont pu, au cours de leur longue existence, assister au plein développement de cette entreprise, à laquelle ils furent associés dès ses débuts.

TARZAN AU CENTRE DE LA TERRE

Episode No 54

Par Edgar Rice Burroughs

(Metropolitan Newspaper Service)

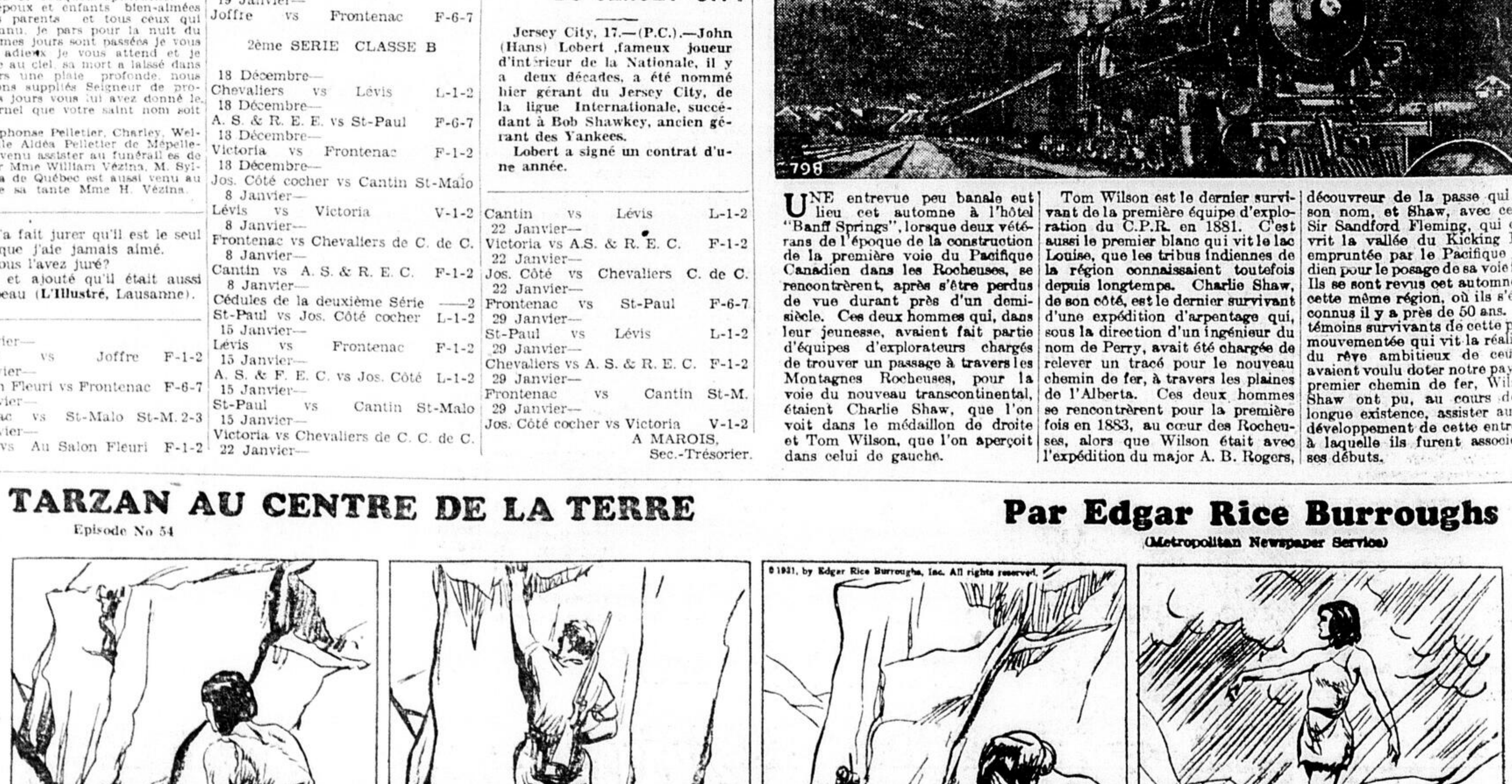
©1931, by Edgar Rice Burroughs, Inc. All rights reserved.
Rex Maxon
H-54

Jason Gridley descendait avec précaution par la route impossible où s'était engagée Jana. La faim, la soif et la fatigue étaient oubliées en ce moment où toutes ses facultés se concentraient sur sa situation présente... A quelque distance de là, au fond de la vallée, deux yeux surveillaient tous ses mouvements. On aurait pu y lire tout d'abord de la colère, puis le doute, puis la surprise et enfin la terreur. Et pendant que Gridley descendait lentement, les yeux de la jeune fille, agrandis par la frayeur, ne le quittèrent pas un instant.

Se tenant collé à la surface de pierre, Jason n'osait pas regarder sous lui. Il lui semblait qu'il descendait pouce à pouce depuis une éternité. Les endroits où il parvenait à s'agripper n'étaient jamais très solides et le moment vint où, malgré tous ses efforts il lui fut impossible de trouver un endroit où poser le pied. Il ne pouvait plus ni remonter ni descendre. Il sentit ses doigts glisser. Puis le poids de son corps lui fit soudain lâcher son faible point d'appui et Gridley tomba en croyant que sa fin était venue.

A son grand étonnement il n'était tombé que d'une hauteur de deux pieds sur le roc solide. Il put à peine croire à sa bonne fortune. Craignant presque de regarder, il jeta un regard sous lui et il réalisa alors toute la vérité.. Sa descente vertigineuse était terminée. Ses genoux cédèrent sous lui et pendant qu'il tombait épuisé sur le sol, une jeune fille qui le surveillait d'un autre point de la gorge cacha son visage dans ses mains et se mit à pleurer. Une source coulait tout près et Jason y calma sa soif. Après avoir retrouvé ses bottes, il remonta la gorge sauvage à la recherche de Jana.

Très haut au-dessus des énormes montagnes, Gridley pouvait voir s'amasser de gros nuages noirs. C'étaient là les premiers qu'il voyait depuis son arrivée dans Pellucidar. Il comprit qu'un orage se préparait mais il ne pouvait se douter des proportions inconcevables que cette tempête allait prendre. Loin devant lui, Jana avait repris son ascension. Quand elle avait cru Jason en danger elle s'était sentie saisie de terreur et de remords. Maintenant qu'il était en sûreté, son attitude changea et elle voulut de nouveau l'éviter. Elle venait d'atteindre enfin le sentier conduisant à travers les sommets lorsque l'orage éclata.

De retour de Paris Tél. : Bureau, 2-3052
Dr RENE PLAMONDON
Ex-élève des Hôpitaux de Paris.
Spécialité : Maladies de la Peau — Maladies Vénériennes.
Bureaux: No 15 rue LACROIX, Québec, en face la gare du C.P.R.

1929 **GRANDE SOIREE** 1932
A LA SALLE ATHLETIQUE
Rue St-Vallier
SAMEDI, 19 DECEMBRE
A l'occasion du 3ème Anniversaire
DU CLUB **"RAMONA"**

IMMEUBLE

MAISONS A VENDRE

$1,000.00 COMPTANT pour entrepôt et bureau, commerce de provisions, situés sur la rue St-Valier, près de l'Hôtel St-Malo. Balance avec conditions très faciles.

$500.00 COMPTANT pour maison de 3 logements de 4 et 6 pièces, située sur la rue Marie-Louise. Balance payable $35.78 mensuellement. Revenu annuel $624.00.

$500.00 COMPTANT pour maison de 3 logements, située sur la 4ème Avenue. Balance payable $54.23 mensuellement. Revenu annuel $924.00.

$2,500.00 COMPTANT pour maison de 2 logements de 4 et 5 pièces plus bain, située sur la rue Racine. Balance payable $47.50 mensuellement. Revenu annuel $696.00.

$2,500.00 COMPTANT pour maison de 2 logements de 8 et 5 pièces plus bain, située sur la rue St-Jean. Balance payable $500.00 par année. Revenu annuel $1,140.00.

$5,000.00 COMPTANT pour constructions en pierre de taille faisant deux rues, 2 garages. Intérieur princièrement fini, située sur les Remparts. Balance à discuter.

$6,500.00 COMPTANT pour maison de 3 logements de 6 pièces plus bain, située sur la rue Aberdeen. Améliorations modernes. Chauffage automatique. Balance sur hypothèque. Revenu annuel $2,280.00.

$10,000.00 COMPTANT pour manufacture située rue Caron, coin Ste-Hélène, comprenant garage, élévateur, installation de chauffage. Balance avec conditions très faciles.

HOTEL, grosse clientèle, situé en face de la Gare du Palais.

AMEUBLEMENTS de maisons de chambres, situés sur les rues des Remparts, McMahon, Ste-Ursule et St-Joseph.

RESTAURANT situé à la Basse-Ville En pleine opération.

MANUFACTURE de matelas.

MANUFACTURE avec ameublement et machineries, située à Loretteville.

EPICERIES LICENCIEES très bien situées. Chiffres d'affaires $200,000.00, $42,000.00 et $20,000.00.

TERRAINS. Un très beau choix, spécialement dans St-Sacrement et dans St-François d'Assise. Toute offre sera considérée.

AUSSI AUTRES PROPRIETES ET TERRAINS situés dans les différentes parties de la ville.

H.-P. CIMON

IMMEUBLES EN GENERAL
Prêts sur hypothèque. Achat de créances
Assurance sous toutes ses formes
"EDIFICE CIMON"
6, Côte d'Abraham, près carré d'Youville. Tél. 5169

MAISONS A VENDRE

162, RUE CREMAZIE, construction neuve. Revenu $180.00 parmois, système de chauffage Buck Wheat.

166, RUE CREMAZIE, poste de commerce et logement privé.

MANUFACTURE et machinerie a vendre, No 28, rue Montcalm. 3,000 pieds de plancher. Possession immédiate; en plus loyer privé, 7 appartements, autre servant de bureau d'affaires, 3 appartements, loué dans le moment. Conditions faciles.

CHANCE EXCEPTIONNELLE, Avenue Bougainville, prix spécial $8,800.00, demande $5,000.00, 1ère hypothèque 6 p.c. balance $3,800.00 comptant. 3 revenus, $1,200.00 par année, 10 3-4 net d'argent.

HOTEL GRAND CENTRAL, Loretteville, 16 chambres plus grand magasin et restaurant, échangeable ou très peu comptant et balance 1ère hypothèque.

TERRAINS A VENDRE

COIN DES RUES BOURLAMAQUE et St-Laurent, voisin de la nouvelle église Notre-Dame du Chemin.

R. DROLET

194, Avenue des Erables Tél. 3-4217.
162-26—58

OCCASION EN PROPRIETE

RUE FRANKLIN, maison de 2 logements de 4 appartements, très propre, bons revenus, construction de bois, solage de pierre. Pour du comptant à un prompt acheteur, $2,700.

77, RUE BAGOT, maison de 2 logements de 5 appartements, bons revenus, construction de brique, grand terrain. Prix 5$2,800.00. $1,900.00 comptant, balance facile.

235, 2eme AVENUE, Limoilou, maison de 3 logements, très bons revenus, construction de première classe. $4,000. comptant, balance facile.

RUE COLOMB, maison de 5 appartements, beau grand terrain, hangars, à vendre en bas de l'évaluation municipale pour un prompt acheteur. Prix $1,075.00.

AVENUE TASCHEREAU, maison de trois logements, construction de première classe, beau grand terrain, très bons revenus. $1,500.00 comptant, balance facile.

$1,000.00 COMPTANT, balance comme loyer, maison de 2 logements de 6 appartements, bons revenus; la propriété se paie par elle-même. Bonne construction de bois. Prix $2,800.00. Quartier St-Sauveur.

C.-E. MIGNER

Immeuble et Assurance
28, rue Montcalm. Tél. 8358
163-26—I

C. E. MIGNER

Immeuble et Assurances
Assurances générales, feu, vie, autos, accidents, maladie, etc. Vente et échange de propriétés, terrains, etc. No 23, RUE MONTCALM, Québec, Tél. 8358

EPICERIE

MARTEL Enr.

58, DU PONT
Tél. : 4-2481 ; 4-2482

Tél.: 4-2481—4-2482
58 rue Du Pont

Beurre St-Casimir la livre...	.25
Saumon chum, la boite	.10
Fromage Kraft la livre	.25
Fromage Canadien, doux., la livre ...	.18
Beans Clarks grande boite	.15
Oranges Sunkist 2 douzaines pour	.45
Pommes Fameuses, 2 douzaines pour	.35
Raisin Vert, la livre	.25
Chocolat Ganong, spécial, bte 5 lbs	.79
Pastilles au beurre, 2 livres pour	.25
Surettes au citron ou aux fraises, 2 livres pour	.25
Patates blanches du Nouveau-Brunswick, sac de 81 livres, pour	.49
Tomates Natures Best, bte No 2	.05

ASSUREZ-VOUS UN REVENU TRES APPRECIABLE en possédant cette propriété située sur l'Avenue Bourlamaque, angle de la rue Fraser, à 3 logements, 7, 8 et 9 pièces, plus chambre de bain dans chacun et dépenses. Conviendrait en plus pour y établir un excellent poste de commerce. Planchers de bois dur partout et belle finition. Prix et conditions donnés avec plaisir sur demande.

VOUS, QUI DESIREZ ECHANGER résidence, propriété à logements, terrain commercial, faites-nous le plaisir de vous décrire plus longuement une propriété située à Ste-Marie de Beauce contenant un magasin et un logement de 11 pièces, le tout en très bonne condition et à prix et conditions qui vous intéresseront sûrement.

GEO. PAQUET

Immeuble et Assurance
59, RUE ST-JOSEPH
Tél. Bureau 4-4221. Rés. 6678

L'AGENCE D'IMMEUBLE QUEBEC

MAISONS à vendre.
LOYERS.
LOTS A BATIR.
ESTIMES de construction.
PROPRIETES commerciales.
EVALUATIONS sur demande.

21 RUE STE-ANGELE

W.F. V. ATKINSON
Gérant
Tél. Rés. 2-6239 Bureau. 2-6864

MAISONS A VENDRE

13ème AVENUE, près de l'église, maison neuve, six logements. Revenu $2,160.00. Prix $16,500.00. Bonnes conditions pour prompt acheteur.

32, 34, 36, 38, 4eme AVENUE. Maison de six logements. Revenu $1,440.00. Prix intéressant pour acheteur sérieux.

AVENUE BROWN, maison de trois logements de 7 et 8 chambres, plus chambre de bain, planchers en bois dur, foyer, bon marché et bonnes conditions pour prompt acheteur.

RUE SIMON. Propriété de trois logements, solide en brique, en parfaite condition. Bon marché pour prompt acheteur.

RUE DU ROI, maison de deux logements, 6 chambres, solide en brique. Revenu $600.00. Vraie occasion d'ici a huit jours.

AUSSI PLUSIEURS MAISONS à vendre ou à échanger, dans toutes les parties de la ville.

PAUL EMILE BEDARD

187, RUE DU ROI
Tél. bureau 3-1634; Résidence 4-2381

OCCASIONS D'ACHETER

MAISONS à plusieurs logements, rues St-Cyrille, St-Augustin, Avenue Brown. Maison pour touristes, près Château Frontenac. Maisons à revenus, dans quartiers St-Sauveur, St-Malo, St-Jean-Baptiste et Limoilou. Conditions faciles. S'adresser à **LA BRUYERE FORTIER,** No 47, rue Notre-Dame des Anges, St-Roch, Tél. 9479.

R.-H. JALBERT

147, 3ème RUE, Tél. 4-1196. Directeur de pompes funèbres et embaumeur. Ambulance jour et nuit pour toute distance. Fleuriste. Aussi tributs floraux et bouquets de mariées. 166-26—n.c.

FLEURS FRAICHES

BOUQUETS DE MARIEES, TRIBUTS FLORAUX, etc. Fleurs pour Noël. Les meilleurs prix de la ville. Ouvert tous les soirs et dimanches. **FLOWER GARDEN REG'D,** No 37, rue St-Nicolas (en face du C. P. R.), Tél. 2-3521. 153-26—n.c.

NON CLASSIFIEES

VOULEZ-VOUS avoir un bon tireur d'horoscope. Venez à l'Hôtel Rita, 359 St-Paul, Québec. Vous dira le passé et l'avenir. Aussi correspondance par malle. Prix 50 cts. **J.-M. Larose,** 7 à 8 hrs le soir.

PERDUE. — Une paire de skis a été perdue le 16 décembre entre le Château Frontenac et le Cap Rouge, via la Grande-Allée et le chemin St-Louis. Récompense promise à qui la rapportera au propriétaire. S'adresser par téléphone à 2-5411 ou à 2-5906.

A LOUER. — Un logement de trois chambres en bon ordre. S'adresser à 31 Richelieu. Tél. 2-1914.

—Suggestion pour un parapluie à l'épreuves des tempêtes (Gotz, Vienne.)

SPECIAL! SPECIAL!

10 livres de boeuf pour . . .	.50
Steak de boeuf (ronde, filet et sirloin), la livre . . .	.15
Lard frais (filet, épaule et soc), la livre	.10
Lard salé gras ou entre lardé, la livre	.12
Saucisse, la livre	.10
ou 2 livres pour	.20
Veau, belle épaule, la livre . .	.12
Fesse de veau, la livre . . .	.15
Mouton (devant), la livre . .	.08
Fesse de mouton, la livre	.15
Jambon picnic, la livre . . .	.13
Cottage, 4 et 6 livres, la livre	.15
Panne fraîche, la livre . . .	.10
Beurre, 1ère qualité, la livre	.23
Poule et poulet, la livre 16 à	.21
Oie, la livre	.16
Dinde, fraîche tuée, la livre	.26

Cette vente est pour tous les jours de la semaine.

JOS. BELANGER
379½, rue St-Joseph, Tél. 8824

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles

DROLET. — A Québec, le 14 décembre 1931, à l'âge de 73 ans et 10 mois, est décédé M. J.-A. Drolet, rentier, époux, en 1ère noces, de Dame A. Côté, et en 2èmes noces, de Dame Vve Aurèle Blondeau.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9.30 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 402, rue St-François, à 9 heures pour l'église de l'Ancienne Lorette et de là au cimetière de la paroisse.

LEMELIN. — A St-Joseph de Lévis, le 14 décembre 1931, est décédé à l'âge de 81 ans et 4 mois, Louis Lemelin, époux de Léa Poiré.

Les funérailles auront lieu jeudi le 17, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, no 268 rue St-Joseph, Lauzon, Lévis, à 8 heures 45, pour l'église de la paroisse et de là au cimetière de Lauzon.

REMERCIEMENTS

POITRAS. — M. Eugène Poitras, M. et Mme Marcel Rochette remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Eugène Poitras, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

J.-E. LEFEBVRE
54 Côte du Palais

Pour Noel rien n'est plus acceptable, qu'un bouquet de fleurs de saison, plante en pot. Une visite vous convaincra.
TEL: 2-0472

ASSEMBLEE DES BLEUS A ST-SAUVEUR

(Suite de la page 11)

juge. Comme c'est son droit, il poursuit. Trouveriez-vous juste que sa cause soit jugée par le juge qui l'a frappé? Non! Eh bien! c'est ce que font les libéraux actuellement. Ils sont accusés et ils se constituent leurs propres juges".

L'orateur rappelle alors la protestation faite au Conseil Législatif par l'honorable sénateur Thomas Chapais. "M. Chapais", ajoute-t-il, "ne s'est pas mêlé de luttes politiques depuis vingt ans, et s'il a parlé comme il l'a fait hier, c'est que cette loi est réellement néfaste".

A la fin de son discours, M. Shields déclare qu'il ne s'agit pas de casser les vitres, mais d'étudier froidement la question et de protester énergiquement comme citoyens. "Rappelez aux ministres et aux députés", dit-il, "qu'un gouvernement qui abuse du peuple peut perir par le peuple".

M. C.-N. Dorion, député fédéral de Québec-Comté, est l'orateur suivant.

—"Il me fait plaisir", commence M. Dorion, "de me retremper dans l'atmosphère de cette salle. C'est ici, à St-Sauveur, que nous aimons venir nous réconforter dans les luttes que nous menons pour le peuple". M. Dorion ajoute qu'il a l'intention au cours de ses remarques d'appeler les choses par leur nom.

Avant de parler du bill Dillon, M. Dorion proteste contre le bill présenté par M. Robert Taschereau et destiné à supprimer les procès civils par jury. Il déclare que M. Taschereau a fait cela pour faire plaisir aux grandes compagnies.

—"Depuis 1815", continue le député de Québec-Comté, "les sujets britanniques ont le droit de réclamer devant les tribunaux lorsqu'ils prétendent qu'une élection a été gagnée illégalement. Or, M. Taschereau, par un trait de plume, vient nous enlever ce droit. Nos pères, en 1837, se sont battus pour gagner leurs libertés, et aujourd'hui que M Taschereau nous prive de nos libertés, nous allons le laisser faire? Nous allons nous laisser écraser? Non. La loi va passer, mais personne ne nous empêchera de protester personne ne nous empêchera de faire appel au tribunal de l'opinion publique. M. Taschereau ne sait pas ce qui se passe chez l'ouvrier et le cultivateur. S'il le savait, il n'aurait pas proposer cette loi. Le peuple accepte parfois des mesures mauvaises, mais lorsqu'on porte atteinte à ses droits, il crie: halte là!" (appl.)

M. Dorion dénonce alors le bill Dillon. Il continue: "Et après cela, les libéraux viendront dire que M. Bennett est un autocrate! Je ne sais pas lequel est le plus autocrate, de lui ou M. Taschereau? Après une loi comme celle-là, je me demande si M. Taschereau peut encore se dire libéral. De deux choses l'une, ou les élections ont été honnêtes, ou elles ont été volées. Si elle ont été faites honnêtement, M. Taschereau n'a rien à craindre, si les élections ont été volées, M. Taschereau, en sa qualité de procureur-général, doit laisser poursuivre les voleurs. Le Premier Ministre a dit qu'il voulait sauver l'honneur de la province: ce qu'il a voulu sauver, c'est le déshonneur du parti libéral! (appl.)

"Quel remède peut-on apporter à cette situation?" demande M. Dorion. "Je réponds qu'il faut d'abord un réveil de notre race. Organisons-nous. Formons des noyaux, coalisons-nous et protestons. Les destinées de la province sont actuellement entre les mains du parti conservateur: attendons le mot d'ordre de nos chefs. Ce que nous voulons, messieurs, c'est de prévenir le bolchévisme parmi nous. En abusant de sa force, M. Taschereau sème des idées dangereuses dans la population. Il sera peut-être obligé, plus tard, de regretter amèrement sa petite loi."

Le président présente alors le Dr Léo Duguay, député fédéral du Lac St-Jean. Le Dr Duguay, on ne sait trop pourquoi, attaque les journaux et il exprime sa crainte de ne pas voir son discours rapporté fidèlement. Cette crainte est peut-être le commencement de la sagesse, car l'orateur est très bref.

M. Louis Francoeur est l'orateur suivant.

M. Francoeur.—"Il part ce soir, de la Salle St-Pierre, un mouvement qui, avant longtemps, fera du bruit Cette assemblée, modeste, sera suivie d'assemblées monstres telles qu'on n'en a pas vu depuis 1917. Regardez autour de vous: vous voyez tous les conservateurs, fédéraux comme provinciaux, unis pour protester contre le bill Dillon. Ce bill est un attentat contre l'ordre constitutionnel, contre la liberté du citoyen et un attentat contre l'ordre moral. Ce bill stipule que celui qui n'a pas dans sa poche mille dollars n'a plus le droit de contester une élection. La nouvelle loi enlève au citoyen le droit de faire une pétition au souverain Le souverain, en pays britannique entend les requêtes de ses sujets par une pétition. Aujourd'hui, les citoyens sont privés de ce droit. Le pauvre, le faible, se voit fermer l'accès des cours de justice: il ne peut plus s'adresser à son roi. Plus que cela, aujourd'hui, le volé, celui qui a vu rayer son nom des listes électorales, celui qui s'est fait voler son vote, n'a plus le droit de réclamer. Après une telle loi, M. Taschereau peut supprimer l'habeas corpus, les procès civils par jury, la liberté de penser et de parler. On peut s'attendre à tout! L'expérience et l'histoire démontrent que toutes les révolutions sont parties de l'abus de force et de l'abus d'autorité. Mais M. Taschereau est chanceux qu'il y ait des conservateurs dans la province. C'est nous qui serons le rempart de l'ordre. Si le peuple ne mettait pas sa confiance en nous, je ne sais ce qu'il ferait, mais je suis convaincu qu'il réclamerait autrement que nous le faisons. M. Taschereau est un révolutionnaire par en haut. Nous le combattons comme tous les révolutionnaires, par en haut ou par en bas. Notre mot d'ordre à Ottawa est: "Canada First. A Québec, notre devise est: "Nous voulons être maitres chez nous!" Tant que M. Taschereau sera au pouvoir, nous ne serons pas maitres chez nous: nous serons dominés par le capital étranger et les grosses compagnies."

En terminant, M. Francoeur demande si ses paroles ne sont pas modérées. Il déclare qu'il ne fait que prêcher les plus belles traditions du parti conservateur.

M. Eugène Dussault parle à la suite de M. Francoeur. M. Dussault dit que le gouvernement n'a pas trouvé un député de race française pour inscrire son nom sur le bill dit remédiateur. "Il s'est trouvé", dit-il, "un Irlandais du nom de Dillon pour signer cette loi honteuse."

"Messieurs, malgré le bill Dillon, je déclare sur ma conscience que j'ai été l'élu du peuple dans Montmagny. On m'empêche, par une loi, de faire reconnaitre mes droits. Dans la seule paroisse de Ste-Lucie, où il y a 53 familles, on a distribué 300 livres de farine sous prétexte d'aider au chômage. Deux citoyens honorables du comté ont contesté l'élection et l'on trouve que c'est là une insulte à l'électorat! M. Taschereau s'est élevé contre la contestation en bloc. Je lui réponds: au vol d'une élection en bloc il faut une contestation en bloc L'insulte ne vient pas de ceux qui veulent faire reconnaitre leurs droits, mais de ceux qui viennent de violer la justice, d'insulter les tribunaux en leur enlevant leur juridiction, et cela pour cacher leur vol."

A la suite de ce discours, l'assemblée adopta une résolution proposée par M. C.-N. Dorion et demandant au lieutenant-gouverneur de ne pas sanctionner le bill remédiateur.

T.-A. EDISON PAR M. LE DR E. GENDREAU

(Suite de la page 3)

renvoyé de l'école. Indignée sa mère refuse de le placer dans une autre école. Par bonheur elle était instruite et très instruite. Elle avait enseigné dans plusieurs High Schools américains et canadiens et avait pu apprécier par elle-même la théorie irréalisable dans nos collèges classiques de sectionnement des élèves. Parce que son fils est son seul élève, elle peut lui prêter toute son attention, elle peut lui enseigner ce qu'elle croit utile à son avancement et avec une rapidité extraordinaire. C'est ainsi qu'elle lui communique tout ce qu'elle possède pendant que son père encourage les goûts de l'enfant pour la lecture des livres sérieux en lui accordant 25 cents de récompense pour chaque nouveau "livre absorbé. Avec ce procédé le fils devait bientôt devenir plus renseigné que ses parents. Dès lors, c'est dans les livres et uniquement dans ceux-ci qu'il compléta sa formation. Ensuite vint l'influence du milieu, le jour où il devint télégraphiste avant d'être un grand électricien".

Ici M. le docteur Gendreau parla de la méthode de Edison. "Sa méthode est surtout expérimentale", dit-il. "Il pose une thèse. Il tente de résoudre un problème. Il lit toutes les thèses déjà avancées et qu'il croit utiles à la conception du problème qu'il s'est posé puis commence ses expériences Edison a fait des milliers et des milliers d'expériences sur chacune de ses découvertes avant d'en faire connaitre le principe.

"Edison a su utiliser le capital. Il a cherché dans sa vie l'argent, c'est certain. Mais qu'en a-t-il fait ? Chaque gain était employé, trop vite quelquefois à de nouvelles recherches. Combien de millions par exemple, lui ont coûtés ses recherches sur le caoutchouc".

Le savant conférencier mit ensuite en vedette les principales découvertes du grand inventeur, dont le phonographe et la lumière à incandescence, puis le tube à trois électrodes qui devait donner naissance à la lampe à trois électrodes et à la radiophonie. Il dit quelques mots des longues journées de travail d'Edison et termina par un regard rapide sur les croyances du génie américain.

"Quelles étaient les convictions religieuses d'Edison ?" dit-il. "Pour le savoir, il faudrait des pages sur lesquelles le grand homme aurait exprimé personnellement ses opinions religieuses. De ces documents, il en existe très peu, pour ne pas dire pas du tout. Il nous faut alors nous renseigner auprès des membres de sa famille, auprès de ses amis et des personnes qui ont vécu dans son intimité. Ford a dit de lui qu'il était un homme profondément religieux dans le sens le plus profond du mot. Mais quel est ce sens, quel est ce mot ? Comme tous les astronomes, Edison admirait les beautés et les grandeurs de la nature, mais il voyait Dieu dans ses découvertes. Quand il découvrait quelque chose, il disait que pareille découverte démontrait l'existence d'une intelligence supérieure, mais Edison n'avait pas la foi. Il n'avait pas la foi à cause de sa formation d'abord, mais surtout parce qu'il s'était habitué à rejeter a priori toute autorité. Enfin il croyait à la survie de quelque chose de la nature humaine, en une certaine immortalité".

M. le docteur Gendreau termina en faisant voir que c'était peut-être cette nécessité d'immortalité, de lumière surnaturelle qu'avait éprouvée et ressentie l'inventeur de la lumière matérielle aux dernières heures de son agonie lorsqu'il ouvrit les yeux pour dire à ceux qui l'entouraient qu'il avait eu un rêve, au cours duquel il avait vu un tableau sublime, n'ayant rien des choses de ce monde.

Quelques SUGGESTIONS POUR LES FETES DE NOEL ET DU NOUVEL AN

Cadeaux pour la famille

AVIS. Glacières électriques. Les fameux refrigérateurs électriques Kelvinator et Norge. Assurance d'un rendement parfait. Aussi le poêle électrique Electrochef, très rapide, très nouveau, tout à fait différent. Venez pour une démonstration. **C. ROBITAILLE ENR.,** No 320, rue St-Joseph.

ACHETEZ A BON MARCHE. Chocolats assortis, en boite de 5 livres, 85c, 95c, et $1.25. Oranges de Californie, 15c, 20, 25c, 35c, 40c la douzaine. Pamplemousses, céleri, salade, légumes, volailles, beurre, crème, oeufs. **DROLET ENR.,** No 37, rue Ste-Claire, Tél 4-0364. Livraison à domicile.

CADEAU PRATIQUE. Paletots de $5.00 à $15.00, manteaux de $5.00 à $16.50, chaussures, etc. Assortiment de lingerie au plus bas prix. **Mme J.-H LAFERTE,** No 67, Côte d'Abraham Tél. 2-3037.

CADEAU POUR LA FAMILLE, qui sera apprécié de tous. Un bon serin chanteur que vous pouvez vous procurer **à LA MAISON DES OISEAUX CHANTEURS.** Aussi cages graines, etc., M. J.-C. Henrichon, No. 362 rue St-Joseph. Tél: 2-8550.

RADIO

DONNEZ à votre famille un superbe radio de marque Northern Electric Prix convenant à toutes les bourses. Aussi réparation. **ROBERT MORENCY,** No 521-A rue St-Jean, Tél. 2-1558

HENRI MORENCY

FOURRURES. — Bas prix, satisfaction garantie, pour manteau tout fait ou sur mesure. Spécialité réparations. Confection, parures de renard, martre de roche. No 160, **COTE D'ABRAHAM,** Tél. 2-4162.

GRATIS ! JAMBON ! Tout achat de 50c donne droit au tirage d'un jambon qui aura lieu la veille du Jour de l'An. Saucisse, 12c; Bacon tranché, 30c; Jambon cuit, 40c. **BART. RONDEAU,** No 104, rue des Franciscains, Tél. 3-4687.

POUR VOS REPAS de Noël et du Jour de l'An, ne risquez rien, employez le café "Réal", frais moulu. Qualité supérieure. Achetez-le de votre épicier, ou demandez **CANADIAN COFFEE,** Tél. 4-0932.

POUR LES FETES. Assortiment complet d'épicerie. Aussi bonbons, liqueurs, chocolats fruits et légumes. Avec chaque achat un coupon de valeur. **ALEXANDRE NADEAU,** No. 16-18 rue Ste-Claire. Pour vos commandes. Tél: 4-0023.

POUR LES FETES terminez votre joyeux diner par une délicieuse tasse de café de la maison **A.-L. VAN-HOUTTE,** 561 rue St-Jean. Tél: 3-1215.

QUE DE CADEAUX UTILES, à la fois agréables à recevoir ! L'électricité est notre spécialité : Fers à repasser, laveuses, balayeuses électriques, fers à friser. "Electroliers des plus nouveaux à de très bas prix. Lampes, bustes pour radios, cordes pour arbres de Noël, etc. Ouvert tous les soirs. **WILFRID LETOURNEAU,** No 233, Avenue des Oblats, Tél. 5775.

RADIOS, réfrigérateurs, poêles électriques, laveuses, balayeuses à vide et tous les accessoires et produits Westinghouse. **J.-A. MASSE ENR.,** No 150, rue du Pont, Tél. 4-2800.

PATATES FAVORITE

SERVEZ-VOUS TOUJOURS des patates "Favorite", car elles sont triées à la main et garanties de conserve. Prix, 55c le sac de 81 livres. **CANADIAN FRUIT & POTATO CO. REG'D** No 227, rue St-Paul, Tél. 2-6610.

SPECIALITE : Gâteaux à la crème fouettée et fantaisie. Gâteaux de noces, bûches, etc. Notre devise : propreté et qualité. N'oubliez pas l'adresse : **JOS. DERY,** No 599½, rue St-Jean, Tél. 4-3558. Livraison à domicile.

SHANGHAI CAFE. Repas de Noë et du Jour de l'An. Orchestre complet Rex. Repas à la dinde, au poulet, à l'oie, spécial pour réveillon de Noël. No 108, **RUE ST-JOSEPH,** Tél. 4-0030.

UN CADEAU qui fait plaisir à toute la famille, c'est un radio De Forest Crosley, Marconi ou Columbia, vendus à conditions faciles. Distributeur **J.-A. BRETON,** No 47, Côte d'Abraham. Tél. 2-6393.

VIANDES FRAICHES — J.-E. MORENCY, No 223, rue Ste-Marguerite, Tél 8227, près rue de la Couronne. 20 livres de boeuf pour $1.00. Steak dans la ronde, 15c; lard frais, 10c et 11c; agneau, devant .8c; derrière, 14c poulets, 18c.

VIANDE DE CHOIX, devant d'agneaux, 10 cts., fesses, 18 cts., Poulets 17 cts., Steack-boeuf 17 cts., Lard 10 à 12 cts. **E.-O. LEMIEUX,** No. 25 rue Ste-Claire, Québec, Tél. 3-0956.

Y A-T-IL UN CADEAU plus acceptable que de donner à n'importe lequel de vos amis une antenne de radio coupe-feu (nouveau genre)? Aussi assortiment de radios, laveuses électriques, à vendre à de très bonnes conditions. S'adresser à **SECURITY LIGHTNING,** No 100, 3ème Avenue, Tél. 4-4321.

Cadeaux pour lui

AVIS. Laveuses, balayeuses, repasseuses poêles, machines à coudre et tous les accessoires électriques, comprenant grille-pain, fers à repasser, fers à friser, chaufferettes, percolateurs, etc. Toujours à votre disposition. **C. ROBITAILLE ENR.,** No 320, rue St-Joseph.

AVIS. — Aurons gâteaux pour Noël, le Jour de l'An et des Rois. Spécialité pâtisseries de toutes sortes. **W. CHAREST,** pâtissier, Nos 420-422, rue St-Joseph, Tél. 3-3268.

AVIS. — LANGLOIS VALET SERVICE, No 144, rue Dorchester, Tél. 3-1685. Pressage, nettoyage, teinture, réparations. Pressons habit pendant que vous attendez. Parfumons l'habit sur demande du client. Prix 50c.

CONSULTEZ notre vaste choix de patins, gourets, skis, etc. Les articles de sport constituent un cadeau très apprécié pour Noël et le Jour de l'An. **QUEBEC HARDWARE LIMITED** No 73, rue St-Jean, Tél. 2-4167.

COMME CADEAU AGREABLE à recevoir, tels que cravates, bas, chemises, foulards de haute qualité, sous-vêtements, chapeaux, gants. **CHS.-EUG TREMBLAY,** No 154, 3eme Avenue, Tél. 4-1020.

CADRES faits sur ordre, Assortiment complet, cadres tout faits, eau forte, aquarelle, miroirs, etc. Calendriers, coussins peints. Prix très modéré. **Studio J.-CONRAD ROUSSEAU** No 14, rue St-Joachim. Tél. 2-7055-W

CENTRAL VALET SERVICE. Attention spéciale. Pressage, Nettoyage, teinture, réparation, etc. Abonnement au moi. Livraison à domicile. Service courtois. No 47, rue St-Olivier, Tél. 2-6324. **J.-L. HOUDE,** propriétaire.

CETTE ANNEE, DONNEZ-LUI un cadeau utile de qualité, une balayeuse Electrique "Eureka", elles sont peu dispendieuses. Une laveuse "Eureka" ou "Sunnyday" rend le jour du lavage agréable. Pour démonstration gratuite, s'adresser à **CIE EUREKA,** No 87, rue Dorchester, Tél. 3-2651.

CADRES DE LUXE, Estampe Française Bas reliefs, miroir Gobelins, prix spéciaux, encadrement, photo, portraits agrandis 14 x 20, cadre compris, $5.00. **LA MAISON MORENCY ENR.,** 68 St-Joseph, Tél: 4-4461.

CHOISISSEZ votre cadeaux chez **P.-L. FRENETTE.** Laveuses électriques, poêles, brûleurs à l'huile, machines à coudre, refrigérateurs. No 399, **RUE ST-JOSEPH,** Tél. 3-4536.

CADEAUX DE NOEL et du JOUR DE L'AN qui seront très appréciés : Bonbonnières, sets d'ivoire, articles de fumeurs, parfums. C'est l'endroit de se procurer un cadeau. **A. ROUSSEAU,** No 130, rue Aqueduc, Tél. 5766.

CHEZ C.-T. DARVEAU, Nos 118-120, Avenue Bourlamaque, coin Grande-Allée, vous trouverez le plus bel assortiment d'articles de fumeurs, cigares, cigarettes et tabacs en jarres des meilleures marques. Une visite vous convaincra. Tél. 4-0367.

FAITES VOS ACHATS pour les Fêtes. Cigares, cigarettes, boites spéciales pour cadeaux, articles de fumeurs, marchandises achetées spécialement pour les fetes. **THOMAS BURNS REG'D,** tabaconiste, Nos 63-65, rue Buade, Québec.

P. GAUTHIER, horloger-bijoutier, No 791, rue St-Valier, Tél. 3-0031. Assortiment complet, bijouterie, montres, bagues de fiançailles, parures de cou, etc. Lunettes de toutes sortes. Spécialité réparation.

FAITES VOS ACHATS pour les Fêtes. Cigares, cigarettes, boites spéciales pour cadeaux, articles de fumeurs, marchandises achetées spécialement pour les Fêtes. **CITADEL CIGARS LTD.,** coin Ste-Anne et Desjardins. Tel. 2-8065.

GANTS DE DAMES, lavables, venant de Grenoble, France, centre de la fabrication des gants de la plus haute qualité. Chaque paire est garantie et ils sont des plus nouvelles nuances parisiennes. Aussi en laine, doublés de fourrure. Venez les voir. **WILL J. WHELAN,** No 14, rue St-Jean.

LA MAISON DESCHENES, excelle dans les nouveautés de chaussures, pour l'hiver. Vous y trouverez un choix des plus attrayant à des prix populaires. **LS. DESCHENES LTEE.** No. 269 rue St-Joseph, Tél: 3-0371. No. 320 rue St-Jean, Tél: 2-6735; No. 162 3ème Avenue Tél: 2-4852 J.

MILLE, ET UN CADEAUX à offrir, comme: chauffrette pour auto à l'eau chaude, miroir, accessoires, réparations en générale. **GENERAL AUTO SUPPLY,** 133 du Pont, Tel: 4-2262.

POUR LES FETES, le plus beau choix en pattiserie, vous le trouverez à la **PATISSERIE WINDSOR,** morceaux de tous genres. Chocolats et bonbons. No. 36 rue Ste-Marie. Tél: 2-6668 J.

UN CADEAU UTILE sera plus apprécié. Offrez des pantoufles, chaussures à patiner, bottines de skis. Avons choix varié, attrayant. Profitez des spéciaux de fin de semaine. **J.-H. DROLET,** No 779, rue St-Valier, coin de Mazenod, Tél. 4-1491.

Cadeaux pour elle

ALLEZ AU SALON TALBOT, No 193, rue St-Jean, pour votre ondulation permanente, $5.00; ondulations Marcel et à l'eau, shampoo. Prenez votre appointement pour les Fêtes. Tél. 2-8625.

ATTENTION ! — Pour radio, phonographe, violon, etc., allez chez **D. LEMPEREUR,** No 7, rue des Bains, près Station de Ste-Anne. Satisfaction garantie ou argent remis. Tél. 2-2220.

BRACELETS, MONTRES, sets de toilette en argent, assortiment complet, un cadeau agréable pour chaque membre de la famille. Réparation générale. **ARTHUR FRASER,** No 401, rue St-Jean, Tél. 2-7610-J.

CADEAUX POUR NOEL et le JOUR DE L'AN. Rien n'est plus appréciable qu'une fourrure. Parure de cou, à un prix très réduit, ainsi que nos manteaux. **ALEX. BASTIEN LIMITEE,** No 96, rue St-Joseph, Tél 3-3341.

J.-OMER BROCHU, No 394, rue St-François, Tél. 3-3195. Réparation, nettoyage de fourrures des tout genre. Confection, transformation, manteaux de toutes sortes. Assortiment au complet de peaux. Ouvrage garanti. Prix très bas.

Mlles LAVERDIERE et LEVESQUE, coiffeuses, avisent leur clientèle qu'elles sont déménagées aux Appartements Royal, No 196, rue St-Jean, app. 3. Donnez votre appointement pour les fêtes. Tél. 2-5776.

MAISON FRANCAISE. Au temps des Fêtes, accorderons 25 p.c. d'escompte sur chapeaux, modèles en magasin. Pour vos cadeaux, offrez gants de Grenoble, France, Lampes Berger, etc. **LA MODE PARISIENNE,** No 322, rue St-Jean, 2ème étage du Steel, Tél. 2-1971.

ONDULATION A L'EAU, Komol, Marcel, Shampoo, Massage, Manicure. Coupe de cheveux pour hommes et dames. Enfants, 15c, sur semaine. **R. DUBUC,** No 7, Avenue Cartier. Pour appointement, téléphoner à 9667.

ONDULATION PERMANENTE, $5.00 Komol et Marcel. Traitement du cuir chevelu; massage, Shampoo, manicure, Spécialité coupe de cheveux, pour dames et enfants. **LE SALON LAPOINTE,** 376 rue St-Jean. Pour appointement. Tél: 2-7842.

ONDULATION PERMANENTE, $5.00, ondulation à l'eau, manicure, massage, Shampoo. **LE DEBUT,** 586 rue St-Jean. Pour appointement Tél: 3-4581. Mlle Blais, prop., aussi Mlles Lachance et Métivier, coiffeuses.

POUR LES FETES, ondulation permanente, $5.00 nous donnons aussi l'ondulation Marcel et à l'eau, massage. Donnez votre appointement au **SALON JULIETTE,** No. 144 Côte d'Abraham, Tél: 2-8389.

POUR ELLE commandez chez **EMILIENNE,** un superbe déshabillé ou set complet en vrai dentelle d'Alençon. Appliqués. Matériel de haute qualité. Chez **EMILIENNE,** 322 rue St-Jean, Tél: 2-4025.

POUR MADAME, une jolie machine électrique pour votre fillette, une petite machine à coudre au prix minime de $5.00. Une visite à notre Salon vous convaincra du plaisir que vous pourrez leur faire. **SINGER SEWING MACHINE, Co.,** No. 223 rue St-Jean, Québec.

REHAUSSEZ VOTRE APPARENCE par une belle ondulation permanente donnée par Mme **GOSSELIN.** Ondulation Komol. Prenez votre appointement de bonne heure. Tél. 3-4544 ou 2-5929. **SALON DE BEAUTE MONTCALMVILLE,** No 48, rue Aberdeen.

SPECIAUX en toiles Madeira, brodée à la main. Taies d'oreillers pour bébé, 85, serviettes de tables pour bébé, 45 cts. Broderie Richelieu "Fleur de Lis" faite à la main dans: fonds d'assiettes (doylies) de toutes grandeurs, à partir de 25cts. Fonds d'assiettes ovales à partir de 65cts. Serviettes de tables, à pour $1.50. Chemins de table $2.50, Nappes 36 pcs. carrés $3.95, nappes 45 pcs. carrés $5.65, nappes 54 pcs. carrés $8.65, nappes 72 pcs. carrés $13.95. **THE LITTLE GREEN SHOP, REG'D.** 47 rue St-Jean, Qué.

UNE JOLIE FEMME est plus attrayante lorsqu'elle est bien coiffée. Spécial pour décembre, permanent Croquignole indéfrisable. $5.00, garanti pour 6 mois, à l'huile $7.00. Mlle **MARGUERITE RICHARD,** Salon W. Tremblay, No 268, rue du Roi, Tél. 4-0334.

UN CADEAU POUR ELLE, qui sera beaucoup apprécié, c'est un beau manteau de fourrure en seal, mouton de Perse, rat-musqué, Kolinsky, etc. Confectionné, par **G. LECLERC,** No 47 rue Scott, Tél. 2-3680.

RADIOS DeForest-Crosley et Victor Tous les modèles en magasin. Prix à partir de $69.00. Un service d'experts est à votre entière disposition. Les Radios Victor et DeForest ont fait leurs preuves. Satisfaction garantie. **C. ROBITAILLE ENR.,** No 320, rue St-Joseph.

Cadeaux pour les amis

AVIS AUX SPORTSMEN. Réparations générales d'articles de sport et aiguisage de patins, articles faits sur mesure. Satisfaction garantie. **J.-U. EMOND,** cordonnier. No 363, rue St-Valier, Tél. 2-0960-W.

ARTICLES DE SPORT. Nous avons toujours en mains bâtons, skis, hockeys, etc., etc. **CHS-A. PARENT ENR.** No 106, rue St-Joseph, Tél. 4-2451.

ACHETEZ VOS DINDES, pigeons, volailles, lièvres, canards, fruits légumes, poisson frais, chez Hogan vous aurez satisfaction, chez **HOGAN, Enr.,** Marché Berthelot, 135 rue St-Patrick, Tél: 2-0061 et 2-0062.

BAGUES A DIAMANTS, rubis, saphirs, montres, horloges grand-père, argenterie, coutellerie, verre taillé. Réparations de tous genres. **Maison SAMUEL BEDARD,** horloger-bijoutier, opticien, No 353, rue St-Paul en face du C. P. R.)

CADEAUX POUR LUI. Service en émail, comprenant plateau boite à cigarettes, boite à allumettes et cendrier. Assortiment complet de plumes-Fontaines. **CITADEL CIGARS,** coins Ste-Anne et Desjardins, Tél: 2-8065.

CADEAUX PRATIQUES à l'occasion des Fêtes : Carrosses, poupées, lampes, tabagies, radios, laveuses, brûleurs à l'huile, chesterfields, set de salle à manger. **J.-W. CANTIN,** No 446, rue St-Joseph, Tél. 8007.

GRATIS BAS DE NOEL

DECOREZ vos arbres de Noël avec les bas de M. Peanuts, donnés gratuitement avec tout achat de peanuts chaudes Planters. **PALAIS DES PEANUTS ENR.,** No 273, rue St-Joseph et No 191, rue St-Jean, Québec.

LE PLUS BEL ASSORTIMENT de bonbons, bonbonnières, parfums, des meilleures marques. 25c en montant. Articles de toilette, crème, poudre, lotions, etc., se trouvent chez **C.-T. DARVEAU,** Nos 118-120, Avenue Bourlamaque, coin Grande-Allée. Tél. 4-0367.

GRATIS GROSSE PEANUT

M. PEANUT donnera gratuitement une grosse peanut souvenir, avec l'achat de 3 livres de peanuts chaudes Planters. **PALAIS DES PEANUTS ENR.,** No 273, rue St-Joseph et No 191, rue St-Jean, Québec.

PEOPLES CREDIT JEWELLERS LTD. offrent de vous aider à acheter vos cadeaux des Fêtes en fait de bijouterie, argenterie, diamants, montres, horloges, etc., à conditions de 50c et $1.00 par semaine. Téléphonez 4-0771 et notre représentant sera à votre disposition, ou visitez notre salle d'échantillons, au No 64, **RUE ST-JOSEPH,** Québec.

POUR CADEAUX, un assortiment complet d'articles en porcelaine, papiers à lettre jeux de cartes, Tallys, cartes de souhaits de Noël, papiers d'emballage de fantaisie. Le **DEBUT,** No. 586 rue St-Jean, Qué.

PATINS, HOCKEYS, gants de boxe, raquettes, skis, chandails, chaussures à patins et de skis, manteaux en cuir pour dames et messieurs, etc. **QUEBEC SPORTING GOODS REG.,** No 68, rue St-Jean. Tél. 2-4472.

HENRI ST-MICHEL

QUINCAILLIER, No 178, Côte d'Abraham, Tél. 2-1253. Hockeys, patins skis, accessoires électriques, d'arbres de Noël. A chaque visiteur nous donnons un billet pour la râfle d'une horloge électrique.

QUANTITE INFINIE à offrir comme cadeaux de Noël et du Jour de l'An, tels que set d'ivoire, bonbonnières, toutes les marques de parfums, etc. S'adresser à **EMILE GOSSELIN,** No 86, de la Canardière, Tél. 4-1320.

EMILE ROBITAILLE

RELIEUR, IMPRIMEUR. Reliure d'un volume, cadeau agréable, utile et durable pour papa, maman, frères, soeurs, religieux, amis. Prix modérés. **EMILE ROBITAILLE** No 30 rue Garneau, Tél. 2-2891.

W. BRUNET & CIE ont de tout pour cadeaux. Articlesd'ivoire et de toilette, parfums, bonbonnières de toutes sortes, kodaks, articles de fumeurs, etc. Venez voir ces trésors d'étrennes, vous aurez un grand choix. S'adresser au No 139, **RUE ST-JOSEPH,** Tél. 8141.

PIANOS Knabe, Chickering, Mason & Reich, Willis, Sherlock Manning, Chaminade, et Robitaille Spécial Pianos d'occasions, remis à l'état de neuf à prix aussi bas que $60.00. Venez vous renseigner. Conditions du client. **C. ROBITAILLE, ENR.,** 320 rue St-Joseph.

LA MAISON CHARLES CLOUTIER DIRECTEUR DE FUNERAILLES

L'une des plus vieilles industries du monde est certainement celle qui consiste à ensevelir les morts, à rendre les derniers devoirs aux disparus. De tout temps, les peuples ont pratiqué des rites particuliers à l'égard des défunts. De nos jours, l'art d'ensevelir les morts a atteint un haut degré de perfection. A Québec, où l'on compte plusieurs établissements qui s'occupent de ces pénibles fonctions, il en est un qui existe depuis 1856 alors qu'il fut fondé par M. Charles Cloutier qui le céda de nombreuses années plus tard à son petit-fils qui portait le même nom. La maison Charles Cloutier est aujourd'hui administrée par M. Gédéon Couture, un homme zélé, un gérant expérimenté et d'une probité à toute épreuve.

M. Couture a pris charge de l'administration aussitôt après la mort du regretté M. Charles Cloutier et il est devenu le gérant officiel de l'établissement le 2 février 1928.

Les établissements Charles Cloutier, Directeur de Funérailles, sont solidement établis. Des embaumeurs experts pourvus d'un outillage des plus complets, répondent du soin que l'on doit donner à ceux que l'on ensevelit. Dans un article subséquent, nous donnerons de plus amples détails sur toute l'organisation matérielle de la maison. Pour le moment, qu'il nous soit tout simplement permis de dire que cet établissement rend les derniers devoirs avec tout le respect, tout le tact et tout le décorum nécessaires en pareille occurrence et que M. Couture préside avec infiniment de talent à l'administration de la maison.

DANS LEVIS

ERREUR INVOLONTAIRE

Nous avons publié, dans notre édition d'hier, un compte-rendu sommaire des affaires municipales de la séance du conseil de ville tenue à Lévis mardi soir drenier, à 7 heures 30.

En dernière page, première colonne, nous lisons le paragraphe suivant:

"Une communication du département des affaires municipales, produite par le secrétaire, fait connaître au conseil un refus d'exercice des droits réclamés au sujet des règlements 304 et 305, approuvant par ailleurs" et consentant un emprunt de $30,000".

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs de leur avoir donné une fausse interprétation,, en ce qui concerne les lettres du département des Affaires municipales, envoyées au conseil municipal de Lévis.

La nouvelle ayant été donnée au journal par téléphone, l'erreur s'explique facilement.

A l'encontre de ce que pensent nos représentants municipaux, nous sommes tout à fait disposé à faire une retractation juste et convenable.

D'abord, le conseil a reçu une lettre de M. Oscar Morin, sous-ministre du département des Affaires Municipales, l'avisant que le Gouverneur en Conseil ne donnait pas droit de désaveu aux reglements Nos 304 et 305, relativement à l'imposition des taxes pour 1931-1932 et à l'aqueduc et aux égoûts de Lévis No 2. En d'autres termes, ce qui veut dire que la Ville a pleine et entière faculté de mettre ces deux règlements à exécution.

Et voilà ! !

FUNERAILLES DE Mme FERDINAND HAINCE

Samedi matin dernier, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis ,ont eu lieu en l'église Notre-Dame de Lévis, les funérailles de dame Clara Dussault, épouse de M. Ferdinand Haince, décédée jeudi dernier, à l'âge de 80 ans et 15 jours.

Le cortège, sous la direction de M. J.-P. Thibault, se mit en marche vers 8 heures 45 pour l'église paroissiale.

M. F.-X. Hallé, maire de St-David, portait la croix. Les porteurs honoraires étaient MM. Bernard Bernier, Arthur Guénette, John Rioux et T.-T. Marchessault.

M. Ferdinand Haince, époux de la défunte, conduisait le deuil, suivi de M. Désiré Dussault, frère de madame Haince. Venaient ensuite les fils de la défunte, MM. Zéphirin, Arthur-Edouard, Joseph et Raoul Haince; M. Napoléon Boulanger, son gendre; MM. Louis Henri, Rosaire Edmond, Reginald MacKenzie, Valère et Rosario Haince, et Noel Boulanger, ses petits-fils; MM. John et Arthur Dawson, Adélard et Wilfrid Martin, Alphonse Bolduc, sr., Jos. Charles, Fernando Bélanger, Adélard Martin, jr., Alphonse Bolduc, jr Dr J.-E. Dussault, Henri, Jean-Baptiste et Léopold Dussault, Arthur Dion, Charles Cantin, N. P., Ed. Gorman, Paul Gorman et Paul Dussault, ses neveux.

Dans le cortège, on remarquait : MM. Henri Brochu et Ls-Sylvio Durand, échevins de Lévis, Dr J.-H. Turmel, Dr J.-Ed. Gingras, M. J.-A. Croteau, MM. J.-A.-L. Guerin, J. O.-R. Timmerman, Pierre Gagné de Charny, Ernest Potvin, dispatcher du Québec Power à Giffard, Arthur Fréchette, J.-A. Lambert, Alph. Boulanger, Wilf. Deschênes, Alph. Thivierge, A.-D. Beaulieu, Roger Beaulieu, Adj. Bégin, Adjutor Roy, N. J., Lionel Lemieux, N. P., Ernest Guay, Robert Beaulieu, J.-A. Desrosiers, Emile Laliberté, Ed. Bucque, L.-N. Huart, Pierre Bolduc, L.-P. Thibault, Pierre et Georges Després, Wilfrid Jean, Lionel Bégin, Georges Roy, Omer David, Xavier Létourneau, Jos. Dumas, Léon Cook, Alex. Cadrin, Emile Beaudet, Paul Fréchette, Arthur Bouchard, Valège Bouchard, F. Roy, Noel Gosselin, Jos. Langlais, L.-M. Langlais, Wilf. Joncas, J.-L. Turgeon, Gilles Joncas, Jos. Boulanger, François Fortin, Art. Carbonneau, René Roy, Wilf. Verret, Eug. L'Hébreux, Emile Bégin, Antoine Turgeon, Willie Lemieux, Eugène Dion, Roland Bélanger, Roland Mercier, Emile Busque, Ernest Gagnon, Alb. Turgeon, Georges Busque, François Huart, Paul Mercier, D.-J. Delisle, Jacques Lemieux, tous de l'A. C. J. C., MM. Henri Marchessault, Edouard Bouthillette, Joseph Fournier, L. Bertrand, Francis Bolduc, Valère Fontaine, Jean Samson, Jos. Roy, Jos. Guérin, Paul Guy, Adj. Lemieux, Alph. Thivierge, Hector Desrochers, Edouard Samson, J.-B. Desrochers, Eug. Gagnon, Alex. Blais, Wilfrid Thivierge, Patrick Doyle, Alf. Lambert, Gérard Desrosiers, C.-E. Pelletier, Alfred Bégin, Jos. Laflamme, Wenceslas Munroe, Adolphe Arel, Georges Bégin, Octave Hallé, Mastai Boisvert, A. Marchessault, et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

A l'église, M. l'abbé J.-E. Carrier, curé de la paroisse, présida à la levée du corps et chanta le service, assisté de MM. les abbés A. Demers et E. Morency, comme diacre et sous-diacre. Des messes basses furen dites aux autels latéraux par MM. les abbés J. Emond, X. Langlois et V. Labrie, tous du collège de Lévis.

A l'orgue, la chorale chanta la messe des morts. Après l'élévation, M. Ls-Ph. Jean chanta l'"O Salutaris" et au libera, M. J.-E. Giguère fut aussi un des solistes.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille à laquelle nous réitérons nos plus sincères sympathies.

MARIAGE DOYLE-LEMIEUX

Lundi dernier, à 8 h. 30, en l'église de St-David de Lévis a été célébré le mariage de M. Louis-H. Doyle, fils de M. et madame Patrick Doyle, de Lévis, avec mademoiselle Marie-Jeanne Lemieux, fille de M. Pierre Lemieux, de Lawrence, Mass. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Ed. Humphrey, professeur au collège de Lévis. M. Patrick Doyle servait de témoin à son fils et M. Honoré Camiré, chez qui mademoiselle Lemieux demeurait depuis quelques annéesé accompagnait sa nièce.

Après la cérémonie nuptiale le déjeuner fut pris à la résidence de M. et madame Honoré Camiré, à St-David, puis les nouveaux époux sont partis en voyage de noces à Montréal, Boston, New-York.

Nos meilleurs voeux de bonheur.

ENTREFILETS

Quiconque donne à mes pauvres un verre d'eau ou un morceau de pain sera récompensé au centuple. En conséquence, en encourageant la guignolée et les deux râfles du 19 décembre, vous recevrez le double en intérêt et capital.

Voyageurs de Lévis, une seule journée de l'année bien employée pour secourir les pauvres de Lévis vous apportera pour 1932 les plus grosses commandes qu'aucune année vous ait encore rapportées. Alors, en avant, Voyageurs, et que le 19 au matin, personne ne manque à l'appel, car le clairon sonne et nécessite votre présence pour la bataille de la grande quête et des deux râfles, cette journée-là.

Citoyens de Lévis., encouragez de votre présence et de vos deniers les deux grandes râfles de l'après-midi et du soir du 19 décembre. En ce faisant, vous soulagerez beaucoup de misère et vous seconderez les efforts que votre curé vous demande de faire dans la crise si dure que nous traversons cette année.

MORT DE MADAME NAPOLEON GUAY A LEVIS

Nous avons appris avec regret la mort de dame Jeanne Bilodeau, épouse de M. Napoléon Guay, employé au département du fret des Chemins de fer Nationaux, à Lévis, survenue hier matin, à sa résidence, à l'âge de 34 ans et 7 mois.

Outre son mari, elle laisse dans le deuil sept enfants, dont le plus jeune est à peine âgé de cinq mois. Madame Guay était la fille de feu M. Philémon Bilodeau, ancien gardien de la gare des Chemins de Fer Nationaux.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 h., en l'église St-Antoine de Bienville, suivies de l'inhumation au cimetière paroissial.

A la famille si cruellement éprouvée, nous offrons nos plus vives condoléances.

MORT DE M. JOSEPH JOBIN

Nous avons appris avec regret la mort de M. Jos. Jobin, citoyen bien connu de cette ville, décédé hier matin à l'hôpital. Le défunt a été transporté par le fourgon-automobile de M. J.-P. Thibault à sa résidence, No 20, rue St-Augustin.

Outre son épouse, le défunt laisse plusieurs enfants. Les funérailles auront lieu demain matin à 9 h. en l'église du Christ-Roi.

A la famille en deuil, nous offrons nos plus sincères sympathies.

LA QUETE DE LA GUIGNOLEE A LAUZON

Les membres de la Société St-Vincent de Paul de Lauzon feront samedi après-midi, le 19 courant, la traditionnelle quête de la guignolée chez les marchands et hommes d'affaires et dimanche après-midi 20, dans les familles de la paroisse.

On compte sur la générosité des paroissiens de Lauzon vu le peu d'ouvrage et les besoins nombreux pour cet hiver.

CLINIQUE DE PUERICULTURE AUJOURD'HUI A BIENVILLE ET A LAUZON

Ce matin de 9 h. 30 à 11 h. 30 il y aura clinique de puériculture au couvent de Bienville. Cet après-midi, de 2 h. 30 à 4 h. à l'hôtel de ville de Lauzon, il y aura également clinique de puériculture. Les mères de familles sont invitées à s'y rendre avec leurs jeunes enfants afin de les faire examiner gratuitement te recevoir les conseils et les tenir en bonne santé.

ST-IRENEE

Va-et-vient.— Etaient de passage en fin de semaine Lady Forget, le Montréal, accompagnée de Mme J. Medonald de Québec.

—M. Oscar Harvey est allé par affaire aux Eboulements.

Mlle MARJORIE RAMBEAU, qui vient de convoler en justes noces avec M. Francis Gudger.

—Plusieurs de St-Irénée spécialement du rang St-Antoine sont a lés cette semaine, avec des voitures chargées de bois et autres matériaux donné le coup de mains traditionnel, au malheureux cultivateur, des Eboulements.

—M. Jérémie Girard qui a été si péniblement affligé, par la perte de sa grange et étable ainsi que récolte et animaux, causée par une incendie.

—M. Auguste Gauthier est allé à la Malbaie par affaire cette semaine.

—Mme Epiphane Gauthier en compagnie de sa fille Mlle Rosa le sont parties, en promenade passer quelques jours à Québec.

—M. Eudore Boutet, ingénieur sur le vapeur New-Northland était de passage à St-Irénée, en visite chez Mme Vve H. Thibeault, cette semaine.

—M. et Mme Eug. Fortin, sont el-l-s aux Eboulements cette semaine, assister aux funérailles de leur beau-frère M. Nil. Boullane, ancien citoyen de St-Irénée, coché de défunt Sir Rodolphe Forget.

—MM. Pitre Gauthier, Anatol Girard, Aphonse Bélanger, Léopold Girard, Horace Duchesne, Mlles Eliza Duchesne et Jeannette Tremblay, de St-Irénée assistaient aussi aux funérailles de M. Nil Boullane aux Eboulements.

—M. J.-W. Gauthier, représentant de la Savasole Co. est allé par affaire à Québec, cette semaine.

—M. J.-D. Gauthier, Sec. de La Cie d'Elevage de Renards St-Irénée est de retour d'un voyage par affaires.

—M. et Mme Frs. Girard, sont de retour d'un voyage d'affaire à St-Siméon Charl.

Décès.— Apprenons la Mort de M. Arthur Arbour décédé à Moonbeam Ont. après quelques jours de maladies. M. Arbour était le frère de l'épouse de M. J.-Art. Harvey, chef de gare du C. N. R. à St-Irénée, à la famille nos plus profondes sympathies.

Transaction.— MM. Eugène Fortin et Azarias Tremblay viennent de faire l'aquisition de la terre de défunt Eugène Fortin dans le Rang St-Antoine de St-Irénée.

Procès.— M. Anatole Girard, qui avait eu un procès avec M. Jos. Gagnon de la Malbaie, vient d'apprendre qu'un jugement dans cette cause a été rendu en sa faveur. Le litige de ce procès était un centrifuge, vendu par M. Gagnon à un M. Savard, qui occupait en ce temps là la propriété de M. Girard.

Ma ades.— Nous sommes heureux d'apprendre que M. Hermidas Dufour, qui a souffert de rhumatismes est maintenant convalessant.

—M. Alphonse Bélanger, est en ce moment retenu à la maison par une légère attaque de grippe, espérons qu'il en sera bientôt remis.

—M. Louis Bouchard, qui a maintenant repris du mieux, a été atteint de paralysie, souhaitons qu'il en revienne complètement.

Navigation.— La goelette LaEross, propriétée de M. Vézinat Duchesne, Capt. est revenue à ses quartier d'hivernement, après avoir fait une saison de navigation assez active.

La chasse.— M. Chs.-Edouard Duchesne, au cours de ces jours passés, dans excursion sur les bords du fleuve, a été assez heureux d'abattre, un jeune aigle, oiseau rare dans la région.

Mme J. GUILMETTE

315 RUE ST-JOSEPH, vient de recevoir une quantité de beaux chapeaux, modèles exclusifs pour les fêtes. Aussi quantité de feutres métalliques, valeur de $2.50, pour quelques jours, $1.49.

GERARD PICARD
Vendeur autorisé de General Electric
Réparations de radio.
318, RUE ST-JEAN
Tél. 2-3685

Mtre Achille PETTIGREW
AVOCAT ET PROCUREUR
de l'étude
PETTIGREW & BOURGET
111, Côte de la Montagne
Tél. 2-5360 Québec.

Dr DONAT ROY
Chirurgien-Dentiste
173, 3e Avenue. Tél. 4-1252
Au-dessus Pharmacie Marquis
Extraction, dentiers, tous genres de travaux dentaires. Travail soigné et de première qualité.
9 heures a.m. à midi
2 à 5 hrs p.m. 7 à 9 hrs p.m.
Bureau du soir : lundi, mercredi et vendredi

L'EVENEMENT
à la Traverse

Nous rappelons à nos clients de la Rive Sud que L'Evénement est en vente aux salles d'attente de la Traverse, vu que le comptoir-restaurant n'est pas ouvert sur les anciens bateaux d'hiver.

Clavigraphe Underwood
Vente - Location - Echange

Nos machines sont reconstruites à la manufacture. La réparation des clavigraphes UNDERWOOD par des experts est NOTRE SPECIALITE.

GERALD MARTINEAU
84, RUE ST-PIERRE. TEL. : 2-2890
Essayez notre service de réparations, le meil'eur en ville.

Chauffrette pour automobile
SATISFACTION GARANTIE
Ceux qui n'ont pas de garage chauffé et qui voudraient se servir de leur char durant l'hiver, venez nous voir. Prix $10.00.
LA CIE D'AGENCE QUEBEC
29½, rue de la Couronne
Tél. 4-3652

A VENDRE

Outillage des plus modernes pour réparation électrique d'automobile. Stock complet pour ce genre de commerce. Véritable o casion pour acheteur sérieux. Conditions faciles. Devra être vendu en bloc. Occasion exceptionnelle pour électricien qui voudrait se lancer dans ce genre de commerce.

J.-L.-R. LORQUET
93½, Côte d'Abraham, Tél. 2-3452

COMMENCANT VENDREDI, LE 18 DECEMBRE jusqu'au 31 Décembre, nos magasins resteront Ouverts jusqu'à 10 Heures TOUS LES SOIRS

Notre Devise : "Satisfaction Garantie ou Argent Remis"

JEUDI
est la Journée des Enfants chez PAQUET
Plus Que 7 JOURS d'Achats Avant NOEL
PARENTS ! Profitez de nos valeurs Spéciales et de nos prix spéciaux pour Acheter des CADEAUX utiles à vos Enfants

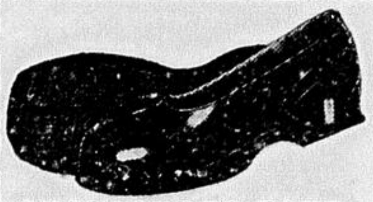

CHAUSSURES POUR ENFANTS

CLAQUES NOIRES, unies, formes nouvelles. Pointures 6 à 10 1-2 pour enfants. SPECIAL	24c
Pointures 11 à 2 pour fillettes. SPECIAL	32c
Pointures 11 à 13 pour garçons. SPECIAL	37c
Pointures 1 à 5 pour garçons. SPECIAL	39c
Pointures 5 1-2 à 11 pour grands garçons. SPECIAL	49c
COUVRE-CHAUSSURES en cachemire de laine noir, pour garçons. Une boucle. Pointures 1 à 5. SPECIAL	$1.40
Deux boucles. Pointures 1 à 5. SPECIAL	$1.65

GRAND SPECIAL

200 paires de SOULIERS noirs, forme large, style Blutcher, semelles Panco cousues Stitchdown.
Pointures 1 à 5 pour grands garçons. TRES SPECIAL 99c

Pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement pour ce grand spécial.

Traines Sauvages et Coussins AU PRIX DE PAQUET

TRAINES SAUVAGES faites de bois choisi— 3 pieds. SPECIAL	$1.29
4 pieds. SPECIAL	$1.79
5 pieds. SPECIAL	$2.39
6 pieds. SPECIAL	$2 99
7 pieds. SPECIAL	$3.69
COUSSINS POUR TRAINES SAUVAGES, en duck très fort: 2 pieds, couture simple	.59
Couture double	$1.09
3 pieds, couture simple	.89
Couture double	$1.79
4 pieds Couture simple	$1.19
Couture double	$2.19
5 pieds. Couture simple	$1.39
Couture double	$2.79
6 pieds. Couture simple	$1.69
Couture double	$3.39
COUSSINS POUR TRAINES SAUVAGES en Corderoy, outure double— 2 pieds. SPECIAL	$2.00
3 pieds. SPECIAL	$3.15
4 pieds. SPECIAL	$4.25
5 pieds. SPECIAL	$5.25

VETEMENTS POUR ENFANTS

Escomptes Spéciaux de 25% et 33 1/3%

Sur le solde de nos MANTEAUX pour fillettes et enfants. Le choix est encore des plus intéressants, en tissus unis ou tweeds.

Une occasion rare — Ne la manquez pas.

8 douzaines de ROBES EN VELOURS, quatre modèles différents.

NUANCES
Rouge-vin
Gros-Bleu
Vert
Bleu marine
Brun

Tailles 8 à 14 ans. TRES SPECIAL **$2.19**

Grand choix de ROBES pour fillettes, en jersey, crêpe, taffetas. Crêpe Georgette. Aussi des petits costumes en tricot divers, bon choix de nuances et modèles. Prix $3.95 et plus

VETEMENTS de SPORTS POUR FILLETTES
Un Cadeau Très Agréable

JAQUETTES en cuirette Dupont, en brun, noir, vert, bleu, rouge, chaude doublure ; des plus confortables pour le Ski ou le Patin. Tailles 8 à 14 ans. EXTRA SPECIAL **$2.79**

COSTUMES COMBINES pour le Ski et la Glissage. Nous les avons en Drap Couverte ou Melton, avec genoux en cuir. Différentes teintes. Tailles 7 à 12 ans. Spécial **$7.50 et $15.00**

SUGGESTIONS POUR CADEAUX DE **NOTRE RAYON** DE **LA LINGERIE**

Petites ROBES en voile, soie, crêpe de Chine, flanelle, etc. importations de France, Suisse et les Philippines, toutes des modèles d'un beau choix, pour bébés et fillettes. Prix $1.25 et plus.

Petits GILETS en laine et laine et soie, tricot de fantaisie, à la main ou à la machine, en blanc, rose, ciel, pour bébés. Prix .85 et plus.

Petites CHAUSSETTES en crêpe de Chine décoré, livrées dans une jolie boite recouverte de soie, pour bébés Prix 79c

Petits BAS et CHAUSSETTES en laine et soie, tricot de fantaisie, pour bébés. Prix 39c et plus.

Petits MANTEAUX en Llama blanc, et de couleurs, aussi en ratine rose, ciel et beige; aussi en "cameltex" brun, pour fillettes et garçons de 1 à 4 ans. Prix $3.25 à $6.50

PANTALONS - GUETRES pour appareiller, mêmes tissus et nuances. Prix $1.75 à $3.75

COMPLETS en tricot de laine, tweed jersey, serge, velours, grand choix de nuances et styles, pour garçons de 1 à 6 ans. Prix $1.95 à $6.25

Petites ROBES et BOUFFANTS en tricot de laine, jersey, faille, velours, crêpe de Chine, serge, etc. Choix superbe de styles et couleurs, pour fillettes de U à 7 ans. Prix $2.50 à $8.95

BOUFFANTS et CAMISOLES en tricot de soie de bonne qualité, garnis de dentelle blanche ou de couleurs. Tailles 2 à 14 ans. Prix, le vêtement 49c

JUPONS COMBINAISONS en tricot de soie indémaillable, encolure ronde, en blanc et en couleurs. Tailles 2 à 14 ans. Prix 98c

Grand choix d'ACCESSOIRES DE TOILETTE pour bébés : objets en celluloid ou caoutchouc, sacs à eau chaude de fantaisie, boites recouvertes de soie pour chapeaux ou chaussures, etc., etc. Le tout à des prix très modérés, et des plus appropriés comme cadeaux.

CHAPEAUX POUR ENFANTS

CHAPEAUX toilette pour fillettes de 4 à 12 ans, en feutre tweed, ou feutre deux tons, rebord large, forme Directoire ou relevée tout autour, avec ou sans pendant ; toutes couleurs	$1.50 à 2.50
Ravissants petits CHAPEAUX forme bonnet, pour fillettes de 2 à 8 ans, en velours ou feutre, drap ou flanelle tachetée de blanc, d'aucuns avec attaches de même tissu. Prix	.98 à $2 50
BONNETS avec cache-oreilles, et bérets en ratine, tweed ou tissu appareillant le manteau, pour garçons de 3 à 10 ans. Prix	$1.15 à $1.75
CHAPEAUX et BONNETS aviateurs, en cuir ou cuirette, avec doublure chaude, en flanelle, quelquesmodèles sont garnis de fourrure. Prix	$1.25 à $2.00
BERETS français, toutes les teintes et pointures. PRIX	.65
BERETS de sport, en laine brossée ou tricotée, avec écharpe verte, beige, rouge, marine, blanc ou brune. Prix le "set"	$1.75 ET $2.00
BERETS en cuir, avec élastique, en rouge, noir, marine et vert. Régulièrement $3 00. SPECIAL	$2.00
Solde de CHAPEAUX d'enfants — lignes désassorties. Prix de débarras	.24

Livres de Contes et Papeterie
Comme Cadeaux aux Fillettes et Garçons

Semaine de Suzette	.75
Album des Belles Images	$1.00
La Jeunesse Illustrée	$1.00
Boites de papier à lettres et enveloppes	.35 et .40
PLUMES RESERVOIR WATERMAN	$2.75 $4.00 $5.00 et $7.00
PLUMES RESERVOIR SPECIALES, faites par Waterman	$1.00
CRAYONS AUTOMATIQUEE Waterman ou EVERSHARP	$1.00 $1.50 $2.00 A $5.00

SUGGESLIONS POUR CADEAUX
AUX GARCONS
De Notre Rayon de la Mercerie

Gants en cuir ou laine.

Gants et Mitaines en cuir avec pagodes,

Pyjamas, Chemises de nuit, Ceintures en cuir, Chandails, Sous-Vêtements.

Cravates, style boucle, avec mouchoir ou crayon, les deux articles dans une boite de fantaisie.

Cravates de toutes descriptions, toutes les teintes et dessins divers.

BAS DE GOLF, couleurs assorties.

MOUCHOIRS de soie,

FOULARDS en soie ou cachemire de laine.

PARDESSUS d'Hiver POUR GARCONS
MOINS 20%

Neuf fois sur dix, quand la maman choisit un paletot pour son garçon, il donne satisfaction au garçon. L'oeil de la maman, et le goût de la maman sont infaillibles quand il s'agit de bien vêtir le garçon. Elle le connait et elle sait exactement ce qu'il a besoin.

Profitez de l'Escompte ci-dessus de **20%**

Que nous accordons actuellement sur tous nos paletots— non déjà réduits. Le choix est immense.

ACHETEZ de BONNE HEURE

TEL. 8131

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

TEL. 8131

MAGASINEZ dans L'AVANT-MIDI